साधारण
काइडिंग।

00084072

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

LETTRES
DU BARON
DE BUSBEC,

Ambassadeur de Ferdinand I. Roy des Romains, de Hongrie, &c. auprès de Soliman II. Empereur des Turcs.

Nommé ensuite Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. à la Cour de France, sous le regne de Henry III. traduites en François, avec des Notes Historiques & Géographiques.

Par M. l'Abbé *DE FOY*, Chanoine de l'Eglise de Meaux.

DE'DIE'ES

A Monseigneur le Comte D'ARGENSON, Sécrétaire d'Etat, & Ministre de la Guerre.

Hâc arte Pollux, & vagus Hercules
Innixus arces attigit igneas. Hor. Od. III. Lib. III.

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,

Chez { CLAUDE JEAN-BAPTISTE BAUCHE, fils, Libraire, Quay des Augustins à l'Image Ste. Genevieve.
Et LAURENT D'HOURY, fils, Libraire, au bas du Pont S. Michel, ruë vieille Boucleris.

M. D. CC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

349 p. + 28 p. = 377 p.
15.9 cms
W. i. 5
84072
Vol 3
1748

00084072

LETTRES

DU BARON

DE BUSBEC,

Ambassadeur de Ferdinand I. Roy des Romains, de Hongrie & de Boheme, &c. traduites du Latin en François, avec des Notes Historiques & Géographiques.

Projet de Guerre de Busbec contre les Turcs.

L'HISTOIRE nous apprend que Cyrus Roy des Perses, ayant pris d'assaut la Ville de Sardes, & l'ayant livrée sans distinction au meurtre & au pillage, un de ses Soldats pénétra jusqu'au Cabinet

de Crésus : qu'il y trouva ce Roy infortuné, & que sans le connoître, il tira son épée dans le dessein de lui ôter la vie. Pour lors l'un des fils de ce Prince qui étoit présent, & qui n'avoit eu jusqu'alors aucun usage de la parole, fut tellement frappé du danger où il vit son pere, qu'il rompit tout-à-coup les liens qui tenoient sa langue comme enchaînée ; il jetta un cri si perçant, qu'il effraya le Soldat, & l'empêcha d'exécuter son barbare dessein ; ainsi la piété seule & les sentimens de tendresse de ce fils pour son pere, lui procurerent ce que la nature lui avoit jusqu'alors refusé.

Je ne sçai s'il ne m'arrivera pas quelque chose de semblable, quoique dans un cas différent ; je n'ai jamais écrit ni parlé en public, je suis sans érudition, je ne possede point la délicatesse du langage, mais je ne puis plus garder le silence ; le zèle & l'amour de ma patrie, à la vûë du danger dont elle est menacée, me forcent de le rompre ; comme le fils de Crésus, mon attachement pour elle me donne des forces pour parler, puissai-je la persuader ! elle ne voit pas l'ennemi derriere elle, prêt à lui

plonger le fer dans le ſein ; ſeroit-ce pour l'engager à percer l'ennemi de ce même fer, ſi j'éleve la voix? non, cela ſeroit trop inhumain, mon but eſt de la retirer de ſon aſſoupiſſement, de l'engager à ſe tenir ſur ſes gardes, & d'avertir tous mes Concitoyens, tandis qu'il eſt encore tems, de prendre des meſures pour ne pas tomber dans les fers d'un ennemi ſi jaloux de leur liberté.

Quelle ſituation plus triſte que la nôtre ? notre aveuglement n'eſt-il pas auſſi grand ? le Turc, après avoir ſubjugué des Nations entieres, après avoir conquis des Royaumes ; s'eſt frayé un chemin juſqu'à nous ; prêt à nous égorger, nous reſtons tranquiles, qu'elle eſt notre ſécurité ? aucun de nous ne s'arme pour le repouſſer. S'il arrive un incendie dans la Ville, il n'eſt perſonne qui n'y courre : chacun abandonne ſa maiſon pour aller promptement ſecourir celle où eſt le feu. Pourquoi donc ne pas étendre plus loin notre zèle ? notre gouvernement ſur le point d'être renverſé, nos Temples profanés, nos Livres ſacrés foulés aux pieds, & nous reſtons dans l'inaction. Nous

demeurons sourds aux plaintes sécretes de nos femmes & de nos enfans ; hélas ! ne les laissons pas tomber dans la plus infâme servitude, ils nous en conjurent. Le plus lâche des animaux brave les flammes & la [illegible] sauver ses petits du danger, & nous, qui sommes des hommes, & des hommes courageux, livrerons-nous ces tendres épouses, ces enfans qui nous sont si chers, les livrerons-nous lâchement à des barbares, abandonnerons-nous notre patrie, la laisserons-nous sans regret exposée aux opprobres & à l'infamie. Y faisons-nous attention ? est-il des malheurs plus grands que ceux-ci ; & quel est notre appui pour nous en garantir ? quel secours attendons-nous qui puisse nous les faire éviter ? aurions-nous cette folle confiance, qui nous feroit esperer de trouver assez de clémence dans nos ennemis pour les adoucir ? cessons, cessons, chers Citoyens de nous aveugler, sortons de l'[illegible] ; tel est cet ennemi ; c'est un loup, qui pressé par la faim, ne sort de [illegible] caverne que pour nous dévorer, faire couler des ruisseaux de sang [illegible] ne connoît ni modération ni équité,

Jamais il ne sçût garder un Traité, toujours il regarda comme un acte de vertu, de rompre les alliances qu'il fait avec les Chrétiens; sans pudeur, sans probité, le droit des gens, ses Loix si respectées de toutes les autres Nations, sont sans aucun mérite à ses yeux. Aiguillonné par les motifs de sa profane Religion, jaloux de la gloire de ses ayeux, également ambitieux d'étendre les limites de son Empire, & de rendre son nom formidable, dévoré enfin d'une soif insatiable de nos richesses; tels sont les mouvemens qui sans cesse l'agitent; pouvons-nous douter qu'il ne prenne au plus vîte les armes? ne pensons pas que notre patience à souffrir ses insultes, & l'oubli de celles que nous en avons reçû, le touchent, & qu'une conduite si moderée, puisse arrêter ses audacieuses entreprises: plus nous montrerons de douceur, plus nous serons éxacts & religieux à observer les Traités que nous avons faits avec lui, & plus nous serons exposés aux excès de ses mauvais traitemens: ces vertus lui paroîtront une pusillanimité, il les prendra pour des foiblesses, il les at-

tribuera au dérangement, au mauvais état de nos affaires. Oüi, il feroit insensé de fonder le plus leger espoir de clémence dans un ennemi tel que le nôtre ? n'esperons qu'en nous-mêmes, ne comptons que sur nos forces, mais quel espoir ! peut-il être plus grand que feroit celui d'un criminel qu'un Arrêt définitif viendroit de condamner au dernier supplice ; comme lui, attendons avec une constance à braver la fureur la plus outrée qu'on vienne nous égorger; peut-être imaginez-vous que cet ennemi est sans force, & que la fortune ne seconde aucune de ses entreprises. Désabusez-vous, Citoyens, apprenez ses Conquêtes, écoutez ses Victoires; sa valeur a surpassé la rapidité du tems, en très-peu, il s'est rendu également redoutable, & sur terre & sur mer; il a soumis les Peuples d'Orient, les Assiriens, les Perses: les Arméniens le redoutent comme leur fléau, plus d'une fois les Scytes ont senti la force de ses armes, les terres brûlantes de l'Ethiopie n'ont point arrêté ses Conquêtes, & combien peu s'en est-il fallu que l'Europe, notre chere patrie, ne soit devenue sa proie: n'a-t'il

pas pris Bellegrade, assiégé Vienne? ne s'est-il pas avancé jusqu'au Lintz? telle est la force de Soliman, voilà ses progrès; comme le plus rapide embrasement qui n'a commencé que par une étincelle, de méprisable & d'inconnu qu'il étoit, sa puissance & sa renommée se sont subitement répanduës dans toutes les parties du monde.

Nos Rois en Europe ont pour maxime de se faire entr'eux la Guerre pour un morceau de terre, & souvent cette Guerre s'anime tellement, devient si sanglante & d'un si longue durée, que la postérité la plus reculée, à peine la voit terminer. Il n'en est pas de même dans les Princes Ottomans, ce n'est que pour des Royaumes qu'ils combattent, & plût à Dieu que cela fût moins vrai, que le souvenir en est affligeant; par leurs Conquêtes, ils ont entassé l'Empire des Assiriens, celui des Perses, des Macédoniens, des Romains, les uns sur les autres; pourquoi donc, aux approches d'un ennemi aussi redoutable, nous demeurons tranquiles? encore une fois, fermons les yeux sur le précipice dans lequel nous allons être engloutis; quelle terre, quelle mer,

quelles montagnes, quels déserts nous offrent un azile ? De quel Peuple attendons-nous des secours ? ne nous flatons plus, s'en est fait de nous : cet ennemi qui auroit dû nous inspirer de la terreur dans le plus grand éloignement, est pour ainsi dire deja sur nos Terres ; préparons-nous en lui livrant notre Patrie, à lui faire un sacrifice de notre sang & de nos vies ; car ne comptons pas sur cet espoir, qui accompagne presque toujours les grands maux : plus ils sont vifs, & souvent moins ils sont de durée : cet espoir seroit vain sur ceux dont les Turcs nous menacent. Nous voyons dans les Histoires anciennes, que semblables à une tempête orageuse, des légions de Barbares, comme *les Wandales*, *les Alains*, *les Goths*, & d'autres Tartares, se sont subitement répandus dans nos contrées, & qu'il les ont ravagées : mais l'orage cessoit, ces Vagabons portoient ailleurs la terreur ; il n'en est pas ainsi de notre ennemi, s'il s'empare de notre Pays, c'est pour toujours, & la plus dure captivité est le sort qu'il nous prépare ; de même qu'une belle campagne, qui frappée & abbatue de la

grêle, ne laiſſe au Laboureur, prêt à la moiſſonner, aucune eſpérance de pouvoir ſe relever, de même eſt le malheur dont nous ſommes menacé; Soliman eſt d'une ſi grande vigilance, d'une politique ſi profonde: il ſçait ſi bien l'art de régner, qu'il eſt très-difficile de dire, s'il eſt plus habile & plus heureux à faire des Conquêtes, qu'il l'eſt à les conſerver.

Voyez-donc maintenant, chers Citoyens, toute la grandeur du danger dans lequel nous ſommes. Sans doute nous manquerions de jugement, ſi nous ne faiſions les derniers efforts pour nous en retirer; cette néceſſité ſi ingénieuſe à inventer des moyens admirables, ſeroit-elle engourdie chez nous, & ne nous en feroit-elle naître aucuns pour éviter ces grands maux? Nous voyons les bêtes féroces, tout oſer, riſquer leur vie pour conſerver leur liberté, & cette liberté ſeroit-elle un bien moins grand pour nous, qu'il l'eſt pour elles?

Mais peut-être quelqu'un me dira, de quelle utilité eſt le diſcours que vous nous tenez, nous ſentons tous ces maux proches de nous, & auſſi

grands que vous nous les peignez ? Il n'est personne, qui comme vous, n'en soit effrayé & ne s'en allarme ; ce sont des remedes qu'il faut, & non pas des larmes, si vous en sçavez, parlez ... oui j'en sçai, leur répondrai-je, & de très-efficaces, les voici en deux mots : les armes, les armes, & ce sont les seuls ; à la force, il faut opposer la force ; ainsi, mettons dans les armes nos dernieres espérances, comptons d'y trouver le salut de notre Patrie, ou préparons-nous tous sans exception d'un seul, à périr misérablement ; c'est-là de tous les oracles le plus sûr. Courons donc aux armes, & que rien ne nous arrête ; quand même elles seroient enfermées dans le sein de la Terre, quand même nous n'en pourrions trouver qu'aux extrêmités du Monde, la difficulté de les avoir, ne devroit pas nous empêcher de faire nos derniers efforts pour les y aller chercher ; mais elles sont à portée de nous, d'elles-mêmes elles s'offrent à nous, il dépend de nous de les prendre, & d'en faire usage. Nous avons des hommes : voyez cette nombreuse & brillante jeunesse, elle brûle de la plus vive ardeur d'aller se signaler dans les champs

de Mars ; & quel courage ne montreroit-elle pas, ſi elle combattoit pour le ſalut de ſa Patrie, pour ſa Religion & pour les Autels du Très-Haut. Manquons-nous de chevaux, d'or, d'argent, de munitions, n'avons-nous pas du canon, & les autres machines de Guerre ? La providence nous a abondamment pourvû de tout ce qui eſt néceſſaire pour entreprendre & pour exécuter les plus grands deſſeins ; il ne nous faut que de la volonté & de l'action. Qu'attendons-nous ? craignons que nos forces ne diminuent, que nos richeſſes ne ſe diſſipent, & mettons-nous ſouvent ſous les yeux le triſte état de ces Gens, qui tandis qu'ils jouiſſoient d'une parfaite ſanté, mépriſoient les ſages avis d'un Médecin, qui friſſonnoient dès qu'on leur propoſoit un remede pour prévenir le mal ; les humeurs ſe ſont accumulées, la maladie eſt arrivée ; on a recouru au Médecin, on a demandé des remedes, mais trop tard ; la gangrenne avoit fait des progrès ſi rapides, que le mal étoit incurable, leur indolence les a conduits dans les horreurs du tombeau. Point d'exemple plus ſenſible que celui-ci, du danger extrême

qu'il y a de vivre proche d'un ennemi dans une trop grande sécurité; qu'il nous excite donc à prendre des précautions, qu'il nous rende vigilans; n'attendons pas que le nôtre nous porte des coups qui nous affoiblissent; tandis au contraire que nos forces sont entieres, prenons les armes & préparons-nous à repousser ses coups; ne mettons pas cependant toute notre confiance en nous-mêmes; sans le secours de Dieu, nous ne pouvons rien; demandons-le lui, & soyons persuadez que nos prieres lui seront agréables. Mais que ce sentiment de Religion ne vous fasse pas tomber dans l'excès, & ne cachez pas sous le voile d'une fausse pieté & d'une confiance indiscrete dans la bonté de ce Dieu tout-puissant, une paresse & une lâcheté qui vous rendroient également odieux & à ses yeux, & à ceux de toute la Terre; vous avez à lui demander qu'il vous délivre des maux qui vous pressent; travaillez, & mettez en oeuvre les secours qu'il vous a donné; si vous voulez qu'il donne un succès heureux à vos entreprises, avec des prieres, il faut des oeuvres de votre part. Ce seroit en vain que le Labou-

seur lui demanderoit une récolte abondante, s'il ne labouroit, s'il ne sémoit, s'il ne moissonnoit. Il a établi, cet Etre immortel, dans les choses d'ici-bas, un ordre qui ne peut être troublé ; il refuse à l'inaction & à la paresse, les avantages qu'il accorde au travail, à la diligence, à l'assiduité, à l'agilité & à la vertu ; voulez-vous connoître les lettres de l'*alphabet*, voulez-vous jouer d'un instrument, voulez-vous sçavoir l'astronomie, & d'autres sciences ; apprenez, travaillez, étudiez, touchez souvent vos instrumens ; si vous demeurez dans l'oisiveté, vos désirs sont vains, ne vous attendez pas qu'un Ange descendra du Ciel pour les satisfaire par une révelation. Voulez-vous défendre votre Patrie : courez aux armes, terrassez l'ennemi, & vous joindrez à cette gloire, celle du triomphe : mais n'esperez pas d'obtenir l'une & l'autre en demeurant dans l'inaction, livré à la molesse, ou à l'indolence ; il faut se donner du mouvement, prendre les armes, les manier, & souvent s'exercer dans l'usage auquel elles sont propres ; il faut s'endurcir au travail, s'exposer aux chaleurs, à la poussiere ; s'habituer à

ſouffrir la faim & la ſoif : & lorſque vous vous ſerez, comme cuiraſſez de toutes ces qualités, demandez, implorez le ſecours Divin; animez enſuite par une juſte confiance dans ce ſecours, préſentez-vous au combat ; vous avez rempli votre miniſtere, vous vous êtes ſervis des moyens que Dieu vous a donné, vous avez ſuivi l'ordre & obéi aux Loix qu'il a plû à ſa providence de vous preſcrire ; repoſez-vous maintenant du ſuccès ſur ſa bonté, ſur la ferveur de vos prieres & ſur la pureté de vos mœurs & de vos intentions. Nous ne commandons pas à notre gré à la Victoire, à Dieu ſeul elle obéit ; mais il eſt très-rare qu'elle ne vienne couronner ceux qu'une défenſe légitime force de prendre les armes ; s'il en arrive autrement, c'eſt un miſtere caché aux recherches curieuſes des hommes.

Je ne veux pas vous dire non plus, qu'il ne ſoit pas beſoin de beaucoup de réflexion, pour déclarer la guerre : ce ſeroit, en quelque ſorte, tenter Dieu, il faut au contraire mûrement y penſer, & examiner avec grande attention toutes les circonſtances ; mais pourquoi dans celle-ci, à la-

quelle je vous invite, tant balancer des raisons si claires par elles-mêmes ; non, ce n'est point par prudence, ce n'est point un scrupuleux examen du droit que vous avez, qui vous fait différer à prendre les armes ; souffrez que je le dise : c'est ce que Caton (*a*) reprochoit aux Romains. *Je sçai*, disoit ce grand Orateur, parlant au Sénat, pour l'engager à prendre les armes contre Catilina, *je sçai que la chose est épineuse ; mais ce n'est pas les embarras de la guerre, la recherche des raisons que vous avez, pour la déclarer à un ennemi, tel que Catilina, qui vous retient en suspends : c'est votre indolence, votre peu de courage. L'intérêt est commun pour tous, & vous vous reposez les uns sur les autres ; vous allez plus loin : vous doutez si c'est votre affaire, parce que les Dieux ont plusieurs fois préservés cette*

(*a*) Porcius Caton, fut Censeur à Rome sous le regne de César. Il exerça cette charge avec beaucoup d'intégrité ; il étoit aussi bon Orateur, que grand Capitaine ; ce que Busbec rapporte de lui, est pris dans Salluste, Auteur contemporain de Caton, qui a écrit l'Histoire de la conjuration de Catilina, contre Rome sa Patrie.

République des plus grands maux; tranquils & indifférens, vous attendez de leur protection des secours contre ceux qui vous pressent maintenant : vous errez, ce n'est point par de simples prieres, par de timides vœux, qu'on obtient d'eux ces grands secours, c'est par la vigilance, par l'action : c'est à la prudence & au travail, que le succès en toutes choses est dû. Si vous restez dans cette indolence, & dans cette oisiveté, n'espérez d'eux, que des marques de leur haine & de leur colere.

Sortons donc, chers citoyens de notre assoupissement : ranimons notre courage, que les plus grands travaux ne nous effrayent point, prenons nos armes, mettons-nous en campagne, faisons des vœux au Ciel, & pour lors, il nous sera propice.

Mais quelques gens sages & pleins de zele, me diront peut-être, que plus d'une fois on a tenté divers moyens, pour remedier aux maux dont nous sommes présentement menacés : & que ç'a toujours été sans succès; que l'on a pris les armes, qu'on en est venu à une Bataille : & que chaque fois, les Turcs ont été victorieux ...... rien en cela

cela, que de vrai, & avant de commencer mon discours, en le méditant, j'ai prévu l'objection, & j'y réponds.

Nos armes, dira-t-on, ont toujours été sans succès, contre les Turcs. Mais quelles armes? Quels étoient nos Soldats? C'est ce qu'il est très-important d'examiner, & avec beaucoup d'attention.

Lorsque l'on apprit dans Vienne, que le Turc, à la tête d'une nombreuse Armée, ravageoit nos frontieres, & qu'il s'avançoit, jusques dans l'intérieur de l'Empire; pour lors, on s'empressa à lever des Troupes. Mais quelles Troupes étoit-ce, y avoit-il dans notre Armée un vieux Soldat, qui eût quelque expérience dans le mêtier de la guerre, ou qui eût donné quelques preuves de valeur? Jamais on ne les avoit exercés, ils ignoroient également & l'art de combattre, & celui de vaincre. Etoit-il raisonnable d'attendre des succès, d'une Armée composée de tels Soldats, il seroit insensé à nous de le dire. L'espoir d'un petit butin en ramassa beaucoup sous nos Drapeaux, & de ceux-ci, à peine de

trois, y en avoit-il un qui eût jamais porté la cuiraſſe, & qui eût vu le feu. Les autres, étoient des hommes uſés par les débauches, des vagabonds, des joueurs, des gens accablés de dettes, des proſcrits: aucuns de ceux-là n'étoient guidés par l'amour de la patrie, aucuns n'étoient animés, ni par l'équité de la cauſe, ni par le zele de la Religion, ni par le déſir de ſignaler ſon courage; ils avoient, au contraire, pour objet unique, l'yvreſſe, le jeu, la rapine, le ſacrilége, le viole: ils ne s'enrolloient enfin, que pour commettre impunément toutes ſortes de crimes. Etoit-ce une Armée? C'étoit bien plutôt une troupe de ſcélérats, & que pouvoient-ils contre un ennemi formidable?

Telles pour ainſi dire, ſont encore aujourd'hui le peu de Troupes que nous avons. Nos camps doivent être appellés des rendez-vous de débordemens; la débauche, le luxe, l'impiété, la crapule, le peu de diſcipline confondent tout dans notre Armée, & encore le Soldat, auſſi mauvais qu'il eſt, & auſſi peu propre à faire la guerre, coûte-t-il de

grands frais ; il faut beaucoup de tems à le faire venir, tandis que souvent le secours ne devroit pas être moins prompt, que le besoin est extrême.

On dit que les Soldats d'Annibal, avant qu'il les conduisit en Italie, étoient des hommes d'élite, qu'ils étoient accoutumés à la fatigue, & endurcis au travail, mais que la beauté & les délices de ce pays, ramollirent tellement leur courage, qu'ils devinrent mauvais, & d'intrépides qu'ils étoient, à la premiere vue de l'ennemi, ils plierent, & se laisserent battre sans défense ; les nôtres sans doute, naissent en Italie. Lorsqu'ils entrent en campagne, ils sont sans force, sans valeur, sans courage : s'ils restent quelques mois campés, les chaleurs de l'Automne, & les premiers froids, aux approches de l'Hyver, les font également périr ; faut-il s'étonner ensuite de la lenteur de nos progrès ; notre ennemi brave la variété des saisons, il est accoutumé & à souffrir les chaleurs de l'Eté, & les rigueurs de l'Hyver, il est endurci aux plus pénibles travaux.

Que dirai-je encore ? S'il nous ar-

rive quelques querelles particulières, & que nous soupçonnions notre ennemi d'attenter à notre vie : nous ne sommes pas un instant sans être sur nos gardes. Si nous voyageons dans des lieux remplis de voleurs : prudemment, nous nous faisons escorter, & nous choisissons des gens, dont la fidélité & le courage nous sont connus. Si nous avons une affaire contentieuse, & qu'elle nous intéresse fortement : nous n'en confions la décision, qu'à gens, dont l'expérience, la capacité & la probité, sont hors de toute critique. Ici, c'est la sureté publique, le salut de la patrie, le bien, la liberté, & la vie de tous ; n'est-ce pas l'affaire la plus essentielle? & nous sommes assez insensez d'en remettre la défense à une troupe d'hommes, qui non-seulement ne sont pas propres à porter les armes, mais qui timides & effrayés sont battus d'avance ; nous ne craignons point d'opposer ces femmelettes à un ennemi qui s'est signalé dans mille combats, que mille victoires ont couronné ; je ne cesserai de vous le répeter, ou il faut que nous nous attendions tous à périr, ou

il faut que nous levions d'autres Troupes que celles que nous avons: que nous les diſciplinions, & qu'enfin nous ne comptions plus de trouver le ſalut de notre patrie que dans la force de nos armes.

Voici celui que je deſtine pour porter les armes : c'eſt notre Concitoyen, je le prends par préference pour être Soldat; il eſt né parmi nous, il vit avec nous ; notre ennemi ne nous préviendra plus, comme lui nous aurons à porté de nous nos gens de guerre ; au premier ſignal ils ſeront prêts à marcher. Dans ceux-ci encore il faut faire un choix ; rejettez celui qui eſt accoutumé à une vie molle & délicatte, ou qui eſt né d'un pere qui n'aura pas ſçu lui inſpirer dans ſon éducation, toute l'horreur du vice. Ne prenez point ceux qui n'ont nulle profeſſion, l'oiſiveté les a rendus incapables de tout ; ceux qu'une ſi grande témerité rend pour ainſi dire fols ; les brouillons, les ſéditieux, les opiniâtres. Cherchez autant qu'il ſera poſſible des hommes robuſtes, déja accoutumés à des travaux pénibles ; préferez un homme de la Campagne, à celui qui vit dans

une Ville ; le montagnard, à celui qui habite des Plaines ; celui qui vit de son travail, à celui qui est dans l'opulence. Qu'il soit d'une belle prestance, & qu'il porte sur sa phisionomie cet air de simplicité, qui annonce ordinairement la probité & la grandeur de l'ame ; instruisez-le ensuite, apprenez-lui à se servir de toutes sortes d'armes, faites lui faire différens exercices, sur tout qu'il sçache garder son rang, & qu'il soit également attentif au commandement, & prompt à obéir ; qu'il souffre sans murmure la réprimande de celui qui le commande, qu'il déteste le vice plus que la mort, qu'il ne profere jamais le nom de Dieu en vain ; qu'il soit au contraire pieux. Rendez-le sensible à la louange que ses belles actions méritent, & soyez exacts à lui en donner. Qu'il soit fier devant l'ennemi, doux & traitable avec ses Camarades, qu'il vive de sa paye, & pour l'y accoutumer, inspirez-lui de l'horreur pour la crapule & pour le pillage, qu'il soit même moderé dans les cas où il est permis. Voila la discipline sous laquelle je voudrois former mon Soldat, afin qu'il puisse faire

tête à l'ennemi le plus redoutable ; je ne dis pas cependant qu'il faille dès les premiers tems qu'il s'est enrôlé, l'exposer au combat, & que l'on doive esperer autant de lui que d'un vieux Soldat ; il faut d'abord le mettre dans des Garnisons, le conduire ensuite dans de petits détachemens, lui faire faire quelques sorties, l'exposer à de legers combats : en apprenant ainsi de plus en plus le métier de la guerre, il s'accoûtumera au feu, il apprendra à souffrir avec constance une blessure, & étant ainsi formé & affermi, je suis certain que son état de Soldat ne lui déplaira pas, qu'il s'y signalera au contraire, par l'esperance d'arriver à un plus haut grade.

Le plus important est maintenant de trouver des hommes consommés dans la vraie discipline de notre pays, & n'ignorans aucunes des ruses de la guerre, pour former nos jeunes gens que nous destinons aux armes, & pour en faire de bons Officiers. Il faut que ces Maîtres soient d'une valeur héroïque, qu'ils soient temperés sur tous les plaisirs de la vie, & qu'ils ne soient insatiables que de gloire ; cette jeunesse, l'esperance & le soû-

tien de la patrie, se trouvera en même tems instruite & du métier de la guerre, & des vertus qu'elle doit pratiquer dans tous les états de la vie. L'exemple de ces hommes de bien formera leurs jeunes cœurs, & leur rendra familiere la plus austére probité; sans crainte ensuite on pourra leur confier le Commandement de nos armées; de tels Officiers, pour épuiser les trésors de l'Etat, ne supposerons pas plus de Soldats qu'ils n'en auront réellement: c'est une fourberie, une avarice contre laquelle nous ne pouvons trop parler, parce qu'elle n'est que trop usitée; elle est la source pour ainsi dire du malheur & de la décadence des Empires les plus florissans. Par-là les richesses immenses des Roys sont épuisées, par-là nous perdons des batailles: les Généraux trompés par les états que les premiers Officiers des Régimens leur fournissent, croyent avoir plus de Troupes qu'ils n'en ont effectivement; dans cette confiance ils s'avancent à l'ennemi, & s'ils sont battus, n'en cherchez souvent la cause que dans le trop petit nombre de Soldats.

Mais avant de plus étendre mes réflexions

flexions sur ce sujet, je sens, que quelques-uns de mes Compatriotes, d'une probité reconnue à la vérité, mais d'une étendue de génie qui ne passe ni leur siecle, ni la petite sphere de leur Province, je sens, dis-je, que mon discours les étonnera, & qu'ils regarderont les maximes que je propose comme impossibles à exécuter; ils avoueront les abus contre lesquels je crie, mais ils diront, que c'est une trop grande affaire d'y remédier: scrupuleusement attachez aux anciens usages, ils diront qu'il faut respecter nos ancêtres dans les établissemens qu'ils ont faits, qu'ils se sont servis de Soldats, qui n'avoient d'autre discipline, que celle que je désirerois de réformer, & qu'avec eux, ils ont acquis le titre de Conquerans.

Je réponds: ils ont vaincu, je l'avoue, mais l'ennemi qu'ils avoient à combattre, n'avoit pas une meilleure discipline qu'étoit la leur; c'étoient de part & d'autre de mauvais Soldats, des Troupes ramassées de toute part, qui marchoient sans ordre & qui se battoient ainsi. C'étoit moins la force & la valeur qui décidoit du combat, que le moins de vices; & quelle sorte de

Victoire remportoit-on ? Si vous engagez deux hommes au combat, tous deux boiteux, ou tous deux aveugles, vous ne devez pas vous attendre à de grands exploits de part & d'autre ; mais si vous faites entrer en lice un homme *ingambe*, avec ce boiteux, vous vous appercevez aussi-tôt de l'inégalité des combattans, dans peu le boiteux sera terrassé ; dans les premiers tems nos ennemis & nous, étions les uns & les autres aussi peu aguéris, il n'en est pas de même aujourd'hui ; le Turc notre ennemi est vigilant, industrieux, sobre, il est endurci au travail, il sçait faire la Guerre, il observe scrupuleusement sa discipline ; si vous me demandez de quelle utilité lui sont toutes ces qualités ? c'est avec quoi vous répondrai-je, il a soumis sous sa puissance cette immensité de Pays, depuis les frontieres de la Perse, jusqu'aux portes de Vienne ; eh plût à Dieu qu'il nous fût permis d'ignorer la différence & l'inégalité qu'elles ont mises entre son armée & la nôtre ! mais les Victoires qu'il a remporté sur nous ne nous l'apprennent que trop ; pouvons-nous donc hésiter à nous corriger des défauts qui ont fait notre perte, & qui

nous empêcheroient de la réparer ?

Ce ſont me dira-t-on encore une fois, des nouveautés, des choſes étranges que vous nous propoſés ; ſeroit-ce parce que nous avons un nouvel ennemi, dont les forces & la diſcipline n'ont rien de commun avec les nôtres, qui paroît barbare en tout. Ecoutez, répondrai-je, la ſueur pour les Anglois, & la peſte pour les François ont été pendant bien des ſiécles des maladies inconnues à ces deux Nations : dès quelles en ont été attaquées, les Medecins ont employés les remedes communs & ordinaires, avec eux, ils n'ont pû arrêter le progrès que ces maladies faiſoient, elles gagnoient de toute part. Le grand nombre des morts les éclaira enfin, ils comprirent qu'à de nouveaux maux il falloit de nouveaux remedes; ils s'en ſervirent avec ſuccès, quelqu'opiniâtres qu'euſſent été juſqu'alors ces maladies, elles céderent à la force de leur art.

La conduite de ces Medecins doit être le modele de la nôtre dans les circonſtances préſentes ; quelques précautions que nous ayons priſes, quelqu'attentifs que nous ayons été,

avec les Troupes que nous avons ; nous n'avons pû arrêter l'impétuosité des armes du Turc, ce sont de nouvelles difficultés, pour les vaincre il faut prendre un nouveau systême ; il faut lever de nouvelles Troupes, mettre un ordre nouveau parmi elles, les accoûtumer à un nouveau genre de discipline, & n'imaginez pas que ces changemens que je vous propose n'ayent été pratiqués d'aucune autre Nation ; c'est par-là que les Romains se sont rendus les maîtres du monde presqu'en entier, c'est par là que le Turc lui-même leur a succedé dans ce vaste Empire. Je proposerai d'autres exemples encore du succès qu'ont eu ces changemens militaires, dès que j'aurai réfuté plus directement les objections que l'on pourroit me faire à ce sujet,

Ce n'est point dans l'inutité du nouveau plan, que je propose qu'il faut chercher les raisons pour lesquelles il pourroit ne pas être agréé ; c'est dans la molesse & dans la corruption des hommes de ce siecle ; l'entreprise la plus glorieuse & la plus utile, leur paroîtra toujours comme impossible, dès qu'ils rencontreront

quelque difficulté à l'exécuter. Accoutumez à faire des Tréves & des Traités auſſi deshonnorans, que déſavantageux, leur lâcheté leur ſera envisager ce moyen comme l'unique pour écarter & diſſiper l'orage prêt à fondre ſur eux ; & parce qu'il ſera plus facile, qu'il demandera moins de ſoins que celui que je leur propoſe, il eſt hors de doute qu'ils n'y recourent. Mais, grand Dieu ! ils ne ſentent pas que l'affaire la plus difficile, eſt toujours celle où il n'y a aucun eſpoir. Ils ne voyent pas que c'eſt par cette mauvaiſe conduite, que le Turc a fait ſur nous toutes ſes entrepriſes, que nous-mêmes, pour ainſi dire, lui avons frayé le chemin juſque dans notre Capitale ; ambitieux comme il eſt, réſiſtera-t-il, ſans y être contraint, à la facilité d'acquérir nos richeſſes ? Ne ſaiſira-t-il pas l'occaſion ſûre, d'étendre les bornes de ſon Empire, de ſa Religion ? Doit-on penſer, que de notre lâcheté même, il ne tirera pas une ſorte de gloire ? de telles idées ſeroient des chimeres.

Si la Guerre ne me paroiſſoit pas comme le dernier & le plus ſûr moyen qui nous reſte pour nous met-

tre à l'abri d'une ruine entiere, je ne serois pas assez téméraire d'en vouloir persuader l'entreprise; les intérêts de la Patrie me sont trop chers, pour balancer une Paix solide avec l'incertitude des évenemens de la Guerre, mais ici, nous n'avons point le choix; nos dernieres esperances sont dans la Guerre, notre nonchalance & notre peu de sagesse ont rendue cette dure nécessité maîtresse de notre Conseil; ainsi armons-nous, & préparons-nous à combattre jusqu'au dernier soupir; que rien à l'avenir ne nous arrête, sortons au plutôt de cette léthargie, dans laquelle ces Traités honteux de Paix & de Trêve nous font successivement tomber, sentons près de nous le danger, ne nous faisons point d'illusion sur sa grandeur, notre vaine constance ne serviroit qu'à rendre nos malheurs plus certains. C'est une politique bien sage d'éviter les maux de la Guerre. Mais seroit-il également sage dans une occasion où elle est indispensable, de la différer? Seroit-il prudent d'attendre que notre perte fût sans aucune ressource? Cette conduite seroit égale à celle d'un Médecin trop complaisant, qui

différeroit de donner à un malade des remedes violens, & qui par ce délai, laisseroit accroître la maladie à ce point où ces remedes seroient inutiles. Qui de nous ne blâmeroit pas ce Médecin ? Notre façon de nous comporter, cependant, ne differe en rien de la sienne ; nous nous affoiblissons de plus en plus en différant de prendre les armes, & les forces de notre ennemi s'accroissent à mesure : tous les jours il nous enleve quelque Place, peu à peu il s'applanit un chemin qui le conduira jusqu'à nous, afin de fondre sur nous dans ce tems d'assoupissement, & de fausse sécurité où une Tréve nous aura jetté ; ce sont ses desseins, ne nous y trompons plus, c'est où tendent ses démarches, c'est-là sa politique. En doutez-vous aujourd'hui, chers Citoyens, demeurez dans votre nonchalance, & vous ne tarderez guéres, par une fatale expérience, à éprouver les maux que je prévois ; c'est-là le seul fruit que vous devez attendre de votre incrédulité. Je ne puis donc trouver de termes assez forts & assez persuasifs, je ne puis donc vous faire un portrait assez vif & assez effrayant du malheur

dont nous sommes réellement tous menacés, pour vous engager à y remédier tandis qu'il est encore tems. Remettons-nous devant les yeux les pertes que nous avons faites, & tirons-en cet avantage, qu'elles servent à nous faire tenir sur nos gardes, & à défendre ce qui nous reste de terrein : c'est-là où doivent se terminer tous nos soins & toute notre attention ; n'auriez-vous pas honte d'avouer que c'est le travail, les obstacles, les difficultés, la nouveauté de mon Projet, & tout ce q[illegible] texte aux cœurs mols & aux ames lâches qui vous auroit effrayés, & qui vous auroit fait préferer les apparences même de Paix, à une Guerre aussi glorieuse que nécessaire. Il faut de grandes âmes pour les grands desseins, & je sens que si nous ne nous élevons au-dessus de la façon basse & rampante de penser de notre siécle, il est impossible d'exécuter celui que je propose. Pour nous faire naître des idées dignes de nous, je vais vous mettre sous les yeux ces Héros, ces grands hommes que la postérité la plus reculée ne cessera d'admirer; prenez-les pour vos modeles, le bien

public leur a toujours paru le plus interessant, & par la force de leur constance, autant que par leur grand courage, ils ont vaincu les plus grandes difficultés pour défendre leur patrie, & en soutenir l'honneur.

(*a*) Licurgue, pour établir solidement la République de Sparte, crût trouver des fondemens inébranlables, en mettant une parfaite égalité de biens parmi tous les Citoyens de cette Ville. Les pauvres dans ce Projet cessoient de l'être, le superflu des biens qui devoit leur être donné, rendoit toutes les fortunes égales. Le plus de vertu seulement devoit mettre toute la différence entr'eux. Un dessein de cette nature ne pouvoit que souffrir de grandes difficultés. Ceux qui possédoient de grands trésors, qui jouissoient d'une fortune brillante, s'y opposerent avec toute

(*a*) Licurgue étoit fils d'Eunome, Roy de Lacédémone : Polidecte son frere aîné ayant succedé dans l'Empire, & étant mort jeune, laissa sa femme enceinte de Charillus. Pendant la minorité de ce Prince, Licurgue gouverna le Royaume, & établit ses Loix, qui immortaliserent son nom par leur sagesse & par leur équité. *V. Plutar. Just. & Pausa.*

l'ardeur que l'avarice & la cupidité peuvent donner, tous reclamoient les anciennes Loix, tous crioient à l'injustice. Ces clameurs n'eurent d'autre fruit que de rendre Licurgue plus ferme dans son dessein, parce qu'il en vit de plus en plus l'utilité. Un jour enfin dans une assemblée, la question y fut si vivement agitée, que quelques-uns se laisserent aller aux plus grands excès d'emportemens, ils arracherent un œil à Licurgue, ce fut cette derniere marque de révolte & de brutalité qui ferma cette séance. Un autre que Licurgue auroit sans doute abandonné ce Projet, il tint une conduite bien contraire, quoique ses interêts les plus sensibles se trouvassent en compromis avec les interêts du public, ils céderent à ceux-ci, & son courage & son ardeur pour eux n'en devinrent que plus grands. Il concilia les esprits, il les calma, il persuada enfin tout le monde de la necessité de ce reglement, & il l'établit.

Ce ne sont pas des concitoyens, contre lesquels je veux que vous preniez les armes, ce sont des ennemis, & des ennemis irréconciliables;

ce n'étoit que pour rendre plus floriſſante une Ville, que Licurgue expoſa ſa vie, qu'il fut d'une fermeté, que les plus grandes difficultés ne ſurent ébranler : vous avez votre vie, votre liberté à défendre contre la barbarie du Turc, vous avez vos héritages à mettre à l'abri de ſon avarice : de quelle ardeur ne devriez-vous pas être animés ? Les difficultés devroient-elles en être pour vous ? Comme Licurgue, les obſtacles au contraire devroient vous donner de nouvelles forces ; vous avez dans votre cauſe des motifs plus nobles encore, que le bien de votre patrie. Vous êtes Chrétiens, & Dieu ſemble vous ordonner de prendre les armes, pour ſoutenir la gloire de ce nom.

C'eſt autant par la prudence & par les ſages précautions, que par la force des armes, que les Romains ont commandé pour ainſi dire, à toutes les Nations. Attentifs ſur tous les évènemens au dedans & au dehors de leur Empire, ils n'attendoient pas que le danger, s'il y en avoit à craindre, fut éminent, ils le prévenoient. Tout autre exercice ceſſoit pour pren-

dre celui des armes, *ibant ad saga.* (*a*) Quel autre exemple de la plus haute sagesse, pourrois-je vous mettre sous les yeux ? Le danger dans lequel nous sommes, est aussi grand, qu'il est proche de nous, c'est la ruine totale & le renversement de notre Empire, que nous avons à apprehender. Quoique tard, courons donc comme les Romains aux armes, rétablissons notre discipline, abandonnons toute autre affaire, pour nous occuper uniquement de celle-ci, c'est la plus importante. Percez dans ce noir avenir. Si le Turc fond sur nous, que ses armes soient victorieuses, que nous laissera-t-il ; en nous ravissant l'honneur, la liberté, nos biens & nos Autels ? Fut-il jamais quelqu'autre Nation, qui fut menacée d'un sort plus ignominieux. Sentez donc, chers citoyens, qu'il n'est point pour vous de malheur plus affreux ; que de tomber dans la puissance du Turc. Je ne cesserai de vous le répeter, il

(a) *Ire ad Saga, & redire ad Togas.* Cic. Sagum étoit une espece de Juste-au-corps que les Romains ne prenoient que pour aller à la guerre, lorsqu'on étoit en paix, ils portoient des robes que l'on nommoit *Toga.*

n'eſt point non plus de moyens plus ſur pour l'éviter, que de courir aux armes.

Lorſque Probus fut proclamé Empereur, les premieres paroles du diſcours qu'il fit au Sénat, furent celles-ci, *militemus*, combattons. La République avoit depuis quelques années reçu pluſieurs échecs; ce ſage Politique ne les attribua, qu'au relâchement & à la corruption qui s'étoient gliſſés parmi les Troupes, & afin que le nom Romain reprît ſon ancienne majeſté, & ſa premiere ſplendeur, il dit qu'il falloit mettre tous ſes ſoins à rétablir la diſcipline militaire, & quoiqu'il parlât avec beaucoup de force & de perſuaſion, il prouva bien moins dans ce diſcours, qu'il ne le fit dans la ſuite par ſes conquêtes, que c'eſt dans les bonnes Troupes, & dans le bon ordre que l'on y établit, que ſe trouvent l'honneur, la gloire, & le plus ferme appui d'une Nation. Imitons donc Probus, combattons, & que toute la terre reconnoiſſe dans nos armes, la valeur de celles des anciens Germains. Ce ne ſont point les difficultés ni le travail qui doivent ral-

lentir notre courage. Je vous l'ai déja dit, ce doivent être encore moins les dépenſes, & la crainte de retrancher ſur nos aiſes. L'argent ne doit pas être balancé avec la vie, & dan quelle occaſion plus preſſante que celle-ci, pourrions-nous en répandre ? Avec une partie de nos biens, nous mettrons tout le reſte en ſureté. Les peres de famille, les gens ſenſés ne comptent point ſur les fruits de leurs champs, tandis qu'ils ſont en pleine campagne expoſés aux recherches des voleurs; mais lorſqu'ils ſont dans leurs maiſons, ils en font fortifier les murs, ils y font mettre de bonnes portes & des verroux, en eſt-il qui regrettent l'argent que ces dépenſes leur ont couté ?

Le Pilote dans une grande tempête, pour ſauver ſon vaiſſeau du naufrage, jette ſans regret dans la Mer ce qu'il a de plus précieux.

Les Medecins ne balancent pas à faire faire l'amputation d'un membre gangrené, pour ſauver le reſte du corps.

Et ſerions-nous ſenſés, ayant pour voiſin un ennemi tel que le Turc, de compter ſur une poſſeſſion ſtable &

paisible de nos biens ; nous devons au contraire de jour en jour, nous attendre qu'il nous les enlevra ; il est sans pudeur : cette mauvaise foi avec laquelle il fait ses Traités, les lui fait aussi rompre ; c'est pour lui que vous semez, que vous moissonnez, déja il compte que vos greniers sont les siens, les projets qu'il forme, sont pour lui des titres, & il les fera également valoir pour envahir vos biens, qu'il l'a fait pour dépouiller les peuples d'Asie, de Grece, de Thrace, de Bulgarie, de l'Illyrie, de Hongrie, & tant d'autres ; quel plus fort motif pourroit vous engager à lever des Troupes, telles que je vous les demande ? Sans elles, ne comptez pas vos biens plus en sureté, que le feroient des pierres précieuses ou de l'or, que l'on laisseroit abandonné sans garde dans une Place publique, à l'avidité des voleurs. Gardons-nous d'affecter de la misere, une telle conduite dans les circonstances présentes seroit insensée : nous aurions à craindre que notre ennemi, après avoir trouvé nos trésors, & s'être enrichi de nos dépouilles, n'ajouta à notre malheur

des reproches injurieux d'avarice & de menſonge; d'ailleurs, je ne veux point exiger de vous des dépenſes, qui excedent de beaucoup celles que l'Etat eſt obligé de faire, même dans la paix, elles ſeront médiocres pour un tems de guerre, & bien moins couteuſes, que lorſque preſſé par l'ennemi, vous êtes obligé de lever des Soldats à la hâte, & dans un pays étranger.

Dans ce projet, vous y trouverez deux avantages réels. Le premier, c'eſt que vos Finances ne ſortiront point de chez vous. Le ſecond, eſt que vous retirerez l'occaſion aux Gouverneurs & aux Intendans de vos Provinces, par les mains de qui cet argent paſſe, d'en retenir une partie pour eux; c'eſt une monopole unitée parmi eux, & qu'ils appellent communément, *le tour du bâton*, ou moyen honnête de s'enrichir aux dépens du bien public; nous pourrions lui donner un nom bien plus convenable : mais j'en parlerai ailleurs plus au long.

Si ces deux avantages ne ſont pas ſuffiſans pour vous faire agréer mon projet, permettez que je vous mette

encore

encore une fois sous les yeux, l'exemple des Romains; voyez avec quelle sagesse ce peuple s'est gouverné; jamais il n'a confié la défense & la garde de son Empire à des Soldats, qui ne fussent pas ses concitoyens; croyez-vous que si ces Troupes n'avoient pas combattu pour leur patrie, elles eussent résisté à la valeur des Gaulois, qu'elles eussent vaincu l'inconstance des Italiens, qu'elles les eussent fixés & asservis sous leur domination, qu'elles eussent arrêté la rapidité des conquêtes (*a*) d'Annibal, qu'elles eussent également triomphé & de (*b*) Philippe, (*c*) & d'Antiochus? La discipline qu'elles observoient, est celle que je veux introduire parmi les vôtres, ce n'est donc pas une chose nouvelle & inusitée; mais afin de vous en convaincre plus fortement, lisez tous les Auteurs qui ont écrit différentes Histoires des Romains,

(*a*) Marcellus défit entierement l'armée d'Annibal, Général des Cartaginois.

(*b*) Tit. Quint. Flaminius gagna sur Philippe Roy de Macédoine la bataille Doctolophe en Epire.

(*c*) Num. Aci. Glabrion obligea Antiochus Roy de Syrie à s'enfuir en Asie, Scipion l'y suivit, & le battit encore.

tous s'accordent en ce point, & disent unanimement, qu'ils ne mettoient pas moins de soin à bien choisir leurs Soldats, qu'à les bien discipliner; Vegece établit pour principe (*a*) *que dans quelques circonstances que ce soit, c'est toujours bien moins au grand nombre de Soldats, & à la valeur sans ordre, que l'on doit attribuer la victoire, qu'au bon ordre, & à la bonne discipline qui regne parmi eux.* Et en effet, ce n'est que par le bon ordre & la bonne discipline, que ce peuple avoit mis dans ses Légions, qu'il s'est rendu maître pour ainsi dire, de l'Univers : sans cela, comment s'imaginer qu'une petite poignée d'hommes, comme ils étoient d'abord, eût pu vaincre une multitude de Gaulois; que des *Mirmidons*, eussent pu renverser les Allemans, qui étoient pour eux des Géans. Si ces exemples ne suffissent pas, l'Histoire de notre Nation nous en fournira d'autres. Il est incontestable que les Espagnols ont toujours été supérieurs à nous, non-seulement en nombre, mais encore en force de corps,

(*a*) Dans son Livre de l'Art Militaire qu'il dédia à l'Empereur Valentinien.

toujours nous avons été inférieurs aux Affricains en ruſes & en richeſſes, perſonne n'a jamais douté que les Grecs fuſſent plus prudens & plus artificieux que nous; cependant nous avons d'abord balancé tous ces avantages, par le choix & la bonne diſcipline de nos milices, & peu après nous les avons ſurpaſſés. C'eſt ainſi que nos ancêtres faiſoient de bons Soldats; ils avoient des écoles dans leſquelles on enſeignoit le métier de la guerre, comme on enſeigne, ſi j'oſe le dire, le droit & les autres ſciences. Tous les jours on y faiſoit différens exercices; par-là les jeunes Soldats s'endurciſſoient au travail, ils s'accoûtumoient aux combats, & on puniſſoit avec ſévérité ceux qui ne rempliſſoient pas éxactement leur devoir. C'eſt une maxime qui eſt sûre, *celui qui a acquis une parfaite connoiſſance du métier de la guerre, l'a fait avec une plus grande confiance; ſon courage a pris de nouvelles forces dans l'éxercice & dans l'étude qu'il a faite.* Celui-ci n'eſt pas plus équivoque, *la victoire vole bien plûtôt à une petite armée bien agguérie & bien diſciplinée, qu'à une multitude d'hommes qui*

ignorent l'art de se battre. Le trouble & la confusion se mettent parmi eux, & ils deviennent sans défense, la proie de leur ennemi.

Si donc nous désirons de déclarer la Guerre à notre ennemi, réunissons nos vœux pour que Dieu inspire à notre invincible Monarque d'agréer le Projet que je propose pour former de nouvelles Troupes; en peu cette jeunesse choisie avec attention, & bien exercée, égalera ces vieux Soldats qui ont fait la conquête de ce vaste Univers. Que votre Majesté ne soit pas retenue par le préjugé, je la supplie de permettre que je lui représente, que c'est par l'utilité que les usages doivent se soutenir, & non par leur antiquité, dès qu'on les reconnoît mauvais, il faut les abolir, & il semble que vous ne pouvez donner une marque plus sensible de votre attention à veiller sur ce qui peut le plus procurer le bonheur des Peuples ausquels vous commandez, qu'en faisant de nouveaux établissemens & en faisant revivre les anciens, c'est aussi ce qui rendra votre regne immortel. Les entreprises, de quelque peu d'importance qu'elles soient, paroissent tou-

jours difficiles dans leur commencement, mais celle-ci ne souffre plus de difficulté, si on fait choix d'hommes sensés, & bien instruits du mêtier de la Guerre, pour former les nouvelles Milices; avant de voir l'ennemi elles sçauront combattre, & quand on le voudra, on les trouvera prêtes à marcher; l'activité, la vigilance & le continuel exercice des armes, presque toujours décident des plus grands évenemens de Guerre, ce n'est jamais le nombre des Soldats, ni le tems qu'ils se sont enrôlés.

J'ai dit, que les hommes qui habitoient les Campagnes, me paroissoient plus propres que d'autres pour faire la Guerre, & c'est parce qu'ils sont accoutumés à la fatigue, qu'ils sont également exposés aux ardeurs du soleil & à la rigueur du froid, endurcis à l'un & à l'autre, qu'ils ne cherchent point avec soin l'ombre, qu'ils sont d'un esprit simple, ayans peu & toujours contens, qu'ils ignorent les délices d'une vie molle & voluptueuse, qu'ils rapportent de leurs champs de gros fardeaux sans se plaindre de la peine qu'ils ont, qu'ils sçavent creuser des fossés & manier le fer;

il eſt certain d'ailleurs, *que celui-là appréhende moins les approches de la mort, qui connoît moins les plaiſirs de la vie.*

Examinons à préſent quel âge doivent avoir les Soldats que nous avons deſſein de léver. Si nous voulons nous conformer en cela aux anciens uſages, il faut qu'ils n'ayent que quinze ans; & la maxime en eſt bonne, les objets à cet âge font une prompte impreſſion ſur l'eſprit; & ils y demeurent bien plus profondément gravés; il eſt d'ailleurs à propos de leur faire faire tous les exercices du corps avant que les années l'appéſantiſſent; un combattant paroît avec bien plus de grace ſous les armes, lorſqu'il eſt léger & agile.

Ce ſont donc, comme dit Salluſte, des jeunes gens dont on doit faire choix; à peine autrefois étoient-ils aſſéz forts pour porter leurs armes, qu'on leur faiſoit faire les plus rudes exercices; & n'eſt-il pas plus à propos qu'un Soldat prévienne le tems en s'inſtruiſant dans ſes premieres années, que de ſe répentir quand ce tems ſera arrivé, de l'avoir laiſſé paſſer en demeurant dans l'oiſiveté? Le

métier de la Guerre d'ailleurs ne demande pas une légere & courte étude, il faut beaucoup de tems pour en apprendre toutes les parties. En voici les premiers rudimens.

Il faut qu'un bon Soldat ſçache ſe battre & à pied & à cheval, qu'il ſçache décocher ſes flêches, armé de ſon bouclier & de ſa cuiraſſe, qu'il ſçache obſerver les tems & faire les mouvemens néceſſaires, qu'il n'abandonne jamais ſon poſte, qu'il ne ſorte point de ſon rang, qu'il ſçache ajuſter de loin ſon coup, & de proche le décharger avec force, qu'il ſçache faire un foſſé, bien planter un piquet, qu'il ait l'adreſſe de bien manier ſon bouclier, afin d'éviter les traits qu'on lui lance, qu'il ſçache enfin également bien parer les coups de ſon ennemi, & les lui porter. Lorſqu'un Soldat ſera bien inſtruit de toutes ces choſes, ne craignez pas de l'expoſer au combat; quelque formidable que ſoit ſon ennemi, vous aurez du plaiſir à le voir, ou attaquer, ou ſe défendre. Mais que celui qui ſera chargé du ſoin de lever nos nouvelles Milices, ſoit extrêmement attentif à chercher dans les yeux de celui qu'il choiſira, dans

ſa phiſionomie & dans la conformation de ſon corps, toutes les qualités que doit avoir un bon Soldat. Il en eſt des hommes en cela comme des animaux, la valeur ſe manifeſte pour l'ordinaire dans les uns & dans les autres par des ſignes extérieurs. Il faut donc que le jeune homme que l'on prendra pour porter les armes, ait le regard vif, la tête haute, la potrine large, les épaules nerveuſes, de gros doigts, des bras longs, le ventre plat, la jambe ſeche & le pied maigre; lorſque vous trouverez un jeune homme avec ces qualités, ne faites pas attention à ſa taille, on retire toujours bien plus d'avantages d'un Soldat fort & robuſte, quoique d'une grandeur médiocre, que de celui qui ſeroit d'une riche taille.

Paſſons maintenant au métier duquel il faut qu'il ſoit, ou pour le recevoir, ou pour le rejetter; je penſe qu'il faut refuſer d'enrôler les Oiſeleurs, les Pêcheurs, les Pâtiſſiers, les Tiſſerands, & ceux qui ſont livrés au Commerce des femmes; qu'il faut admettre au contraire, les Serruriers, les Maréchaux, les Charpentiers, les Menuiſiers & les Chaſſeurs à la groſſe bête;

bête ; ceux-là ordinairement ont autant de courage que de forces du corps, & c'est par cette raison qu'il faut les préferer ; ce sont de tels hommes qui font le plus ferme appui de l'état. C'étoit ainsi que pensoient les Romains, ils trouvoient les fondemens inébranlables de leur Empire, & la gloire de leur nom, dans le choix qu'ils faisoient de leurs Milices. Il ne faut donc pas croire que ce choix soit une affaire de peu d'importance, & que l'on doive, sans distinction, charger quelqu'un du soin de le faire ; c'est au contraire la chose la plus interressante, & l'emploi qui distingua le plus (*a*) Sertorius, parmi les Romains, & qui lui mérita plus de louanges.

Il est encore essentiel que ces Soldats à qui nous confions la garde de nos Provinces, de qui nos vies & nos fortunes dépendent, ayent une

(*a*) Q. Sertorius étoit aussi bon Orateur, que grand Capitaine. Il suivit le parti de Marius : il combattit aussi très-longtems contre l'armée de Silla, & avec un si grand courage & si heureusement, que les Espagnols l'appellerent l'Annibal des Romains. Il fut assassiné étant à table chez un de ses amis.

forte d'éducation. La probité, les ſentimens, font le bon Soldat, l'honneur qui lui défend de reculer, le rend preſque toujours victorieux. Car que ſervira d'inſtruire & de bien exercer un cœur mol, une ame baſſe? il ne reſtera au Camp que pour recevoir ſa paye, & l'y conſommer. Cette maxime eſt inconteſtable, jamais on ne doit s'attendre à des marques d'une grande valeur dans un jour d'action de la part de celui que l'on aura enrôlé qu'en héſitant.

L'expérience la plus funeſte nous a appris combien il importoit de faire choix du Soldat, & de le bien exercer; c'eſt parce que jouiſſant d'une longue Paix, on n'a pas fait aſſez d'attention ſur ces deux points, que les tems de guerre arrivans, nous nous ſommes trouvés avec de mauvaiſes Troupes, & que nous avons toujours été battus; dans ces tems, qui ſont toujours ceux d'une fauſſe ſécurité, les premiers Officiers abandonnoient tout éxercice militaire pour ſe livrer entierement à leurs affaires domeſtiques; leurs Soldats les ſervoient en qualité de Valets, & par grace on les éxemptoit de faire le

ſervice, & de ſe trouver à l'éxercice. De quel œil enſuite l'Officier regarde-t'il dans un tems de guerre le Soldat ; au lieu de l'enviſager comme ſon compagnon, il le mépriſe, & le traite en Domeſtique.

Il eſt donc inconteſtable que les levées de Milices que nous voudrons faire, la nouvelle diſcipline que nous avons deſſein d'y mettre, ſont des Commiſſions qui ne doivent être confiées qu'à des hommes diligens, d'une prudence conſommée, & d'une grande expérience dans le métier de la guerre. Je ſens qu'il ſera difficile de trouver ces hommes en qui ces qualités ſoient réunies ; qui pourroit apprendre à d'autres ce que l'on n'auroit jamais ſçû ? telle eſt notre poſition. L'indolence dans laquelle nos peres & nous, vivons depuis tant de tems, a fait négliger & totalement oublier tous nos anciens éxercices militaires. Quelle erreur étoit la nôtre ! pourquoi n'avons-nous pas imités les Lacédémoniens, ces dernieres guerres nous en auroient aſſez fournis d'occaſions.

Ces Peuples ſi ſages, faiſoient dans les premiers tems de leur établiſſe-

ment une attention ſinguliere ſur tous les évenemens qui arrivoient dans leurs guerres, ils cherchoient avec ſoin la cauſe des ſuccès ou des pertes, & loin d'attribuer l'un & l'autre, ou à la ſeule bravoure ou au ſimple hazard, comme beaucoup le penſent, ils virent que le tout venoit de l'art, de la bonne diſcipline ou de la mauvaiſe, de la grande expérience dans les armes, ou du peu que les Soldats en ont. Dèſlors ils établirent des Ecoles de guerre, & choiſirent des Maîtres capables, afin d'éxercer la jeuneſſe & de l'inſtruire. Hò que ces hommes méritoient de loüanges; qu'ils étoient dignes d'admiration! d'avoir mis tous leurs ſoins à faire fleurir un art ſans lequel tous les autres ne peuvent être qu'en langueur. Les Romains ont marchés ſur leurs pas, ils ſe ſont ſervis de tous leurs reglemens militaires, ils en ont fait une loi écrite, &c.

Ces deux éxemples ſuffiront pour vous prouver l'avantage que les Troupes bien diſciplinées ont ſur celles qui le ſont peu. (*a*) Xantipe Géné-

(*a*) Xantipe Général des Lacédémoniens

ral des Lacédémoniens, fit Prisonnier Attilius Régulus, & défit entierement l'armée des Romains qu'il commandoit; ce n'étoit pas par la valeur qu'Attilius jusques-là avoit toujours été supérieur aux Cartaginois, c'étoit par des ruses, par des manoeuvres. Dans cette seule bataille Xantipe termina cette longue guerre.

Annibal ayant formé le dessein d'entrer en Italie, chercha dans Lacédémone, avant de déclarer son projet; des hommes assez instruits dans le métier de la guerre, pour bien discipliner ses Troupes, & c'est par cette sage précaution qu'il battit tant de fois les Romains, quoiqu'il leur fut bien inférieur en nombre; ainsi point de maximes plus sûres que le sont celles-ci. *Celui qui désirera d'avoir la Paix, doit toujours se montrer prêt à faire la guerre. Pour vaincre, il faut avoir de bonnes Trou-*

accourut au secours des Cartaginois, que les Romains avoient déja plusieurs fois battus; cet homme aussi vaillant, & aussi brave que le fut Aléxandre, défit les Romains en plusieurs rencontres, il les mit en fuite, & rendit la liberté & le repos à la République de Cartage.

pes & bien disciplinées. La Victoire ne suit point les hazards, c'est par l'art que les plus heureux la remportent. Il n'est personne qui soit assez téméraire pour attaquer un ennemi qu'il connoîtra plus fort que lui.

Tel fut l'ordre qu'Annibal voulut que l'on suivit dans la nouvelle discipline qu'il mit parmi ses Troppes. En hyver on couvroit la place de sable, de roseau, ou de chaume, pour faire faire à la Cavalerie l'éxercice, & on fit construire des especes de halles pour servir à l'Infanterie, lorsque la pluie ou le trop grand vent empêchoient qu'on l'éxerça dans la plaine. S'il ne faisoit que froid, on conduisoit la Cavalerie & l'Infanterie en plein champ. Par cette précaution rien n'empêchoit que l'une & l'autre ne fut exercée, on n'avoit pas à craindre que le courage des Soldats s'amollit, & que leur corps s'appésantit. Adoptez ces usages, & joignez-y ceux-ci. Faites en tems de paix faire la guerre à vos Soldats, éxercez-les à couper des Forêts, faites-leur porter de gros fardeaux, faites-les marcher à grands pas, courir tous armés, & chargés de leurs

havre-sacs, faites-leur passer des rivieres à la nage. Accoûtumés ainsi pendant la paix aux travaux de guerre, ils les supporteront facilement lorsqu'ils la feront. Mais dans quel tems que ce soit, ou dans quelle circonstance, soit que vous ayez des Troupes réglées ou des Milices, ne cessez jamais de les exercer. *Un Soldat bien agguéri & bien discipliné ne respire que pour les combats, & celui qui ne l'est pas, les fuit. Avec une petite Troupe bien disciplinée, on est plus assuré de vaincre qu'avec une armée nombreuse qui ne le seroit pas; si on cesse d'exercer le Soldat, & qu'il perde l'habitude des armes, il n'y a plus de différence entre lui & un simple Paysan, l'un & l'autre sont aussi peu propres pour faire la guerre.*

Je ne m'étenderai pas plus au long sur cette matiere, on peut lire dans Vegece ce que j'obmet, le détail dans lequel ce sçavant homme entre, ne laisse rien à désirer; j'ajoute seulement le point suivant par forme d'épilogue.

Si nous voulons donc avoir de bonnes Troupes, & que nous soyons jaloux de rendre nos armes aussi for-

midables qu'elles l'étoient autrefois, nous devons être autant attentifs à bien choisir nos Soldats qu'à les bien éxercer. Ce n'est pas la valeur martiale qui a dégéneré dans les hommes, & la vertu des climats sous lesquels étoient nés les Lacédémoniens, les Athéniens, les (*a*) Marses, n'est pas épuisée. Si aucun de nous ne ressemble à ces grands hommes, & n'a autant de valeur, c'est que la sécurité d'une longue paix nous a plongé dans l'oisiveté; plusieurs se sont uniquement occupé aux charges civiles, de plus en plus on a négligé les éxercices militaires, on n'y a plus trouvé d'émulation, enfin on l'a totalement oublié.

Telle fut la conduite des Romains après la premiere guerre punique; une paix de vingt-quatre ans leur fit perdre l'habitude des armes, l'oisiveté & la molesse ausquelles ils se livrerent, ramollirent tellement leur courage, qui jusqu'alors les avoit rendus victorieux de tant de Nations, qu'ils ne purent résister dans la seconde guerre

(*a*) Les Marses étoient des Peuples de Germanie, qui habitoient les bords du Rhin, c'étoient aussi de grands guerriers.

à Annibal, ils furent dans les premieres campagnes toujours battus, leurs Généraux tués, leurs armées dissipées, mais dans tous ces échecs, ils trouverent l'art de vaincre à leur tour, ils s'agguérirent, leurs Troupes se disciplinerent, & ils reprirent l'éxercice des armes.

Il faut donc choisir des jeunes gens pour être Soldats, & les bien éxercer dans l'art de la guerre, mais on trouvera un grand avantage, si on prend ces jeunes gens parmi nous, il nous en coûtera moins que de faire venir des étrangers à notre solde, & qui ne combatteroient qu'à prix d'argent.

On voit assez par les écrits (*a*) de Vegece, avec lesquels s'accordent tous ceux des autres Historiens, combien les Romains se sont appliqués à la pratique de l'éxercice & de la discipline militaire, & ces peuples ne faisoient en cela qu'imiter les Perses, les Macédoniens, & toutes les autres Nations dont les noms & la valeur sont si recommandables dans les Hist-

[*a*] Flavius Végétius étoit natif de Constantinople, & vivoit sous l'Empereur Valentinien; c'est ce grand homme qui a écrit ces excellens livres de la Milice Romaine.

toires. On peut encore voir Xénophon (a), qui étoit l'homme du monde le plus expérimenté dans le métier de la guerre, la maniere dont cet Auteur dit que Cyrus le Grand usoit pour choisir & éxercer ses Soldats ne differe gueres de celle des Romains; & c'est-là où ce Prince a trouvé les moyens de conquérir en très-peu de tems l'Empire de tout l'Orient. Nous avons encore parmi ces grands Auteurs (b) Arrian, voici ce qu'il fait dire à Aléxandre qui accusoit les siens d'ingratitude.

» Philippe mon pere, vous a reçu » sous sa protection & vous a mis au

[a] Xénophon nâquit à Athenes, il étoit Disciple de Socrate, il fut successivement Philosophe, Guerrier, & Historien. Ses ouvrages sont en grand nombre. Celui dont les Sçavans font le plus de cas, est l'Histoire de la Guerre de Cyrus contre son frere Artaxerces: il étoit si éloquent qu'il fut surnommé l'*Abeille Attique*.

[b] Arrian étoit de Nicomédie, il fut Disciple d'Epitecte, sa grande science le rendit si recommandable qu'il fut élevé jusqu'au Consulat, sous l'Empereur Marc Aurele, qui étoit une des premieres Charges de la République. Il a écrit plusieurs Histoires, celle d'Aléxandre le Grand suffit pour immortaliser son nom.

» nombre de ses Sujets ; vous étiez
» auparavant errans, vagabonds, man-
» quans de tout, vous étiez pour la
» plûpart des pauvres Bergers vê-
» tus de peaux, & tellement en
» but à tout le monde, que pour
» avoir ces peaux, il vous falloit sou-
» tenir des Guerres avec les Illiriens,
« avec les Tribales, les Peuples de
» Thraces & tous vos Voisins ; de ces
» Montagnes affreuses, il vous a fait
» descendre dans des Plaines & vous
» a fait habiter des Campagnes ferti-
» les ; au lieu de ces peaux dont vous
» étiez couverts, il vous a donné de
» bons habits ; à la place de vos bâ-
» tons il vous a fait porter des armes,
» & vous a appris à vous en servir,
» afin que vous fussiez plus en état de
» vous défendre de vos Voisins, &
» que vous joignissiez aux avantages
» que vous donnent la position des
» lieux que vous habitez, & leurs for-
» tifications naturelles, la force des
» armes ; oubliant tous ces bienfaits
» &c. «

Il est facile de voir par-là, que les premiers Soldats dont les Princes de Macédoine se sont servis pour jetter les fondemens inébranlables de leur

Empire, étoient des hommes grossiers, des Montagnards & des Bergers, & que pour en faire de bons Soldats, on les exerçoit souvent. A ce témoignage je joindrai encore celui de Diodore de Cicile; Philippe (dit cet Auteur) ayant pris la résolution de rétablir la discipline parmi ses Troupes, eut principalement attention de ne leur donner que des armes dont ils pussent facilement se servir, qui ne fussent pas pesantes à porter, & ensuite il leur fit faire & souvent, tous les exercices militaires. De plus il créa cette sorte d'Infanterie, à qui il donna le nom de *Phalange*, & qui fut toujours particuliere aux Macédoniens, & les disciplina comme étoient celles de ces grands Capitaines qui firent le siége de Troye.

Diodore décrit encore combien est grand l'avantage que des Troupes bien disciplinées ont sur celles qui le sont peu, en rapportant le fait mémorable de celles d'Aléxandre, lorsqu'il faisoit le siége de la Ville d'Alicarnasse.

Les vieux Soldats Macédoniens, dit-il, qui pendant toute leur vie n'avoient cessés de s'exercer à des travaux pénibles, & à faire des entre-

prises périlleuses, avoient remporté tant de victoires, combattans sous les étandards de Philippe, qu'elles étoient accoutumées de vaincre dans toutes les occasions; ce ne fut cependant, que par l'expérience qu'ils acquirent dans les combats, par l'étude continuelle qu'ils firent du mêtier de la guerre, qu'ils surpasserent en force & en valeur toutes les autres Nations : quelle discipline aussi étoit parmi eux ! S'il arrivoit que les nouveaux Soldats frissonnassent seulement à la vue de l'ennemi, les vieux leur reprochoient leur lâcheté, dans les termes les plus piquans. Il arriva, continue Diodore, pendant le Siege d'Alicarnasse, que les Cariens qui la défendoient, firent une sortie si vigoureuse, qu'ils crurent pendant quelque tems qu'Alexandre levroit le Siege, mais ces Troupes étoient si bien disciplinées, & tellement aguerries, qu'elles se rallierent, & se serrans les uns contre les autres, & entrelaçans leurs boucliers, ils se jetterent avec tant de fureur sur l'ennemi, qu'ils contraignirent tous ceux qui ne resterent pas morts sur la place, de se sauver dans la Ville. Ce

furent ces mêmes Soldats, qui firent la conquête de tout l'Orient, ce fut par leur valeur, qu'Alexandre s'acquit une ſi haute gloire.

Mais j'entends encore la voix de ces hommes timides s'élever, je les entends dire, que les uſages ſuivent les tems; que ceux des anciens furent différens des nôtres, & qu'il ſeroit inſenſé de faire revivre, ce que l'antiquité la plus éloignée a enſeveli, & que nous devons nous conformer aux uſages de notre ſiecle ..... un raiſonnement de cette ſorte, eſt trop frivole pour le diſcuter; il eſt ſenſible, que ce qui fut utile & avantageux dans ces tems, quoiqu'éloignés de nous, ne le ſeroit pas moins dans le nôtre. Je remettrai ſeulement ſous les yeux de ces hommes, ſi j'oſe le dire, ſi peu ſenſés, l'état préſent de nos affaires. Je leur ferai toucher du doigt, la ſource & le principe où il faudroit remonter, & après leur avoir clairement expoſé le tout, je me contenterai de leur faire une ſeule queſtion. Pourquoi leur dirai-je, vous qui croyez être aſſez ſages & aſſez éclairés, pour réfuter & condamner les avis des autres, ne donnez-vous pas

les vôtres, pour remedier aux maux qui nous preſſent ? Pourquoi reſtez-vous dans l'inaction ? Quel ſiecle eſt le nôtre ! Qu'il y a peu d'élévation d'eſprit ! Peut-être ces hommes ſeroient-ils aſſez aveuglés de leurs uſages, de leurs coutumes, pour affirmer que les Turcs ne ſont pas de bons Soldats, parce que leur diſcipline eſt différente de la nôtre. S'ils penſoient ainſi, il me ſera facile de les déſabuſer, je ferai volontiers l'apologie d'un Soldat tel que le Turc, qui a porté la terreur dans toutes les parties du Monde, dont les victoires ſont ſans nombre. Je croi que celui-là doit être regardé comme un bon Soldat, ou il n'en fut jamais.

Comment eſt-il donc choiſi, ce Soldat ſi formidable, me demandera-t-on ? quelle eſt donc ſa diſcipline ? Je peux facilement répondre : j'ai vu l'un & l'autre.

Ce Soldat eſt choiſi, enrollé & diſcipliné de cette même façon, que le furent autrefois ceux de Rome, & c'eſt ainſi que devroient être les nôtres ; la ſeule différence qu'il pourroit y avoir, eſt que très-ſouvent en Turquie, on n'a nul égard à la naiſſan-

ce, & que le Soldat eſt quelquefois de la plus vile condition.

Quant à ces ſortes de Troupes qui ſont volontaires, & qui ne ſervent que dans de grandes néceſſités, (que les Turcs appellent *alcange*,) il n'en eſt pas queſtion, ce n'eſt pas de ces Soldats, dont je veux vous parler, les Turcs ainſi que moi, n'en font pas grand cas. C'eſt de ceux qui portent habituellement les armes, & qui cherchent ſans ceſſe les occaſions de ſe ſignaler par de belles actions, par ce ſeul eſpoir, que leur Prince les admettra dans les Légions Prétoriennes.* Voici la méthode que l'on obſerve dans le choix de ce Soldat.

Le Sultan envoye tous les ans des *Chiaoux*, dans toutes les Provinces de ſon Empire, pour choiſir le troiſiéme ou le quatriéme des enfans mâles, nés des Chrétiens; lorſque ces recrues ſont arrivées à Conſtantinople, on en prend les mieux faits, & ceux qui paroiſſent avoir le plus de diſpoſition, & on les fait ſervir chez le Grand Seigneur, chez les Bachas, & dans les maiſons des grands Officiers; on conduit les autres dans une place,

* Les Janiſſaires, ou les Soldats de ſa garde.

où se rendent ordinairement tous les gens de la campagne & des Provinces, pour faire leurs emplettes, chacun choisit de ces enfans, celui qui lui convient le mieux, & le paye un écu d'or. Mais avant toute chose, on inscrit sur un Registre public leur nom, leur pays, la condition de leur pere, & leur signalement, afin qu'ils puissent être reconnus à tout âge; ainsi celui qui achette de ces enfans, soit qu'il habite la Ville ou la campagne, quand même il passeroit les Mers, qu'il seroit d'Asie, ou qu'il iroit y établir son domicile, cet homme, dis-je, est maître de conduire par tout avec lui cet enfant, & il l'occupe, comme s'il étoit son esclave, à toutes sortes de travaux. On donne à ces jeunes gens pour toute nourriture du pain & de l'eau, & quelquefois, on y joint quelque peu de boulie, du fruit ou des légumes. Ils ne portent de vêtement, que ce qu'il faut positivement pour être à couvert des grosses injures du tems, & on est très-attentif à les instruire des moeurs & de la Religion Mahométane. Ces enfans croissent ainsi, & s'élevent dans l'ignorance des dé-

lices de la vie, & des douceurs que l'on goûte dans la maiſon paternelle; ils deviennent des hommes forts, robuſtes, & propres à ſupporter toutes ſortes de fatigues. Lorſque l'Etat a beſoin d'hommes, on les redemande à ceux qui les avoient achetés, parce qu'ils n'en étoient que les dépoſitaires. Ce ſont de ces eſpeces de Séminaires, d'où l'on tire de quoi completter les Compagnies des Janiſſaires. Celui qui eſt enrollé dans cette Troupe, n'a d'abord qu'un Ducat & demi de paye par mois, * quelquefois cependant, on lui donne un peu plus, quelquefois auſſi moins, & on juge que cela eſt ſuffiſant, pour un nouveau Soldat; mais afin qu'il vive plus commodément dans la chambrée, où il eſt entré, les autres le nourriſſent *gratis*, pourvu qu'il ſe charge de faire la cuiſine, & des autres petits ſoins de la chambrée; celui en revanche, qui eſt le plus expérimenté dans les armes, lui apprend à faire l'exercice, & tout ce

* Ceci eſt moins des appointemens qu'une eſpece de gratification, puiſqu'on nourrit gratis ce Soldat, & que le Grand Seigneur l'habille à ſes dépens.

qui concerne l'art de la guerre, & quelques progrès qu'il fasse dans cette école, il faut qu'il attende une occasion pour donner des marques de sa valeur, avant qu'on le juge digne d'être retiré du Noviciat, & qu'on lui paye la même solde (*a*) que les autres Janissaires ont. Cette espérance, ce désir, a quelquefois tellement animé ces nouveaux Soldats, qu'ils ont fait des actions assez éclatantes, pour le disputer en valeur aux plus anciens : quelquefois, il s'en trouvent qui ont assez de mérite, & qui acquierrent assez d'habileté pour mériter un grade supérieur, dès qu'ils se sont fait connoître tels : aussi-tôt, ou on leur donne le commandement d'une Troupe des leurs, ou on les place dans la Cavalerie Prétorienne, que les Turcs appellent les *Sphahis*. * Ceux qui restent de ces enfans, que l'on ne vend point, & qui ne servent pas dans le Sérail, demeurent à Constantinople, & sont nourris aux dépens du Grand Seigneur, jusqu'à ce qu'ils puissent travailler ; lorsqu'ils

[*a*] La paye ordinaire d'un Janissaire est de huit Ducats par mois.

* Ce sont les Gardes du Corps.

ſont dans un âge avancé, on les occupe à divers travaux, les uns nettoyent les rues, d'autres travaillent aux bâtimens, en portant des pierres, des poutres, des ſolives, &c. Il faut que tous travaillent, s'ils veulent vivre ; & lorſqu'ils ſont d'un âge fait, on les incorpore dans les Troupes de terre ou dans celles de mer.

Le ſort de ceux qui ont été choiſi pour ſervir le Prince, eſt bien différent de celui de ceux-ci ; ils deviennent les principaux Officiers de l'Empire, la fortune & leur mérite de concert les conduiſent aux plus hautes Dignités ; c'eſt toujours de ce nombre que les Commandans des Janiſſaires ſont tirés, d'autres deviennent Amiraux, d'autres Beglerbeys, Viſirs, Bachas, le grand Seigneur les honore quelques fois de ſon alliance, en leur donnant en mariage de ſes filles.

Telle eſt la façon dont les Turcs ſe ſervent pour choiſir & diſcipliner leurs Soldats : j'en ai je crois aſſez dit, pour que l'on ne ſoit plus ſurpris de leur valeur & des conquêtes qu'ils font. Je conviendrai cependant qu'il y a bien d'autres voyes pour en faire d'auſſi bons, que ſont les leurs, mais celle-

ci est la plus usitée parmi eux. Quelques fois encore ils en prennent de ceux que leurs Pirates font esclaves, ou de ceux qu'ils font prisonniers dans les Guerres qu'ils ont avec nous. Ils tiennent ceux-ci long-tems enfermés dans de grandes Maisons cloîtrées, qu'ils appellent *Serraglia*, & dès qu'ils paroissent avoir oublié leur Patrie & leur Religion, on leur donne des Eunuques pour leur apprendre l'Arabe, & des vieux Militaires pour les exercer dans les armes, & à mesure des progrès qu'ils font dans l'un & dans l'autre, on les fait sortir de leurs prisons pour leur donner les emplois ausquels ils sont les plus propres.

Quelques fois encore on choisi des Soldats parmi les esclaves des Bachas & des autres grands Seigneurs, & de quelque façon qu'ils les ayent acquis, soit en Guerre, soit à prix d'argent, ils sont obligés de les donner; mais de tous il n'y en a aucun qui ne soit éprouvé & qui n'ait donné des marques, tant des forces du corps, que de son courage, afin que l'on puisse sainement juger à quel emploi il est propre.

Il n'est point de maxime plus pru-

dente que celle-ci, & dont les suites soient plus avantageuses. J'ai connu quantité d'Européens que l'on avoit faits esclaves, qui étant resté dans leur Pays jusqu'alors dans la bassesse de leur état, ne pensoient à faire aucun effort pour en sortir; par la bonne discipline des Turcs, par l'émulation qui regne parmi eux, je les ai vu en peu de tems faire de si grands progrès, qu'ils ont non-seulement soutenu avec honneur l'état ordinaire d'un bon Soldat, mais qu'on les a jugés capables d'instruire les autres dans les différens exercices militaires. Il arrivoit souvent, que regardant par ma fenêtre, on me faisoit remarquer ceux qui présidoient à l'exercice que l'on fait faire aux nouveaux Soldats; je demandois à ceux qui étoient à côté de moi, de quelle Nation ces hommes étoient originairement, d'abord je m'étois figuré qu'ils devoient être nécessairement, ou Parthes, ou (*a*) Bactriens, ou Massagetes, parce

(*a*) Les Bactriens avoient pris leur nom de la Province qu'ils habitoient, que l'on nommoit la Bactriane, en Perse.

Les Massagetes étoient des Peuples de la Scithie, qui habitoient sur les bords de la

que ces Peuples se sont autrefois acquis une grande réputation dans les armes ; mais on me répondoit, que celui-ci étoit Hongrois, celui-là, Croate, un autre, Alleman ; j'étois d'abord surpris, cependant revenant à moi-même, j'attribuois le bon air qu'ils avoient sous les armes, à leur naissance, à leur éducation, & à l'exercice qu'ils avoient fait en Allemagne. Je demandois ensuite par réflexion, si on sçavoit quel rang ils avoient tenu chez nous, & de quelle profession ils étoient ; on me répondoit, que celui-ci avoit toujours dit, qu'il avoit été élevé dans une cuisine, & qu'il en etoit devenu le marmiton, que celui-là étoit Religieux, celui-là Garçon de cabaret, mais que les uns & les autres ayant été pris en tems de Guerre, ou pendant une Trêve (mal observée,) on les avoit conduit à Constantinople, & qu'ils avoient entrés au service de tel & tel Bacha .... devenant toujours de plus en plus étonné, comment disois-je,

mer Caspienne. Herodote dit, que ce fut Tamiris leur Reine, qui fit couper la tête à Cyrus, & qui la plongea ensuite dans un bassin plein de sang.

ces hommes ont-ils pû devenir de si grands Guerriers ? on me racontoit ensuite, qu'il y avoit chez les Bachas, au service desquels ils étoient entrés ; d'habiles Gens dans les armes, qui les avoient instruits, & qu'en très-peu de tems ils avoient faits de si grands progrès, qu'ils avoient surpassés leurs Maîtres, que dans les dernieres Guerres, ils avoient donnés tant de marques de la plus haute valeur, qu'ils s'étoient acquis l'estime des Grands, & que par leur mérite ils étoient arrivés à ces premieres Charges.

Je vous avoue, chers Citoyens, que ces évenemens me faisoient une peine bien réelle à les entendre raconter, & que je regretois extrêmement que nos usages fussent si différens de ceux des Turcs ; c'est pour eux une pierre précieuse qu'un bel homme, ils donnent tous leurs soins à le bien élever, quand ils en ont fait la conquête, surtout s'ils lui connoissent quelques dispositions pour les armes. Sentez toute la difference qu'il y a de notre façon de penser à la leur, nous donnons au contraire tous nos soins à dresser un chien, un oiseau de chasse, à dompter un che-

val, ſans nous mettre en peine, ſans nous interreſſer à l'éducation de nos Concitoyens; les Turcs ſentent mieux que nous, combien l'homme eſt ſupérieur à tous les autres animaux, & ils ne ſont occupés qu'à l'inſtruire & à le former.

Je crois que c'eſt vous mettre ſous les yeux aſſez d'exemples, pour vous faire ſentir toute l'attention que nous devons avoir à bien choiſir & à bien diſcipliner le Soldat; ceux-ci vous prouvent encore, que la méthode que je vous propoſe n'a rien de nouveau, ni rien qui n'ait été pratiqué de toutes ces Nations qui ſe ſont rendues ſi recommandables par la force de leurs armes; c'eſt en la ſuivant que les Turcs ſe ſont rendus ſi ſupérieurs à nous; refuſerions-nous de l'adopter par cette raiſon qu'elle eſt en vigueur chez nos ennemis? que nous ſerions inſenſés! Pour eux, bien plus ſages que nous, ils cherchent avec ſoin à nous imiter dans tout ce qui peut leur être utile. Mais ſi vous ſuivez mon projet, faſſe le Ciel que vous ne tardiez guéres à ſentir par la plus heureuſe expérience, que la bonne diſcipline eſt auſſi eſſentielle

pour la fûreté de notre Etat, que nous avons éprouvé jusqu'à présent combien la négligence que nous avons eu pour elle, lui a été pernicieuse! Je vous le répete, c'est-là où nous devons esperer de trouver notre salut, c'est le plus ferme appui de l'Etat; chaque chose ne se conserve & ne se soutient que par les mêmes voyes, par lesquelles elles s'acquiérent. On ne fait la conquête des Royaumes que par la force des armes, par le bon ordre & par la bonne discipline qui régnent parmi les Troupes: & c'est aussi par-là qu'on peut uniquement les conserver. Si on néglige les armes, si on n'a pas de Troupes sur pied & qu'on laisse tomber en langueur la discipline militaire, bien-tôt le Royaume le plus florissant tombe en décadence, ou par lui-même, ou par les invasions de ses Voisins. Ce ne sont ni le sceptre, ni le diadême qui font la sûreté d'un Empire: encore une fois, ce sont les armes. Tandis qu'elles furent en vigueur chez les Romains, leurs légions ne trouverent point de barrieres qui les arrêtassent; elles porterent leurs conquêtes jusqu'aux extrêmités de la Terre; mais dès que la corruption se glissa parmi

elles, dès qu'on négligea de leur faire observer les anciens réglemens de discipline, la valeur du Soldat fit place à la mollesse & à la lâcheté, leur Empire dès-lors tomba en ruine, à peine les Bourgeois (*a*) de Rome purent-ils, & pour un tems seulement, défendre cette Ville, qui avoit en Reine commandé à toutes les Nations; elle devint leur jouet & leur proye, & chacune, comme dans la fable du Geay, reprit ce qu'elle avoit conquis sur elle.

Sentons donc, chers citoyens, combien est grand le danger dont nous sommes menacés, combien il est proche de nous, & balançons d'autant moins les moyens que je vous propose pour vous le faire éviter; n'ayons nul égard aux difficultés qui se rencontreront, armons-nous d'un courage mâle, qui nous fasse vaincre les

(*a*) Busbec dans cet endroit appelle les Habitans de Rome les *Quirites*. Ce nom leur étoit effectivement donné autrefois. Son étimologie vient de la Ville de Cures, au Pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec les Habitans de cette Ville, leur donna le droit de Bourgeoisie, & voulut que les Romains & les Sabins fussent indifféremment appellés *Quirites*.

obstacles. Il arrive quelquefois certains évenemens, qui forcent les Empereurs, ceux qui commandent dans les Républiques, de faire céder les Loix les plus justes, les usages les meilleurs & les mieux établis, aux nécessités pressantes, les circonstances l'exigent, c'est un tempérammen qu'il est nécessaire de prendre pour calmer les esprits, déja prêts à se révolter; mais ici, ce sont des nécessités d'un genre différent, nous avons sous les yeux, & le danger & les secours qui peuvent nous le faire éviter; qui nous empêche de recourir à l'un, plutôt que de nous livrer mollement & sans défense à l'autre; en courant aux armes, nous nous sauverons, & nous mettrons pour toujours à couvert ces peuples, des traits de notre ennemi, avec lesquels il ne les a encore pû atteindre. Mais il seroit imprudent de faire cette tentative, sans avoir pris auparavant les mesures convenables, sans avoir de bonnes Troupes, & qui soient bien disciplinées.

Il se trouvera sans doute encore quelque esprit timide parmi nous, qui m'objectera que nos forces &

nos richeſſes ne ſont guéres proportionnées à celles du Turc, pour les lui oppoſer ; à cela je réponds, que je donne ici des principes ſolides, pour lever & entretenir une Armée, qui avec quelques ſecours étrangers, feroit en tout tems tête à l'ennemi ; il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit, que l'on déclarât maintenant la guerre, nous ne pourrions le faire, qu'en prenant à notre ſolde des Troupes étrangeres, & j'ai démontré ailleurs combien cette méthode étoit ruineuſe pour l'Etat, & combien peu de progrès on faiſoit avec des hommes qui ne combattoient que pour de l'argent, ce n'eſt point mon deſſein : je veux que ce ſoit à nos compatriotes, à qui nous ayons recours, que ce ſoient leurs armes & leur courage, qui les mettent & nous, à l'abri des invaſions des Turcs ; lorſqu'ils combattront pour leur liberté, nous ſerons, pour ainſi dire, aſſurés d'avance du ſuccès ; nous aurons au moins bien plus de confiance dans leurs armes, lorſque nous les verrons lutter avec la fortune, & en ſoutenir courageuſement toutes les viciſſitudes & les revers. Quel cas, quelle eſtime

avons-nous pour ces hommes mols, pour ces ames baſſes, qui appréhendent moins de recevoir des injures, que la néceſſité de prendre des armes pour les repouſſer; cette maxime de Xénophon eſt admirable, & donnons-y toute l'attention qu'elle mérite. *Ceux qui ont des armes & des Troupes toujours ſur pied, ne manquent jamais d'amis, & rarement ont-ils des ennemis*, leurs voiſins recherchent avec empreſſement leur alliance, en tems de guerre; ils vont d'eux-mêmes combattre pour eux, parce que la victoire eſt, pour ainſi dire, toujours de leur côté, & toutes les autres Puiſſances du Monde appréhendent de les avoir pour ennemis. Si au contraire, nous ne formons aucun deſſein, ſi nous demeurons dans l'inaction, ſi nous ne prenons les armes; ſi enfin nous ſommes aſſez peu ſenſibles à notre gloire, & aſſez détachés de la vie, pour remettre à des Troupes étrangeres le ſoin de défendre l'un & l'autre, nous devons craindre d'être mépriſés de nos voiſins, d'être abandonnés de nos alliés, tous tourneront leurs armes contre nous. Ne comptons pas que la différence des

Religions les retienne, ce motif cede toujours aux intérêts temporels.

Telle est la force des armes. Rien de plus avantageux pour le bien de l'Etat, que de les prendre, & de se préparer à combattre un ennemi, de qui nous avons reçu tant d'insultes ; le nom, la gloire de Dieu y sont intéressés, & plus cet ennemi nous paroît redoutable, plus notre courage doit s'animer, plus encore nous avons de mesures à prendre, de réflexions à faire, de soins à donner à l'exercice & à la discipline de nos Troupes, afin de le vaincre. Dès que nous nous comporterons avec cette sagesse, nous pouvons sans témérité nous flatter que Dieu nous secondera dans nos desseins.

Commençons par lever chez nous douze mille hommes d'Infanterie, équipons-les, & mettons parmi eux une bonne discipline ; quoique ce soit peu, lorsque nos voisins & nos alliés nous verront faire ces mouvemens, ils nous offriront aussi-tôt des secours, peut-être même quelques Nations étrangeres, de qui nous ne devrions pas en attendre, nous en donneront-elles, si nous sommes dans

le cas d'en avoir besoin ; mais quand même ces espérances seroient trompées., avec nos Troupes seules, dont nous fortifierons nos Places frontieres, nous serions en état pendant l'Eté, d'en soutenir les Sieges, si les ennemis en faisoient, & dans l'Hyver, nous ferions sur eux des courses, nous leverions des contributions : par-là, nous les forcerions à observer plus exactement qu'ils ne font, les Tréves qu'ils ne nous accordent qu'à force d'argent, & peut-être à leur tour nous feroient-ils des suppliques, pour que nous leurs en accordassions ; si nous restons au contraire dans la position où nous sommes, que n'avons-nous pas à craindre, nous sommes forcés de plier à la premiere menace, si on nous attaque de deux côtés, nous ne sommes en état de défendre ni l'un ni l'autre, ni même de soutenir le plus léger choc de l'ennemi, & de retarder ses opérations.

Est-il quelque chose de plus sérieux, de plus intéressant pour nous, & qui mérite plus nos attentions, que ces réflexions ? nous devons faire notre plaisir le plus doux d'y pen-

ser, y donner de notre tems le plus précieux, & regarder comme la plus grande gloire de notre Etat, l'accroissement de nos Troupes, parce qu'elles en sont le plus ferme appui. Que d'autres prennent plaisir à élever des Palais, où l'or brille jusques sur les toits? qu'ils mettent tous leurs soins, tout leur art à faire cultiver des jardins, où le bon goût regne? qu'ils se distinguent par des emmeublemens superbes, par des tableaux des plus grands Maîtres, par de riche vaisselle? quant à nous, mettons tous nos soins & tous nos plaisirs à faire une glorieuse Paix, ou une guerre bien soutenue; vendons à ces curieux toutes ces superfluités qu'ils recherchent avec empressement, & faisons-nous gloire de les estimer peu. Manquerons-nous pour cela de curiosités à faire voir aux étrangers, aux amis qui viendront nous visiter; le plus beau spectacle que nous pouvons leur donner, est une nombreuse Troupe d'une jeunesse choisie, qui se fait distinguer autant par sa force que par son adresse, qui sçait également se battre avec les armes blanches, &

avec les armes à feu, qui décoche toutes sortes de fléches, qui fait tous les mouvemens, toutes les évolutions au moindre signal du Commandant, qui porte dans ses yeux & dans ses manieres, un air de vivacité, qui annonce un courage audacieux, qui enfin ne respire que le combat.

Ces caracteres sont ceux de la Troupe des Janissaires parmi les Turcs. Est-ce sans raison, que le Sultan les regarde comme l'espérance & le plus ferme appui de son Empire, & qu'il les honore du titre de *ses enfans*? C'est pour vous engager à former des Troupes de cette sorte, que je vous adresse ce discours; aucun de nous ne doit douter que le projet que j'en ai formé, ne soit approuvé du Ciel & de toute la Chrétienté; il n'a d'autre motif que le bien commun, c'est pour remettre nos armes dans leur premiere vigueur, & leur rendre cette gloire, que la révolution des tems leur a retirée.

Je finis, mais agréez, chers citoyens, que je vous remette sous les yeux en peu de mots, les raisons fortes qui m'ont engagé à vous faire ce Discours.

L'ambition démesurée du Turc, ses richesses immenses, ses Troupes innombrables & bien aguéries. Notre molesse, notre nonchalance, la fausse sécurité dans laquelle nous sommes, notre Etat étant sur le penchant de sa ruine. La crainte bien fondée de tomber dans la puissance d'un ennemi qui ne se désaltére point du sang des Chrétiens, ce que nous devons à notre Patrie, au culte du vrai Dieu, à ses Autels prêts à être renversés, la honte de porter les fers du plus dûr esclavage, ce sont-là mes raisons. Pour éviter de si grands malheurs, les armes nous offrent un seul moyen, il faut y courir, léver des Troupes, les bien exercer, les bien discipliner, ne confier ce soin qu'à des Gens prudens, désinterressés & bien instruits dans le mêtier de la Guerre; ne donner les premiers emplois militaires qu'à ceux ausquels leurs belles actions & leur mérite personnel donnent droit d'y prétendre; suivre cette maxime pour les emplois inférieurs, prendre le moins qu'il nous sera possible, des Troupes Etrangeres à notre solde, bien régler

l'emploi de nos Finances, avec cela nous pourrons entreprendre & exécuter tout ce que la dignité de notre nom & la grandeur du péril dans lequel nous sommes, exigent de nous.

PREMIERE LETTRE DU BARON DE BUSBEC,

A l'Empereur Rodolphe II. Ambassadeur de ce Prince à la Cour de France.

LE voyage que j'ai été obligé de faire à Blois, pour les affaires dont m'a chargé la Reine (*a*) Très-Chrétienne, sœur de Votre Majesté Impériale, m'a empêché de vous rendre compte plutôt de mes négociations. (*b*) Dans la crainte cependant,

(*a*) Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II. avoit épousé Charles IX. Roy de France au mois de Novembre 1570; elle n'eût de ce mariage qu'une Princesse qui ne vécût que jusqu'à l'âge de cinq ans. Après la mort de Charles IX. Elisabeth se retira en Allemagne, & laissa Busbec chargé de l'administration de ses revenus dans les Provinces de Berry, de la Marche, & dans le Forêt, où son douaire étoit assigné.

(*b*) Quelque tems après que Rodolphe eût succedé dans l'Empire à Maximilien II. son

que Votre Majesté ne fut inquiette de mon trop long silence, je m'étois prescrit un terme pour revenir à Paris, soit que ces affaires fussent terminées, soit qu'elles ne le fussent pas; mais leur importance m'a fait changer de dessein. Je sens qu'elles souffriroient, si je les quittois sans qu'elles fussent terminées, ce qui m'engage à ne pas attendre mon retour à Paris, pour écrire à Votre Majesté: je le fais d'ici.

Il est certain, comme on l'avoit assuré à Votre Majesté, que le Roy donne

pere, il nomma Busbec son Ambassadeur auprès d'Henry III. Roy de France & de Pologne.

Le fond des instructions de Busbec étoit de détourner Henry III. des vûes que les troubles des Pays-Bas auroient pû faire naître à ce Prince sur le Comté de Flandres, sur la Zélande, & sur le Brabant, ou d'empêcher qu'il envoyât des secours au Duc d'Anjou son frere.

En 1566 Philippe II. Roy d'Espagne voulut faire recevoir le Concile de Trente, & l'Inquisition aux Provinces qui composent les Pays-Bas. Ces Peuples de-là prirent occasion de se révolter. Le Concile de Trente aneantit une partie des Loix selon lesquelles ils veulent être gouvernés, la plûpart d'ailleurs étoient déja infectés des erreurs de Luther & de Calvin.

des Troupes au Duc d'Alençon son frere.

Les Isles de Hollande & de Zélande furent les premieres qui se souleverent; pour lors Marguerite Duchesse de Parme, Gouvernante, écrivit au Roy d'Espagne qu'elle ne se croyoit plus en sûreté dans les Pays-Bas, & qu'elle le prioit de permettre qu'elle se retirât en Italie, en attendant que ces troubles se calmassent. Philippe pour lors envoya le Duc d'Albe avec une puissante armée, il trouva les esprits fort échauffés, & au lieu d'agir avec douceur, seul moyen pour faire rentrer la populace mutinée dans son devoir, il alla à force ouverte, remplissant tout de meurtre & de carnage. Il suivit en cela avec exactitude les ordres qu'il avoit reçûs de Philippe. Ce Prince d'un tempérament colere, absolu & cruel par goût, avoit déja donné des marques du plus vif emportement contre ces Peuples dans la personne du Marquis de Bergue, & dans celle de Montmorency-Montigny. Sur les premieres nouvelles que les Etats avoient eu des intentions du Roy, touchant le Concile de Trente & l'Inquisition, ils lui députerent ces deux Seigneurs, pour lui faire, de leur part, de très-humbles remontrances. Philippe au lieu de les écouter, ordonna qu'on les arrêtât, & quelque tems après il leur fit trancher la tête. Cette action pleine de violence, en irritant tous les Peuples des Pays-Bas, les persuada que la religion étoit un prétexte spécieux dont se servoit le Roy d'Espagne pour abolir leurs Loix & leurs Priviléges, & que son dessein étoit de se rendre totalement maître de leurs biens & de leurs personnes.

frere, (a) pour faire la guerre dans les Pays-Bas: j'eus l'honneur de le mander aussi à Votre Majesté, dans la Lettre que je lui écrivis, pour lui rendre compte de l'Audience que ce Prince m'a donnée, touchant les affaires dont je vous ai informé. J'ai eu une conférence avec lui à ce sujet, & je lui ai représenté, que Votre Majesté & les Cercles de l'Empire s'intéressoient trop dans cet évenement, pour n'y pas prendre quelque part; je l'assurai en même tems, qu'il recevroit des Lettres de Votre Majesté, par lesquelles il apprendroit plus au long vos intentions sur cela. Il m'a répondu, qu'il ne prenoit aucune part dans les affaires que son frere avoit en Flandre, ce qu'il étoit facile de voir, par le peu de progrès que le Duc d'Alençon y faisoit; que s'il étoit vrai, comme on le croyoit, qu'il s'y intéressât, il se flattoit qu'en peu il auroit conquis tous les Pays-

(a) N. de Valois quatriéme fils d'Henry II. fut appellé Duc d'Alençon jusqu'à l'avenement de son frere Henry III. à la Couronne de France, & puis il porta le nom de Duc d'Anjou. Busbec sans avoir égard à ce changement, l'appelle dans toutes ses Lettres, Duc d'Alençon.

Bas,

Bas: mais que ſon frere ne ſe gouvernoit pas ſelon ſon conſeil, qu'il ne prenoit aucuns de ſes avis, & que dans ſes affaires préſentes, il faiſoit bien plus de bruit, que de mal..... que pour lui, il étoit bien plus dans le cas de ſe plaindre que perſonne, puiſque les Peuples des Pays-Bas n'avoient encore reçu aucun dommage de l'Armée de ſon frere, que ſes Soldats au contraire avoient vexé & pillé pendant pluſieurs mois toutes ſes Villes frontieres; qu'il attendoit votre Lettre, & qu'enſuite il prendroit un parti, dont il vous informeroit.

Cette réponſe m'a déterminé à ne rien précipiter dans les affaires de la Reine, afin de ne me pas rendre mal-à-propos, déſagréable à cette Cour.

A Blois, ce 25 Mars 1582.

II. LETTRE.

On a des nouvelles certaines ici, du parfait rétablissement de la santé du Prince d'Orange, (*a*) que

(*a*) Guillaume de Nassau, neuviéme de ce nom, Prince d'Orange, étoit fils de Guillaume de Nassau & de Julienne de Stolberg; (Maison d'Allemagne) il fut reconnu des Etats Généraux aprés la mort du Duc d'Anjou pour être le chef de leur République. C'est à sa bravoure, à sa bonne politique, & à la prudence de ses conseils que les Provinces-Unies doivent leur établissement en République, & la conservation de leur liberté.... La maladie que Busbec dit que ce Prince eût, fut la suite du plus fâcheux accident qui lui étoit arrivé quelque tems auparavant; le Roy d'Espagne avoit fait publier à son de trompe, qu'il donneroit vingt-cinq mille écus de récompense à celui qui lui apporteroit la tête du Prince d'Orange. Un nommé Jourigny, Valet d'un Banquier ruiné, se chargea de cette opération, & sous prétexte de présenter un Placet au Prince, il parvint jusqu'à lui, il entra dans son Cabinet, lui présenta le Placet, & tandis que ce Prince étoit occupé à le lire, il lui tira un coup de Pistolet dans le visage.

La Princesse sa femme étoit Charlotte de Bourbon, fille du Duc de Montpensier; elle donna dans les opinions nouvelles de Luther, comme firent beaucoup de Seigneurs, & même quelques Ecclésiastiques; la plûpart de

l'on avoit dit mort, il y a quelques jours : c'est au contraire la Princesse sa femme, qu'une douleur de côté a fait mourir en très-peu de tems. La maladie du Prince étoit causée par la rupture d'une veine maxillaire. Le sang n'a cessé de couler pendant trente-trois heures, sans qu'on ait pû pendant ce tems trouver de moyens pour l'arrêter.

ceux-ci ne le firent que parce qu'ils s'ennuyoient du célibat ; Charlotte ne parut pas avoir d'autre motif, on l'avoit faite Abbesse de Jouard au Diocèse de Meaux, sans trop consulter son inclination, & elle n'embrassa le systême à la mode, que parce qu'il lui permettoit de la suivre.

Le Prince parfaitement guéri de sa blessure, ne songea plus qu'à se venger de la perfidie des Espagnols, il crût ne pouvoir mieux le faire qu'en donnant de nouveaux avis aux Chefs des Etats des Pays-Bas, & de nouveaux moyens pour qu'ils se maintinssent dans l'exércice de leur liberté. Philippe sentit plus qu'auparavant combien le Prince d'Orange étoit un ennemi à redouter, aussi augmenta-t-il de beaucoup la récompense de celui qui termineroit les jours de ce Prince. Un franc Comtois se présenta, & se chargea de l'exécution : il réussit, le 10 Juin 1584 il lui brûla la cervelle d'un coup de Pistolet. Ainsi finit le Prince le plus accompli, & le plus grand Capitaine de son tems ; il laissa pour successeur Philippe de Nassau son fils.

Le bruit commun de la Cour est que la Reine d'Angleterre a donné cent mille Ecus au Duc d'Alençon.

En 1581 les Etats Généraux, après le Traité d'Union entre les sept Provinces, déclarerent le Roy d'Espagne déchû de la Souveraineté des Pays-Bas, pour avoir manqué au serment qu'il avoit fait de les gouverner suivant les Loix & les usages de leur Pays. Ils chasserent pour lors Don Jean d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles V. que le Roy d'Espagne avoit envoyé chez eux après le rappel du Duc d'Albe, & après celui de Don Jean de Requescens, & avec lui toutes les Troupes Espagnoles; & de l'avis du Prince d'Orange, ils élurent pour leur Gouverneur l'Archiduc Matthias frere de l'Empereur, & le Prince d'Orange pour son Lieutenant.

Ce Prince jeune & sans expérience, étoit très-peu soutenu de l'Empereur; il eût encore le malheur de perdre une fameuse bataille qu'il livra aux Espagnols; cet évenement augmenta le nombre des mécontens, & enfin le Prince d'Orange, de concert avec la plus grande partie de la Noblesse, envoyérent Philippe Marnix, Baron de Saint Algonde, & plusieurs Gentilshommes en qualité de Députés vers le Duc d'Alençon pour lui offrir le Gouvernement des Pays-Bas. Ces Députés avoient pouvoir de traiter avec le Prince, voici ce qui fut convenu entr'eux.

Les Pays-Bas reconnoissoient le Duc & ses fils légitimes pour leur Prince, aux mêmes droits & conditions que l'étoient les précédens Seigneurs.

Si le Prince avoit plusieurs enfans mâles, ils se

Si cette nouvelle eſt vrai, le Duc peut faire la guerre pendant quelque tems fort à ſon aiſe, la ſomme eſt aſſez conſidérable pour donner à ſes Troupes les ſecours dont elles ont beſoin. On ajoute, que cette Reine a fait dire aux Etats de Flandre, que s'ils ſe ſoumettoient à une autre domination, qu'à celle du Duc, ils ſe trouveroient dans l'obligation de donner au moins, la cinquiéme partie

réſervoient la liberté de choiſir celui qui leur plairoit pour les gouverner.

Que le Prince conſerveroit leurs anciennes alliances, leurs droits & leurs priviléges.

Qu'il ne donneroit les Charges & Emplois qu'aux naturels du Pays.

Qu'il traiteroit avec le Roy Henry ſon frere de l'union de leurs Provinces à la France pour être ſous la protection de ce puiſſant Royaume, ſans cependant faire partie du Domaine de la Couronne.

Que toutes les Provinces s'engageoient ſolidairement de payer au Duc la ſomme de trois cent mille écus par mois, en attendant qu'il fut en paiſible poſſeſſion de la Souveraineté, & qu'elles lui donnoient ſix Places où il mettroit garniſon.

Que nul d'entr'eux n'entreroit dans ſon Conſeil s'il ne l'aggréoit, que de trois qu'ils lui nommeroient il en choiſiroit un.

Et qu'il permettroit, dans les ſept Provinces, la liberté de conſcience.

Le Duc accepta le Traité, le ſigna, & alla ſe mettre en poſſeſſion.

de leurs biens, pour contribuer aux frais de la longue guerre qu'ils auroient à souffrir.

(a) Le Prince de Parme fait actuellement le Siége (b) d'Oudenarde; mais on dit que la Garnison qui défend cette Place, & les habitans, ont envoyé des Députés au Duc d'Alençon, pour lui dire qu'il se rassurât sur cet évenement, & que malgré le feu continuel que faisoit l'artillerie des ennemis, ils pouvoient encore se défendre plus de deux mois.

Sur ces nouvelles, le Duc a fait

(a) Alexandre de Parme fils de la Duchesse de Parme, ancienne Gouvernante des Pays-Bas, fut nommé par le Roy d'Espagne à ce Gouvernement après le rappel de Don Jean d'Autriche.

Ce Prince quoique jeune avoit autant de bravoure & sçavoit aussi-bien le métier de la guerre qu'un vieux Capitaine.

(b) Le siége dura effectivement plus de deux mois, & la Garnison souffrit plusieurs assauts; cette Ville est sur l'Escaut, entre Gand & Tournay, elle a toujours été bien fortifiée, elle est grande & marchande; les François la reprirent en 1658, & la rendirent aux Espagnols par le Traité de Paix des Pyrénées. Louis XIV. la prit en 1667, & la garda par la Paix d'Aix-la-Chapelle; l'année suivante 1668, il la rendit par celle de Nimégue.

marcher ses Troupes vers (a) Alost, qu'il a surprise, ce qui incommodera beaucoup le Prince de Parme, attendu qu'il recevoit des raffraîchissemens de cette Ville. J'ai oüi dire, qu'il a péri quantité de braves Officiers dans cette affaire, & qu'ils ont mieux aimé mourir les armes à la main, que de se rendre.

Le Duc a campé sous Cambray mille hommes de Cavalerie, qu'il a fait venir d'Allemagne, ils doivent rester dans ce poste jusqu'à ce que le reste des Troupes Françoises les ait joints. Il a encore dans son Armée, outre

(a) Alost est située sur la riviere de Dander. C'est la premiere Ville de Flandre à l'Orient; Philippe Comte de Namur & d'Alost se maria à Marie de France, fille de Philippe Auguste, cette Princesse n'ayant point donné de postérité à Philippe, le Comté d'Alost aprés sa mort fut réuni à la Flandre.

En 1576, au commencement des troubles des Pays-Bas, les Espagnols surprirent cette Ville, & y commirent des indignités sans nombre. Le Duc d'Anjou, comme dit Busbec, les en chassa en 1582, mais il la garda peu de tems aprés l'avoir prise; la Garnison qu'il y mit n'étoit composée que d'Anglois qui la vendirent au Prince de Parme.

En 1667 les François l'ont reprise, & ont démoli ses Fortifications.

ces mille Allemands, cinq cent autres qui marchent à sa solde ; presque tous les Gentilhommes François partent d'ici pour aller le joindre : d'avance, il y en avoit beaucoup en Flandre, ce qui me fait croire que son Armée doit être nombreuse.

Il paroît que ce Prince est dans le dessein de ruiner le Haynaut (*a*) & le pays d'Artois, pour obli-

(*a*) Le Haÿnault est une Province des Pays-Bas avec le titre de Comté, elle est séparée de l'Artois par l'Escaut... Cette Province a vingt lieues de longueur sur seize de largeur.... Elle a eu plusieurs noms ; celui qu'elle porte présentement lui vient de la riviere de Haine qui la sépare en deux. L'air y est temperé, & la terre extrêmément fertile ; on y trouve quantité de mines de fer, de plomb, & beaucoup de carrieres de marbre.... Elle est entrée par les femmes successivement dans les Maisons de Baviere & de Bourgogne. Voici comme elle est passée dans celle d'Autriche. Jacqueline de Baviere héritiere des Comtés d'Haynault, d'Hollande, & de Zélande, eût quatre maris. Le premier en 1406 fut Jean de France, Dauphin, Duc de Tourraine & de Berry ; le second Jean de Bourgogne, Duc de Brabant ; le troisiéme Humfroi d'Angleterre, Duc de Glocester, & le quatriéme en 1433 fut François d'Orselle, Comte d'Ostrevan. *Celui-ci fut arrêté prisonnier par une hostilité sans exemple, par Philippe,* dit le Bon, *Duc de Bourgogne, & ce Prince força*

ger

ger le Prince de Parme à lever le Siége de devant Oudenarde.

Je viens d'apprendre dans l'instant, que le Duc d'Alençon avoit envoyé lever de la Cavalerie en Italie.

A Paris, ce 30 Avril 1582.

Jacqueline de lui céder ses Etats d'Haynault & d'Hollande pour la rançon de son mari. Charles le Hardi succéda à Philippe dans la jouissance de ces deux Comtés. Ce Prince eût trois femmes, sans avoir d'aucunes d'enfans mâles. De la seconde qui étoit Isabelle de Bourbon, il eût Marie de Bourgogne, qui se maria en 1477 à Maximilien Archiduc d'Autriche, & qui lui porta en dot le Duché de Brabant, de Lothier, de Limberg, de Luxembourg, les Comtés de Flandres, d'Haynault, & celui d'Artois.

III. LETTRE.

LA guerre s'allume de plus en plus en Flandres ; le Prince de Parme ayant tenté le 16 de ce mois l'assaut sur Oudenarde , sans aucun succès , fit jouer la nuit suivante toute son artillerie , & ne cessa de battre en brêche , pour forcer les habitans de se rendre, par la crainte de ne pouvoir de long-tems réparer leurs fortifications.

Je n'ai rien appris depuis ce tems, d'intéressant ; on conjecture ici que le Siége de cette Place durera long-tems , & que la prise en sera difficile ; le Duc d'Alençon fait marcher un corps de Troupes vers Arras, parce que cette Ville n'étant éloignée d'Oudenarde que de très-peu , il sera à portée d'en raffraîchir & secourir la Garnison ; mais quand même ces Troupes ne seroient pas arrivées à tems , & que le Prince de Parme donneroit un second assaut avant qu'on put secourir cette Place, tout ce pays ne laissera pas de souffrir de très-

grands dommages, par l'arrivée des Troupes du Duc d'Alençon; par out où elles paſſent, elles y mettent le feu, & elles brulent les bleds qui ſont déjà prêts à moiſſonner.

(a) *A Paris, le 30 May 1582.*

(*a*) Cette Lettre dans le texte eſt dattée du 26 Avril, & la précédente du 30 May. C'eſt ſans doute une erreur que l'on ne peut imputer qu'à l'Imprimeur. J'ai crû devoir la corriger en dattant celle-ci du 30 May, & la précédente du 26 Avril : les faits d'ailleurs rapportés dans ces deux Lettres ainſi dattées, ſeront plus conformes aux tems dans lequel toutes les hiſtoires les placent.

IV. LETTRE.

LES nouvelles de Flandres portent que la Garnison d'Oudenarde, après avoir souffert trois assauts, & repoussé autant de fois les assaillans, s'est enfin rendue à des conditions honnêtes, & que Bouchain, Ville très-forte du Haynaut, près Cambray, a été livrée au Duc d'Alençon, par la trahison du Gouverneur. (a)

Ce Prince affecte tous les dehors d'un zélé Catholique, & promet, dit-on, de faire rétablir plusieurs Eglises de cette Ville que les Huguenots ont pillées ; je ne pense pas malgré cela que son regne dans les Pays-Bas soit de longue durée ; la diversité des sentimens ne peut ja-

(a) Le nom du Gouverneur de Bouchain étoit Villers, & ce n'étoit pas le seul qui fut dans les interêts du Duc d'Anjou, Jusi Gouverneur de la Citadelle de Cambray, le Prince d'Epinoy Gouverneur de Tournay, & beaucoup d'autres lui donnerent des preuves de la joye sensible qu'ils avoient de sortir de la domination de la Maison d'Autriche pour entrer sous la sienne.

mais former une société stable. La crainte du danger présent (*a*) retient les Huguenots, mais dès qu'ils se croiront en sûreté, ils retourneront à leurs premieres erreurs, ce qui fera un parti plus considérable que celui des Catholiques, & qui l'anéantira; j'augure de-là qu'il n'y aura que le Prince d'Orange qui gagnera dans tous ces démêlés; il paroît qu'il prend des dimensions pour s'assurer de la Hollande & de la Zélande. (*b*)

A Paris, ce 12 Juin 1582.

(*a*) Il n'est rien effectivement que tous les Peuples des Pays-Bas, les Huguenots comme les Catholiques, n'eussent tenté pour secouer le joug de Philippe; la domination du Turc leur auroit paru plus supportable que la sienne; ils parloient eux-mêmes de leurs interêts dans les termes dont se sert Busbec : rentrer sous l'obéissance de Philippe, & reconnoître le Prince de Parme pour leur Gouverneur, étoit pour la plûpart un danger qui leur étoit aussi important d'éviter que la mort.

(*b*) Je ne sçai pas si Busbec étoit informé d'un Traité secret que le Duc d'Anjou fit avec Philippe Marnix, Baron de S. Algonde, qui lui fut député des Etats. S'il n'en eût aucune connoissance, il devina juste; par ce Traité concerté d'avance avec le Prince d'Orange & les principaux des Etats, la Hollande & la Zélande étoient données à ce Prince en Fief, & à ses descendans.

8.4072

V. LETTRE.

LE Roy eſt parti pour Lyon, (*a*) & on ne ſçait pas dans le vrai le ſujet de ſon voyage. Beaucoup de perſonnes diſent que le déſir d'avoir un ſucceſſeur l'a décidé à aller faire des vœux, & un pelerinage au Temple de ces Saints que l'on invoque en pareille occaſion.

On compte que ce voyage ſera de plus de deux mois; pendant ce tems il a laiſſé la Reine mere (*b*) Gouvernante de ce Royaume; cette Princeſſe ſe ſervira ſans doute de cette occaſion pour donner de l'argent &

(*a*) Le Roy & la Reine quitterent effectivement Paris dans le tems que Busbec le dit, mais ils n'allerent point à Lyon, ce fut à Notre-Dame de Lieſſe, pour accomplir le vœu qu'ils avoient conjointement fait l'un & l'autre.

(*b*) La Reine mere étoit Catherine de Médicis, héritiere & fille de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & de Magdelaine de la Tour d'Auvergne. Elle avoit épouſé en 1533 Henry II.

des secours au Duc d'Alençon. (*a*)

A Paris, ce 4 Juillet 1582.

(*a*) Il paroît que les sentimens du Roy pour le Duc d'Anjou n'étoient pas cachés à Busbec, non plus que ceux de la Reine mere pour ce Prince; beaucoup d'Auteurs de ce tems disent qu'elle cherchoit autant par politique que par amitié, les occasions de le réconcilier, chaque fois qu'il se brouilloit avec le Roy son frere, qui le haïssoit souverainement; elle l'accréditoit autant qu'elle le pouvoit, afin qu'il fut de son parti, & qu'elle pût balancer celui des favoris; elle affectoit quelquefois des attentions pour lui qui sembloient n'avoir d'autre source qu'une véritable tendresse, &c.

VI. LETTRE.

LES nouvelles que l'on a reçûes il y a quelque tems d'Espagne, portant la défaite entiere de la flotte Françoise dans l'Isle de Tercere, (*a*) sont confirmées d'une façon à ne laisser aucun doute sur cet évenement; il ne peut y avoir d'incertain que le détail que l'on attend de jour à autre; on sçait cependant que Strozzi (*b*) & le Connétable de Don Antoine

(*a*) Tercere est la plus considerable des Isles Acores de l'Océan Atlantique; son circuit est d'environ seize lieuës. Les Rochers qui l'environnent sont si escarpés qu'elle est pour ainsi dire inaccessible. Angra est sa Ville Capitale. A trois lieuës de cette Ville il y a une Fontaine qui pétrifie le Bois, c'est la seule curiosité qu'il y ait dans toute l'Isle.

Toutes les Isles d'Acores avoient reconnu Don Antoine pour leur Roy, & quoiqu'il fut passé en France, elles lui étoient restées fidelles.

(*b*) Strozzi (Maison d'Italie) étoit fils de Pierre Strozzi, Maréchal de France. Il fut nommé General de cette armée navale. Il aborda dans l'Isle Saint Michel, qu'il assiégea & qu'il prit, & il y tua environ deux mille Espagnols; mais s'avançant vers Tercere, il fut

(*a*) ont été faits prisonniers, mais qu'ils étoient tellement percés de coups, qu'ils ont peu de tems après expiré tous les deux. Les François attribuent leur mort précipitée au

attaqué par la flotte Espagnole, commandée par le Marquis de Sainte Croix, qui étoit composée de cinquante gros vaisseaux & de plusieurs Galeres; après un combat qui dura plus de douze heures, il fut fait prisonnier, une partie de ses Vaisseaux coulés à fond, & les autres mis hors de combat.

Brantome, Mezeray, & le Duc de Nevers dans ses Mémoires, ne disent pas comme Busbec que Strozzi mourut de ses blessures, ils ne rapportent pas non plus le propos qu'il dit que l'on tenoit en France sur le poison injecté dans leurs playes, mais ils affirment que dans le combat il ne reçût qu'une legere blessure, & qu'après s'être rendu prisonnier, le Marquis de Sainte Croix, de sang froid, & contre les loix de la guerre & de l'honneur, le fit égorger.

Le Connétable eût le même sort, c'étoit le Comte de Vimiose, le seul Gentilhomme Portugais qui eût suivi Don Antoine dans sa fuite, & à qui Don Antoine donna le titre de Connétable, pour récompense de sa fidélité.

(*a*) Antoine de Bragance, Religieux de l'Ordre de Malthe, Prieur de Crato, étoit un de ceux qui prétendoient à la Couronne de Portugal après la mort de Sébastien. Voici surquoi il appuyoit ses droits.

Don Antoine étoit fils de Louis II. Duc

poiſon qu'ils diſent que les Chirurgiens Eſpagnols ont injecté dans leurs bleſſures en les panſant ; on dit que l'on a fait priſonniers quarante Officiers, tous gens de condition, & trois cens Soldats, que ceux-ci ont été pendus, & que les quarante Gentils-hommes ont eu la tête tranchée ; que les Eſpagnols pour autoriſer cette violence, les ont accuſés de piraterie, & qu'ils en ont été convaincus, n'ayant montré aucun ordre du Roy de France qui les autorisât dans cette expédition. On ajoûte encore ici que *s'ils* ſe fuſſent battus à armes égales, c'eſt-à-dire ſi les François avoient eu autant de Vaiſſeaux & autant d'artil-

de Beja, & Louis II. étoit ſecond fils d'Emanuel le Grand, Roy de Portugal.

Le fils aîné étoit Michel, Prince de Portugal ; qui ne régna point ; ſon fils Jean III. ſuccéda à ſon ayeul Emanuel, & régna.

Jean III. eût Jean Prince de Portugal, qui ne régna point.

Jean Prince de Portugal, eût Sébaſtien, fils unique, qui régna, & qui mourut ſans poſtérité.

Qui pour lors auroit eu droit à la Couronne ? c'eût été ſans contredit Louis II. Duc de Beja, ſecond fils d'Emanuel. Celui-ci étoit mort, c'étoit donc ſon fils Don Antoine de Crato. Par déference cependant pour le

lerie que les Espagnols en avoient, ou que la flotte que l'on attendoit de Lisbonne fut arrivée à tems, la victoire n'auroit pas été pour les Espagnols.

Cardinal Henry, son oncle, il le laissa monter sur le Thrône après la mort de Sébastien, mais cette complaisance n'étoit pas une abdication.

Le droit de Philippe II. principal contendant, venoit de sa mere Isabelle de Portugal, qui étoit fille d'un second lit d'Emanuel le Grand.

Dès le vivant du Cardinal Roy, Philippe fit de fortes tentatives pour se faire déclarer son successeur, pour éloigner Don Antoine qui seul paroissoit avoir le plus de droit pour lui disputer ce Thrône, il dit même que ce Prince étoit bâtard, & ses Ministres le publiérent dans toute l'Europe; pour lors Don Antoine fit faire une information juridique & usitée en pareil cas, par devant Emanuel Elmanda, Evêque d'Algrave, qui rendit un Arrêt par lequel il déclaroit Don Antoine *né de Jean II. Duc de Beja, de légitime mariage*. Cet Arrêt fut mis entre les mains du Cardinal Roy.

Il semble que cet évenement devoit dissiper les prétentions de Philippe, il ne fit que les dissimuler pendant la vie du vieux Cardinal Roy, mais dès qu'il en eût appris la mort, il envoya le Duc d'Albe avec une nombreuse armée, pour empêcher que Don Antoine ne montât sur le Thrône auquel il étoit appellé par le Peuple, & par la plus grande partie de la Noblesse.

Cet évenement augmente à un tel point dans le cœur des François leur haine pour les Espagnols, que je ne crois pas que de long-tems aucun de cette Nation puisse paroître en France avec sûreté ; les Pays-Bas sans doute vont être le théâtre sur lequel les François exerceront leur vengeance. Le seront-ils avec succès, ou seront-ils de nouveau battus ? Dieu

Don Antoine céda à la force, le travestissement fut sa ressource pour se conserver la vie, Philippe ayant fixé le prix de sa tête à quatre-vingt mille Ducats. La France fut le refuge de ce Prince infortuné ; l'Historien de Portugal ne dit pas que les secours dont elle l'aida fussent aussi considerables que l'assurent Mezeray & le Pere Daniel, mais quand cela seroit vrai, la France fit pour lors ce qu'elle pût ; depuis long-tems elle étoit dechirée par des guerres civiles qui ne l'avoient pas moins épuisée d'hommes que d'argent. Elle avoit d'ailleurs besoin de toutes ses forces pour soutenir le Duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Elle équipa cependant des Vaisseaux à deux fois différentes, pour essayer de remettre Don Antoine sur le Thrône, & ce fut toujours sans succès. Ce Prince enfin ne tenta plus de lutter contre la Fortune, il ne fit plus d'efforts, il sentit qu'ils n'auroient eu d'autre fruit que de le rendre importun, il accepta les pensions que la Cour de France lui offrit, & mourut à Paris en 1595.

ſeul le ſçait. Il eſt certain que toute la Flandres eſt inondée de Troupes, & que le Duc d'Alençon y aura en peu une puiſſante armée; le Prince Dauphin, (a) le Comte de la Rochefoucault, (b) & Laval, fils de Dandelot, (c) doivent en être les Lieutenans Généraux. Le Duc d'Alençon avoit demandé au Roy qu'il lui donnât le vieux Duc de Biron (d), mais le Roy le lui a refuſé; il eſt à croire que la Reine mere profitera de ſon autorité pendant l'abſence du Roi pour ſeconder ſon fils de ce bon Général, & qu'elle lui ordonnera d'aller

(a) On appelloit le fils aîné du Duc de Montpenſier, Prince Dauphin.

(b) Ce la Rochefoucault étoit Jean Louis, Comte de Randan; après la mort du Duc d'Anjou il embraſſa le parti de la Ligue, & il fut tué à l'aſſaut d'Iſſoire le 14 Mars 1590.

(c) Ce Laval étoit fils de François de Coligny, Seigneur de Dandelot, Général de l'Infanterie Françoiſe.

(d) Armand de Gontaut, Baron de Biron, avoit été Page de la Reine de Navarre, mere d'Henry IV. Le Maréchal de Briſſac, grand phiſionomiſte, le demanda à cette Princeſſe pour lui donner le Guidon de ſes cent hommes d'armes, après s'être trouvé à quantité de batailles dans leſquelles il donna autant de marques de valeur, que d'une prudence

le joindre ; cette Princeſſe paroît déſirer ardemment que ce Prince s'accrédite en Flandres, je ne doute pas non plus qu'elle n'envoye à ſon ſecours les Troupes de Cavalerie du Roy qui ſont en quartier d'hyver ſur les Frontieres, ainſi qu'elle a déja fait lorſque ce Prince s'empara de Cambray.

Les nouvelles de Flandres portent, que deux corps de Troupes armées à la légere, l'un du Prince de Parme, & l'autre du Duc d'Alençon; ſe ſont rencontrés proche Gand, que ne s'attendant point ni l'un ni l'autre à un combat, ils s'étoient battus ſans ordre, qu'il y en a eu de part & d'autres fort peu de tués, & qu'ils ſe ſont retirés tous les deux ſans ſe diſputer à qui reſteroit le champ de bataille ; elles ajoûtent ces deux circonſtances, que le Prince de Parme venoit avec toute ſon armée au ſecours des ſiens, & qu'il en étoit aſſez près lorſqu'ils

conſommée, le Roy Henry III. en 1577 lui donna le bâton de Maréchal, & en 1581 il le fit Chevalier de ſes Ordres ; après la mort d'Henry III. il reconnut Henry IV. pour Roy de France, & combattit vaillamment pour lui, il fut enfin tué au ſiége d'Epernay le 26 Juillet 1592.

se sont retirés ; l'autre circonstance est que le Duc d'Alençon a vû par-dessus les murs de la Ville cette action sans courir aux siens, & qu'après l'affaire passée, il avoit rallié ses Troupes, & qu'il s'étoit retiré avec elles sous le Canon d'Anvers, pour empêcher, dit on, que les Troupes du Prince de Parme qui sont aux environs de Liere ne s'emparassent du Couvent des Bernardins, proche Anvers, qui leur seroit un poste très-avantageux.

Les dernieres Lettres arrivées d'Ecosse nous apprennent que tout y est dans une grande agitation ; que les Etats s'étans assemblés, ils avoient fait arrêter le Régent du Royaume, & peu de jours après lui avoient fait trancher la tête ; qu'ils avoient fait marcher un corps de Troupes vers Obegny pour en faire le siége, & qu'ils s'étoient même saisi de la personne de leur jeune Prince.

A ces nouvelles elles ajoutent celles-ci, que j'estime être des fables, (a) que le Roy d'Espagne propose de

(a) Ces nouvelles que Busbec regardoit comme fabuleuses étoient, suivant Mezeray, *

* Mém. à l'introd. de l'Hist. de Fr. impr. à Amst.

marier l'Infante ſa fille qu'il avoit promiſe au Duc de Savoye, au jeune Prince d'Ecoſſe, pourvû qu'il voulut faire la guerre à la Reine d'Angleterre; que le Duc de Savoye picqué contre le Roy d'Eſpagne de cette préference, avoit fait un Traité d'alliance avec la France, & que ſon mariage avec la Princeſſe de Navarre étoit décidé.

Votre Majeſté verra par le Mémoire ci-joint, tous les indices d'une conſpiration tramée contre le Duc d'Alençon & le Prince d'Orange. Je ne puis faire de détail à Votre Majeſté ſur cet évenement, & lui aſſurer rien de poſitif, ſinon que ce Salcede (*a*)

des verités bien réelles; on ne peut cependant, dit cet Auteur, aſſurer poſitivement que le Roy d'Eſpagne fut véritablement dans le deſſein de marier l'Infante avec le Prince d'Ecoſſe, ce n'étoit peut-être qu'un appas pour engager ce Prince à faire la guerre à Eliſabeth, afin de lui faciliter les moyens d'envahir une partie des Etats de cette Reine; mais il fit propoſer le mariage par le Cardinal de. . . . à qui il donna la qualité de ſon Ambaſſadeur.

(*a*) Nicolas Salcede étoit originaire d'Eſpagne, ſon pere s'étoit expatrié & réfugié en France pour crimes.

Nicolas ſuccéda à ſon pere dans tous ſes dont

dont il est parlé dans le Mémoire est arrêté. On attend l'arrivée du Roy pour éclaircir & décider l'affaire.

Le Roy est parti de Lyon (*a*) pour aller joindre la Reine qui est à Bourbon-les-Bains.

A Paris ce, 15 Août 1582.

vices, il fut aussi banni de France, étant accusé & convaincu de faire de la fausse Monnoye, & d'avoir mis le feu à une maison.

Salcede pour tâcher de mériter sa grace, proposa au Duc d'Anjou de lever un Régiment à ses dépens, & de le servir. Le besoin d'hommes que le Duc avoit pour lors l'engagea à accepter ses services, il leva son Régiment, & alla joindre le Duc dans les Pays-Bas. Mais peu de tems après son arrivée, il tint un certain propos vague, qui le rendit suspect au Prince d'Orange qui étoit pénétrant. On examina deslors avec précaution toutes ses démarches, on se saisit d'un Officier de son Régiment avec lequel il avoit de grandes liaisons, & celui-ci découvrit toute la manœuvre de Salcede. Il dit qu'il étoit en intelligence avec le Prince de Parme, qu'il étoit convenu de lui livrer deux ou trois Places, qu'il attendoit avec impatience l'occasion favorable pour assassiner le Duc d'Alençon & le Prince d'Orange. Il fut arrêté, comme dit Busbec, & conduit à Paris.

(*a*) Après qu'Henry III. eût fait sa neuvaine à Notre-Dame de Liesse, il alla effectivement à Lyon, comme dit Busbec, & y séjourna quelque tems.

VII. LETTRE.

LE Prince de Parme a établi ſon Camp ſous Arras, afin d'empêcher la jonction des Troupes qui viennent de France. Mais on dit que ceux qui les commandent, ayant appris que le Prince de Parme avoit fait ce mouvement, s'étoient repliés du côté de Calais; leur deſſein eſt de s'y embarquer, prenant ainſi cette route, le Prince de Parme ne pourra que retarder leur arrivée; on aſſure qu'en les attendant, le Duc d'Alençon a cantonné ſon armée dans pluſieurs Places de la Flandres, qu'il en a mis à Bruxelles, à Menin, à Vilvorde, & qu'il en a envoyé auſſi en Gueldre & en Friſe.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne (a) dépécha il y a quelque jours de Paris un Courier au Prince de Parme; cet homme à la premiere poſte eût le malheur de tomber entre les mains

(a) Le nom de cet Ambaſſadeur eſt Taſſis; c'étoit un homme fort intelligent, grand politique, & ſecondant en tout les vûes & les intentions de ſon Maître.

de je ne ſçai quelles ſortes de gens, qui l'arrêterent, & lui prirent ſes Lettres. Ils le renvoyerent enſuite ſans lui faire aucun mal, parce qu'heureuſement pour lui il eſt Flamand; ils lui dirent que s'il eût été Eſpagnol, ils l'auroient ſur l'heure immolé aux manes de leurs compatriotes, que ceux de cette Nation avoient inhumainement égorgés dans l'Iſle de Terceres.

A Paris, ce 12 Septembre 1582.

VIII. LETTRE.

CEUX qui avoient conjecturé que le Maréchal de Biron ſe rendroit dans peu auprès du Duc d'Alençon ne ſe ſont pas trompés. Le Roy vient de l'envoyer en Picardie pour y commander, en lui donnant carte blanche; toutes les Troupes qui ſont dans cette Province ont eu des ordres particuliers du Roy pour obéir au Maréchal dans tous les mouvemens qu'il jugeroit à propos de leur faire faire. Toute la France a les yeux attachés ſur ce Maréchal, qu'elle regarde comme étant de tous ſes Gé-

néraux le plus consommé dans le métier de la guerre ; il est vrai que s'il y a en France un homme capable de bien commander une armée, ce doit être celui-ci, n'étant parvenu au bâton de Maréchal qu'après avoir passé par tous les grades inférieurs : aussi son départ a-t-il été pour tout Paris le présage des plus heureux évenemens.

L'armée du Duc d'Alençon s'est divisée en deux, une partie, & qui est celle qu'il commande est entrée dans le Brabant, (a) l'autre partie & qui est la plus considerable, est restée sous les ordres du Maréchal de Biron.

(a) Le Brabant, Province des Pays-Bas avec le titre de Duché, est proprement une Isle ; il a au Septentrion & à l'Orient la Meuse, le Demer au Midy, l'Escaut au Couchant, & du côté de Berg-op-zoom l'Océan. Le Pays a vingt lieuës de largeur, sur vingt-deux de longueur, ce qui fait au circuit environ 80. Il est borné au Levant par l'Evêché de Liége, par le Pays de Gueldres au Couchant, par la Flandre & la Zélande au Midy, par le Haynault & la Hollande au Septentrion. L'air y est bon, la terre très fertile, & les Habitans, dit-on, d'un assez bon naturel. Ce Duché a passé depuis Charlemagne dans les Maisons de Bourgogne, de Flandres, de France, & dans plusieurs autres ; Marie de Bourgogne l'a porté dans la Maison d'Autriche, Charles son pere le possédoit au même titre que le Haynault. Voyez la Note p. 96 & 97.

On dit que la Cavalerie du Roy qui sembloit n'être sur ces Frontieres que comme une armée d'observation, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Majesté, va se joindre aux Troupes que le Maréchal commande; si cela est, le Duc d'Alençon ne se plaindra plus de l'inégalité de son armée avec celle du Prince de Parme, d'autant mieux qu'on lui envoye encore six ou sept Régimens de Cavalerie qu'il a demandés.

On a mis depuis peu une forte Garnison dans Saint Quentin, pour prévenir sans doute les desseins du Prince de Parme, on a sçû qu'il avoit dit hautement qu'il se vengeroit sur cette Place des pertes qu'il feroit en Flandre, ayant pris ses arrangemens pour en venir faire le siége; il est cependant à craindre que son armée ne manque au premier jour de vivres & de munitions, parce que les François lui ont coupé la communication de la mer, & qu'il ne peut tirer aucune denrées de ce Royaume.

L'élévation du Duc d'Alençon à la Souveraineté des Pays-Bas, devient à cœur au Roy son frere de plus en plus, il écoute avec plaisir tous les avis & les conseils qu'on lui

donne pour en faire réuſſir le projet.

Le Roy a créé depuis peu de nouvelles Charges, dont l'Office eſt de prendre connoiſſance du commerce des Banquiers, & ſur-tout de ceux qui ſont Italiens, afin de voir s'il ne s'en trouveroit pas qui ayent fait paſſer de l'argent au Prince de Parme, & pour empêcher qu'ils ne le faſſent dans la ſuite.

On a fait ſortir depuis peu de ce Royaume deux hommes, l'un nommé la Chapelle, Milanois, & l'autre Calvi, Génois, tous deux ſoupçonnés d'avoir fait paſſer en Flandre de groſſes ſommes pour le compte du Roy d'Eſpagne. Enfin on a tant fait de recherches à Paris ſur ce ſujet, que l'on a trouvé chez un certain particulier dix-huit mille Ducats qu'il a déclaré appartenir au Roy d'Eſpagne. Cet argent a été confiſqué au profit du Roy, ſur ce qu'il avoit paru quelque tems auparavant cette recherche un Edit, par lequel il étoit défendu de retenir aucune monnoye qui ne fut marquée au coin de France, & de la mettre dans le commerce. Il étoit ordonné en même tems à tous ceux qui en avoient, de la porter à la monnoye, ſous peine de confiſca-

tion. De cet or on en frappe de nouveaux Louis aux armes de France. On ne peut prendre de plus grandes précautions pour empêcher que le Prince de Parme tire aucuns secours de la France, tous les passages sont exactement gardés, personne ne peut sortir de ce Royaume sans être arrêté & visité, & toutes les fois que l'on trouve des Espagnols, ou quelqu'un qui soit de leur parti, on peut les dépouiller sans que cette action soit réputée être un vol. Les postes ne sont plus libres ni ouvertes pour la route d'Espagne; on refuse des chevaux à tous les Couriers, à moins qu'ils ne donnent caution, & encore sont-ils obligés de justifier qu'ils ne sont chargés d'autres Lettres que de celles des Marchands, & sur la plus légere difficulté on les arrête, & on les emprisonne.

Le peu de succès que les François ont eu dans l'Isle de Tercère n'a point fait quitter à cette Cour le dessein qu'elle avoit formé de mettre Don Antoine sur le Thrône de Portugal; on fait des préparatifs pour équiper une seconde flotte, & qui doit être plus puissante que n'étoit la première, le bruit commun est qu'il a

été décidé dans le Conseil que ce seroit un Prince qui la commanderoit; elle doit mettre à la voile au commencement du Printems prochain. Mais comme les projets se forment par l'inconstance du tems, souvent aussi cette même inconstance les fait évanouïr.

Le Duc de Montpensier accablé de vieillesse, vient enfin de terminer sa carriere; cet évenement n'a point rappellé son fils de l'armée de Flandres; lorsqu'il sera question de ce Prince dans les Lettres que j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je le nommerai du nom de son pere, il a quitté depuis cette mort celui de Prince Dauphin.

L'affaire de ce Salcede dont j'ai parlé à Votre Majesté dans mes précédentes Lettres a été éxaminée, & on l'a condamné à un supplice affreux. Il falloit que son crime fut bien énorme, on ne trouve dans toute l'Histoire Romaine qu'un seul exemple, qui est celui de Suffétius (a) à qui on

(a) Suffétius étoit Dictateur de la Ville d'Albe. Ce fut lui qui proposa aux Romains de terminer les differends qui étoient depuis long-tems entre sa Nation & la leur, dans

fit

fit souffrir la même peine sous le régne de Tullius Hostilius ; je n'ai pû sçavoir au juste si ce misérable avoit conspiré contre la vie du Roy (*a*) ou contre celle du Duc d'Alençon, ou contre tous les deux, mais il a été condamné à être tiré à quatre chévaux. Dans le moment que son supplice alloit commencer, il a fait ap-

un combat particulier. Les Romains accepterent le défi, les trois Horaces combattirent pour eux, & les trois Curiaces pour la Ville d'Albe, les Romains furent victorieux, & Tullius Hostilius leur Roy, l'an de Rome 85, *669* avant J. C. entra en triomphe dans cette Ville, & en prit possession. Les Peuples lui furent toujours soumis, mais Suffétius vouloit vivre dans l'indépendance, & avoit tellement en horreur la condition de sujet, qu'il se lia sécrettement avec les Véhiens qui faisoient la guerre à ce Prince, il leur promit qu'il seroit neutre dans les batailles qui se donneroient entr'eux & les Romains, si les forces étoient égales, ou qu'il tourneroit ses armes contre les Romains, s'il voyoit que la victoire penchât de leur côté. Tullius ayant découvert sa trahison, le fit arrêter & conduire à Rome ; il ordonna ensuite qu'il fut attaché à deux chariots qui seroient tirées de deux côtés opposés par des chevaux très vigoureux, ce qui fut exécuté.

(*a*) Quelques Auteurs disent que le Roy étoit également compris dans la Commission qu'on avoit donné en Espagne à Salcede.

peller le Greffier, & lui a fait écrire de nouvelles dépositions qu'il a ensuite signées.

On dit que lorsque les chevaux ont commencé à l'écarteler, il a jetté les yeux sur une fenêtre à laquelle le Roy, la Reine mere & sa fille étoient à regarder ce spectacle, & qu'il a prié le Roy d'user de clémence à son égard. Dans l'instant il a été exécuté & mis en piéces. Le Roy a envoyé sa tête à Anvers, & a ordonné qu'on l'exposât dans le lieu de la Ville le plus élevé. Ainsi finit le plus audacieux & le plus méchant de tous les hommes. Il avoit fait autrefois de la fausse monnoye, & en avoit acheté une maison; le Vendeur s'étant apperçû de sa fourberie, en porta directement au Roy ses plaintes. Le Roy fit rentrer ce particulier dans son bien; mais Salcède pour se soustraire à la punition que méritoit son crime, qui eût été suivant l'usage d'être brûlé dans l'huile bouillante, se sauva, & fit mettre le feu à la maison qu'il avoit achetée; on dit que peu s'en fallut que le Particulier avec toute sa famille, ne périssent dans l'incendie.

On m'a raconté un trait singulier

de ce malheureux. Le Roy l'étant allé voir dans son cachot, lui reprocha sa méchanceté, d'avoir voulu faire périr un homme qui déja avoit été sa dupe, en prenant de lui de faux écus pour de bonne monnoye; cela est vrai, répondit-il au Roy, en cela je l'ai trompé, mais pour se venger il a voulu me faire bouillir, & moi j'avois dessein de le faire rôtir; peut-on assez s'étonner d'un tel caractere? de la chose du monde la plus sérieuse, il en faisoit le sujet d'une plaisanterie.

J'appréhende que ce misérable n'ait rendu dans sa déposition le frere du Comte d'Egmond (*a*) complice de ses crimes, & que cela ne fasse naître quelques soupçons qui pourroient lui être fort désavantageux.

A Paris, ce premier Octobre 1582.

(*a*) C'[illegible] d'Egmond Connétable [illegible]s-Bas, que Philippe avoit fait décapiter [illegible] xcv.

IX. LETTRE.

LE Maréchal de Biron a établi son Camp sur les bords de la Somme, (a) on croit qu'il y demeurera quelques tems pour observer les mouvemens que fera le Prince de Parme. Tout le monde dit ici que l'armée de ce Prince s'affoiblit de jour en jour par la faim qu'elle souffre, & par la peste.

Le Courier Flamand que j'ai dit à Votre Majesté qui avoit été arrêté, a donné au ministere de France bonne & suffisante caution, & a prouvé qu'il ne portoit d'autres Lettres que pour des Marchands; après ces formalités on lui a donné un passeport pour l'Espagne.

L'Ambassadeur d'Espagne a été extrêmement picqué de ce que le Roy avoit ordonné que la tête de ce Salcede fut envoyée à Anvers, & qu'elle y fut exposée, il [illegible]

(a) Riviere de Picardie, qui prend son nom & sa source dans un lieu que l'on nomme *Fon-Somme*, au-dessous de Saint-Quentin, elle va se jetter dans la mer près de S. Valeri,

à ce Prince que n'ayant aucune jurisdiction dans cette Ville, il supplioit Sa Majesté de trouver bon qu'il fit au nom de son Maître les protestations convenables. Le Roy qui ne s'attendoit gueres à cet évenement, a semblé se démentir, & a répondu aux protestations de l'Ambassadeur, qu'il avoit envoyé cette tête à son frere pour en faire ce qu'il jugeoit à propos, ou comme on dit ici, *des petits pâtés s'il vouloit.*

On dit que Schomberg (*a*) va en

(*a*) Gaspard Schomberg, Comte de Nanteuil, étoit originaire de la Misnie (Province de Saxe) il porta d'abord les armes pour les Huguenots sous les ordres du Prince de Condé. Charles IX. sentant le besoin qu'il avoit d'un aussi grand Capitaine, que l'on avoit lieu d'augurer que seroit un jour Schomberg par ses premiers exploits; négocia pour l'attirer dans son parti; il y réussit, & Schomberg le servit dans la suite avec beaucoup de zèle. Les succès qu'il eût dans toutes les occasions, lui persuaderent qu'il combattoit pour la bonne cause, il se fit Catholique. C'étoit un homme qui n'étoit pas moins habile dans les négociations que dans le métier de la guerre: il avoit l'éloquence persuasive; il servit fidelement Henry IV. & rien ne fait mieux son éloge que les regrets que ce grand Prince marqua avoir de sa mort, elle arriva le 17 Mars 1599.

Allemagne, je ne sçai pas si c'est, pour y lever des Troupes.

Il est arrivé ces jours passés un Courier du Languedoc, qui a rapporté que les Huguenots avoient pris en mer quelques Gentilshommes Italiens qui revenoient d'Espagne, & qu'ils les avoient conduits (*a*) à Aiguemortes. On croit que le frere du Marquis de Pisani est du nombre; personne cependant ne l'assure, parce qu'aucuns de ces prisonniers n'ont voulu dire leurs noms. Quoiqu'il en soit, si ce sont des gens de considération, on ne les rendra pas aisément, à moins que l'on n'en fasse un échange avec la Noue. (*b*)

(*a*) Aiguesmortes au Diocèse de Nismes, dans le bas Languedoc, étoit autrefois un très-beau Port de mer. S. Louis s'y embarqua lorsqu'il partit pour l'expédition de la Terre-Sainte. Les eaux depuis se sont retirées à plus d'une lieuë. On y voit encore un phare pour faire signal aux Vaisseaux.

Ce fut dans la Tour appellée Carbonniere où les Huguenots mirent les Prisonniers dont parle Busbec.

(*b*) La Noue surnommé Bras-de-Fer, étoit Gentilhomme Breton. Tous les Auteurs, comme M. de Thou, Davila, Sainte-Marthe, Mezeray, & Brantome, se sont efforcés pour lui donner des éloges dignes de sa valeur &

Le Roy a déclaré qu'il feroit incessament un second voyage à Notre-Dame de Liesse, si ce qu'on dit est vrai, c'est pour remercier la Vierge de lui avoir donné un fils, & pour le mettre sous sa protection. (*a*)

Le bruit de la Cour est que le Roy a donné ordre aux Armateurs de Bretagne de construire cinquante Galeres, on sçait d'ailleurs que ce Prince a dessein d'équiper une flotte.

A Paris, ce 25 Novembre 1582.

de sa prudence. Je crois que les Espagnols y ont mieux réussi qu'eux dans son Traité d'échange.

Le Marquis de Risbourg le fit prisonnier, lui-même quelque tems auparavant avoit pris Ninove & le Comte d'Egmond, les deux plus grands Capitaines de la Nation Espagnole; on ne voulut rendre la liberté à la Noue qu'en échangeant ces deux grands hommes, exigeant encore cent mil écus de rançon.

Il fit de nouveaux prodiges de valeur sous Henry le Grand, & mourut comme ont accoutumé presque tous les grands Capitaines, les armes à la main; un boulet de Canon en montant à la tranchée au siége de Lambole l'an 1591. lui emporta la tête.

(*a*) On croyoit la Reine grosse, & les flateurs disoient que c'étoit d'un Prince; le Roy le désiroit si vivement qu'il le crût pendant quelque tems.

X. LETTRE.

On assure que le Roy a donné au Duc d'Alençon cinquante mille écus par mois pour l'entretien de son armée, & qu'on lui envoyera outre cela de tems en tems des gratifications.

Personne à présent ne doute plus que le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron ne passent dans les Pays-Bas, & qu'ils prendront leur route au-dessus de Bruges, le long des côtes de la mer. On croit que le Duc d'Alençon n'attend que leur arrivée pour partir pour l'Angleterre, son dessein étant de confier à l'un le commandement de son armée, & de charger l'autre du soin de ses autres affaires. On sçait encore que ce Prince doit passer ici à son retour d'Angleterre, pour conferer avec le Roy son frere sur les arrangemens dont il sera convenu avec la Reine Elisabeth.

Le bruit public est que le Roy va faire rendre un compte bien exact à ceux qui ont eu le gouvernement des

biens Eccléſiaſtiques ; les richeſſes immenſes qu'ils ont accumulées les ayant fait ſoupçonner de quelque monopole.

Le Maréchal de Biron n'a pas avec lui une nombreuſe armée, mais ce ſont tous des hommes choiſis. Il a laiſſé pour garder les frontieres une partie de la Cavalerie de la Maiſon du Roy, & a congédié ceux dont les affaires exigeoient leur préſence dans la Province, ceux qu'il a prévû qui s'ennuyeroient de la guerre avant qu'elle fut finie, & ceux dont la licence pourroit effrayer & laſſer les Flamands. Son armée malgré cette réforme eſt, dit-on, de mille chevaux, & de huit mille hommes d'Infanterie. Tout ceci me paroît prendre une mauvaiſe tournure pour l'Eſpagne, & il eſt à craindre que tous ces mouvemens ne ſoient que le prélude de la perte totale des Pays-Bas.

On continue toujours de dire que les troupes du Prince de Parme périſſent par la faim, & par les maladies, ſur-tout celles qui ſont nouvellement arrivées d'Italie, étant peu accoutumées à un air auſſi froid, que l'eſt pour elles celui de la Flandre.

Avant que le Prince de Parme entrât dans le Brabant, il s'étoit assuré de Cateau-Cambresis ; on dit aujourd'hui qu'il fait le siége de la petite Ville de Diesthme, qui est des Etats du Prince d'Orange, & qu'il avance ses travaux avec tant de précipitation, qu'elle sera obligée de se rendre en peu si elle ne reçoit du secours; de-là on conjecture qu'après cette expédition, il viendra faire le siége de Bruxelles.

Les Suisses ne cessent d'envoyer à cette Cour des Ambassadeurs, pour renouveller au nom de tous les Cantons, une alliance avec le Roy. Leurs entrées se font avec pompe & magnificence, & tout y annonce la joye, on leur donne tous les jours de somptueux repas, tantôt chez le Roy, tantôt à l'Hôtel-de-Ville, tantôt chez les Guises, & chez d'autres Seigneurs de la Cour ; il est à croire qu'on ne leur donnera pas leur audience de congé, sans auparavant les décorer chacun d'un collier d'or. (a)

(a) Lorsqu'Henry III. institua l'Ordre du S. Esprit, il ne nomma que soixante Chevaliers, se réservant d'en nommer quarante qu'il choisiroit parmi ceux qui par reconnoissance

On dit que le Roy & le Duc de Lorraine (*a*) arrivent à Paris en même tems. (*b*)

Il vient d'arriver ici quelques François de la Tercere, qui disent qu'ils ont laissé les affaires de Don Antoine en fort bon état, & que les Soldats qui se sont retirés dans cette Isle après la défaite de Strozzi, ne manquent que d'habits. Sur ces nouvelles on a donné ordre d'en faire, & de les leur envoyer promptement. On parle toujours d'une seconde expédition pour ces Isles.

Le Roy a envoyé des Commissaires dans toute la France pour corriger les abus qui s'y sont glissés, & pour écouter les plaintes des Peuples ; ce n'est qu'un prétexte, son véritable des-

de cet honneur ou s'attacheroient à lui, ou pourroient lui être de quelque utilité. Peut-être étoit-ce du Collier de cet Ordre, qui effectivement est d'or, duquel Busbec auguroit que le Roy leur feroit don.

(*a*) Le Duc de Lorraine étoit Charles II. qui avoit épousé Claude de France, sœur d'Henry III.

(*b*) Busbec a dit dans sa huitiéme Lettre que le Roy s'étoit proposé de faire un second voyage à Notre-Dame de Liesse, sans doute qu'il le fit, & que c'est de son retour dont il parle dans celle-ci.

ſein eſt de ſe faire rendre compte de l'état actuel de ſon Royaume, & s'il y eſt affectionné, afin de le charger de quelques nouveaux impôts, il ne me paroît pas que l'on ſoit bien diſpoſé à les recevoir, d'ailleurs les projets de ce Prince rarement réuſſiſſent; je n'oſerois cependant décider ſur l'évenement de celui-ci.

A Paris, ce 15 Décembre 1582.

XI. LETTRE.

JE ne sçai si je dois rendre compte à Votre Majesté d'une histoire arrivée depuis peu à Anvers; elle est peu interessante, mais en revanche elle est fort singuliere.

Un Gentilhomme étant dans la chambre du Duc d'Alençon, dit quelque chose de disgracieux à ce Saint Luc (a) qui s'est attaché à ce Prince, comme je l'ai écrit à Votre Majesté, après avoir été disgracié du Roy; Saint Luc pour réponse donna dans l'instant un soufflet à ce Gentilhom-

(a) La Valette, d'Arc, & Saint Luc ont été long-tems les favoris d'Henry III. celui-ci perdit les bonnes graces du Roy, pour l'avoir voulu guérir de ses dépravations par une illusion fort ingénieuse. Il perça le plafond de la Chambre du Roy, & la nuit comme ce Prince dormoit, Saint Luc avec une sarbacane d'airain, contrefit l'Ange qui écrivit la Sentence de Balthazard, & prophétisa au Roy des peines très-rigoureuses qu'il souffriroit dans l'autre monde, s'il ne se corrigeoit au plûtôt. Le Roy naturellement timide en fut tellement effrayé, que lorsqu'il tonnoit il descendoit avec bonne

me; le Prince d'Orange qui étoit aussi présent, fut indigné de la hardiesse de cette action, & dit qu'elle ne devoit pas demeurer impunie, & que l'homme du monde de la plus grande naissance, ne se seroit pas porté impunément à cet excès en présence de l'Empereur Charles V. que les appartemens des Princes étoient sacrés, que l'on devoit les respecter; voici à peu près les termes dans lesquels Saint Luc a répondu au Prince : *vous avez beau jeu maintenant à parler de l'Empereur Charles V. & de sa sévérité, parce qu'il est mort, mais soyez persuadé que s'il vivoit, vous ne feriez pas non plus ce que vous faites, ou il ne tarderoit gueres à vous dépouiller de vos biens, & à vous faire trancher la tête.*

Dès qu'il eût dit il sortit, & laissa tout le monde dans la derniere surprise d'une réplique aussi hardie qu'étoit celle-ci.

A Paris, ce 18 Décembre 1582.

escorte dans la cave la plus profonde du Louvre. Saint Luc ne pût long-tems garder le secret sur sa petite supercherie, il le confia à quelqu'un qui le reporta aussi-tôt au Roy, & de-là il fut disgracié.

XII. LETTRE.

LES Ambaſſadeurs Suiſſes ont pris leur Audience de congé, & le Roi leur a donné à chacun un collier d'or de la valeur de cinq cens louis, (ils étoient vingt-ſix.) Il a fait à tous les Gens de leur ſuite, ſuivant leur rang & leurs dignités, d'autres préſens en meubles rares & en bijoux. Votre Majeſté trouvera joint à ces Lettres le diſcours que ce Prince leur a fait, j'aurois déſiré pouvoir y joindre encore les articles du Traité d'alliance que ces Ambaſſadeurs ont conclu; mais quelques ſoins que je me ſois donné, je n'ai pû l'avoir, on le tient d'un ſecret impenétrable.

On peut donc compter maintenant que le Roi ne manquera pas d'Infanterie; il penſe d'ailleurs que ſon Royaume lui fournira autant de Cavalerie qu'il en aura beſoin. Il ne lui manque plus que cet argent dont j'ai parlé à Votre Majeſté dans mes dernieres Lettres; mais le prétexte ſpécieux dont il s'eſt ſervi pour l'avoir, ne ſemble pas

lui promettre un heureux ſuccès; les Provinces ne prêtent pas volontiers l'oreille à des demandes de cette eſpece. On travaille cependant avec tant de feu à inventer quelques nouveaux moyens pour les forcer à donner ce que le Roi exige d'elles; que je n'oſerois rien décider ſur ce ſujet.

Don Antoine eſt revenu en France avec quelques Vaiſſeaux qui étoient reſtés de la flotte de Strozzi. Je n'ai pû encore pénétrer au juſte le ſujet de ſon voyage. Peut-être eſt-ce parce qu'il ne ſe croyoit pas en ſûreté dans l'iſle de Tercerre, ou parce qu'il s'eſt flatté que négociant par lui-même une ſeconde expédition, il la feroit plutôt accélerer. Il eſt logé près du Louvre, & je ſçai qu'il a ſouvent des Conferences ſécrettes avec la Reine mere.

On vient de m'aſſurer que ce Prince étoit parti depuis deux jours pour Dieppe, c'eſt ſans doute pour preſſer les Gens qui ſont chargés d'équiper la Flotte qu'on lui deſtine; quelque promptitude que l'on ait dans cette opération, il paroît que l'on ne ſe mettra jamais auſſi promptement en mer qu'il le déſire.

Je ne ſçaurois exprimer à Votre Majeſté juſqu'à quel excès on pouſſe ici l'animoſité contre les Eſpagnols ; Il n'eſt pas un François qui ne déſire avec la plus grande ardeur, que le Roi leur faſſe la Guerre.

On dit qu'il y a un livre ſous la preſſe, dans lequel on trouvera un ample détail des droits que la Reine Mere, Catherine de Medecis, a ſur la Couronne de Portugal. (*a*)

Votre Majeſté ſçaura que les Huguenots des Pays-Bas, & ceux de ce

(*a*) La paſſion qu'avoit toujours eu la Reine mere de mettre ſur ſa tête une double Couronne, lui avoit perſuadé, plus qu'autre choſe, qu'elle avoit des droits ſur celle de Portugal. Voici ſurquoi elle les appuyoit.

Alfonſe III. Roy de Portugal avoit épouſé en 1235 une Matilde Comteſſe de Boulogne, qu'il répudia pour prendre une femme plus jeune & plus jolie, dit l'Hiſtorien de Port. Mais la Reine mere prétendoit qu'il avoit eu un fils avant ſon divorce avec Matilde, nommé Robert, & qu'à ſon préjudice il avoit fait ſes héritiers, les enfans de ſa ſeconde femme, & que de ce Robert étoient nés les Comtes de Boulogne dont elle étoit iſſuë. Pluſieurs Hiſtoriens aſſurent que la Reine ſçavoit à merveilles que cet expoſé étoit faux, & qu'elle ne le faiſoit que dans le deſſein de faire voir, qu'elle étoit d'aſſez bonne Maiſon pour prétendre à une Couronne.

Royaume ont fait des Prieres publiques pour le rétablissement de la santé du Prince d'Orange, qui a été très-mal d'une fievre continue. Ces Prieres ont sans doute été fort efficaces, car ce Prince jouit actuellement d'une bonne santé.

Le Prince de Parme a pris Dieste & quelques autres petites Places. Il paroît que son dessein est de venir à Bruxelles, & je crois qu'il s'en emparera facilement, à moins que le Maréchal de Biron ne le prévienne; on dit cependant que ce Maréchal a projetté d'aller s'emparer de quelques postes sur les confins de la Champagne, qui pourroient être d'une grande utilité au Prince de Parme.

Le Duc d'Alençon a obtenu des Habitans d'Anvers des logemens dans leur Ville, pour trois cens Gentilshommes François.

Les dernieres nouvelles d'Espagne annoncent la mort du Duc d'Albe.

La garnison de Cateau Cambresis qui n'est que de la Cavalerie & fort nombreuse, incommode beaucoup les François qui sont à Cambray, elle fait des ravages étonnans dans tous les environs.

Les François qui ſont en garniſon à Dunkerque ont tué pluſieurs Habitans de cette Ville, s'étans ſoulevés & ayans pris les armes contr'eux.

On ne s'entretient ici que de l'hiſtoire de l'Electeur de Cologne, & (*a*) on augure qu'elle aura de grandes ſuites.

(*a*) Gebhard Truſches, Archevêque & Electeur de Cologne, s'acquit dans les premieres années de ſon Pontificat la réputation d'un grand Prélat; il affectoit avec tant d'adreſſe un air modeſte & mortifié, que tout le monde s'y trompoit; mais ſon zèle à force de ferveur, dévoila ſon hypocriſie; ſous prétexte de porter la bonne odeur & la réforme dans un Couvent de Religieuſes de ſon Diocèſe, il y alla ſi ſouvent qu'il devint éperduement amoureux d'une ſœur du Monaſtere, *qui habet aures audiendi, audiat.* Elle s'appelloit Agnès de Mensfeld, & étoit fille du Comte Jean de ce nom; ce Prélat réſolut d'en faire ſa femme, ſans cependant quitter l'Archevêché.

L'entrepriſe étoit hardie, d'autant plus que le Concile de Trente venoit de prononcer que l'un & l'autre étoient deux contraires qui ne pouvoient ſe réunir. Mais ſa paſſion fut ſi violente qu'elle le porta à embraſſer la Religion de Calvin, ſeulement parce qu'elle lui permettoit cette réunion. C'étoit une choſe déplorable, de voir ce Prélat ſubitement prêcher les maximes & la Doctrine de cet Héré-

Le Duc de Lorraine avec la Princesse sa fille, & son fils, sont à cette Cour, on ne sçait pas au juste la raison du séjour qu'ils y font; le Public veut que ce soit pour conclure le mariage de ce jeune Prince avec la sœur du Roi de Navarre, & celui de la Princesse

siaque, contre laquelle deux jours auparavant, il avoit lui-même lancé des Anathêmes. L'amour profâne le rendit si éloquent & si persuasif, qu'en quatre Sermons il pervertit, pour ainsi dire, toute la Ville de Cologne. Il couronna ces succès si rapides par la célébration de son mariage, Broker son Aumonier, en fit la cerémonie dans sa chambre.

La nouvelle de cette apostasie ne fut pas long-tems cachée à la vigilance de la Cour de Rome, & dès que le souverain Pontife l'eut apprise, il prononça les peines portées par les Saints Canons pour de tels crimes. L'Evêque fut excommunié, il fut même déposé & son Siege déclaré vacant.

Ce ne fut pas-là encore où se terminerent ses malheurs, l'Empereur & tous les Electeurs Catholiques se liguerent contre lui, il fut mis au ban de l'Empire & obligé *serieusement* de quitter son Electorat; il eut recours pour lors à Elisabeth Reine d'Angleterre, & à quelqu'autres Princes Protestans, mais il n'en fut point écouté; la Reine lui écrivit: *que les circonstances qui accompagnoient sa conversion, montroient que Madame Agnès y avoit plus de part, que le zele de la Reli-*

avec le fils du Duc de Savoye. (a)

Je désire que le Seigneur donne à Votre Majesté, dans le cours de cette nouvelle année & pendant une longue suite d'autres, une bonne santé & beaucoup de prospérité. Je lui suis toujours très-attaché, & je la supplie de vouloir bien continuer de m'honorer de sa protection; elle me permetrra de lui représenter que l'affaire de mes livres Grecs traîne extraordinairement en longueur, je lui demande en grace de donner des ordres pour qu'on la termine. *

A Paris, ce 18 Decembre 1582.

gion : que sa conduite étant un sujet de scandale pour les Catholiques, & de nulle édification pour les Protestans, il pouvoit s'attendre à partager fidellement avec sa femme ses disgraces, & que pour elle, elle n'y prenoit aucune part. Ce sont des troubles arrivés à Cologne, à l'occasion de cette histoire, dont parle Busbec.

(a) Le fils du Duc de Savoye étoit Charles Emmanuel, surnommé depuis le Grand: ce mariage ne se fit point de la fille du Duc de Lorraine avec ce Prince, elle épousa au contraire Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toscanne. Le Prince son frere Henry second, qui succéda à son pere, épousa effectivement Catherine de Bourbon, sœur du Roi de Navarre, depuis Henry IV. Roi de France.

* Les livres que Busbec recommande à

l'Empereur, ſont ceux qu'il avoit achetés à Conſtantinople; il les avoit mis ſur un Vaiſſeau qui faiſoit voile pour Veniſe, où ils arriverent à bon port, mais on les avoit ſaiſis ſous certains prétextes ; c'étoit à proprement parler une affaire de Douane.

XIII. LETTRE.

IL fait ici des tems déteſtables. Depuis pluſieurs mois, il s'eſt élevé un vent de midy, qui ne ceſſe de nous donner de la pluye, avec des orages affreux. On dit que ce ſont des augures certains de peſtes & de contagions, qui feront pour toute la France des maladies épidémiques pendant l'Eté prochain. Les rivieres ne connoiſſent plus ni bornes ni digues, elles inondent toutes les campagnes, & pourriſſent les bleds dans le germe & dans leurs racines : ce qui ôte aux Laboureurs toute eſpérance de recolte. On ſe ſent déjà de la cherté dont le bled ſera à l'avenir, ſon prix ordinaire étant augmenté de la moitié.

La fureur de ce vent régne encore ailleurs qu'ici. Il fait faire naufrage pour ainſi dire à tous les Vaiſſeaux qui font le trajet d'Angleterre en Hollande. On aſſure encore que toutes les côtes de la Guienne ſont

couvertes de planches, de mâts, & d'autres débris de Vaiſſeaux.

Quoique les Aſtrologues ne gouvernent pas à leur gré les aſtres, & qu'ils ſe trompent ſouvent dans leurs obſervations, tous ces malheurs cependant paroiſſent être des préſages, de la mauvaiſe année qu'ils ont prédit.

A Paris, ce 19 Janvier 1583.

XIV. LETTRE.

LES dernieres nouvelles d'Angleterre & celles des Pays-Bas, ont mis Paris & la Reine mere dans une grande agitation, elles annonçoient, sans le dire positivement, qu'il s'étoit élevé entre les François & les Habitans d'Anvers une querelle si violente, qu'ils en étoient venus aux mains, que presque tous les François qui s'y étoient trouvés avoient été tués, & on ne disoit mot du Duc d'Alençon. Ne recevant aucunes Lettres particulieres de ce Prince, ou de quelques Officiers qui parlassent de lui, les inquiétudes de tout le monde redoubloient, il s'est même passé quelques jours pendant lesquels on ne doutoit presque plus qu'il ne fut du nombre des morts. Enfin plusieurs Couriers sont arrivés successivement, & apprenant que ce Prince se portoit bien, on a écouté avec moins d'émotion le détail de l'affaire. Le voici; je n'assure pas qu'il soit bien exact & bien circonstancié; chacun écrit

suivant qu'il est affecté, où qu'il est instruit. Je ne rendrai cependant compte à Votre Majesté que de ce que j'ai bien entendu, & de ce qui m'a paru le plus vraisemblable; je suppléerai par la suite à ce qui n'est pas encore venu à ma connoissance, & je réformerai ce que l'on m'aura dit de contraire à la vérité.

Votre Majesté se rappellera que je lui ai mandé, que le Duc d'Alençon avoit formé le dessein d'aller en Angleterre, de passer à son retour par Paris, pour conferer avec le Roy son frere sur les affaires présentes, & que pendant son absence il devoit laisser M. de Montpensier & le Duc de Biron pour commander à sa place.

Lorsque ce Prince a été sur le point de s'embarquer, il a fait part de ce dessein à Biron; ce Maréchal s'est défendu d'accepter le Commandement de l'Armée, assurant le Duc, que les Flamands étant une Nation inquiete & turbulente, il devoit avoir une place dont il fût le Maître, & où il pût se mettre en sûreté, s'il arrivoit quelques troubles; qu'il ne regardoit pas comme une chose possible, que ce grand nombre de Gen-

tilshommes François qui étoient dans Anvers, pussent y rester encore longtems, sans user de vivacité ou faire quelqu'insulte aux Habitans; que delà il arriveroit du tumulte; que les Flamands, qui d'avance n'aimoient pas les François, prendroient aussitôt les armes contr'eux, & qu'ils les regarderoient comme les premiers ennemis qu'ils auroient à combattre. Qu'ainsi, pour prévenir tout danger, il falloit avant son départ qu'il s'assurât d'un Poste, qu'il y mit une forte Garnison, avec des vivres & des munitions.

Anvers a paru au Maréchal comme la Ville la plus propre à son dessein, d'autant qu'il y avoit déja dedans une grande quantité tant de Gentilshommes François, que de Soldats, qui pourroient, ajoûtoit le Maréchal, facilement s'en emparer dès qu'on le leur feroit sçavoir; que d'ailleurs, il seroit facile de se saisir d'une porte, par laquelle on feroit entrer autant de Troupes qu'il seroit nécessaire, l'Armée du Duc étant campée sous les murs de cette Ville. Mais il a pensé que le Duc ne devoit point rester dans la Ville pendant que l'opération

se feroit, & il lui a donné pour prétexte d'en sortir, de dire qu'il alloit au camp voir ses Troupes, & faire la revûe de celles que le Maréchal de Biron lui avoit amenées. Les choses étant ainsi disposées, le Maréchal a assuré le Duc du succès, si le projet lui plaisoit, & aux Gentilshommes qui étoient dans la Ville. La plûpart de ceux-ci accoutumés à vivre dans une liberté plus grande, & avec plus d'aisance qu'ils n'en avoient depuis leur arrivée en Flandres, ont adheré au sentiment de Biron, parce qu'il flattoit plus leur inclination que tout autre ; les autres plus sensés, qui prévoyoient peut-être ce qui est arrivé, se sont laissés emporter par la crainte de passer pour des lâches; enfin dès que le Duc d'Alençon a vû que le sentiment de Biron étoit celui de tous ceux de son parti, il y a acquiescé & a donné des ordres pour l'exécution.

Dès le surlendemain (*a*) il s'est fait ouvrir la porte, de laquelle on avoit dessein de se saisir, & a dit en sortant qu'il alloit au Camp général ; & plusieurs Soldats de sa garde, gens déter-

(*a*) M. de Thou dit que ce fut le 17 Janvier après midi, de cette même année.

minés, que l'on avoit choisis pour cette expédition, au lieu de le suivre, se sont arrêtés sur le pont qui est au-delà du fossé ; les Habitans qui y faisoient la garde leur ont dit, qu'ils laissassent le pont libre, qu'ils suivissent leur Maître, ou qu'ils rentrassent dans la Ville. Ceux-ci feignans de ne point entendre ce qu'on leur disoit, ont resté sur ce pont, continuans de raisonner entr'eux ; les Habitans leur ont dit une seconde fois de se retirer, mais d'un ton plus haut & y joignans quelques injures : pour lors les François ont répondu injure pour injure, & de-là ils en sont venus aux mains ; c'étoit ce qu'ils désiroient, & ils n'étoient demeurés sur ce pont que dans ce dessein. Le combat est devenu tout d'un coup sanglant, les Habitans ont été d'abord presque tous tués, & les autres si blessés qu'ils n'ont pû faire de résistance ; aussi-tôt les François se sont emparés du pont & de la porte, en peu ils ont été joints par quelques Régimens d'Infanterie & de Cavalerie qui étoient campés tous proches, & qui se sont mis en marche au premier coup de fusil qu'ils

ont entendu tirer, & tous se sont jettés dans la Ville; le reste des Habitans au bruit ont couru à leurs armes, & sont sortis avec précipitation de leurs maisons; repoussans les Soldats qui barroient les ruës, ils se sont fait jour, & ont fondu sur ceux qui s'étoient emparés de la porte; c'est-là où le feu & le massacre ont été les plus grands, les François étans assaillis par la populace, ont été obligés, les uns de sortir pour éviter la mort, & les autres de courir au secours de ceux qui étoient entrés dans la Ville, ils ont enfin abandonné la porte aux Habitans qui l'ont aussi-tôt refermée.

(On dit que le Duc d'Alençon peu de tems après s'étoit présenté à cette porte, & qu'il avoit demandé qu'on la lui ouvrit, mais que pour toute réponse on lui avoit jetté quelques bombes.)

Pendant que les uns attaquoient & que les autres se défendoient à la porte, d'autres Soldats François couroient par la Ville & se trouvoient de plus en plus embarrassés par le nombre des Habitans qui y accouroient; on assure cependant, que ceux qui étoient

dans les ruës n'ont mis bas les armes qu'après une vigoureuse défense, & que jusqu'au dernier moment ils se sont flattés de vaincre, persuadés qu'ils n'avoient à combattre que des gens dont le mêtier n'étoit pas celui de faire la Guerre; d'autres couroient à la Citadelle, & d'autres plus ambitieux de butin que de lauriers, entroient dans les maisons & les pilloient; mais enfin tous ont été forcés de céder au grand nombre, & la plûpart ont payé de leur vie cette audacieuse entreprise.

On m'a assuré que la Reine Mere, au récit de ce détail, n'avoit pû retenir ses larmes, (*a*) & qu'elle avoit

(*a*) Si on en croit beaucoup d'Historiens, le peu de réussite que le Duc d'Anjou eût dans ce projet, fut la seule cause des regrets & des larmes de la Reine mere. Cette Princesse lui avoit fait dire depuis peu, que s'il ne se rendoit maître de quelques Places d'importance, il avoit à craindre qu'on ne le traitât comme l'avoit été l'Archiduc; elle lui avoit encore écrit quelques jours avant que cette entreprise fut résoluë, qu'il ne devoit pas s'attendre désormais à recevoir d'autres secours que ceux qu'on lui avoit envoyés, que la difficulté qu'il y avoit à les faire passer, faute de places où ils pussent se retirer en cas qu'ils fussent attaqués sur leur route,

prononcé ces paroles d'un ton fort couroucé.

Plût-à-Dieu, qu'il y eût longtems que tu fusses mort, en parlant du Duc d'Alençon, *tu n'aurois pas fait périr tant de braves Gentilshommes, ni causé tant de maux! Quoi donc! seul héritier de ce Royaume, tu ne crains point de le mettre sur le penchant de sa ruine en exposant ta vie, en te précipitant dans des malheurs de cette sorte, quelle peine! quels stratagêmes! pour t'en retirer, juste Dieu....,* Plusieurs personnes m'ont dit, que le Duc de Guise s'étoit offert d'aller chercher ce Prince, & qu'il avoit dit, que si on lui donnoit seulement trois mille hommes de Cavalerie, il promettoit de le trouver quelque part où il fût, & de le ramener avec lui. Depuis que le bruit de cette générosité de la part de ce Seigneur s'est répandue, toute la Noblesse se rend en foule chez lui, chacun voulant donner au Roi, dans cette occasion, une marque de sa valeur & de son attachement pour la Mai-

empêcheroit le Roy d'exposer à de si grands dangers les forces de son Royaume; le blâme de cette affaire ne doit donc pas rejaillir sur le Duc d'Anjou seul.

ſon Royale, mais je ne crois pas que l'on en vienne là.

Si cette entrepriſe a été projettée & propoſée par le Maréchal de Biron, comme les nouvelles le marquent, il eſt certain que ceux qui le regardent comme brave, ſçachant bien le métier de la guerre, mais imprudent & téméraire à l'excès, trouveront dans cet evenement un ſujet bien propre à confirmer l'idée qu'ils ont de lui.(*a*)

Le Duc d'Alençon à qui les Portes d'Anvers ont été conſtamment fermées, s'eſt retiré la nuit ſuivante avec toute ſon armée à un Couvent de Bernardins éloigné de cette Ville de quelques milles; dès que les Magiſtrats ont ſçû que ce Prince avoit établi ſon camp dans cet endroit, ils lui ont envoyé les Officiers de ſa Maiſon, qui n'ont aucuns pris part à cet évenement.

On dit que le Duc d'Alençon voyant ſon coup manqué, avoit en-

(*a*) Mezeray n'accuſe point le Duc de Biron d'avoir été l'Auteur de cette conſpiration, ni d'en avoir conſeillé l'execution au Duc d'Anjou, il dit que c'étoient ceux qui gouvernoient ce Prince qui n'étoient ni ſenſés ni trop honnêtes gens, comme Quainſay ſon Secretaire, & un certain Aurilly.

voyé tous les Suiſſes de ſon Armée pour conſtruire des ponts ſur l'Eſcaut, dans le deſſein de paſſer cette riviere ſi on fût venu pour l'attaquer, & que quoique tout le monde ſe tint tranquille dans Anvers, le lendemain cependant il avoit décampé, & s'étoit retiré à Ruremonde, où on croit qu'il eſt encore.

Les politiques raiſonnent beaucoup ſur cet évenement, & paroiſſent déja inquiets de ſçavoir quel parti le Prince prendra; les uns diſent, qu'il doit revenir à la Cour, faire paſſer ſes Troupes en France, & abandonner entierement ſes prétentions ſur les Pays-Bas; & d'autres, qu'il doit chercher les occaſions de ſe reconcilier avec les Habitans d'Anvers, & continuer ſes opérations; quelque choſe qui arrive, je ne vois pas que ce Prince, ayant perdu la confiance de ces Peuples par cette trahiſon, puiſſe faire à l'avenir de grands progrès: je ne ſçai pas d'ailleurs, ſi ces Peuples ſeroient portés à vouloir ſe reconcilier, & les moyens dont le Duc auroit beſoin pour les y engager me paroiſſent fort difficiles à trouver. Mais il y a ici de ces gens qui parlent de tout avec aſſurance, &

qui semblent sçavoir jusqu'aux moindres circonstances de ce qui se décide dans les Cabinets des Princes, qui prétendent que les François n'étans pas bornés dans leurs projets comme les autres Nations, celui que le Duc avoit formé sur Anvers avoit de grandes vûes; quant à moi, je raisonne différemment; à moins que le tems ne nous apprenne de nouvelles choses, je ne crois pas que ce Prince eût d'autre dessein que celui dont je fais part à Votre Majesté.

J'ai encore vû de ces sortes de gens, qui passans toute leur vie à la Cour, souvent y meurent, sans que la Cour même les ait jamais connus, qui tenoient des propos aussi peu conformes au bon sens, que le pouvoient être ces premiers; ils disoient, que dans cette tragédie (sans faire attention que le tems dans lequel elle s'est exécutée, a été pour ainsi dire celui dans lequel elle a été décidée,) Votre Majesté y avoit joué un grand rôle avec l'Archiduc Ernest (*a*); que le Roi

(*a*) L'Archiduc Ernest étoit le troisiéme fils de Maximilien, & frere de l'Empereur Rodolphe II. Le Roi d'Espagne l'avoit nommé Gouverneur des Pays-Bas.

d'Espagne vous y avoit engagé l'un & l'autre en vous promettant à tous les deux ses deux filles en mariage, & en donnant pour dot à la cadette les Pays-Bas; que ne trouvant rien qui fût plus avantageux à Votre Majesté, vous aviez accepté la double alliance & les conditions, & que dès-lors vous aviez ménagé des intelligences avec les Habitans d'Anvers, pour les engager à chasser de leur Ville le Duc d'Alençon, & à égorger tous les François qui y étoient, leur promettant de les garantir de tout évenement; & afin de rendre la chose plus croyable, ces habiles Courtisans ajoutent, que l'on a fait un si bon parti au Prince d'Orange, qu'il s'est prêté à l'exécution de ce projet; sans cela, disent-ils, jamais ces Habitans n'auroient osé se révolter.

Il semble que le Prince d'Orange a eu une sorte de pressentiment de cette sédition, car on dit que le Duc d'Alençon l'ayant vivement pressé de sortir de la Ville & de l'accompagner à son Camp, il n'avoit pas voulu y aller, s'excusant sur une indisposition & sur le mauvais tems. Heureusement cependant pour les François,

ce Prince a resté dans la Ville ; sa présence appaisant le tumulte a sauvé à beaucoup la vie, & Fervac Officier Général du Duc & son favori, a senti mieux qu'aucuns de ceux pour qui ce Prince s'est interressé, combien son absence lui auroit été funeste ; le Peuple s'est imaginé qu'il avoit conseillé au Prince de faire cette entreprise, & dans son premier feu il a demandé sa tête avec les dernieres instances. (*a*)

Le Sentiment commun ici est que le Roi de France va se rendre Médiateur entre les Habitans d'Anvers & son frere, & qu'il leur enverra pour Ambassadeurs des Gens de la premiere considération ; la plûpart jettent les yeux sur Pibrac, & disent qu'il restera toujours auprès du Duc en qualité de son Chancellier ; on

(*a*) Le Prince d'Orange fut celui qui fit Fervac prisonnier, & ce Prince le traita bien plus en criminel d'Etat, qu'en prisonnier de guerre, il le fit conduire en prison, ayant les mains liées derriere le dos ; & par considération seulement pour le Duc d'Anjou il lui conserva la vie ; le Peuple étoit tellement émû contre lui, que l'on fut obligé d'user de précautions pour le faire sortir de la Prison & de la Ville.

augure que cette négociation aura un heureux ſuccès , par les bons traitemens que les François ont reçus des Habitans d'Anvers depuis l'affaire paſſée ; dès que la fureur du Peuple a été calmée , ils ont pris tous les ſoins imaginables des bleſſés & des Priſonniers , & n'ont fait aucune violence à ceux qui n'ont point pris les armes.

A Paris , ce 5 Février 1583.

XV. LETTRE.

J'imaginois lorsque j'ai écrit la derniere fois à Votre Majesté, qu'il n'étoit pas possible qu'il n'arrivât dans peu quelqu'un des Pays-Bas, qui nous apprendroit plus au juste l'affaire d'Anvers, dont je vous ai envoyé un premier détail. Mais je me suis trompé; il s'est passé plusieurs jours sans qu'il soit arrivé autre personne qui ait sçû ou qui ait voulu parler de cet évenement, que les Couriers que le Duc d'Alençon a dépêchés au Roi, qui sont encore en très-petit nombre, & il a paru qu'on les a instruits de ce qu'ils devoient dire; ils ont fait grand bruit & ont donné avec profusion les plus belles couleurs à la conduite de leur Maître. Les Gouverneurs sur la route d'Anvers ici ont arrêté pendant ce tems tout le monde; il n'étoit permis ni aux Marchands, ni aux Messagers de cette Ville de venir à Paris; ceux de Paris n'ont pas eu la liberté non plus d'aller chez eux. Tout est libre mainte-

nant: on a rendu les marchandises que l'on avoit arrêtées de part & d'autre, & le commerce se fait comme auparavant; il n'est cependant encore personne qui n'ait quelque crainte d'entreprendre ce voyage.

On vient de m'assurer qu'il étoit arrivé ici depuis peu un Messager des environs d'Anvers, & qu'il avoit été obligé de prendre sa route par l'Angleterre; il n'a rien dit de nouveau, & qui ne soit rapporté dans les relations publiques, sinon, qu'il a grossi le nombre des morts, des blessés & des Prisonniers du côté des François.

Ceux qui veulent mettre la conduite du Duc d'Alençon dans un jour favorable, disent, que ce Prince quoique bon & peu jaloux des déferences qui sont dûes à sa haute naissance, n'a pû souffrir plus long-tems, ni d'avoir le Prince d'Orange pour son rival, ni les hauteurs de la Ville d'Anvers, peu accoutumée aux moeurs & aux caracteres des François; & qu'il avoit imaginé en reduisant cette Ville sous son obéissance, qu'il apporteroit du changement dans l'un & dans l'autre; qu'il n'avoit point

agi

agi à la légere, & ſans bien examiner l'importance de cette affaire, qu'il avoit prévû qu'elle feroit un coup d'éclat, & qu'il y auroit beaucoup de ſang répandu, & qu'ayant tout balancé, la neceſſité d'en venir à cette fâcheuſe extrémité l'avoit emporté; c'eſt ainſi, dit-on, que le Prince raiſonnoit en formant ſon deſſein, *lorſque le tumulte ſera une fois commencé, & que mes Troupes entrans en foule dans la Ville auront tué les premiers Habitans qui feront quelque réſiſtance, les autres ſeront effrayés, & mettront les armes bas: pour lors je rentrerai dans la Ville, & ces Peuples me demandans la vie, recevront de moi la Loi qu'il me plaira de leur donner.*

Mais on ſent aujourd'hui combien ce Prince s'eſt trompé dans ſon calcul, il n'a pas rencontré des hommes, dans les Habitans de cette Ville, qu'il s'étoit flatté de gouverner à ſon gré, qui fuſſent ſans courage, & qui euſſent les bras énervés, comme les François ont accoutumé de le dire des autres Nations.

Il y en a d'autres qui donnent une autre face à cette affaire, mais toujours favorable au Duc d'Alençon.

Je crois que c'eſt aſſez entretenir Votre Majeſté ſur ce ſujet, d'ailleurs je ſuis perſuadé qu'elle eſt préſentement exactement informée de tout ce qui s'eſt paſſé, les chemins étant libres au-de-là d'Anvers. S'il lui manquoit cependant de ſçavoir quelques circonſtances, je joins à ma Lettre trois Relations qui pourront les lui apprendre : l'une vient des Habitans d'Anvers, qu'ils ont fait imprimer dans leur pâtois ; l'autre eſt d'un certain Bodin, (*a*) Auteur d'un Livre qui a paru il y a quelques années ſous le titre DE LA RE'PUBLIQUE, & la troiſiéme eſt d'un Auteur anonime, je crois cependant qu'il eſt François, & qu'il ne faut pas ajouter trop de foi à ſa Relation, elle ne me paroît pas exacte.

Dès que le Roy a eu appris l'affaire d'Anvers, il a envoyé auſſi-tôt Mirembault (*b*) frere de Lanſac, au Duc

(*a*) Bodin étoit le Chancelier du Duc d'Anjou ; quelques Auteurs aſſurent que les remontrances qu'il fit à ce Prince ſur le peu d'égard que les Etats avoient pour ſa perſonne, le déterminerent plus que toute autre choſe à former ſon projet ſur Anvers.

(*b*) Le Pere Daniel & Mezeray ne ſont pas d'accord, ainſi qu'en beaucoup d'autres points

d'Alençon ; Bellievre (*a*) eſt encore parti depuis peu par ſes ordres pour aller joindre ce Prince. Tout le monde paroît fort inquiet de l'iſſuë qu'aura ce grand évenement ; les uns diſent que le Duc d'Alençon ſe réconciliera avec les Etats ; d'autres ſans alléguer leurs raiſons , diſent le contraire ; quant à moi je ne décide ni l'un ni l'autre, dans l'appréhenſion de me tromper.

Ceux que le Roy avoit envoyé dans les Provinces de ſon Royaume pour lever des impôts , ſont arrivés ſans apporter un ſol ; ils ont aſſuré le Roi que les Peuples leur avoient

plus eſſentiels , ſur le nom de Mirembeau , Mezeray lui donne ce dernier , & c'eſt le vrai ; le Pere Daniel l'appelle le ſieur de Mirebeau ... Busbec le déſigne à l'Empereur par ſon frere Lanſac , parce qu'il étoit connu de tous les Princes de l'Europe ; il ſoutint avec tant de force au Concile de Trente que les Ambaſſadeurs de France devoient y avoir la préſéance ſur ceux des autres Princes, que l'article fut décidé en ſa faveur.

(*a*) Bellievre de Pomponne s'eſt rendu recommandable ſous Charles IV. & ſous Henry III. par ſa grande habileté dans les Négociations ; il fut envoyé pluſieurs fois en Ambaſſade par ces deux Roys , & mourut néanmoins diſgracié de la Cour.

parus plutôt disposés à se révolter, qu'à lui donner les sommes qu'il vouloit exiger d'eux ; & qu'on leur avoit dit dans tous les endroits où ils avoient été, que si l'argent qu'on leur demandoit devoit être employé pour les besoins de l'Etat, qu'ils ne feroient nulle difficulté de le donner ; mais qu'ils sçavoient que le Roi ne vouloit en faire d'autre usage, comme il avoit accoutumé, que des dons tout-à-fait déplacés à ses Mignons. Ceci confirme ce qu'un de ses Trésoriers me disoit depuis peu : il m'assuroit que ce Prince depuis son retour de Pologne, avoit consommé en liberalités & autres dépenses inutiles, plus de six millions. Ceux qui l'approchent de près & qui connoissent son caractere, disent, que ce refus qu'il a essuyé de ses Provinces, n'empêchera pas qu'il ne satisfasse ses désirs, & qu'il prendra l'argent qu'il esperoit avoir de ce côté-là, sur les pensions des Reines douairieres ; la sœur de Votre Majesté souffrira de cet arrangement, elle fournira sans doute son contingent ; quoique malgré le Traité dont on est convenu avec elle, on ait déja commencé à

lui retirer de ce qui lui est dû.

Le frere de la Reine, (*a*) qui est Gouverneur de Bretagne, & que l'on appelle Duc de M...... est à cette Cour. Voici une histoire qui est arrivée depuis peu à l'occasion de ce Seigneur; lorsque Votre Majesté l'aura apprise, elle me sçaura peut-être quelque gré de la lui avoir écrite.

Le bruit se répandit que ce Duc étant en Lorraine y étoit mort de la petite vérole; dès qu'on sçût à la Cour cette nouvelle, le Duc de N... & le Duc d'E..... vinrent demander au Roi le Gouvernement de Bretagne; tous deux sont du nombre des favoris, mais le Roi fit voir qu'il donnoit la préference au Duc d'E.... il lui accorda le Gouvernement, supposé que la nouvelle de la mort du Duc de M..... se confirmât, & le

(*a*) La Reine étoit Louise de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont. Son mariage avec le Roi Henry III. fut célébré à Reims le 17 Février 1575. Son frere, dont parle Busbec, étoit Philippe Emmanuel, né d'un second mariage. Nicolas avoit épousé en premieres noces Marguerite d'Egmont, mere de la Reine Louise, & en secondes Jeanne de Savoye, fille de Philippe de Savoye, Duc de Nemours.

refuſa au Duc de N..... Ce Duc a été ſi piqué du refus & de la préference, qu'il s'eſt retiré deux jours après dans ſes Terres, & qu'il a reproché au Roi en prenant congé de lui, qu'il penſoit que ſes ſervices méritoient la grace qu'il lui avoit demandée; mais qu'il falloit pour la lui avoir refuſée, qu'il les eût oubliés. La conduite que le Roi a tenu dans cette occaſion, fait le ſujet des converſations de tout le monde; les grands Seigneurs du Royaume en ſont de plus en plus ſurpris.

A Paris, ce 20 *Mars* 1583.

XVI. LETTRE.

LE Duc d'Alençon n'a pas dépêché d'autres Couriers à cette Cour, depuis ceux dont j'ai parlé à Votre Majesté dans mes précedentes Lettres.

Beaucoup de Gens ici disent qu'il y a peu d'esperance de raccommodement entre les Etats Généraux & le Duc d'Alençon ; c'est dans ces termes qu'en parle Mirembeau, les Etats demandent des conditions trop dures, ils veulent qu'on leur rende Dunkerque & Cambray, & que le Duc d'Alençon ne soit servi que par des gens de leur Pays.

Pendant toutes ces Négociations le Roi fait marcher beaucoup de Troupes, tant de Cavalerie que d'Infanterie sur ses frontieres, pour être à portée sans doute de maintenir les Flamands dans leur devoir, s'ils vouloient rejetter tout accommodement, & porter leur vengeance trop loin. Dans le cas cependant où le Duc

d'Alençon feroit obligé d'abandonner fes prétentions, & de fortir de Flandres, je ne fçai s'il trouveroit un chemin qui pût le conduire en France, on a lâché les éclufes, ce qui fait des bouës dans tout le pays, defquelles il eft prefqu'impoffible de fe retirer.

On dit que les Habitans d'Anvers par précaution rançonnent avec la derniere rigueur les François qu'ils tiennent prifonniers, & qu'ils leur font acheter cher la vie qu'ils leur ont accordé; tout ceci fait augurer qu'aprés ce coup d'éclat, ces Peuples ne pourront fe déterminer à rendre leur confiance au Duc d'Alençon, & que Bellievre ne tardera gueres à s'appercevoir du peu de progrès de fes Négociations; quoique prudent & grand politique, je ne crois pas qu'il puiffe raffurer les efprits, & qu'il leur faffe agréer fes moyens de pacification.

Je ne fçai fi cette refléxion ne feroit pas bien fondée dans les circonftances. J'appréhende que les Habitans d'Anvers n'abufent des avantages que la fortune femble leur faire

aujourd'hui,

aujourd'hui, & qu'ils ne tombent dans une extrémité plus dure encore que ne paroît être celle du Duc d'Alençon.

A Paris, ce 12 *Avril* 1583.

XVII. LETTRE.

IL n'y a encore rien de décidé sur l'affaire d'Anvers ; les choses paroissent être dans le même état, dans lequel elles étoient, lorsque j'ai écrit ma derniere Lettre à Votre Majesté. Le nombre cependant de ceux qui croyent que l'accommodement aura lieu, est fort grand ; ils se fondent à penser ainsi, sur ce qu'il paroît, que ce seroit un parti également avantageux & au Duc d'Alençon & aux Pays-Bas ; de qui, disent ces personnes, les Flamands peuvent-ils esperer de plus grands secours dans ces circonstances, que de la France ? & l'honneur du Duc d'Alençon n'est-il pas interessé à ne pas sortir des Pays-Bas par une aussi mauvaise porte ? ne doit-il pas sentir que cet évenement a fixé sur lui les yeux de toute l'Europe, & que ne pouvant plus cacher l'imprudence qui lui feroit perdre une Souveraineté qui s'est offerte d'elle-même, il aviliroit son nom, & terniroit sa gloire ? la position des affaires présentes, lui offre

des moyens pour rétablir sa réputation, & ce seroit faire une plus grande faute s'il n'en profitoit. On prévoit bien que la paix qui se fera ne peut être d'une longue durée, mais le tems présentera au Duc quelques évenemens, qui rendront sa sortie des Etats moins susceptible de critique; ainsi il faut que ce Prince & les Flamands commencent par oublier tout ce qui s'est passé; tel est le raisonnement de ces politiques, mais je ne sçai s'ils font attention que leur projet est aussi difficile à exécuter, qu'il est facile à former; ils ajoutent qu'il faut donner Bruxelles au Duc pour y fixer sa demeure, & que pour la sûreté de ce Prince, il doit avoir deux ou trois Places voisines; qu'il est necessaire que le Conseil des Etats fasse sa résidence dans cette Ville, & que la Garnison soit composée de 1200 Suisses, & de 500 François; que le Prince d'Orange soit déclaré Lieutenant Général du Duc, que les Prisonniers qui sont détenus à Anvers soient mis en liberté, qu'ils payent la dépense qu'ils ont faite chez leurs Hôtes, & qu'ils leur donnent une certaine somme, à titre de récompense,

pour avoir garanti leur vie de la fureur de la populace : du reste, que l'on suive exactement tous les articles du Traité fait avant cet évenement. Mais on ne pense point à une chose, & qui seule mettroit un grand obstacle à cet accommodement s'il pouvoit avoir lieu. Les Habitans d'Anvers persuadés que c'est Fervaque qui est l'Auteur de la conspiration, persistent à demander sa tête; cette difficulté ne me paroît pas facile à lever.

Ces Habitans ne sont pas les seuls qui fassent rejaillir sur Fervaque tout le stratagême de cette entreprise; la plûpart le pensent ici depuis que le Maréchal de Biron, sur lequel on avoit quelques soupçons, a écrit à la Reine mere; il lui mande expressément qu'il n'a eu aucune part dans ce dessein, qu'il étoit formé & résolu dans le Conseil du Duc, avant son arrivée, & qu'il n'avoit fait qu'obéir à ses ordres.

Je ne décide rien sur toutes ces affaires, croyant que l'avenir est toujours très-incertain. Il paroît d'ailleurs que cet accommodement est également balancé par des apparences contraires; il est certain qu'il s'est fait

depuis peu à Anvers un grand bruit à ce sujet ; le Prince d'Orange le proposa aux Etats qui y étoient assemblés, & tout le monde sortit à l'instant, disant à haute voix que l'on jetteroit par les fenêtres qui que ce fut qui auroit le dessein de faire entrer des François dans leur Ville. Le tumulte enfin fut si grand, que le Prince appréhendant la populace qui s'étoit rassemblée sur la place, n'osa sortir de la Salle du Conseil, & qu'il y passa la nuit ; mais rien ne prouve mieux combien ces Habitans sont éloignés de renouer avec les François, que la crainte qu'ils affectent d'avoir pour leur vie, s'ils venoient, comme ils avoient coûtume, commercer en France ; quoiqu'il y ait long-tems que cet évenement soit arrivé, il n'a paru que très-peu de Marchands d'Anvers à Paris. Je ne puis rien écrire de plus à Votre Majesté à ce sujet, ceci est tout ce que j'ai appris jusqu'à ce jour.

Des personnes peu suspectes m'ont assuré que le Roy faisoit des efforts pour engager le Duc de Lorraine à marier sa fille avec le Duc d'E. . . . . & que le Duc de Lorraine méprisant

cette alliance, inventoit tous les jours de nouveaux prétextes pour l'éluder, que cependant il se retranchoit à proposer au Roy le mariage de son fils avec la Princesse de Navarre, comme condition qui lui feroit agréer celui de sa fille avec le Duc d'E...... La Princesse de Lorraine peut se flatter de posséder un jour de grands biens si son frere n'a point d'enfans, comme ce Prince n'a pas lieu d'esperer; le Duc, leur pere, s'est remarié en secondes nôces avec une Princesse qui est sterile, & comme elle est plus jeune que le Duc, il est à croire qu'elle lui survivra, ce qui fait présumer que la jeune Princesse sera seule héritiere; mais le Duc de Lorraine sçait à merveille que les vieilles rancunes des Bourbons contre les Guises & contre les Lorrains s'étans transmises de pere en fils dans les Bourbons, le Roy de Navarre qui en a le coeur plein, ne donnera jamais son agrément au mariage; c'est dans ce retranchement où le Duc de Lorraine croît être en sûreté, le tems nous apprendra, si le Roy ne l'y forcera pas.

Comme j'aurai souvent occasion de nommer dans les Lettres que j'é-

crirai à Votre Majesté le Duc d'E.....
je crois qu'il est à propos que je lui
dise qui il est.

Le Roy depuis peu l'a fait Duc ;
cinq ans avant qu'il fut son favori, il
vivoit dans l'obscurité où la bassesse
de sa naissance l'avoit placé, son nom
étoit la V.... : . son pere s'est cependant acquis quelque gloire dans les
armes ; son ayeul étoit Notaire, &
ayant accumulé toutes les successions
de sa famille, son bien avant de plaire
au Roy, se montoit à peine à quatre
cens écus de rente. Aujourd'hui il est
Duc, & possede des biens immenses,
& on peut dire qu'il dispose à son
gré des trésors du Roy ; mais quelque
élevé que soit l'état présent de sa fortune, il peut encore se flatter d'arriver à un plus haut dégré : les premieres Charges de la Couronne,
comme les premiers Gouvernemens
lui sont dévolus ; l'épouse que le Roy
lui destine ne met point de bornes à
son élévation, les plus Grands Seigneurs, les Princes même n'oseroient
mesurer leurs biens avec sa fortune.
Un aussi grand crédit n'étant soutenu
ni par la naissance ni par un mérite
personnel, ne manque pas de lui at-

tirer des envieux ; on le trouve insolent, orgueilleux, les Princes l'ont en horreur, & les autres Seigneurs de la Cour ne le détestent pas moins. Il a pour second dans les bonnes graces du Roy le Duc de J.... qui n'étoit que Comte il y a quelques années, mais sa naissance illustre, son mariage avec la sœur de la Reine, ses manieres aimables, & la douceur de son caractere, le soutiennent dans sa faveur, & empêchent qu'il n'ait un aussi grand nombre de jaloux que a le Duc d'E....... Le Roy l'a fait depuis peu Amiral, & a retiré le Gouvernement de la Normandie qui étoit partagé entre les trois premiers Gentilshommes de cette Province, pour le lui donner.

Enfin on diroit que le Roy fait tout son plaisir, & met toute sa gloire à aimer & à combler de biens ces deux jeunes gens ; comme ce Prince n'a les yeux attachés que sur eux, les Grands Seigneurs se retirent de la Cour, & se plaignent hautement de l'injustice de ces préferences, ce qui fait murmurer le peuple. Le Duc d'Alençon est un de ceux qui dissimule le moins ses mécontentemens à ce

ſujet ; auſſi eſt-il perſuadé que ces deux favoris lui rendent auprès du Roy, de très-mauvais offices.

Don Antoine eſt encore dans les Ports de Normandie, toujours occupé des préparatifs de ſa Flotte, ou, pour parler plus correctement, de ſa *Flotille*; on n'arme point celle dont on avoit tant parlé après ſon retour, on radoube ſeulement quelques vieux Vaiſſeaux, & je crois qu'on lui donnera au plus cinq cens hommes. On doit charger dans ces Vaiſſeaux toutes les proviſions dont ceux qui reſtent à Terceres ont un extrême beſoin.

A Paris, ce 2 May 1583.

XVIII. LETTRE.

LES dernieres nouvelles que l'on a reçues ici des Pays-Pas, viennent du Duc d'Alençon. Elles disent, que les affaires sont dans une position à faire bien augurer de l'accommodement de ce Prince avec la Ville d'Anvers ; Votre Majesté trouvera jointes à ma Lettre, les conditions que les Négociateurs proposent ; ils ne les ont rendues publiques que pour persuader tout le monde, du succès futur de leur médiation.

On avoit proposé de donner au Duc, Bruxelles pour y faire sa résidence ; il a préferé Dunkerque. On m'a assuré que ce Prince étoit dans le dessein, quelque jours après son arrivée dans cette Ville, d'en partir pour se rendre à la Cour ; il ne vient, dit-on, que pour faire de très-vives représentations au Roi son frere, du peu d'interêt qu'il prend à ce qui le regarde.

Le Prince d'Orange a conclu son

mariage avec la veuve de Teligny, (*a*) fille de l'Amiral Coligny ; cette Dame est arrivée depuis peu auprès du Prince d'Orange, & on dit, que ce ne sont que les arrangemens que le Prince prend pour faire une double alliance, qui retardent la célébration de son mariage (*b*) ; la Princesse sa fille doit épouser d'Andelot, neveu de feu l'Amiral ; on ajoute que les Etats, pour marquer combien ces mariages leur sont agréables, donneront à d'Andelot le Gouvernement d'Anvers.

Le Roi a institué un nouvel Ordre que l'on appelle les *Pénitens*, ou *les Flagellans*. (*c*) C'est la nouvelle du

(*a*) Teligny fut enveloppé dans la disgrace de l'Amiral de Coligny son beau-pere, & comme lui fut sacrifié à la haine des Guises dans le Massacre de la Saint Barthelemy.

(*b*) M. de Thou, trad. édit. de Lond. tom. [illegible] marque la célébration du mariage du Prince d'Orange au 12 d'Avril de cette même année, ce qui ne paroît pas être d'accord avec la Lettre de Busbec.

(*c*) Cette Confrérie fut appellée les Pénitens de l'Annonciation, parce qu'elle commença le jour de cette Fête. Lorsque les Confreres alloient en Procession d'une Eglise à l'autre, ils marchoient deux à deux, & étoient

jour, & sur laquelle tout le monde raisonne,, sur tout depuis qu'un fameux Prédicateur a été exilé, pour avoir, par complaisance pour quelqu'ancien Ligueur, plaisanté en chaire sur la Confrérie (a); à l'histoire du Prédicateur en a succédé une autre sur ce même sujet qui est tout-à-fait comique; il y a quelques jours que des Domestiques assemblés dans une cuisine du Louvre au nombre de quatre-vingt ou environ, & ne sçachans que faire pour se récréer, eurent recours à la Confrairie dont ils contrefirent tous les pieux exercices; mais le Roi étant averti dans l'instant,

vêtus chacun d'un sac, les uns le portoient bleu, c'étoit ceux qui étoient Chevaliers des Ordres du Roy; les autres noirs, c'étoit ceux qui n'étoient que Chevaliers de Saint Michel; & d'autres en portoient de blancs. Ils avoient, afin d'être mieux distingués de toute autre Confrairie, dont le nombre en ce tems-là étoit fort grand, un masque sur le visage, & un grand fouet pendu à leur ceinture. Le Cardinal de Guise portoit ordinairement la Croix, & avoit pour Acolites, le Chancellier & le Garde des Sçeaux.

(a) Ce Prédicateur étoit Maurice Poncet, habile Théologien & aussi plaisant satirique. Le lieu de son exil fut Melun.

les a fait tous fouëtter jusqu'à ce que le sang ruisselât, afin, a-t-il dit qu'ils représentassent plus naturellement les Pénitens & les Flagellans.

A Paris, ce 20 May 1583.

XIX. LETTRE.

ON parle de plus en plus, que les troubles & les divisions dont j'ai déja touché quelque chose à Votre Majesté, vont renaître dans ce Royaume ; & ce qui allarme plus la Cour, c'est que l'on soupçonne le Duc d'Alençon d'en être l'auteur ; (a) on dit aussi que la Reine Mere seroit partie pour Calais, où elle devoit avoir une Conference avec ce Prince, s'il eût été rétabli d'une maladie qui le retient à Dunkerque. La Reine ayant fait part de ce dessein à quelques-uns de ses Confidens, le bruit s'est répandu aussitôt que dès que le Duc seroit rétabli, il se rendroit à Calais ; d'autres,

(a) Tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire de France, ne s'accordent point avec Busbec sur l'époque du renouvellement de la Ligue, sous Henry III. ils la fixent presque tous à la mort du Duc d'Anjou, qui n'arriva que vers le milieu de 1584; tandis qu'il semble par cette Lettre dattée d'un an auparavant, que le projet en avoit déja transpiré, & qu'il se faisoit à cette occasion des troubles.

qui croyent sçavoir les intentions du Prince sur l'état présent des affaires de ce Royaume, prétendent qu'il doit aller en Normandie, & d'autres, qu'il doit se rendre par Mer, en Bretagne. La Guerre est la seule chose que le Roi doit le plus appréhender, étant dépourvû d'argent & de tout ce qui est nécessaire pour la faire.

Bellievre est arrivé ces jours-ci d'Anvers, & a dit que tout étoit pacifié, & que les Etats étoient convenus avec lui sur tous les points qui pouvoient apporter quelques obstacles à faire revivre entre cette Ville & les François, leur ancienne union. Il est vrai que l'on a mis les Prisonniers en liberté, & que l'on avoit même renvoyé Fervaque. Quelqu'un m'a assuré, que la faveur de ce Gentilhomme auprès du Duc d'Alençon n'étoit diminuée en rien, & qu'étant allé trouver le Duc au sortir d'Anvers, ce Prince à son arrivée lui avoit donné une Abbaye de six mille écus de rente. Seroit-ce une récompense pour les beaux conseils qu'il lui a donné sur l'affaire d'Anvers? Ce qui est certain, c'est que la Reine Mere ayant appris que le Duc avoit fait ce présent

à Fervaque, n'a pû s'empêcher d'en marquer sa surprise & de dire, que son fils étoit bien léger dans tout ce qu'il faisoit.

On a trouvé à Anvers dans les papiers du Duc d'Alençon, une Lettre que le Maréchal de Biron lui a écrite la veille de l'opération sur cette Ville, dans laquelle il fait des représentations à ce Prince pour le détourner de ce dessein; cette Lettre sert à justifier le Maréchal dans l'esprit des Habitans d'Anvers, sur lequel ils avoient jetté d'abord quelques soupçons, aussi elle leur a fait concevoir les sentimens d'une estime toute particuliere pour lui.

Pybrac est parti depuis peu pour aller conferer avec le Duc d'Alençon sur le parti que ce Prince doit prendre à l'égard des Pays-Bas; & on dit que peu de tems après son arrivée à Dunkerque, le Duc l'a député aux Etats d'Anvers; je pense que ce politique mettra les affaires du Duc dans un meilleur état par sa sagesse & par sa belle éloquence, que ne feroit un grand Capitaine avec une armée nombreuse.

Quelque défense que Bonnivet ait fait

[illegible]t dans Endhove, il a été obligé de capituler & de rendre la Place; si le Roi d'Espagne gagne de côté-là, il perd d'un autre, le Maréchal de Biron ayant pris sur lui quelqu'autres petites Places.

On m'a assuré que le Duc de Parme faisoit des préparatifs pour venir assiéger Alost; son dessein est d'aller delà investir Bruxelles.

A Paris, ce premier Juin 1583.

XX. LETTRE.

LA dévotion du Roy augmente de plus en plus, tout le monde est étonné de l'excès de sa ferveur, & beaucoup croyent, qu'elle ira si loin, qu'il regardera sa Couronne comme une de ces sortes de vanités dont on ne peut se défaire trop tôt, & qu'il l'échangera pour un froc. La Reine Mere paroît peu satisfaite de cette grande édification, on m'a assuré qu'elle avoit fait à ce sujet de très-vives réprimandes à un certain Edmond Jésuite, qui conduit ce Prince dans toutes ces nouvelles pratiques de pieté ; cette Princesse sent que c'est une conversion mal entenduë, puisque pour dire des patenotes, il néglige ses devoirs les plus essentiels. Les esprits remuans prennent de-là occasion d'exciter de nouveaux troubles. Il en est arrivé depuis peu de si violens dans la Guyenne & en Languedoc, que le Roi a été obligé d'envoyer Ferrier (*a*) homme d'une pru-

(*a*) Arnauld Ferrier, natif de Toulouse,

...ence consommée, & qui a été son Ambassadeur à Venise, au Roi de Navarre, afin de traiter avec lui des moyens pour tout pacifier. La Reine Mere s'est persuadée que le Duc d'Alençon y avoit quelque part; & ce Prince

étoit le plus sçavant Jurisconsulte de son tems. Il fut Conseiller à ce Parlement, puis Président aux Enquêtes dans celui de Paris. Le Roi Charles IX. le choisit pour aller au Concile de Trente en qualité de son Ambassadeur: il y soutint avec tant de fermeté les interêts de son Maître & ceux de l'Eglise Gallicane, dans une Harangue qu'il prononça en plein Concile, que les Prélats, même de France, se liguerent contre lui, & porterent des plaintes au Roi. Le Roi sous prétexte de leur donner satisfaction, l'éloigna de la Cour, & l'envoya, comme le remarque Busbec, en Ambassade à Venise. Ses appointemens étans médiocres & peut-être mal payés, il fut obligé pour soutenir sa dignité, d'engager ses biens. De retour de cette Ambassade, Busbec est le seul Historien qui dise, qu'il fut chargé d'une Négociation auprès du Roi de Navarre; quelques-uns n'en parlent plus, & d'autres disent, que la Cour trop occupée des affaires du dedans du Royaume, se mit peu en peine de demander à Ferrier des nouvelles de son Ambassade de Venise, & qu'elle pensa encore moins à le récompenser; que Ferrier pour lors se retira auprès du Roi de Navarre, dans l'esperance de trouver dans la générosité de ce Prince dequoi subsister, & qu'il en fut très-bien accueilli.

ayant sçû les emportemens (*a*) auxquels elle s'étoit livrée à ce sujet, & qu'elle avoit résolue d'aller le trouver à Calais, l'a prévenue, & pour éviter une explication, a prétexté qu'une entrevue avec elle pourroit faire naître quelques soupçons aux Etats des Pays-Bas, ses affaires étans dans une situation à exiger qu'il affectât d'avoir une entiere confiance en eux; les gens sensés & qui connoissent la Cour du Duc d'Alençon, assurent, que ce sont ses favoris, les auteurs de la tragedie d'Anvers, qui ont engagé ce Prince à écrire cette Lettre à sa mere, appréhendans d'essuyer de sa part de

(*a*) Il est vrai que la Reine Mere s'emporta vivement, contre le Duc d'Anjou; mais il peut se faire que ce fût pour une raison opposée à celle que Busbec indique dans sa précedente Lettre, & qu'il n'explique pas clairement dans celle-ci. Tous les Historiens disent, qu'après l'affaire d'Anvers ce Prince fut si consterné du peu de succès qu'elle eut, qu'il n'osoit se montrer à la Cour; la Reine Mere s'en offensoit, & elle pouvoit penser que sa présence calmeroit les troubles qui s'élevoient de plus en plus : elle fit ce qu'elle pût pour l'engager à y venir, & c'est peut-être parce qu'elle le trouva inébranlable dans sa résolution à n'y plus paroître, qu'elle s'emporta contre lui.

[illegible]s reproches, ou d'être tout-à-fait privés de leurs biens, pour les mauvais conseils qu'ils ont donnés au Duc.

Don Antoine pour éviter la Peste qui est à Rouen & à Dieppe, est revenu ici; ce Prince a passé quelques jours à conferer avec la Reine, & de-là il s'est retiré dans une maison de plaisance fort agréable, que le Duc d'Alençon lui a poliment accordé : elle est fort proche de Paris, elle se nomme *Ruelle.* Sa maison est composée de soixante Domestiques, pour la nourriture desquels il faut chaque jour le quart d'un bœuf, deux moutons, un veau & cent cinquante pains.

Tout le monde sçait que le Prince d'Orange est revêtu du Comté de Hollande, lui-même n'en fait plus de mistere. Il a acheté des Etats de Zélande la Ville de Flessingue, afin d'être maître de tous les Ports de Mer. Rien ne prouve mieux le génie & l'adresse de ce Prince; dans un tems où les plus fortes Puissances de l'Europe s'affoiblissent, ses forces augmentent, & il s'enrichit de leurs dépouilles.

On vient de me dire que le Roi se

préparoit pour faire le voyage de Mé-ziere, qu'il iroit ensuite passer quelques tems au Château de Foullembray, & de-là, qu'il iroit prendre les eaux de Spa; (*a*) on dit qu'il espere qu'elles remettront sa santé: pour moi je ne crois pas qu'il vive encore long-tems. On compte qu'il restera tout l'Eté à faire ces différens voyages, & que pendant son absence, la Reine Mere & son Conseil, gouverneront le Royaume.

Le Prince de Parme après avoir long-tems balancé, & suspendu tout à coup les opérations qu'il affectoit d'abord de pousser avec tant de vivacité, s'est enfin décidé à venir mettre le Siege devant Cambray. L'entreprise est d'une longue haleine & d'un succès fort incertain. S'il réussit, cela apportera un grand changement dans les affaires. On m'a assuré qu'il avoit repris Diestes, & que la Ville de Bruxelles vouloit d'elle-même rentrer sous son obéissance.

(*a*) Spa est un Bourg dans le Pays de Liege, les eaux que l'on y prend sont seulement minéralles.

La Peſte commence à faire de nouveaux ravages à Paris, & dans pluſieurs autres Villes de ce Royaume.

A Paris, ce 25 Juin 1583.

XXI. LETTRE.

LA Reine mere accompagnée du Maréchal de Retz est allée trouver le Roy. (*a*) Elle doit passer à son retour à Boulogne sur Mer pour y voir le Duc d'Alençon. On dit que ce Prince leve des Troupes, si cela est, il a dessein sans doute de les envoyer au secours de Cambray.

(*b*) Les Troupes que les Etats en-

(*a*) Le Roy, suivant Busbec, étoit aux Eaux de Spa; il doit paroître bien étonnant que les Auteurs des différentes Histoires de France qui ont paru jusqu'au jourd'hui n'ayent point parlé de ce voyage; il semble même, suivant Mezeray, que le Roy ne sortit point de Paris, il dit qu'en ce tems-là, (au mois de Juillet) il convoqua l'assemblée des Etats, qui se tint à S. Germain en Laye dans les premiers jours de Septembre suivant.

(*b*) Les Etats sçachans que le Prince de Parme avoit pris Lindoven, & qu'il s'avançoit dans le Brabant avec une armée assez considerable, envoyerent ordre à quelques Régimens Ecossois & Flamands qui étoient aux environs de Steemberg, de joindre le Maréchal de Biron. Suivant quelques Historiens, le Maréchal perdit dans cette affaire près de trois mille hommes, dont 1500 resterent sur la place.

voyoient à Biron ont joint, & peu de jours après leur arrivée, le Prince de Parme a attaqué toute l'armée de ce Maréchal qui étoit campée proche Bergue; on m'a assuré que les Alliés y avoient beaucoup souffert, que le Maréchal lui-même avoit été blessé, & que le Prince de Parme l'avoit obligé de se retirer sous le Canon de cette Ville. Après cette bataille le Prince de Parme a envoyé au Roy le Gouverneur de Namur. (*a*)

Le Prince Casimir Electeur Palatin, a fait prier le Roy de permettre qu'il passât par ses Etats un Courier qu'il dépéchoit à la Reine d'Angleterre, pour l'instruire de l'évenement arrivé à Cologne. (*b*)

(*a*) Le Prince de Parme augurant que le Duc d'Anjou après le peu de succès qu'avoit eu son entreprise sur Anvers seroit forcé de ne plus penser à la Souveraineté des Pays-Bas, négocia auprès de lui pour l'engager à remettre au Roy d'Espagne plûtôt qu'aux Etats les Villes qui lui restoient. Mais le Duc d'Anjou prit un parti contraire, & ne voulut les rendre ni aux Etats ni au Prince de Parme. C'étoit sans doute pour renouer une negociation sur ce même sujet que le Prince de Parme envoya au Roy, le Gouverneur de Namur.

(*b*) Le Prince Casimir avoit promis à Gé-

Le Nonce du Pape (*a*) sollicite toujours vivement le Roy, pour faire recevoir dans ce Royaume le Concile de Trente; mais suivant toute apparence, ses négociations seront infructueuses. Le Roy cependant n'allègue pas tant, pour raison du refus qu'il fait, les privileges & les libertés de l'Eglise Gallicane, ausquelles ce Concile est contraire; qu'il dit que ce seroit frayer un chemin à l'Inquisition (*b*)

bard Truches dans les premiers tems de son mariage, qu'il l'aidroit de toutes ses forces, & qu'il tâcheroit d'engager tous les Princes Protestans pour le maintenir dans son Archevêché; mais ayant lui-même besoin de secours pour se mettre en possession du Palatinat vacquant par la mort de Louis son frere aîné, qu'on lui disputoit, il écrivit à Truches, que ce qu'il pouvoit faire de mieux pour lui dans ces circonstances, étoit de solliciter Elisabeth Reine d'Angleterre à le prendre sous sa protection. Ce sont les Lettres que ce Prince écrivoit à la Reine à ce sujet, dont le Courier qui passa en France étoit chargé.

(*a*) Le Pape étoit Grégoire XIII. Auteur du Calendrier que l'on appelle *Calendrier Grégorien.*

(*b*) L'Inquisition est un Tribunal que les Papes ont établis pour la recherche & la punition des crimes de religion; on peut en fixer l'établissement sous Innocent III. l'an 1204. elle s'exerçoit dans une forme bien différente de celle d'aujourd'hui; dans les premiers tems

qui seroit une source intarissable

de son établissement, la plus grande peine qui sortit de ce Tribunal étoit une simple excommunication; les Papes ont depuis jugé, que la foi s'affoiblissant de plus en plus, & les crimes s'augmentans en nombre & en malice, ce Tribunal étoit aussi forcé de devenir plus sévere, & de prononcer même des Arrêts de mort. Comme beaucoup de personnes parlent de l'Inquisition, quelquefois en termes fort équivoques, & qu'un grand nombre l'appréhendent sans sçavoir ce que c'est, j'ai crû qu'il ne seroit pas déplacé que je donnasse ici un abregé de la forme dans laquelle elle s'exerce en Espagne, en Portugal, & en Italie.

L'héréfie, le Judaïsme, le Mahométisme, le Sortilége, la Sodomie, & la Poligamie, sont des délits de sa Jurisdiction. Le Roy nomme & présente au Pape un Inquisiteur General pour son Royaume, & le S. Pere lui donne un Bref de confirmation. Il est aisé de sentir l'importance de cette Charge. Celui qui en est revêtu nomme d'autres Inquisiteurs pour les différens lieux où ce Tribunal est établi. L'Inquisiteur General & ses Collegues sont ordinairement Dominicains ou Franciscains.

Ce Tribunal est Souverain : des Jugemens d'un Inquisiteur de Province, on n'en appelle point à l'Inquisiteur General, & le Jugement de l'Inquisiteur General (dans les affaires qui sont de son ressort) est supérieur à celui du Roy.

La sévérité & l'équité de ce Tribunal inspire un respect si profond pour lui, & une si grande terreur dans ceux qui sont arrêtés par son ordre, qu'ils se laissent conduire dans

d'où couleroient chaque jour de nou-

les plus noirs cachots sans oser murmurer : le mari livre sa femme, le pere ses fils, ils versent les uns & les autres des larmes, mais ils n'osent même pas se plaindre; la plus légere révolte feroit, comme de droit, soupçonner les innocens d'être complices. Les parens de la personne que l'Inquisiteur a fait prendre, s'habillent d'abord en noir & prennent le deuil ; dès qu'elle est livrée à ce Tribunal, ils la comptent pour morte.

Les Interrogatoires ne se font pas dans ce Tribunal, comme il est d'usage dans les Séculiers; le Pere Inquisiteur se contente de demander au Prisonnier de quoi il se sent coupable; s'il avoue son crime, il est puni.

La plus grande grace qu'un homme puisse esperer, accusé & cité au Tribunal de l'Inquisition, & cependant jugé innocent, est une longue prison, & la plus grande partie de ses biens consommés pour les frais de la Procédure.

Ce Tribunal differe en tout des Tribunaux Séculiers, dans celui-ci, on ne rend les Jugemens qu'une fois l'année pour tous les Prisonniers : on appelle ces Jugemens *l'Arrêt de foi*; cet Arrêt est prononcé avec des solemnités tout-à-fait augustes.

On éleve un grand théâtre au milieu de la plus grande Place de la Ville. Au fond de ce théâtre on dresse un Autel qui est ordinairement richement paré. Au côté droit de l'Autel sont des banquettes en amphitéâtre, sur lesquelles sont assis les Officiers Laïcs de la Sainte Inquisition ; & au côté gauche sont

veaux sujets de troubles qui innonde-

des bancs, placés également en amphitéâtre, sur lesquels sont assis les Criminels ; vis-à-vis de l'Autel, à l'autre extrêmité du théâtre, est une espece de trône sur lequel est un Pere Inquisiteur. Celui-ci lorsque tout le monde a pris ses places, appelle à haute voix chaque Criminel, & lui ordonne de venir entendre la lecture qu'il va faire, des crimes dont il est accusé ; la lecture faite à chacun, le Pere Inquisiteur leur dit à tous: *allez mes enfans, que Dieu vous ait en sa sainte garde, la Sainte Inquisition vous livre avec douleur au bras seculier.* Les Officiers ensuite, *oüie la lecture faite par sa Révérence*, prononcent les peines proportionnées aux crimes. Chaque Criminel paroît sur le théâtre revêtu de l'habit, qui d'usage annonce le supplice qu'il va subir. Voici quels sont ces habits de caractere. Ceux qui paroissent dans ceux qu'ils portent ordinairement en sont quittes pour une amende; ceux qui ont la casaque jaune sans manches, que l'on appelle le *San Benito*, sur lequel il y a une Croix de S. André rouge, sont assurés de la vie, mais tous leurs biens sont confisqués au profit de la Sainte Inquisition ; ceux qui ont sur le *San Benito* des flammes de serge rouge sans Croix, sont convaincus d'être relaps, & on ajoute à la confiscation de leurs biens, une Sentence comminatoire d'être brûlés vifs, s'ils récidivent ; & ceux qui ont des figures de Diables avec les flammes rouges sont réellement condamnés à être brûlés vifs. C'est ce Tribunal qu'Henry III. appréhendoit si fort ; avoit-il raison ?

roient ſon Royaume, & que ne connoiſſant rien de plus capable pour le perdre, & l'anéantir par les guerres Civiles qu'elle y fomenteroit, il ne pouvoit prendre trop de précaution pour l'en éloigner; qu'il ſe feroit un devoir, dans toute autre occaſion, d'obliger le Pape, y étant naturellement porté, mais qu'il ſe croyoit obligé de veiller au repos de ſes ſujets, & de prévenir tout ce qui pourroit le troubler.

Le Roy a eu deſſein de donner le Gouvernement de Metz au Duc d'E.., mais celui qui en eſt aujourd'hui revêtu, a déclaré qu'il s'y oppoſoit, & qu'il ne ſortiroit pas du Château, que le Roy ne l'eût auparavant récompenſé de ſes longs & bons ſervices, & qu'il ne l'eût rembourſé des dépenſes qu'il a été obligé de faire dans pluſieurs occaſions.

Les troubles de l'Electorat de Cologne ſont un nouveau motif qui engageront le Roi à paſſer le reſte de l'été dans le Pays de Liége. Il demeurera là pour obſerver tous les mouvemens qui ſe feront ſans doute, dans l'eſperance de profiter d'une partie des dépouilles de l'Electeur; de-là il conduira la Reine ſon épouſe à Bourbon-

les-Bains, & passera ensuite par Lyon pour revenir à Paris.

On attend ici avec impatience le retour du Duc de J...... qui est en Italie, avec un train & un cortége d'Ambassadeur; il y est allé, dit-on, (*a*) en Pelerinage, pour accomplir un vœu qu'il a fait à Notre-Dame de Lorette dans une dangereuse maladie que sa femme a eu,

(*a*) Le véritable sujet du voyage du Duc de J... étoit pour tenter la réussite d'un projet qu'il méditoit depuis long-tems, le vœu n'en fut tout au plus que le prétexte; & encore, il n'y eût que le Peuple qui s'y laissa tromper.

Ce favori, d'une ambition démesurée, avoit formé le dessein d'avoir le Gouvernement du Languedoc, de s'y accréditer, & par-là d'acquérir la facilité de s'emparer du Comtat d'Avignon, qui étoit de la dépendance du patrimoine de S. Pierre. Il étoit si libre avec le Roy, & il le respectoit si peu, qu'il osa lui confier ce projet. Le Roy par un excès de bonté l'approuva, & assura le Duc de sa protection pour la réussite.

Dèslors J...... commença à faire jouer ses batteries; il traita avec Patris Evêque de Grasse, & favori du Cardinal d'Armagnac, pour engager cette Eminence à seconder ses desseins à la Cour de Rome; il étoit question de persuader le Pape que Montmorency Gouverneur du Languedoc, étoit le chef des Huguenots en France, l'auteur des troubles que

& de-là il est allé à Rome; peut-être le Roy l'a-t'il chargé de traiter de quelques affaires sécretes avec le S. Pere.

J'ai appris que les Habitans d'Anvers n'avoient plus, depuis l'affaire du

ces prétendus Réformés y causoient, & que le Roy par attachement pour la religion Romaine, demandoit au S. Pere qu'il l'excommuniât ; que de-là le Roy prendroit occasion de le dépouiller de son Gouvernement, & que c'étoit de ce coup d'éclat d'où dépendoient la paix & la tranquillité du Royaume. Cette intrigue fut mal conduite à Rome, elle eût un succès tout opposé à celui que J...... s'étoit promis.

J..... cependant ne perdit pas courage, son ambition ne le laissant jamais au dépourvû de ressources, lorsqu'il étoit question de l'aggrandissement de sa fortune : il imagina que son projet auroit un succès plus heureux s'il négocioit lui-même les moyens qui pouvoient le faire réussir ; & il se détermina à aller à Rome ; l'éclat pompeux dans lequel il se proposa de paroître à cette Cour devoit à ce qu'il pensoit, intimider le Pape & l'ébranler ; joignant encore les plus fortes assurances d'exalter en France l'autorité Pontificale, se dévouant sans réserve à la plus vive persécution des ennemis de l'Eglise Romaine, il crut par ces apparences de politique emporter le suffrage du S. Pere, mais il s'apperçut de la différence qu'il y avoit de la Cour de France pour lors à celle de Rome ; aussi fut-il très-mal accueilli du Pape, & il se retira plein de honte & de confusion.

Duc d'Alençon, la même confiance & la même affection qu'ils avoient auparavant pour le Prince d'Orange; on lui reproche encore qu'il a tourné tous ses soins, & donné toute son attention à s'assurer de la Hollande, & que depuis qu'il s'en est rendu le Maître, il a regardé d'un œil fort tranquille, les embarras dans lesquels se sont trouvées les autres Provinces des Pays-Bas, sans faire aucun mouvement pour les secourir.

Les nouvelles publiques nous apprennent qu'il est arrivé quelque trouble dans Bruxelles; un homme de confiance doit arriver ici au premier jour de ce Pays, & il m'instruira exactement de tout. J'en rendrai un fidele compte à Votre Majesté, en attendant, je fais des voeux pour que Dieu lui accorde une bonne santé.

A Paris, ce 3 Juillet 1583.

XXII. LETTRE.

LE Duc d'Alençon eſt venu à la Ferre, pour ſe trouver au-devant de la Reine ſa mere, qui a pris ſon chemin par la Picardie pour aller à Boulogne. Ce Prince eſt ſorti fort à propos de Dunkerque ; le lendemain de ſon départ les Troupes du Prince de Parme ſont venues inveſtir cette Ville avec une précaution ſi grande, que le peu de Soldats que le Duc d'Alençon y avoit laiſſé n'ont pû prendre aucune précaution pour ſe défendre. On n'a pas pû non plus leur envoyer des ſecours, ce qui les a obligé de capituler & d'abandonner la place; de ſorte que de toutes les Villes que le Duc avoit en Flandres, il ne lui reſte plus maintenant que Cambray, & qui eſt dans un aſſez mauvais état, la Garniſon & les Habitans manquans de vivres & de munitions; la difficulté que l'on a de ſecourir cette Ville, ſes avenuës étant toutes gardées par les Troupes du Prince de Parme, rend aujourd'hui ſon ſort fort

incertain ; on dit cependant que le Duc d'Alençon ayant établi des magasins de vivres à S. Quentin, est dans le dessein de ramasser les Troupes qu'il a dans tous les environs, & de forcer les passages, pour faire transporter ces vivres dans cette Ville. Ceci est une nouvelle dont la vérité paroît dépendre de l'évenement.

Les Députés que l'on attendoit d'Anvers pour la ratification de l'accommodement fait avec le Duc d'Alençon ne sont point encore arrivés; leur lenteur a irrité ce Prince contre les Etats, c'est la raison pour laquelle il est repassé en France.

On dit que le Maréchal de Biron est à Anvers qui sollicite les Etats pour avoir l'argent dont on est convenu par le Traité d'accommodement (*a*); mais ces Peuples sont si peu satisfaits du mauvais usage que le Duc a fait de celui qu'ils lui ont déja donné, qu'ils paroissent peu disposés à écouter favorablement ce Maréchal, & il est à craindre qu'il n'arrive

(*a*) Les Etats étoient convenus de donner au Duc d'Anjou, ou au Maréchal de Biron, quatre-vingt-dix mille florins, dont il disposeroit à son gré.

une seconde catastrophe, s'il insiste avec quelque vivacité. Le Prince d'Orange parle fortement pour lui, mais comme j'ai déja eu l'honneur de l'écrire à Votre Majesté, ce Prince est devènu suspect à cette Ville, & ses instances seront sans succès; plusieurs personnes assurent même qu'il n'est plus dans cette Ville, & que voyant que les Habitans n'avoient plus aucune confiance en lui, il s'étoit retiré en Zélande, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux.

Nieuport, Saint-Winox & plusieurs autres petites Places ont suivi le sort de Dunkerque, & le Prince de Parme compte en peu s'emparer également de Bruges & d'Ipres. Les affaires enfin sont dans un si mauvais état pour les Flamands, que je crois, que s'il se présentoit quelque Médiateur entr'eux & le Roi d'Espagne, ils acquiesceroient volontiers à toutes les conditions de Paix qu'on leur proposeroit.

J'attendois quelqu'un du Brabant qui m'auroit exactement informé de tout ce qui se passe en Flandres, mais la prise de Dunkerque retarde sans doute son retour : le Port depuis sa

prise n'étant pas praticable.

(*a*) Il y a quelques jours que l'on a arrêté un Courier que le Roi dépêchoit au Duc de J...... après l'avoir maltraité de plusieurs coups on lui a volé les Lettres dont il étoit chargé; dès que le Roi a sçû cette nouvelle, (ou peut-être pour quelqu'autre raison,) il est revenu à Paris, & n'a point accompagné la Reine son épouse à Bourbon-les-bains, comme il se l'étoit proposé. Cependant peu de jours après son arrivée dans cette Ville, il est allé trouver cette Princesse, pour se rendre de-là à Lyon.

Beaucoup de personnes raisonnent différemment sur ce voyage, mais il y en a très-peu qui en sçachent positivement le sujet; pour moi, je persiste à penser que ce Prince est allé prendre des mesures pour dépouiller le Maréchal de Montmorency du Gouvernement du Languedoc, afin d'en re-

(*a*) Ce fut la Reine de Navarre qui lui joua ce tour pour se venger de ce qu'il lui avoit reproché en Public, qu'elle faisoit tous les jours de nouvelles infidélités à son mari, & que depuis peu elle avoit augmenté le nombre de ses galans, de du Harlay de Chanvallon, à qui effectivement cette Princesse prodiguoit ses faveurs.

vêtir le Duc de J...... ou quelqu'autre de ses Favoris; il est cependant à croire, que le dessein du Roi ne seroit pas de donner ce Gouvernement au Duc de J...... lui ayant accordé depuis peu celui de Normandie, qu'il avoit, dit-on, refusé au Duc d'Alençon son frere. Le tems nous apprendra toute chose.

Les nouvelles publiques portent, que les Vaisseaux qui ont fait voile pour l'isle de Tercerre, sous les ordres du Commandant de Chastes, parent du Duc de J...... sont arrivés à bon port.

Les amis d'un Gentilhomme nommé Saint-Hilaire, qui a été Page de Votre Majesté, & qui sert aujourd'hui, à ce que l'on m'a dit, en Hongrie, m'ont engagé de prier Votre Majesté de lui accorder un congé pour venir recueillir la succession de son frere aîné qui vient de mourir à Paris; sa présence est d'autant plus nécessaire ici pour le bien de ses interêts, qu'ayant plusieurs freres, on apprehende qu'ils ne le comprennent point dans le partage qu'ils feront de cette succession. Cette grace est digne de la clémence de Votre Majesté: ainsi

je la ſupplie de vouloir bien l'accorder, & de donner un tems assez long à ce Gentilhomme pour qu'il puiſſe mettre tout l'ordre que ſes affaires exigeront.

Les vents de Midy & d'Occident régnent toujours dans ce Pays, & la Peſte commence à y renouveller ſes ravages.

Je ſupplie Votre Majeſté de permettre que je lui rappelle le ſouvenir de mes livres Grecs, & que je lui demande une ſeconde fois pour eux ſa protection.

Les Cercles ne s'entretiennent aujourd'hui que de la mort d'un homme d'aſſez bonne maiſon, que l'on appelloit le Baron de Viteau, qui eſt arrivée ſamedy dernier. Il s'étoit acquis ici une grande réputation, & y faiſoit grand bruit pour avoir jetté ſur le carreau pluſieurs Gentilshommes qui s'étoient meſurés avec lui; le fils d'un de ceux que le Baron a tué, tenoit depuis long-tems certains propos déſavantageux ſur ſon compte, & diſoit hautement qu'il cherchoit avec empreſſement l'occaſion de venger la mort de ſon pere; peut-être y avoit-il un peu de légereté dans ce

jeune homme, mais quelqu'un lui ayant dit que le Baron n'ignoroit rien de ce qu'il disoit de lui, il l'est allé trouver, de peur d'en être prévenu, & il lui a proposé le défi. Le Baron l'a accepté, & ils sont convenus, qu'ils iroient dans un champ proche de cette Ville, qu'ils auroient seulement chacun un second qui ne seroient que comme les Arbitres & les Juges de leur combat ; qu'ils seroient accompagnés de chacun un Laquais ; qu'ils ne se serviroient d'autres armes que de leur épée & du poignard ; & que la mort seule de l'un ou de l'autre, pourroit terminer leur querelle. Ils se sont rendus sur le champ de bataille, & d'abord le Baron a jetté par terre son ennemi d'un coup qu'il lui a porté dans le bras ; ne voulant pas profiter de cet avantage pour lui arracher la vie, il lui a dit de se relever. Le Baron a payé bien cher cette marque de générosité ; le jeune homme ne s'est point étonné de sa blessure, la honte d'avoir été terrassé l'a au contraire animé, & dans ce premier mouvement, il a porté une botte à son adversaire avec tant de force, qu'il est tombé en expirant, il l'a ensuite percé de plusieurs coups

de

de poignards, pour lui faire sentir dans ce dernier moment l'imprudence qu'il avoit eu de lui faire grace, n'étant pas dans le cas de la mériter, ayant les armes à la main ; on dit que le jeune homme est à peine dans sa vingt & uniéme année, & qu'il s'exerçoit depuis long-tems à tirer des armes, ayant formé dès sa plus tendre jeunesse le dessein de venger la mort de son pere.

Telle a été la fin de ce Baron qui passoit dans toute la France pour un autre Mars, qui, dit-on, s'étoit même fait craindre du Roi ; tel fut aussi des Montale & des Bussy, (a) fin bien

(a) En 1574, Montale qui étoit la terreur de l'Auvergne, fut tué dans un défi, par Magdelaine de Senetaire, veuve de Guy Saint-Exupery Miraumont. Cette femme étoit toujours suivie de soixante Gentilshommes des plus braves, & celui qui donnoit le plus de preuves de valeur, étoit toujours celui qui lui plaisoit le plus.

Bussy étoit favori du Duc d'Anjou, homme fier, & superbe, se faisant gloire de triompher avec autant de facilité des Dames que de leurs Maris. Il fut tué en 1579, dans le Château de la Coutanciere en Anjou, par le Seigneur de Montsorreau. Depuis quelque tems Bussy disoit, qu'il avoit tant reçu de faveurs de Madame de Montsorreau, que si

digne d'eux, & que l'on peut regarder comme étant une juste récompense des actions de leur vie.

Aspiciunt oculis superi mortalia justis.

Le vainqueur a reçu une autre blessure à la cuisse ; s'il en guérit, il aura un autre combat à soutenir avec un parent du Baron, qui, dit-on, est déterminé à venger sa mort.

Quoique cette Histoire ne soit d'aucune utilité à Votre Majesté, j'ai pensé que je pouvois cependant lui en faire le récit sans lui déplaire.

A Paris, ce 10 *Août* 1583.

c'étoit quelque chose qui pût se céder, il pourroit en donner à tous ses amis & s'en réserver encore assez pour se souvenir d'elle ; Montsorreau fut piqué de ce propos, sans être d'ailleurs par trop jaloux ; il engagea sa femme à donner un rendez-vous à Bussy, qui accepta la partie, & qui fut pris comme un autre Mars, au trébuchet.

XXIII. LETTRE.

L'AFFRIQUE ne fût jamais plus fertile en prodiges, que la France l'est aujourd'hui ; à peine a-t-on cessé de parler de la mort de ce Baron dont j'ai écrit l'histoire à Votre Majesté dans ma précedente Lettre, qu'il s'est offert une nouvelle matiere bien plus surprenante, & qui fournit plus de matiere aux différentes conversations. Le Roy a dit en présence de toute la Cour mille injures à sa soeur la Reine de Navarre ; (*a*) il paroît qu'il est assez bien informé des intrigues amoureuses de cette Princesse, car il lui a nommé tous les Galans qu'elle avoit eu depuis qu'elle est mariée, & ceux qui étoient actuellement en faveur ; le Roy enfin a fini sa querelle par lui ordonner de

(*a*) C'étoit pour la seconde fois que le Roy se laissoit aller à cet excès d'indiscrétion ; quelques Auteurs disent qu'il ne se porta à ce dernier, que parce qu'il avoit découvert que c'étoit cette Princesse, qui avoit fait arrêter le Courier qu'il dépéchoit au Duc de J......

ſortir de Paris, & d'aller trouver le Roy de Navarre ſon mari. Cette Reine pleine de confuſion s'eſt retirée ſur l'heure dans ſon appartement, elle a fait elle-même ſes malles des choſes les plus précieuſes, & dès le lendemain elle eſt partie, ſans avoir d'autre ſuite que quelques-unes de ſes femmes les plus affidées ; on dit qu'elle eſt allée à Vendôme, qui eſt une Terre appartenante à ſon mari ; le Roy ne s'en eſt pas tenu à cette Scène, pour picquer ſa ſœur d'une maniere plus outrageante, il a donné ordre qu'on l'arrêtât dans ſa route, que l'on ſe ſaiſit de deux de ſes femmes, & qu'on les conduiſit à la Baſtille, ce qui a été exécuté avec exactitude ; il a encore écrit au Roy de Navarre, & lui a détaillé les motifs qui l'engageoient d'en agir d'une maniere ſi vive avec ſon épouſe ; on aſſure que le deſſein du Roy eſt de la faire renfermer ſi ſon mari refuſe de la recevoir. Mais il eſt à craindre que, ſi elle ſe juſtifie, elle ne ſe venge de l'inſulte qu'elle a reçûe de ſon frere ſur le repos & la tranquillité de ſon Royaume ; cette Princeſſe a l'eſprit remuant, on ſçait d'ailleurs qu'une femme morti-

fiée par ces sortes d'endroits, est capable d'exciter les plus grands désordres.

Depuis ce comique évenement, Harlay de Chanvallon s'est sauvé en Allemagne, c'est un jeune homme d'un caractere aimable, & d'une figure fort gentille; je ne sçai pas si ce qu'on dit de sa noblesse est vrai, on l'assure fort équivoque; (*a*) après avoir été disgracié du Duc d'Alençon pour avoir écrit d'Anvers certaines nouvelles à la Cour que ce Prince vouloit qui y fussent ignorées, il a trouvé quelqu'accès auprès de la Reine de Navarre, à qui il a si fort plû, qu'elle lui a donné la premiere place dans le nombre de ses Amans.

On m'a assuré que cette Princesse en quittant les Portes de Paris, s'étoit écriée plusieurs fois que son sort étoit plus malheureux que celui de la

(*a*) Il est à croire que le grand crédit que du Harlay avoit auprès de la Reine de Navarre, lui avoit attiré beaucoup de jaloux, & que l'envie avoit fait naître ces propos désavantageux sur sa naissance; Busbec d'ailleurs n'étant point François, & ne connoissant point les familles de ce Royaume, ne parloit d'elles que sur les rapports qu'on lui en faisoit.

Reine d'Ecosse, (*a*) qu'elle désiroit que quelqu'un l'empoisonnât pour la délivrer de tous ses maux, mais qu'elle ne pouvoit l'esperer, n'ayant ni amis ni ennemis.

Ce sont les propos que toute la France fait tenir à cette Princesse; je ne sçai s'ils mériteroient que je les rapportasse à Votre Majesté, & si j'aurois dû lui écrire n'ayant que le détail de cette avanture à lui faire sçavoir, mais l'occasion d'un Messager, & les raisons essentielles que j'avois d'écrire à la Reine votre soeur, m'y ont engagé.

La Reine mere qui étoit allée voir le Duc d'Alençon à la Fere où ce Prince étoit, est de retour à Paris, & le Roy en est parti pour aller à Lyon; je crois que le motif le plus fort qui l'oblige à faire ce voyage est le retour du Duc de J...... son cher favori, au-devant duquel il se trouvera.

On parle beaucoup du mariage du

(*a*) Marie Stuart resta pendant 18 ans en prison, & eût sous le regne d'Elisabeth Reine d'Angleterre la tête tranchée au mois de Janvier 1587.

Duc d'Alençon avec la fille du Duc de Lorraine, & de celui de la Princesse de Navarre avec le Duc de Savoye. Mais ces nouvelles m'ont paruës jusqu'à ce jour bien plus surprenantes que vrai-semblables.

Le cours des victoires du Prince de Parme en Flandres s'est arrêté devant Ostende ; cette Place ayant reçû les secours que le Prince d'Orange lui envoyoit, a refusé de se rendre. On assure d'un autre côté que le Prince de Parme ayant pris Ypres, Dixmude ne tiendra pas longtems. Les Habitans de Bruges ont augmenté leur Garnison de celle qui étoit à Menin ; cette Place est maintenant ouverte aux Espagnols.

A Paris, ce 27 Août 1583.

XXIV. LETTRE,

LE Messager que j'attendois de Flandres, comme je l'ai écrit à Votre Majesté dans mes précedentes Lettres, est arrivé, & m'a rapporté, qu'il s'est formé plusieurs partis en Flandres, que la discorde & la mésintelligence régnoient à l'envie dans toutes ces Provinces, & qu'elles n'avoient pour guide que leur caprice & leurs passions, & que le nom François n'y étoit pas moins en horreur, que le leur l'est en France.

Le Maréchal de Biron est repassé en France avec toute son Armée; on dit, que n'ayant point eu assez de Vaisseaux pour embarquer les chevaux de sa Cavalerie, il a été contraint d'en faire brûler une partie, d'en faire enterrer d'autres, & de faire couper les jarêts au reste.

Les François arrêtent & dépouillent tous les Flamands voyageurs qu'ils rencontrent, & ils leur disent ensuite par dérision, qu'ils ne peuvent trouver de moyens plus propres que ceux-ci

ceux-ci pour leur marquer leur reconnoissance des politesses qu'ils ont reçûs d'eux lorsqu'ils étoient en Flandres. Il est facile de voir par-là qu'il ne peut y avoir de société stable entre les Nations dont les caracteres sont différens; que s'il y a d'anciennes inimitiés entre elles, elles renaissent aisément, & que l'interêt a toujours bien plus de part que la sincérité dans l'amitié qu'elles se jurent.

Tout le monde assure que le Roy de France a envoyé à Cambray Regallard, qui commandoit la Cavalerie de sa Maison, qui étoit en Garnison sur les confins de la Picardie, avec le titre de son Gouverneur dans cette Place, le Duc d'Alençon la lui ayant cédée.

Il paroît par la marche du Maréchal de Biron, que le Duc d'Alençon à dessein de mettre une forte garnison dans Cambray, de prendre quelques-unes des Places de son voisinage, & d'harceller par de fréquentes courses le Haynault & le Pays d'Artois, afin de faire voir au Brabant & aux autres Provinces des Pays-Bas, combien elles auroient trouvé de secours & d'avantages dans la France, si elles s'é-

toient maintenues ſous ſon obéiſſance ; ce Prince croit trouver en cela le ſeul moyen de ſe reconcilier l'amitié de ces Peuples, & il penſe, lorſqu'ils ſçauront que le Roy vient de le nommer ſon Lieutenant General dans toute l'étendue de ſon Royaume, que ce ſera un nouveau motif qui les engagera à le rappeller pour lui donner leur Souveraineté. (Je dois dire en paſſant à Votre Majeſté, que le Roy a mis des bornes à l'autorité que la nouvelle dignité de Duc lui donne; il ne lui eſt pas permis de lever aucuns impôts, ni de diſpoſer de l'argent du Tréſor Royal.) Mais ce projet paroît appuyé ſur de mauvais fondemens, & je penſe que le Duc d'Alençon aura le déplaiſir de le voir aller en fumée, comme tant d'autres qu'il a formés ; la haine des Flamands contre les François eſt ſi forte, qu'elle rejaillit même ſur le Prince d'Orange ; les Etats de Hollande & de Zélande qui paroiſſoient diſpoſés à le reconnoître pour leur Seigneur, n'ont aujourd'hui aucune confiance en lui ; on le ménage même ſi peu qu'il entend ſouvent que l'on dit, qu'il avoit été d'intelligence avec le Duc d'Alençon

dans la conspiration d'Anvers ; ainsi, ce Prince, pour s'être peut-être interressé avec trop de chaleur à l'accommodement du Duc avec ces Peuples, en est aujourd'hui, pour ainsi dire, autant haï que le Duc lui-même ; il mene à Flessingue la vie d'un homme privé & sans occupation, s'il n'en prend dans ses affaires Domestiques ; il ne désespere pas cependant de voir renaître son crédit, il sçait que ces Peuples sont naturellement inconstans, & qu'ils ne peuvent long-tems ni aimer, ni haïr.

Voici des nouvelles que je n'oserois affirmer à Votre Majesté, quoiqu'il paroisse qu'il n'y ait que ceux qu'elles interressent qui disent qu'elles ne sont pas vraies. Le bruit commun est que les François ont perdu la bataille qu'ils ont donnés en arrivant à l'Isle de Tercere, que leur Flotte est totalement perdue, & qu'ils sont tous péris, excepté le Général qui a été fait prisonnier, & que les Portuguais étoient déterminés à demeurer fideles au Roy d'Espagne ; si cette nouvelle est vrai, comme il y a lieu de le croire, les François ont payé bien cher l'interêt qu'ils ont pris dans

les troubles de Portugal. (*a*)

Des commissions dont le Duc de J.... étoit chargé auprès du Pape, la plus importante étoit d'obtenir de sa Sainteté, qu'il permît au Roy de vendre & d'aliéner le fond de cent mille écus des biens Ecclésiastiques. Mais on m'a assuré que la négociation avoit été sans succès. (*b*) Ce qui

(*a*) Le Commandeur de Chattes, comme l'a dit Busbec, avoit le Commandement des Troupes qui menerent une seconde fois Don Antoine en Portugal; il n'y avoit dans cet embarquement que 800 Soldats: preuve, dit Mezeray, du foible interêt que la France prenoit dans la Cause de ce Prince; il seroit plus juste, je crois, de dire que c'étoit une preuve de la confiance que la France avoit dans les Isles d'Açores, qui jusques-là étoient restées fidelles à Don Antoine. On pensoit qu'une plus nombreuse Armée auroit été inutile, attendant de ces Peuples des prodiges de valeur pour un Prince qu'ils avoient eux-mêmes mis sur le Thrône. La France d'ailleurs ne put lui donner ce leger secours sans en être incommodée: l'état dans lequel étoient les affaires de ce Royaume, & celles du Duc d'Anjou, le fait assez voir.

(*b*) Il y avoit très-peu de tems que le Pape avoit accordé au Roy la permission d'aliéner le fond de cinquante mille écus des biens Ecclésiastiques; ce fut sans doute la raison pour laquelle Sa Sainteté n'écouta pas favorablement la demande du Duc de J....

engagera le Roy ſans doute, dès qu'il ſera de retour, à aſſembler ſes Etats pour leur propoſer de nouveaux moyens afin d'avoir de l'argent ; la miſere cependant dans laquelle eſt tout le Peuple déja accablé d'impôts, ne ſemble pas lui promettre de grandes ſommes.

A Paris, ce 15 Septembre 1583.

J'oubliois d'apprendre à Votre Majeſté la mort de l'ancien Evêque d'Armenie, Nonce du Pape à cette Cour : c'étoit un homme également eſtimable par l'intégrité de ſes mœurs, & par ſes manieres polies & affables. (*a*)

(*a*) Ce Poſtcriptum eſt datté dans le texte du 20 Septembre, c'eſt ſans doute une faute de l'Imprimeur, il eſt écrit, ſans un nouveau titre, au bas de cette Lettre, & il n'eſt pas à croire que Busbec n'ait renfermé que la nouvelle de cette mort dans une autre Lettre.

XXV. LETTRE.

JE n'ai que très-peu de choses à écrire à Votre Majesté dans cette Lettre. Le Duc d'Alençon est présentement dans Cambray manquant de vivres & de munitions, & ce qui est de plus fâcheux pour lui, c'est qu'il manque également d'argent, chose essentielle pour faire la guerre; ses Troupes furent dernierement taillées en pieces par la Garnison d'une petite Ville du Haynault que l'on nomme Quesnoy, dont elles voulurent tenter l'escalade.

On assure que S. Aldegonde (a) & l'ancien Secretaire du feu Comte Palatin sont venus à Cambray en qualité de Députés des Etats des Pays-Bas, pour traiter avec le Duc d'Alençon d'un second accommodement. Mais je crois que cet accommode-

(a) Ce S. Aldegonde étoit celui qui avoit dressé le formulaire de la fameuse confédération en 1566 des Nobles Pays-Bas, par laquelle ils s'engagerent & se jurerent de s'opposer à l'introduction de l'Inquisition & du Concile de Trente.

ment n'aura lieu que dans le Cabinet du Prince, il se flatteroit envain de le faire agréer au Peuple, rien ne lui étant si odieux que le nom François.

Le Prince de Parme continue toujours les opérations du siége d'Ypres, il se flatte que les Châteaux des environs dont il s'est emparé, accéleront la reddition de cette Place, quoique ses Troupes ayent beaucoup souffert pendant ce siége, étant continuellement harcelées par celles des ennemis qui étoient à Bruges, ce qui empêchoit les travaux. Plusieurs personnes croyent que cette manoeuvre ne s'est faite que pour donner le tems au Duc d'Alençon de venir au secours des Assiégés.

Je pense que la peste dont les ravages augmentent de plus en plus dans cette Ville, retardera le retour du Roy.

On parle beaucoup d'une nouvelle dévotion que les Habitans d'une Ville de ce Royaume, & les Peuples des campagnes des environs pratiquent avec une grande ferveur; ils vont tous, hommes & femmes, & de tous les états, vêtus de blanc, & ayans cha-

cün une petite Croix de bois à la main, pendant deux ou trois jours en pélerinage à une Eglise célebre par ses miracles; *les uns disent* que c'est une comete qui a paru, qui a *donné* occasion à cette dévotion; ces Peuples ayans pris ce phénomene pour un signe de quelques fleaux dont ils étoient menacés, ont fait des voeux pour appaiser la colere de Dieu, & pour éloigner de dessus leurs têtes ces malheurs; d'autres disent que ce n'est que pour prier Dieu qu'il donne des enfans au Roy afin qu'ils lui succédent. (*a*)

A Paris, ce 6 Octobre 1583.

(*a*) Ceci n'est rapporté dans aucun autre Historien, ce qui fait qu'il seroit également difficile de pouvoir décider le véritable sujet de cette dévotion, & de désigner la Ville où elle s'est pratiquée.

XXVI. LETTRE.

LE Roy eſt enfin de retour de ſon voyage de Lyon ; la peſte l'a empêché de venir à Paris, il eſt à Saint Germain en Laye, où il penſe que l'air eſt bien meilleur.

Son premier ſoin a été, comme je l'avois prévû, de convoquer ceux qu'il avoit chargé d'aller dans les Provinces de ſon Royaume, à deſſein d'y lever de nouveaux impôts, pour qu'ils lui rendent compte de leur commiſſion ; ſans doute qu'on lui dira que toutes les Provinces ont fait voir tant de miſere, qu'elles ſeroient bien plus dans le cas qu'on leur ôtât ceux qu'elles ſupportent déja avec peine, que de leur en ajoûter de nouveaux. Comme les beſoins du Roy ſont preſſans, & qu'il veut de l'argent, cette extrémité dans laquelle il ſe trouve, ſera une occaſion propre à meſurer l'attachement de ſes Miniſtres pour lui, par la pluralité des moyens qu'ils lui propoſeront pour en avoir. Pluſieurs perſonnes penſent que l'on jettera le

fardeau sur l'état Ecclésiastique. On sçauroit déja le résultat de ces Conférences, si le Duc d'Alençon n'en avoit suspendu les opérations en arrivant à Château-Thierry avec une nombreuse armée dans le dessein d'y passer l'hyver. La Reine mere est allée trouver ce Prince pour l'engager, dit-on, à venir à la Cour, & à assister à ces assemblées. Mais on ignore quel parti le Duc prendra, étant encore persuadé que le Roy a pris peu d'interêt dans ses affaires, & qu'il ne lui a pas envoyé autant de secours qu'il auroit pû, dans le tems où il en avoit un besoin extrême.

Suivant les dernieres nouvelles de Flandres, il paroît que Cambray manque également de vivres & de Troupes.

Ces nouvelles disent encore que le Maréchal de Biron a tenté le siége de Câteau Cambresis, & que le Prince de Parme est arrivé assez à tems pour l'empêcher d'en faire l'investiture; que les deux armées s'étant rencontrées, elles avoient manqué d'en venir à une action générale, dans laquelle on croit qu'il y auroit eu beaucoup de sang répandu, & que le Ma-

réchal s'étoit retiré en désordre après avoir cependant mis son Artillerie en sûreté.

Que tous les Etats des Pays-Bas s'étoient assemblés à Midellebourg pour décider du parti qu'ils auroient à prendre dans leurs différentes affaires. Que ceux de la faction du Prince d'Orange avoient extrêmément insisté sur la réconciliation proposée avec le Duc d'Alençon, mais que le plus grand nombre s'y étoit fortement opposé, prétextant l'affaire d'Anvers.

Qu'ayant donné l'exclusion au Duc d'Alençon, ils s'étoient ensuite partagés en deux partis, les uns voulant que l'on appellât à leur Souveraineté le Roy de Dannemarc, & les autres le Prince Casimir; l'interêt que la Reine d'Angleterre a montré pour ce dernier, étoit le principal motif qui engageoit ceux-ci à se tourner de son côté; mais ils se sont tous séparés sans rien décider.

A Paris, ce 29 Octobre 1583.

XXVII. LETTRE.

LE Duc d'Alençon eſt à Laon, & la Reine mere eſt allé l'y trouver. Je ne ſçai pas au juſte la cauſe du ſéjour que ce Prince fait dans cette Ville ; je ſuis cependant tenté de croire qu'il n'y eſt allé que pour être à portée de ſecourir Cambray, où on aſſure qu'il eſt arrivé un grand tumulte. Le Prince de Parme a manqué de s'en emparer par la conſpiration des Habitans que quelques Gouverneurs de deux ou trois Places des environs y ont négocié. On ſçait cependant que la Garniſon, qui eſt Françoiſe, n'a pas ceſſé d'être maîtreſſe de la Citadelle.

A Paris ce, 11 Novembre 1583.

XXVIII. LETTRE.

LE sujet du voyage que la Reine mere avoit fait auprès du Duc d'Alençon, étoit pour engager ce Prince à venir à la Cour, mais elle n'a pû l'y déterminer ; il semble qu'il n'ignore pas toute l'indifférence que le Roy son frere montre sur son retour.

La Reine de Navarre n'a resté que très-peu de tems à Vendôme, & de-là elle est allée trouver le Roy son mari, duquel elle a été assez bien reçûe ; ils n'habiteront point cependant ensemble jusqu'à ce que cette Princesse ait prouvé l'injustice des reproches que l'on a fait à sa vertu. Le Roy de France a envoyé Believre pour la justifier auprès de son mari, & pour l'assurer qu'il étoit fâché des paroles désobligeantes qu'il lui avoit dites, qu'elles lui étoient échappées dans le feu de la colere, & qu'il reconnoissoit présentement qu'il avoit trop légerement ajoûté foi aux mauvais discours de certaines gens. On m'a assuré que le

Roy de Navarre avoit répondu à cet Ambassadeur, qu'il étoit bien sensible aux témoignages avantageux que le Roy lui rendoit de la Reine son épouse, mais qu'il étoit juste qu'elle souffrit les peines dûes aux crimes dont on l'avoit accusée, si elle en étoit coupable, & que si elle étoit innocente, comme Sa Majesté le disoit, il étoit également juste que les Auteurs de la calomnie en fussent punis.

Il est certain que ces querelles & la violente colere à laquelle le Roy s'étoit laissé aller contre cette Princesse, n'avoient d'autre cause que le tour qu'elle lui avoit joüé, en faisant arrêter, comme je l'ai déja marqué à Votre Majesté, le Courier qu'il dépêchoit au Duc de J....

Cependant ceux qui connoissent à fond l'humeur & le caractere de cette Princesse, disent qu'elle aura peu égard à cette espece de réparation que le Roy son frere lui a fait, & qu'elle cherchera avec soin les occasions de tirer la plus sanglante vengeance des mauvais traitemens qu'elle a reçûs à la Cour.

M. de Cogny, Gouverneur pour le Roy d'Espagne d'une Place voisine

de Cambray, a donné lieu aux troubles qui ſont arrivés dans cette Ville; il y étoit entré ſans que les Habitans le ſçûſſent, & après avoir été découvert, il a voulu y reſter quelques jours malgré les inſtances qu'ils lui ont fait faire d'en ſortir; on dit qu'il a prétexté l'échange de quelques Priſonniers, pour avoir une entrevûe avec le Duc d'Alençon, & que ſon véritable ſujet étoit de traiter avec ce Prince qui devoit lui livrer cette Ville, moyennant une ſomme conſidérable d'argent: je n'aſſure pas cette nouvelle à Votre Majeſté comme une vérité, de laquelle il ne ſoit pas permis de douter, mais la diſette d'argent dans laquelle le Duc eſt depuis long-tems, eſt une raiſon qui me porteroit aſſez à la croire; ce qui eſt certain, c'eſt qu'on en parle fort mal à la Cour, & dans tout ce Royaume; n'eſt-ce pas-là une preuve bien certaine de la légereté des François? on m'a aſſuré que le Roy en avoit écrit au Duc ſon frere, & qu'il le prévenoit ſur tous les diſcours que l'on tenoit de lui à l'occaſion de cet évenement. Pluſieurs perſonnes cependant diſent que les Etats du Brabant,

ſans avoir égard à cette ſeconde conſpiration, ſont ſur le point d'envoyer des Ambaſſadeurs à ce Prince, pour traiter définitivement avec lui de leur réconciliation. Ce ſont ſans doute les Conquêtes du Prince de Parme qui les réduiſent à cette extrémité, il s'eſt pour ainſi dire rendu maître de toute la Flandres. Gand & Anvers ſont les ſeules Villes qui lui reſtent à prendre, & dans l'appréhenſion où les Habitans étoient qu'il en vint faire le ſiège, ils ont lâché les Ecluſes pour être plus en ſûreté. On ſçait d'ailleurs qu'il n'eſt point de condition que ces Peuples ne préferaſſent à celle de rentrer ſous l'obéïſſance du Roy d'Eſpagne.

Le Prince d'Orange a regagné la confiance des Etats de Zélande & de Hollande, on aſſure qu'il en ſera dans peu déclaré Duc & Seigneur.

Puigallard eſt ſorti de Cambray; Balagny commande la Garniſon & la Citadelle; celui-ci paroît ſi fort animé contre les Eſpagnols, qu'il y a à croire que cette Place eſt en ſûreté ſous ſes ordres, & que le Duc d'Alençon, lui-même, ne pourroit le forcer de la rendre à qui que ce ſoit.

Ce Prince qui s'étoit propoſé d'aller

ler passer l'Hyver en Anjou, ainsi qu'on le disoit, a changé de dessein : on croit qu'il ne s'éloignera pas des Frontieres de la Flandres, & qu'il ira à Château-Thierry ; d'ailleurs, la fortune l'a si fortement maltraité depuis son entreprise sur les Pays-Bas, que le lieu le plus solitaire lui sera toujours le plus agréable.

Les Assemblées de Saint-Germain continuent toujours à se tenir, & on y traite de tant de sortes d'affaires, qu'à peine seront-elles finies dans deux mois. Les moyens pour avoir de l'argent, décidés, le Roy s'est fait rendre compte de la maniere dont on administroit toutes les affaires de son Royaume, son dessein étant de rectifier & de réformer les Edits qu'il a rendus depuis le commencement de son regne, qui pouvoient porter un préjudice notable à son Peuple ; une marque aussi singuliere de bonté & de justice, est sans doute un effet de l'austere dévotion qu'il a embrassée ; je crois cependant qu'il se mêle un peu de politique dans ce projet, & que la fin principale que ce Prince s'est proposée, est son interêt personnel. On a par exemple mis en déliberation, s'il ne

feroit pas plus équitable que le Roy renonçât au droit que ses Prédécesseur ont acquis, de nommer aux bénéfices, & qu'il permit comme autrefois, la voix d'élection (a) ; après avoir mûrement examiné la question, il a été décidé que les choses demeureroient comme elles étoient actuellement, pourvû que le Roy ne conferât les Bénéfices qu'aux Gens de bien & à ceux qui en seroient les plus dignes ; par-là on remédie également aux abus que la voix d'élection avoit entraînés avec elle dans ces derniers siécles, & on pourvoit aux interêts du Roy ; conservant ce droit, il trouvera assez de biens dans l'Eglise pour récompenser ses Militaires, en donnant des Evêchés à leurs fils, & des Abbayes à leurs filles.

Il en sera sans doute de toutes les autres affaires que l'on proposera, comme de celle-ci ; quoique le Roy ait marqué dans les termes les plus forts qu'il désiroit le bien de son P...

(a) Mezeray dit, que ce fut le Clergé qui demanda le rétablissement des Elections. Il ajoute, qu'il sollicita encore & avec de plus fortes instances, la publication du Concile de Trente.

ple, & qu'il vouloit le décharger des impôts qui l'affaissoient; on jugera cependant, que les besoins de l'Etat ne peuvent lui permettre d'en rien diminuer, & qu'il faut souffrir ces petits maux pour en éviter de plus grands.

La Loi que ce Prince à porté pour réformer le luxe des habits, lui tient fort à coeur, & il est de la derniere attention à la faire observer. Il apprit dernierement, que quelques jours après l'avoir fait publier à Paris, on n'y faisoit aucune attention, comme il arrive ordinairement de ces sortes de Loix; il envoya sur l'heure son Prevôt de l'Hôtel pour arrêter tous ceux qu'il trouveroit qui y seroient contrevenus. Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe furent conduites à la Bastille, ce qui excita dans cette Ville un si grand tumulte, qu'il s'en fallut peu que le Peuple n'en vint à une sédition. On entendoit de toutes parts des menaces, tous disoient qu'ils avoient leurs Magistrats par qui ils devoient être jugés, & qu'ils n'étoient ni des voleurs, ni des brigands pour être traînés en prison par un Prevôt. Sur ces clameurs le Parlement se décida à aller faire au Roy des représen-

tations ; le Roy les écouta ; mais il fit aux Magistrats une sévere réprimande ; les accusant de négligence à faire observer ses Loix, & sur tout celle-ci, de laquelle il résultoit un très-grand avantage pour le bien public ; enfin, il fit rejaillir sur eux le parti violent que leur peu d'exactitude à remplir les devoirs de leurs Charges, l'avoit obligé de prendre ; & afin de faire voir à ce Peuple mutiné, qu'il avoit d'autant plus de bonté pour lui, qu'il en méritoit moins dans cette occasion, il se rendit dans ce même jour à Paris, & alla ouvrir aux Prisonniers la porte de leur Prison ; depuis cet évenement, on a observé cette Loi avec beaucoup plus de fidélité.

Le Cardinal de Byrague âgé, à ce que je crois, de plus de quatre-vingt ans, vient de mourir ; la Cour, suivant sa façon singuliere d'agir en tout, a fait une pompe funêbre à cette Eminence, très-magnifique, tandis que pendant son vivant elle ne lui a donné aucune marque d'estime ; il n'étoit Chancellier que de nom, un autre en faisoit toutes les fonctions (a) ; c'étoit

(a) C'étoit Chiverny à qui le Cardinal

cependant l'homme du monde qui avoit le plus de droiture; il a marqué, dans toutes les occasions le plus sincere attachement pour les interêts de la Reine Douairiere, soeur de Votre Majesté; c'étoit véritablement son ami. (*a*) Celui qui lui succede ne lui ressemble en rien.

Le Prince d'Orange se dispose à venir faire le siege de Zutphen, Ville de Gueldre, dont les Espagnols se sont depuis peu rendus les maîtres. Le bruit court ici que l'on a conduit Prisonnier le Gouverneur de cette Province avec toute sa famille en Zélande, le soupçonnant d'avoir été d'intelligence avec le Prince de Parme.

On a découvert par le moyen d'Embise, (*b*) qui a été autrefois exilé dans

avoit déja été obligé de céder les Sçeaux.

(*a*) Mezeray rapporte, que ce Prélat disoit de lui-même, *qu'il étoit Cardinal sans titre, Prêtre sans Bénéfice, Chancellier sans Sçeaux, Juge sans Jurisprudence, & Magistrat sans autorité.*

(*b*) Ce fait est rapporté bien différemment dans Chappuys, hist. gen. de la Guerre de Flandres, l. 6.

Cet Auteur dit que le Prince de Parme connoissant les grands talens d'Embise, le rappella d'Allemagne & l'envoya à Gand pour négocier son accommodement avec les Etats de cette Ville; qu'Embise y arriva effectivement, &

le Palatinat, une conspiration dans Gand tramée par les Principaux de la Ville; cet évenement a jetté tous les Habitans dans une grande allarme; on ne peut exprimer la frayeur que Rhive, qui a été autrefois Ambassadeur à Constantinople, en a eu, par la crainte de tomber entre les mains des Espagnols: il paroît que les suites de cette affaire seront funestes à Champagnier, qui en est reconnu pour le mobile & le principal auteur.

A Paris, le 4 Décembre 1583.

que jouant avec beaucoup d'adresse le personnage d'un zélé Citoyen; il persuada aux premiers Habitans, en leur faisant envisager le danger où ils étoient depuis que le Prince de Parme s'étoit emparé de Courtray & d'Oudenarde, que l'unique parti qu'il leur restoit étoit de rentrer sous l'obéissance de Philippe; qu'à cette occasion il arriva dans cette Ville une grande émeute, que le Prince d'Orange ayant découvert ce projet, se donna tant de mouvemens qu'il engagea les Etats à s'en départir, & que dans la crainte qu'Imbise ne fit à l'avenir de pareilles tentatives, ce Prince le fit arrêter, & peu de jours après décapiter.

XXIX. LETTRE.

DEPUIS les dernieres Lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il n'est rien arrivé à cette Cour de remarquable, sinon que l'on a arrêté quelques Particuliers armés qui s'étoient cachés dans les Appartemens du Duc d'Alençon, dans le dessein de faire quelque mauvais coups. Ce Prince s'est d'abord imaginé qu'on en vouloit à sa vie ; mais après de plus amples informations, il a découvert que quelqu'un à qui Fervaque avoit fait un insigne affront, avoit engagé ces Gens de l'assassiner pour s'en venger. Cette nouvelle s'est aussi-tôt répandue ici avec les soupçons que le Duc avoit eu ; & quoiqu'on fut assuré à la Cour qu'il étoit bien instruit du fait, la Reine Mere n'a pas laissé de partir, autant pour le dissuader s'il lui restoit encore des doutes, que pour conferer avec lui sur quelqu'autres affaires.

On assure que les Ambassadeurs

que les Etats des Pays-Bas ont résolu d'envoyer au Duc d'Alençon, sont désignés ; les Etats de Flandres seulement ne lui en envoyent point, n'étant pas encore entierement reconciliés avec ce Prince ; on répand dans le Public que le Duc doit faire de magnifiques présens à ces Ambassadeurs, qui seront quatre-vingt colliers d'or.

Tout le monde dit que les Hollandois ont entierement donné leur confiance au Prince d'Orange, & que s'ils ne l'ont pas encore déclaré leur Souverain, ils tarderont peu à le faire, avec cette restriction cependant qu'on en déférera le titre & les honneurs au Duc d'Alençon. C'est là le but que le Prince d'Orange s'est proposé en faisant naître & en excitant ces troubles, & il paroît disposé à tout risquer plutôt que de changer de dessein. Son ami, le chef de son Conseil, Saint-Aldegonde, vient d'être fait Bourguemestre d'Anvers : cette élection me persuade que la Flandres ne jouira pas si-tôt de la paix & du repos.

Le Prince de Parme a fait de brillantes Conquêtes dans sa derniere Campagne,

pagne, mais je crois qu'il lui reſte autant de terrein à prendre qu'il en a conquis.

La Guerre eſt plus que jamais allumée dans la Gaſcogne & dans la Guyenne ; les deux Partis oppoſés, celui du Roy & celui des Huguenots, veulent chacun les Places qu'ils ont perdues, les uns & les autres s'aſſiegent mutuellement.

Je fais en commençant cette nouvelle année des voeux au Ciel pour Votre Majeſté, je la ſupplie de vouloir bien agréer auſſi les nouvelles aſſurances de mon profond reſpect.

A Paris, ce 9 Janvier 1584.

XXX. LETTRE.

LE Roy fait tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu; on croyoit qu'il viendroit passer le Carnaval à Paris, comme il avoit accoûtumé, mais changeant de vie, il change aussi ses usages, & quoique les voyages de Saint-Germain ne lui plaisent gueres, il y en fera cependant un dans ces jours, parce que c'est un lieu solitaire & propre au receuillement. Cette façon de penser étonne tout le monde avec d'autant plus de raison, que ce Prince auroit tout quitté les années précédentes pour se rendre à Paris en ce tems, parce que toutes sortes de plaisirs y abondent; & souvent même on lui a oüi dire, qu'il se seroit imaginé être encore en Pologne, s'il n'avoit assisté aux bals qui se donnent dans cette Ville pendant ce tems.

Les Assemblées continuent toujours de se tenir à Saint-Germain, & on y fait de nouveaux Réglemens qui sont autant pour corriger les moeurs & les abus qui se pratiquoient sans

nombre dans tout ce Royaume, que pour apporter du soulagement à la misere publique, tels que sont ceux-ci ; le Roy supprime toutes les Charges, qu'il n'avoit créées que pour avoir de l'argent ; il réforme sa Maison, & de cent-cinquante Valets-de-Chambre qu'il avoit, il ne s'en réserve que seize, quelques-uns disent vingt-quatre ; ces arrangemens ne peuvent cependant se faire sans que les Particuliers revêtus de ces Charges & Offices ne fassent de grosses pertes, & quoiqu'il seroit vray qu'on les rembourlât dans la suite, comme on en fait courir le bruit, cette suppression ne laissera pas de leur être très-préjudiciable : mais on seroit trop heureux si on faisoit toujours le bien public sans qu'il en coûtât aux Particuliers.

Pendant que toutes ces opérations se font, plusieurs croyent que les Seigneurs de cette Cour mécontens, font leurs efforts pour renouveller les Guerres civiles ; quelques-uns même assurent que le Roy de Navarre a envoyé lever pour cet effet de la S[illegible]lerie en Allemagne, & que le Roy de France, sur ces bruits, a

donné des ordres pour la levée de quelques Milices.

Beaucoup de personnes assurent que la Reine de Navarre est entierement reconciliée avec son mari, ou qu'elle la sera dans peu, par les bons offices d'un certain Pernaut, Lorrain, homme très-attaché au parti de la nouvelle Religion, & l'un de ses plus zélés défenseurs. (*a*)

Les Ambassadeurs des Pays-Bas sont encore auprès du Duc d'Alençon, attendans de leurs Villes de plus amples instructions pour conclure leur Traité avec ce Prince.

Le Roy persiste toujours à ne point écouter les instances que le Duc d'Alençon lui fait, pour qu'il le nomme son Lieutenant General dans son Royaume : c'est une Charge que ce Prince lui-même a eu avant son départ pour la Pologne, & à laquelle Charles IX. son frere avoit attaché une très-grande étendue de pouvoir. On craint que ce refus n'éloigne tout-à-fait le Duc d'Alençon de la Cour, & qu'il n'augmente la mésintelligence

(*a*) Moreri dit au contraire, que ce Pernaut étoit originaire de Franche-Comté.

dans laquelle il vit depuis longtems avec le Roy; on prévoit que de-là il naîtroit des troubles, qui deviendroient bien funeſtes à ce Royaume, ſi la Guerre effectivement ſe rallumoit.

On voit arriver ici tous les jours des complices de la conſpiration qui s'eſt faite contre la vie de la Reine d'Angleterre. (*a*) C'eſt pour cette raiſon que l'on a arrêté les Comtes de Norfolk & d'Arondelle; & il paroît preſque auſſi certain, qu'il en coûtera la tête à ce premier, qu'il l'eſt que le ſecond aura ſa grace; la Reine a donné à ce Seigneur trop de marques de ſon affection, & elle s'interreſſe encore trop à lui pour conſentir qu'il meure; quoi-

(*a*) La mort de la Reine Eliſabeth ne fut pas la ſeule qui fut projettée, celle du Roy de Navarre Henry IV. & du Prince d'Orange, le fut dans le même tems; ſi on eſt curieux de connoître les auteurs de la conjuration, & de ſçavoir les raiſons qui la leur firent former, on verra l'un & l'autre dans des Mémoires de Mezeray, ſur l'Hiſtoire de France, imprimés à Amſterdam.

Guillaume Pary, Anglois, & du parti des Catholiques, ſe chargea de l'aſſaſſinat de la Reine Eliſabeth; étant pris & mis à la queſtion, il accuſa ces deux Seigneurs Anglois de lui avoir promis de lui faciliter les moyens d'exécuter ſon parricide.

que la Reine d'Ecosse soit bien innocente de tous ces troubles, on ne laisse pas de l'en accuser, pour décider sans doute plus promptement le sort malheureux qu'on lui prépare depuis longtems. Plusieurs personnes assurent qu'aussi-tôt que la Reine d'Angleterre a découverte cette conjuration, elle a ordonné à l'Ambassadeur du Roy d'Espagne de se retirer de sa Cour, le soupçonnant d'avoir beaucoup de part à cet attentat. Ces mêmes personnes ajoutent, qu'il passera par Paris en s'en retournant en Espagne.

A Paris, ce 12 Février 1584.

Depuis que j'ai écrit ma Lettre, le Roy est de retour ici de Saint-Germain, la fiévre que la Reine sa mere a eu plus longtems que l'on ne l'esperoit, l'a obligé de venir plutôt qu'il ne se l'étoit proposé.

A Paris, le 15 de ce même mois.

XXXI. LETTRE.

Le Duc d'Alençon est venu voir la Reine mere tandis qu'elle étoit malade, & il a demeuré quelques jours auprès d'elle avant de paroître devant le Roy; ensuite il est allé à son Audience; dès qu'il a été entré il s'est mis un genouil en terre, (c'étoit sans doute sa mere qui le lui avoit conseillé), & a commencé son compliment par lui demander mil pardons, avec les plus humbles supplications, de tout ce qu'il avoit fait qui avoit pû lui déplaire; le Roy aussi-tôt l'a relevé, & lui a répondu, qu'il n'étoit point question de pardon, mais que pour terminer tous leurs différends, il paroissoit convenable qu'ils s'en rapportassent l'un & l'autre à la décision de la Reine leur mere, & que pour lui il étoit prêt de faire ce qu'elle ordonneroit.

On dit que l'on a conseillé au Duc d'Alençon de faire ses efforts pour gagner l'amitié des Ducs de J.... & d'E.... qui sont les seuls yeux par

lesquels le Roy voit, étant le plus sûr moyen pour l'engager à le secourir dans son entreprise sur les Pays-Bas, & pour lui faire faire d'ailleurs tout ce qu'il voudroit; quelque dur que soit ce parti, ce Prince paroît déterminé à le prendre.

Les Etats du Brabant & ceux de Flandres ont aussi envoyé des Ambassadeurs au Duc d'Alençon, & on dit qu'ils lui ont permis de mettre des Garnisons dans toutes leurs Villes, exceptés Anvers & Gand; ces mêmes Ambassadeurs sont venus à Paris pour engager le Roy à les prendre sous sa protection.

Le Duc après avoir resté quelques jours auprès du Roy, s'en est retourné à Château-Thierry, d'où il reviendra, dit-on, avant les Fêtes de Pâques. Toute la Cour l'a accompagné avec grand bruit, les Ducs de J... & d'E... sont ceux de tous les Seigneurs qui lui ont marqué le plus de respect; c'est à eux aussi à qui ce Prince a donné les plus singulieres marques de son affection.

Il paroît que le Roy est dans le dessein de faire de Cambray sa Place d'assurance, puisqu'il est certain qu'il

a donné des ordres pour y faire paſſer des Troupes, qui cependant ſeront cenſées appartenir au Duc ſon frere.

Il n'y a qu'un bruit ici, qui eſt que le Roy ſe diſpoſe à aller faire la guerre à Damville, que l'on appelle préſentement le Duc de Montmorency. Ce Seigneur a le Gouvernement de la Province de Languedoc, & le deſſein du Roy étant de le donner au pere du Duc de J.... il eſt forcé, pour en dépouiller Montmorency, de prendre cette voie. Ces ſortes de Gouvernemens ſont à vie, & il n'eſt que le cas de rébellion, ou le crime de Lèze-Majeſté, qui puiſſe autoriſer le Roy à nommer à la place de celui qui en eſt revêtu. On dit en même tems que Montmorency prévenu des deſſeins du Roy, ſe met en état de ſe défendre, & qu'il eſt déterminé à plûtôt perdre la vie que de céder à qui que ce ſoit le Gouvernement : cette expédition doit être précédée d'un Arrêt que les Parlemens rendront, qui déclarera Montmorency rébelle; le Roy pour cet effet a nommé des Commiſſaires & des Rapporteurs, pour examiner & rendre compte de ſes griefs; le Carême eſt le tems

fixé pour cette opération, & dès que les Fêtes de Pâques ſeront paſſées, le Roy entrera en campagne. On dit que le Duc d'Alençon pour ſe rendre agréable au Roy, lui a demandé d'être ſon Lieutenant Général, & de commander cette armée ſous ſes ordres; tout le monde attend avec une extrême impatience l'iſſuë de cette guerre, le dénouëment ſera intereſſant, d'autant plus que Montmorency a de très-bonnes Troupes, qu'il commande en Roy dans ſa Province, que ſes Amis & ſes Alliés ſont en grand nombre, & qu'il ſemble que ſa perte doit être comme le prélude de celle de beaucoup d'autres.

Le Roy eſt ſi vif qu'il s'en fallut peu dernierement qu'il ne fit, étant dans ſon Conſeil, une action peu convenable à Sa Majeſté Royale; un Chevalier de Malthe (le Prieur de Champagne,) homme d'une humeur bruſque, & trop peu circonſpect, cauſant avec ce Prince ſérieuſement ſur je ne ſçai quelle affaire importante, s'oublia dans une réplique, au point de lui dire : *Si vous vouliez, Sire, dire la vérité, vous vous ſouvenez à merveilles, &c.* Le Roy pour lors lui dit tout en

colere, *hé quoi, me prenez-vous pour un menteur, mettez-vous à l'inſtant à genouil, & demandez-moi pardon de cette injure* ; le Chevalier obéit, & le Roy lui dit qu'il lui pardonnoit à cette condition, qu'il ſe retireroit auſſi-tôt de ſa préſence : Le Chevalier ne le faiſant pas aſſez promptement, & murmurant, le Roy s'emporta ſi vivement qu'il tira ſon épée, & il l'en auroit percé, ſi l'Evêque de Paris & quelques autres ne l'en euſſent empêché ; la bleſſure que ce Prélat ſe fit à la main en ſe jettant ſur l'épée du Roy, n'eſt pas encore entierement guérie. Cet évenement prouve que l'on ne peut être jamais trop en garde contre l'amour propre, & que les paſſions ſont auſſi promptes à ſe réveiller qu'elles s'aſſoupiſſent difficilement. La colere cependant du Roy peu à peu ſe diſſipa, & à la priere de tous ceux qui étoient préſens, il pardonna au Chevalier cette ſeconde faute, mais à une condition plus dure que la premiere ; ce fut de ne jamais paroître où il ſeroit. Ce n'eſt pas une médiocre peine pour un homme élevé à la Cour, & qui ne connoît d'autres biens, d'autres plaiſirs que d'y vivre.

Ce Don Bernardin de Mendoza (*a*) que le bruit public avoit accusé d'avoir trempé dans la conjuration contre la Reine d'Angleterre, est arrivé depuis peu à Paris, où il restera, dit-il, jusqu'à ce que le Roy d'Espagne lui fasse sçavoir ses intentions sur je ne sçai quelle affaire; beaucoup de personnes croyent qu'il sollicite l'Ambassade à cette Cour.

A Paris, (b) ce 10 *Avril* 1584.

(*a*) Il étoit Espagnol, & avoit grand crédit sur l'esprit & dans le Conseil de Philippe II. il fut effectivement nommé Ambassadeur de ce Roy à la Cour de France.

(*b*) Cette Lettre dans le texte est dattée du 20 May, celle qui la suit du 29 du même mois; les deux suivantes des 10 & 29 Avril de la même année que les précédentes, celle qui les suit du 3 May toujours de la même année, & les trois suivantes du mois de Juin, aussi de la même année, la premiere du 5, la seconde du 18, & la troisiéme du 10.

Le peu d'ordre de ces dattes m'a fait d'abord imaginer que c'étoit une faute de l'Editeur ou de l'Imprimeur, avant même de le décider, j'ai consulté une autre édition faite à Louvain, chez Philippe Dormale en 1630, j'y ai trouvé la même erreur, variée cependant dans la datte de la deuxiéme du mois de May qu'elle met au 24. J'ai lû presque tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Hist-

toire de France, & sur la Révolution des Pays-Bas; j'ai rapproché les faits que j'ai trouvé chez eux, avec ceux dont Busbec parle dans ces Lettres, & sur l'examen des différens tems où ces Auteurs les placent, je me suis décidé à mettre des dattes différentes à cette Lettre & aux suivantes, jusqu'à la trente-neuvième, de celles qu'elles ont dans le texte.

XXXII. LETTRE.

Le Duc d'Alençon étant de retour à Château-Thierry, y eſt tombé dangereuſement malade; on a fait courir le bruit que c'étoit l'effet du poiſon qu'on lui avoit donné à cette Cour pendant le peu de tems qu'il y eſt reſté. Quelques perſonnes plus ſenſés que le Peuple, à qui ces ſortes de diſcours ſont ordinaires, m'ont aſſuré que la maladie de ce Prince étoit la pulmonie, fondés ſur ce qu'il crachoit du ſang avec abondance. (a) La Reine ſa mere eſt allée le voir, elle n'en eſt pas encore de retour.

A Paris, ce 29 Avril 1584.

(a) Ce crachement de ſang que le Duc eût, fut occaſionné par une toux violente qui lui rompit une veine dans la poitrine.

XXXIII. LETTRE.

LES Ambaſſadeurs de Flandres après avoir envain tenté tous les moyens auprès du Duc d'Alençon & du Roy ſon frere pour avoir des ſecours, s'en ſont retournés ; le mauvais ſuccès de cette négociation a fait prendre le parti aux Etats de cette Province de traiter avec le Prince de Parme. Ils lui ont envoyé des Ambaſſadeurs avec des préſens ; le Prince leur en a envoyé auſſi ; les uns & les autres ont été également bien reçûs. On attend avec impatience l'iſſuë de cette négociation.

Les Habitans d'Anvers demeurent ſi fermes dans leur révolte, qu'ils paroiſſent décidés à ſouffrir les plus grands maux, plûtôt de rentrer ſous la domination Eſpagnole. Ils ont fait un traité d'alliance avec les Etats de Hollande & de Zélande, de ſorte qu'ils ſuivront à l'avenir le ſort de ces deux Provinces dans tous les évenemens. Ce parti donnera de nouveaux embarras à l'Eſpagne, pour

faire rentrer cette Ville rébelle dans son devoir, d'autant plus que les richesses de ses Habitans sont immenses, qu'ils sont pourvûs de toutes sortes de munitions, & qu'ils se sont rendus maîtres de tous les Ports de Mer. Les autres Villes du Brabant avec celles de Flandres qui s'étoient mises sous la protection de celle-ci, vont recevoir, avec son agrément, le Prince de Parme ; c'est un fardeau dont elle se délivre avec plaisir ; cet exemple d'obéissance n'a point ébranlé les Habitans de Bergues, comme ceux d'Anvers, ils se sont joints à la Hollande, qui les a pris sous sa défense.

Tous ces évenemens occuperoient sans doute le Duc d'Alençon, s'il ne l'étoit des soins de sa santé, chose bien plus interessante pour lui que les affaires des Pays-Bas. Le bruit commun est que ce Prince est attaqué d'une phthisie, dont les langueurs le conduisent insensiblement à l'éthisie ; si cela est vrai, ce Prince est bien sage de ne plus prendre de part à toutes ces révolutions ; il sent combien il lui reste peu de tems à vivre. Ainsi le Roy regnant n'ayant point

de

de poſtérité, les Bourbons, comme les plus proches parens de la Maiſon de Valois, quoiqu'ils ayent été depuis long-tems peu unis, deviennent les ſeuls héritiers de la Couronne de France; le Cardinal étant l'aîné, y a le premier droit, & après lui le Roy de Navarre; quelques perſonnes aſſurent auſſi que la Reine mere prévoyant que des Princes d'une Maiſon qu'elle a toujours regardée comme étrangere, monteront ſur le Thrône qu'elle a vû n'aguerres affermi dans la ſienne par ſes quatre fils, en eſt malade de douleur.

On tient différens propos ſur le projet que le Roy avoit formé d'aller faire la guerre au Duc de Montmorency, & qu'il paroît avoir abandonné. Il a rendu un Edit à cet effet, dans lequel il déclare que n'ayant rien tant à cœur que la paix & la tranquilité de ſon peuple, ſes intentions ſont que tout le monde y concoure, & que l'on mette bas les armes; ceux de la ligue, diſent que cet Edit eſt au contraire un ſigne certain que le Roy ſuivra le deſſein qu'il avoit formé, & qu'étant dans l'habitude d'uſer de ces ſortes de détours, celui-ci

n'eſt que pour ſurprendre le Duc : d'autres penſent que la conduite du Roy eſt pleine de ſincérité ; (*a*) le tems ſeul nous apprendra poſitivement leſquels de ces deux partis ſe trompent.

A Paris, ce 3 May 1584.

(*a*) Voyez dans Mezeray, premiere édition, & le Journal d'Henry III. les raiſons que ce Prince eût pour faire ſon accommodement avec Montmorency dans le même tems, pour ainſi dire, qu'il levoit des Troupes pour aller l'accabler.

XXXIV. LETTRE.

ON assure que la santé du Duc d'Alençon est dans un état si déplorable, que l'on désespere de son rétablissement ; le bruit s'étoit même répandu ces jours passés que ce Prince étoit mort, & on en donnoit la nouvelle si positivement en nommant le jour, en désignant l'heure, qu'il sembloit qu'il n'étoit pas permis d'en douter ; ce fut une léthargie dans laquelle il demeura pendant quelques heures, qui occasionna ce bruit ; mais il est vrai qu'il vit encore, si on peut appeller vivre, l'attente certaine dans laquelle il est d'une mort prochaine. Le Médecin du Roy est allé le voir, & étant de retour, il a dit à ses amis, en particulier, qu'il ne croyoit pas qu'il survécut à la fin de ce mois ; de peur d'effrayer la Reine sa mere, il lui a tenu un propos tout opposé, l'assurant que le Prince étant jeune, il y avoit beaucoup à esperer ; il en sera enfin ce qu'il plaira au Seigneur, l'interêt que

je prends à tous les Princes du monde est bien inférieur à mon zèle pour Votre Majesté.

A Paris, ce 20 May 1584.

XXXV. LETTRE.

ON ne doute plus de l'accomodement de Gand, de Bruges & d'Ostende avec le Prince de Parme. Plusieurs personnes assurent même que l'on a fait avec beaucoup de pompe dans les principales Eglises de ces trois Villes les cérémonies accoûtumées pour en rendre graces à Dieu. Il n'y a plus que la seule Sélande, qui protégée par Flessingue, demeure fidelle aux Traités d'alliance qu'elle a fait avec elle. Il est hors de doute que les articles de cet accommodement, seront au premier jour dans les nouvelles publiques : dès que je les aurai, j'en rendrai compte aussitôt à Votre Majesté.

A Paris, ce 29 May 1584.

XXXVI. LETTRE.

LE Duc d'Alençon continue toujours de garder le lit, & personne ne le voit qu'une ou deux de celles qui lui ſont le plus attachées; & ceux-là, ſe faiſans ſans doute illuſion à eux-mêmes, prétendent qu'il n'y a pas encore à déſeſperer de ſon rétabliſſement. Pour ceux qui ne diſſimulent point, ils aſſurent qu'il eſt contre toute eſperance, il y en a même qui diſent qu'il eſt déja mort, mais qu'on en cache la nouvelle. Il eſt certain que toute la France n'eſt actuellement occupée que de ce Prince, & qu'elle ſent que ſa mort ou ſon parfait rétabliſſement, ſont deux évenemens qui l'intereſſent également.

Le Roy depuis quelques tems vit avec la Reine dans la plus grande indifférence; la cauſe de leur broüillerie vient d'une querelle qui étoit entre le Duc de M. . . . . . . frere de cette Princeſſe, & le Duc de J. . . . . ſon beau frere. Le Roy a fait celui-ci ſon Grand Amiral, & a donné à l'autre

le Gouvernement de Bretagne. Et l'un & l'autre prétendent à cause de leurs dignités, avoir droit de nommer aux Charges & Offices vacans, le Duc de M.... dans son Gouvernement, & le Duc de J...... dans toute la France; le Roy informé de cette contestation, l'a décidée en faveur de J. ... & picqué contre le Duc de M..... de ce qu'il avoit voulu l'emporter sur son favori, il en fait rejaillir son ressentiment sur la Reine sa sœur; plusieurs personnes augurent même que les besoins de son royaume demandans une Princesse féconde, il prendra de-là occasion de la répudier comme étant stérile.

Le Duc d'Epernon est parti depuis peu pour la Guienne, ayant à sa suite un pompeux équipage. Comme il est très-peu de personnes qui sçachent le sujet de son voyage, (*a*) toute la

(*a*) Voici suivant Mezeray, & quelques autres Historiens, la cause du voyage du Duc d'Epernon en Guienne; quoiqu'ils le fixent après la mort du Duc d'Anjou, & qu'il semble même suivant eux que ce fut cet évenement qui détermina le Roy à envoyer ce Seigneur vers Henry IV. c'est cependant le même dont parle Busbec.

Cour en paroît fort intriguée, ce qui fournit à chacun ample matiere à faire des conjectures & des raisonnemens de mille natures différentes. On assure encore que le Roy lui-même

Ces Auteurs disent donc que le Roy Henry III. ayant découvert que la mort du Duc d'Anjou son frere unique, avoit fait former de nouvelles factions parmi les Grands de son Royaume, qui ne tendoient pas moins qu'à déclarer la succession de sa Couronne déja ouverte, & qu'à en éloigner le Roy de Navarre, il avoit pensé qu'il étoit de son interêt personnel de rapprocher ce Prince de la Cour, & de se lier avec lui, afin d'être plus en état de s'opposer aux entreprises de ceux qui formoient cette ligue; & que pour leur ôter un prétexte dont ils auroient pû se servir avec avantage, comme ils firent effectivement dans la suite, pour le rendre odieux & le Roy de Navarre aux Catholiques, *il avoit envoyé le Duc d'Epernon à ce Prince pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise.*

Voilà le sujet de l'Ambassade. Elle fut sans succès, Henry IV. appréhenda que le Roy n'y allât pas de bonne foi, il soupçonna même un accommodement entre les G.... & les Favoris, & pensa que ceux-ci, pour sceller leur nouvelle union, s'étoient engagés de jouer cette marotte, pour le détacher de ses amis, qui la plûpart étoient Protestans, afin de l'écraser ensuite plus facilement. Il répondit, que changer de religion étoit une affaira qui ne se décidoit pas dans un instant, & qu'il y penseroit.

doit

doit aller dans peu à Lyon. Ce ſera ſans doute pour quelque affaire bien importante, s'il fait ce voyage; perſonne ne pourra plus fidellement nous l'apprendre que le tems, ce qui fait que je ne m'arrête point aux différentes conjectures que l'on fait à ce ſujet.

A Paris, ce 5 Juin 1584.

XXXVII. LETTRE.

LE Duc d'Alençon enfin est mort. Ce Prince a rendu le dernier soupir le 10 de ce mois, presque de la même maladie dont Charles IX. son frere mourut il y a quelques années; l'une & l'autre ont été causées par un ulcere aux poulmons. Je ne ferai pas un plus long détail à Votre Majesté de cette maladie & de ses progrès, sçachant que le Roy lui-même l'en a instruit dans une Lettre qu'il lui a écrite à ce sujet.

Plusieurs personnes sont assez peu circonspectes, pour dire ici tout haut, ce qu'ils pensoient de ce Prince; les uns disent, qu'il fait plus de bien au public en mourant, (a) qu'il ne lui en avoit procuré en naissant; d'autres,

(a) Le bien sans doute que le Duc d'Anjou fit en mourant, fut celui de n'être plus dans le cas d'emprunter, & de ne pas augmenter le nombre de ceux qui, suivant un Historien, pousserent d'inutiles soupirs, & verserent envain des larmes que ce Prince emporta dans son tombeau avec leur argent & la simple promesse de le rendre.

qu'il n'avoit choisi pour composer son Conseil, que des hommes futils & peu essentiels, uniquement capables de lui donner de mauvais avis, qu'il suivoit toujours avec un goût & une précision à surprendre; d'autres qu'il ne se donnoit jamais la peine de discerner les flatteurs d'avec ses véritables amis; qu'il affectoit un grand amour pour la véritable gloire, mais qu'il n'aimoit que le faste & le faux brillant; qu'il étoit également prêt à faire les plus grandes entreprises, & à s'en départir; que sa vie étoit un tissu de brouillonneries & de légeretés, qui ne promettoient que du trouble & de la discorde, s'il eût regné. (*a*) La Reine sa mere est la seule qui ait pleuré sincerement sa mort, la politique & les interêts personnels, ont eu toute la part aux larmes que les gens de la Cour ont versés. On se prépare à lui faire une pompe funebre du plus grand appareil; il sera conduit & inhumé à Paris, & on croit que cette cérémonie se fera avant la Fête de la S. Jean.

(*a*) Mezerai ajoûte que sa fin dévote & Chrétienne expia le blâme d'irréligion dont il fut accusé pendant sa vie.

Le Roy a pris le deüil, & au lieu de le porter en violet, comme il est d'usage, il le porte en noir; ce changement est un augure certain pour plusieurs personnes de certains grands évenemens qu'ils disent qui arriveront dans ce Royaume; & je crois que leur conjecture est bien fondée, tout le peuple paroissant déterminé à ne vouloir point reconnoître pour son Roy, celui qui seul y a droit, à cause qu'il est de la nouvelle religion; cette circonstance est bien suffisante pour faire naître des troubles, & il ne manquera pas de gens pour les soûtenir, & pour renverser cet Etat; la plûpart de ceux qui prévoyent ces malheurs, méditent déja les moyens pour sortir de ce Royaume, & aller chercher au loin une paix qu'ils ne pourroient se promettre de goûter ici si-tôt.

Cependant le Roy de France comble d'honneur & de biens celui de Navarre; dès qu'il a sçû la nouvelle de la mort de son frere, il l'a écrite à ce Prince, en le qualifiant d'héritier présomptif de sa Couronne: & afin de le mieux convaincre de ses bonnes intentions pour lui, il lui a donné le Duché d'Alençon,

Il paroît que la mort du Duc n'apportera aucuns changemens dans les troubles des Pays-Bas; on m'a assuré qu'il avoit legué à la Reine sa mere par Testament, Cambray, & toutes les autres Places sur lesquelles il avoit des droits, & que cette Princesse devoit en faire une cession au Roy de Navarre; la guerre se continuera ainsi sans que le Roy d'Espagne soit en droit d'en faire des reproches au Roy de France, dont les Troupes cependant ne se désemparent point, dans toutes ces circonstances, ni de l'Artois, ni du Haynault.

La Garnison de Cambray fait des ravages étonnans dans les environs de cette Ville, elle met le feu à tout ce qui n'est pas propre au pillage.

La Ville de Bruges est rentrée sous l'obéissance du Roy d'Espagne, & tandis qu'elle ouvroit ses Portes à ses Soldats, les Habitans de Gand ouvroient les leurs à ceux du Prince d'Orange; mais comme ceux-ci n'étoient composés que de Cavalerie, & que cette Ville n'avoit point de magazins de fourage, ils ont été peu de jours après obligés d'en sortir. Depuis

ce tems, plusieurs personnes assurent, que sur les bruits qu'il arrivoit un corps de Troupes d'Espagne, pour renforcer l'armée du Prince de Parme, les Gantois déliberent s'ils n'accepteront pas l'accommodement qu'on leur a déja proposé avec ce Prince.

A Paris, ce 18e Juin 1584.

XXXVIII. LETTRE.

(*a*) ON a fait les obſeques du Duc d'Alençon dans les Fêtes de la Saint Jean, je n'ai trouvé dans cette cérémonie rien de remarquable, ſinon qu'il n'y a paru (*b*) aucune marque des dignités & des titres qu'il avoit acquis dans les Pays-Bas, & que l'on

(*a*) La Cour penſa que la qualité de Premier Prince du Sang, & celle de frere unique du Roy, étoient les plus grands Titres que pût avoir le Duc d'Anjou, & que ceux de Comte de Flandres, de Duc de Brabant, & tant d'autres, n'ajoutoient rien à l'honneur que ce Prince recevoit des deux premiers; peut-être encore fut-ce par politique & par ménagement pour la Cour d'Eſpagne; le Roy ne permettant pas que les marques des dignités dont ces rébelles avoient revêtu le Duc d'Anjou ſon frere, le ſuiviſſent dans ſes Etats, faiſoit voir par-là à l'Eſpagne, que ce Prince en avoit fait l'acquiſition ſans ſon agrément.

(*b*) Un Hiſtorien de ce tems dit que malgré la rareté de l'argent, & le beſoin preſſant que le Roy en avoit, les dépenſes des funérailles du Duc d'Anjou monterent à deux cens mille écus.

n'a pas dit un mot dans ſon Oraiſon funébre de la guerre qu'il avoit faite dans ces Provinces. Je joins à cette Lettre une copie de tous les articles du Teſtament de ce Prince.

Le Roy a donné pluſieurs marques de la joye qu'il a eu de la réception gracieuſe & pleine de bonté que le Roy de Navarre a fait au Duc d'E. . . . arrivant à ſa Cour ; la Reine au contraire a refuſé d'admettre à ſon audience ce Seigneur.

On dit que dans ſon retour il paſſera par le Languedoc, & qu'il s'arrêtera à Lyon, où le Roy doit aller le trouver.

Le Maréchal de Retz eſt en Picardie, mettant des Garniſons dans toutes les Places de cette Province qui en avoient beſoin, & levant des Troupes d'Infanterie & de Cavallerie ; ces mouvemens me font préſumer que le deſſein de ce Maréchal eſt de ſe mettre en état & à portée de ſecourir promptement Cambray, dans le cas que le Prince de Parme en vint faire le ſiége.

Les Hollandois & les Zélandois ont mis pluſieurs Vaiſſeaux en Mer qui ne font que cottoyer leurs côtes ;

c'eſt pour empêcher le tranſport des vivres de leurs Villes dans celles qui n'ont point fait de traité avec eux, ce qui met une cherté exceſſive aux denrées dans tous ces Pays.

A Paris, ce 10 Juillet 1584.

XXXIX. LETTRE.

IL eſt certain que le Prince d'Orange a été aſſaſſiné d'un coup de piſtolet, que l'on s'eſt ſaiſi de l'aſſaſſin, & que l'ayant mis à la queſtion, on n'a pû tirer de ce miſérable qui c'étoit qui lui avoit donné le conſeil d'une action ſi noire; il s'eſt contenté d'écrire, de ſa main, que touché du malheur dans lequel ce Prince (qu'il traite de Tyran), faiſoit depuis long-tems gémir les Pays-Bas, il s'étoit déterminé de ſon propre mouvement à les en délivrer. (*a*)

Depuis cet évenement, les Etats de Hollande ont envoyé à cette Cour des Ambaſſadeurs, pour engager le Roy à les prendre ſous ſa protection: mais leur négociation a été juſqu'à ce jour ſans ſuccès, le Roy les aſſurant qu'il n'étoit point dans le deſſein de prendre aucune part dans leur querelle avec l'Eſpagne.

(*a*) C'eſt à Delft en Hollande où ce Prince fut aſſaſſiné, en ſortant du Monaſtere de Sainte Agathe.

Ces Ambaſſadeurs ſont actuellement auprès de la Reine mere, à la ſolliciter de ſe ſervir du crédit qu'elle a ſur l'eſprit du Roy ſon fils, pour leur faire avoir de ce Prince une réponſe plus conforme à leurs intentions; il eſt à croire que ſi cette Princeſſe ne ſe porte pas à ſeconder leur deſſein, il ſe tourneront du côté du Roy de Navarre, ou du Prince de Condé.

Le Prince de Parme fait actuellement le ſiége d'une Place, que l'on appelle Lillo, & qui eſt comme le Boulevart d'Anvers; les Troupes de ce Prince en ont tenté trois fois l'aſſaut, & ils ont été autant de fois repouſſés avec une perte conſiderable de leur côté.

Le Roy eſt parti depuis peu pour Lyon, le bruit eſt que le principal deſſein qu'il ait dans ce voyage, eſt de diſgracier le Gouverneur de cette Ville, & de le remplacer par le Duc d'E.... ou par le pere du Duc de J....

Ce Prince ſe ſert de toutes ſortes de voyes pour attirer auprès de lui le Roy de Navarre; c'eſt dans ce deſſein qu'il lui a donné la Lieutenance Gé-

nérale de son Royaume, & ceci au grand regret de la Maison de G.... qui ne cesse de s'intriguer, & de faire tous les jours de nouveaux mouvemens pour s'accréditer, & pour se rendre la Maîtresse du Gouvernement de cet Etat. (*a*) Ces factions sont pré-

(*a*) C'est à ce tems où le plus grand nombre des Historiens fixe l'époque du renouvellement de la Ligue; l'accommodement du Roy avec Montmorency dont le Roy de Navarre avoit été le Médiateur, les marques d'amitié qu'il donnoit à ce Prince, & le délai qu'il accorda aux Huguenots pour rendre les Places dont ils étoient convenus dans le dernier Traité, furent des prétextes dont se servirent les ennemis de la Maison de Bourbon pour irriter les mécontens, pour émouvoir les factieux, & pour faire soulever le peuple dans la crainte où ils s'efforçoient de dire que l'on devoit être, de voir bientôt l'ancienne religion du royaume renversée, & les Princes Catholiques opprimés. Pour lors les partis se formerent, & la révolte fut résoluë. Tous les Conféderés se réunissoient en ce point, d'exclure Henry IV. de la succession à la Couronne, mais aucun des chefs ne pouvoit jetter les yeux sur cette Couronne sans se sentir tenté du plus ardent désir de la posseder. La Reine mere vouloit la mettre sur la tête des aînés de la Maison de Lorraine ses petits-fils, les Cadets de cette Maison pensoient que l'avantage de la porter soi-même ne pouvoit être balancé avec aucun

ſumer qu'il s'élevera dans peu de grands troubles; le tems mieux que perſonne nous en apprendra les iſſuës.

On aſſure que le Maréchal de Retz a reçû au nom de la Reine mere le ferment de fidélité des Habitans de Cambray.

A Paris, ce 23 *Juillet* 1584.

autre, & le Cardinal de Bourbon âgé de 62 ans ne ſe ſentant pas encore aſſez détaché des biens de ce monde pour ne pas ſe laiſſer ſéduire par le brillant éclat du Diadême, fit auſſi valoir ſes droits pour en jouir. Voilà ce qui occaſionna les troubles que Busbec pré-voyoit.

XL. LETTRE.

LA seule nouvelle que je sçache digne d'être écrite à Votre Majesté, est que les Ambassadeurs des Pays-Bas ont été favorablement écoutés de la Reine mere, & qu'elle s'est engagée de joindre ses sollicitations aux leurs auprès du Roy; les bonnes dispositions dans lesquelles ces Ambassadeurs ont vû qu'étoit cette Princesse, en ranimant leurs esperances, leur ont fait prendre de nouvelles précautions pour la réussite de leur négociation; ils ont demandé aux Etats qu'ils joignissent à eux celui qui déja avoit fait avec succès les fonctions d'Ambassadeur auprès du Duc d'Alençon, dans le tems de l'affaire d'Anvers. Les Etats le leur ont envoyé, & tous appuyés de la Reine mere, ils ont pressé si vivement le Roy, que l'on assure qu'il leur a promis de les aider de son Conseil, de son crédit, & de ses forces; en revanche aussi, ils ont fait à ce Prince des offres si avantageuses, que l'on a peine

à le croire. Tout le monde est d'une impatience extrême de voir quelle issuë aura cette nouvelle alliance. Quelques-uns de ces sortes de politiques qui attendent pour l'ordinaire la catastrophe des évenemens pour donner des moyens qui en eussent empêché la naissance, font un bruit étonnant sur la modestie du Roy, & sur son désinteressement. Inquiets, sans approfondir les desseins & les interêts personnels de ce Prince, ils ne peuvent, disent-ils, concevoir pourquoi il differe à déclarer une guerre à laquelle il sera forcé dans quelques années : est-ce un tems plus favorable ? ses interêts n'éxigent-ils pas qu'il prenne dès à présent les armes ? peut-il esperer des circonstances plus heureuses ? celles-ci ne lui donnent-elles pas un droit légitime ? quelles bonnes réponses, continuent-ils, avec entousiasme, à ces solides raisons ? qu'il est insensé de former des voeux, de désirer une chose que l'on ne peut posséder. Ce raisonnement n'est pas sans réplique, soit que les François ne puissent jamais inspirer de la confiance aux Hollandois, & aux autres Provinces des Pays-Bas, qu'ils ne puissent

les fixer ſous leur domination, mais ne ſera-ce pas un avantage réel pour notre Roy d'avoir porté ces Peuples à ſecouer le joug de leur ancien Maître? qu'importe à la France qu'une partie de ces Provinces s'établiſſe en République, qu'elle vive dans l'indépendance d'un Souverain, & qu'une autre partie ſeulement reçoive ſes Loix, pourvû que toutes demeurent conſtamment rébelles au Roy d'Eſpagne, & qu'elles ne le reconnoiſſent que pour un ennemi irréconciliable? (*a*) c'eſt toujours augmenter ſa puiſſance que de diminuer celle de ſes voiſins; il n'eſt perſonne de ſenſé qui ne voye que l'ambition de la Maiſon d'Autriche

(*a*) Si Busbec ne donne pas ſon agrément au projet de ces politiques, il n'en faut chercher la raiſon que dans ſon attachement inviolable pour la Maiſon de l'Empereur ſon Maître. Il eſt trop ſenſé & trop bien ſuivi pour que ce grand politique n'en ſentit pas toute la ſolidité, & lui-même ſans doute s'il eût pû changer de Maître, l'auroit propoſé à Henry III. il auroit raſſuré ce Prince ſur des terreurs paniques qui pouvoient alors l'en éloigner, il lui auroit fait enviſager la neceſſité de ſaiſir les circonſtances heureuſes que la variété des évenemens ne préſente pour l'ordinaire qu'une ſeule fois. En aggrandiſſant ſa puiſſance il l'auroit affermie.

d'Autriche l'empêchera toujours de mettre des limites à sa puissance ; que dès qu'elle aura calmé les troubles qui l'agitent, elle se servira de toutes ses forces pour dominer sur toute l'Europe ; & en effet, avec quelle facilité pourra-t'elle exécuter ce dessein, par le peu de Conquêtes qui lui reste à faire dans toute la Chrétienté ? Oüi, l'Espagne, le seul Philippe désireroit voir tous les Princes aux pieds de son Thrône lui faire hommage de leurs Etats, il désireroit enchaîner les Républiques, disposer enfin à son gré des Couronnes, & devenir l'arbitre du sort de tous les humains. Est-il rien de plus misérable, peut-on n'en pas être indigné ? il seroit donc sage & de la derniere necessité de prévenir ces maux, & de profiter des circonstances qui offrent des moyens si sûrs pour les éloigner. Les Roys, les Princes, les Républiques étant également menacés, sentiroient la nécessité de réunir leurs forces contre une puissance qui en s'emparant de leurs Etats, leur imposeroit un joug odieux, tous courreroient aux armes... Je ne crois pas que ce discours fasse une grande impression, & que tout le monde l'é-

coute avec un égal plaisir ; plusieurs sentent que le point de difficulté est que le Roy d'Espagne vit, & qu'il inspire de la terreur autant au loin qu'au proche ; on pourra seulement dire que l'on attend la mort de ce Prince pour penser à faire ces entreprises.

Les dernieres nouvelles de Flandres portent que le Prince de Parme a été contraint de lever le siége de devant Lillo, qu'il a perdu beaucoup de monde dans sa retraite, & qu'il est allé le mettre devant Ruremonde ; ces mêmes nouvelles disent cependant qu'il n'a pas abandonné le Fort Callot, qui commande sur la mer, & que les Troupes qui sont dedans, causent beaucoup d'incommodité aux bateaux qui passent & qui portent des vivres à Lillo. On présume que Ruremonde ne tardera pas à se rendre, la moitié de sa garnison en étant sortie.

Le Maréchal de Retz ne quitte point la Picardie ; il est actuellement à S. Quentin, d'où il s'efforce de persuader à Balagny, (*a*) Gouverneur de

(*a*) Montluc de Balagny étoit fils naturel de Jean de Montluc, Evêque de Valence.

Cambray, de donner sa démission de

C'étoit le Duc d'Anjou qui lui avoit donné le Gouvernement de Cambray, il s'étoit marié à Renée de Clermont d'Amboise. Les sollicitations du Maréchal de Retz auroient été plus pressantes & plus réiterées qu'elles ne le furent, que Balagny ne seroit pas sorti de son Gouvernement; sa femme, l'Héroïne de son siecle, ne l'auroit pas laissé survivre à cette complaisance pour le Roy, qu'elle auroit regardé comme une lâcheté.

Balagny après la mort d'Henry III. embrassa le parti de la Ligue, & porta les armes contre Henry IV. Dès que ce Prince fut monté sur le Thrône, sa femme alla implorer sa clémence; le Roy lui accorda non-seulement la grace de son mari, mais il le fit Maréchal de France, & érigea Cambray, dont il étoit resté Gouverneur, en Principauté.

Quelques années après, le parti Espagnol persuada le Comte de Fuentes d'assiéger Cambray. Les Peuples du Haynault & d'Artois, charmés de trouver une occasion pour se délivrer de la tyrannie & de la captivité où les tenoit Balagny depuis longtems, se révolterent; & se rangerent du côté du Comte de Fuentes. Dès que les Habitans de Cambray sçurent que l'armée du Comte étoit sous leurs murs, les uns allerent en ouvrir les portes, tandis que les autres se barricadoient dans les ruës. Balagny n'osa se montrer dans le tumulte, mais sa femme sortit du Château, & alla les armes à la main sur la Place faire des efforts pour ramener les esprits, & engager quelques Soldats de se joindre à elle pour repousser l'ennemi. Cette action que l'on ne

ce Gouvernement, & de trouver bon que le Roy en nomme un autre qui aura moins de fierté & moins de dureté que lui pour les Habitans de cette Ville, & qui par ces raisons leur sera plus agréable. Quoiqu'il y ait peu de tems que le Roy a donné cette commission à ce Maréchal, il est si prudent, & il a tant d'adresse à persuader ce qu'il veut, que l'on apperçoit déja que sa négociation a fait des progrès.

A Paris, ce 18 Août 1584.

sçauroit assez louer dans une femme, fut sans effet, la haine qu'on portoit à Balagny étoit si vive & si generale, que chacun auroit tout sacrifié pour l'immoler à son ressentiment; on n'écouta point sa femme, à qui le rôle qu'il faisoit auroit mieux convenu qu'à elle; ainsi prévoyant que son mari alloit être chassé de Cambray sans espoir d'y rentrer, elle ne voulut pas survivre à la honte dont il seroit couvert, elle se retira dans le lieu du Château le plus écarté, & s'y donna la mort.

XLI. LETTRE.

JE differerois encore à écrire à Votre Majesté, si je ne me sentois pressé de m'acquitter de ce devoir par le longtems qu'il y a que je n'ai eu cet honneur ; à peine sçai-je quoi lui mander. Je n'ai point appris que le Roy eût commencé ou fini quelqu'affaire de grande importance dans son voyage de Lyon, ce qui m'engage à augurer qu'il l'a fait bien plus pour se récréer que par necessité ; après son retour il est allé passer quelques jours au Château du Bois de Vincennes, proche Paris, pour voir les travaux d'un Monastere qu'il y fait bâtir, dans le dessein d'y aller faire des retraites avec ses confreres les Flagellans. Il s'occupe maintenant à réformer les mœurs de son Royaume, & à faire la recherche des crimes, surtout de ceux qui ont eu le maniment & la disposition de ses Finances, étant dans la résolution de les punir. Il a peu de peine à trouver dequoi exercer sa justice, la France étant pleine de ces

sortes de sangsuës. Il est de la derniere sévérité à leur égard, il ne pardonne pas même à ceux qui sont revêtus des premieres Charges, ce qui inspire tant de crainte à plusieurs, que n'ayant aucun espoir de grace, ils prennent la fuite, & s'éxilent du Royaume. On dit qu'après ces opérations, il demandera compte à ses Parlemens de leur conduite; il s'est glissé tant de corruption, à ce qu'on assure, dans tous les Tribunaux, qu'ils n'ont pas moins besoin de réforme que les Financiers; ils usurpent d'ailleurs depuis quelques tems l'autorité du Roy, la plûpart vendent la justice, quelques-uns ne l'accordent qu'à la faveur.

Le Cardinal de Bourbon, quoique fort âgé, ne paroît pas disposé à céder son droit de succession à cette Couronne, à son neveu, le Roy de Navarre; on en juge ainsi, parce que ce Prince s'est entierement livré au parti de la Ligue, dont les chefs ont un très-grand crédit dans le Peuple, & que le bruit qui s'étoit répandu il y a quelques jours, qu'il alloit quitter l'état Ecclésiastique, abdiquer le Cardinalat, & se marier ensuite avec la

veuve de M. de Montpensier, sœur du Duc de Guise, se confirme de plus en plus.

Le Maréchal de Retz est toujours en Picardie, occupé à faire des magasins de vivres & de fourages, & à mettre des Garnisons dans les Places où il en manquoit; tout ceci prouve combien la Reine mere a à cœur de conserver Cambray; les Troupes de la Maison du Roy qu'elle a envoyé en quartiers dans les environs, & toutes les opérations du Maréchal, faisant augurer que ce sont des précautions pour secourir & défendre cette Place, dans le cas qu'on en vienne faire le siége.

Cette Princesse est depuis quelques jours absente de la Cour, elle est allée à Tours, pour avoir, dit-on, une conférence avec le Roy de Navarre, mais il n'est pas à croire, ajoute-t'on, que ce Prince ait pris assez de confiance dans le Roy & dans sa Mere pour s'y rendre & se mettre ainsi à leur discrétion; on pense seulement qu'il pourra y laisser aller la Reine son épouse. Le Roy cependant persuadé que le Roy de Navarre ne sera nulle difficulté d'y venir, est aussi parti pour

s'y rendre, & il compte y faire un assez long séjour, à moins que la peste ne l'en chasse comme elle a fait de Paris; toutes les conjectures sur le séjour de ce Prince dans cette Ville, & sur la nature des affaires dont il traitera, sont encore si incertaines, que je n'ose en écrire aucunes à Votre Majesté.

Les affaires des Pays-Bas vont selon les désirs du Roy d'Espagne; les Gantois ont fait leur Traité d'accommodement avec le Prince de Parme; ils se sont engagés, disent les dernieres nouvelles, à lui donner deux cens mille écus, à rétablir les Eglises que les Huguenots ont pillées & démolies, à permettre que l'on augmente les fortifications de leur Ville d'une Citadelle, & à livrer les six têtes que le Prince leur demandera à son choix. On dit encore que cet exemple d'obéissance & de pacification a fort ébranlé les Habitans de Bruxelles, & qu'ils mettent actuellement en délibération s'ils offriront les mêmes conditions au Prince de Parme. Il n'en est pas de même des Habitans d'Anvers, l'esprit de révolte faisant des progrès chez eux de plus en plus, augmente

mente leur courage, & ceux de Hollande & de Zélande ne paroiſſent pas avoir moins de fermeté qu'ils n'en ont montré dès le commencement de leur révolte. L'Ambaſſadeur que la Reine mere avoit envoyé chez eux, en eſt de retour depuis quelques jours, il fait un ample récit des offres qu'ils font au Roy ſon Maître, elles paroiſſent ſi avantageuſes, que perſonne ne doute que ce Prince ne les accepte.

A Paris, ce 4 Octobre 1584.

XLII. LETTRE.

MON départ de Sancerre que j'attendois de jour en jour, m'a empêché d'écrire à Votre Majesté aussitôt que je me l'étois proposé.

Le Roy après avoir parcouru plusieurs Provinces de son Royaume, pour chercher un lieu où il pût être à couvert de la peste, s'est enfin arrêté à Blois ; il est à croire que la mort a prêté ses aîles à cet Hidre ; il vole par-tout sans se lasser ; à peine ce Prince a-t-il été arrivé dans cette Ville, qu'il y a paru, & qu'il a tranché les jours d'une Dame de la Cour de la Reine. Cet évênement a décidé le Prince à revenir à son Château de Saint Germain en Laye ; où il va mettre, à ce que l'on assure ; la derniere main à ce grand ouvrage d'une réforme générale dans toutes les affaires de ce Royaume.

J'ai eu l'honneur de voir ce Prince dans son séjour à Blois, & de lui faire & aux deux Reines les complimens de la Reine doüairiere, sœur de Votre

Majesté, sur la mort du Duc d'Alençon.

Depuis la derniere Lettre que j'ai écrit à Votre Majesté, on avoit dit, qu'il s'étoit élevé quelques nouveaux troubles dans le Languedoc, mais ils ont été apparemment aussi-tôt dissipés que le bruit qui en couroit; on n'en parle plus.

Don Bernardin de Mendoza, dont j'ai informé Votre Majesté l'année derniere de la fuite précipitée d'Angleterre, lorsque la Reine découvrit la conspiration que l'on avoit formée contre sa vie, est actuellement ici; le Roy d'Espagne l'y a envoyé pour complimenter cette Cour de sa part, sur la mort du Duc d'Alençon; & ayant rappellé Tassis qui faisoit les fonctions de son Ambassadeur, il lui en a donné la commission.

Tassis a pris sa route pour s'en retourner en Espagne par la Flandre.

Si la pompe, le luxe, & les grandes dépenses d'ailleurs, sont des qualités necessaires pour faire un bon Ambassadeur, Don Bernardin s'efforçant de faire voir qu'il a celles-ci plus que personne, doit se flatter qu'aucun ne l'aura jamais égalé dans cette

Commiſſion. On aſſure que le plan de la dépenſe qu'il ſe propoſe de faire, ſe monte à ſeize mille écus par an. Il eſt à ſouhaiter qu'il rempliſſe ſa place dans ce qui regarde le reſte de ſes inſtructions comme en ce point, & qu'il ne ſoit pas moins habile que l'eſt Taſſis.

Le Duc d'E... ce précieux favori, l'organe du Roy, eſt attaqué d'humeurs froides; le Roy ſans doute ne laiſſera pas échapper cette belle occaſion, pour manifeſter la vertu que ſa Couronne lui donne, de guérir ces ſortes de maladies par ſon ſeul attouchement.

Si Votre Majeſté eſt ſurpriſe que je lui écrive ces ſortes de bagatelles que je ſens bien ne pas mériter ſon attention, c'eſt que je n'ai rien de plus à lui mander; toutes les affaires ſemblent participer de la rigueur de la ſaiſon; le retour du Printems nous amenera peut-être quelques grands évenemens.

A Paris, ce 10 Décembre 1584.

XLIII. LETTRE.

LES Etats de Hollande & de Zélande, ont de nouveau envoyé à cette Cour des Ambaſſadeurs avec les pouvoirs les plus amples, pour faire de nouvelles offres au Roy, & ſi avantageuſes qu'il ne puiſſe pas refuſer de les prendre ſous ſa protection, & de les mettre au nombre de ſes ſujets. Je n'ai encore rien entrevû qui puiſſe me faire augurer quelle ſera l'iſſuë de cette négociation. Je ſçai ſeulement que la plûpart des perſonnes du Conſeil font leurs efforts pour engager le Roy à accepter le Traité que ces rébelles lui propoſent, & de déclarer en même tems la guerre à l'Eſpagne.

Ces Ambaſſadeurs preſſent le Roy avec d'autant plus de vivacité, qu'ils ſentent qu'Anvers dont le Prince de Parme fait actuellement le ſiége, a beſoin d'être promptement ſecouruë, le feu des aſſaillans étant très-vif, & le Port n'étant plus libre. (*a*)

A Paris, ce 15 Decembre 1584.

(*a*) Busbec fait bien ſentir toute la part que

ſon Maître prenoit dans les affaires des Pays-Bas, par ſon exactitude à lui mander tous les mouvemens qui s'y faiſoient, & toutes les tentatives de leurs Ambaſſadeurs auprès du Roy; mais l'Empereur étoit-il aſſez indifférent ſur les troubles de l'intérieur de ce Royaume, pour qu'il ne déſirât pas que ſon Ambaſſadeur l'en inſtruiſit; Busbec laiſſe paſſer le mois de Novembre ſans écrire, & dans les deux Lettres qu'il écrit au mois de Décembre, il n'en dit mot; quoique pour lors ce ne fut que leur commencement, ils furent cependant ſi vifs, & ils donnerent de ſi fortes ſecouſſes à toute la Monarchie qu'ils faillirent à en renverſer le Gouvernement. Dès le mois d'Octobre la Ligue commença à ſe déclarer, les Prédicateurs de l'Avent ſaiſirent ce tems pour faire ſentir dans leurs fréquens Sermons, toute la ſageſſe de cette confédération, toute la pureté des intentions des Chefs, toute la neceſſité de courir aux armes pour conſerver la Religion; l'arrivée du Meſſie tant attenduë, & celle du Roy de Navarre ſi fort appréhendée, étoit un champ fertile où ils moiſſonnoient des [illegible] avec cette facilité qui ne peut ſe trouver que dans des eſprits échauffés par les préjugés, & ſéduits par de brillantes promeſſes. Cette année fut enfin terminée par le fameux Traité de Joinville, dans lequel le Cardinal de Bourbon prenoit la qualité de Premier Prince du Sang, le Roy d'Eſpagne, par ſes Ambaſſadeurs qu'il y envoya, celui de Protecteur du Royaume & de la Religion, & tous les Princes de la Maiſon de G. . . celui de Pere du Peuple; il eſt facile d'imaginer les murmures, les rumeurs, le bruit que ces Sermons & ce Traité,

qui fut ſçû auſſi-tôt que conclu, exciterent dans Paris; le Roy lui-même en fut effrayé; encore une fois, il eſt étonnant que Busbec ſe plaigne, de n'avoir rien d'important à mander à ſon Maître, ces grands évenemens ſe paſſans ſous ſes yeux.

XLIV. LETTRE.

CONTINUELLEMENT il vient à cette Cour des Ambaſſadeurs des Pays-Bas, & toujours munis de pouvoirs très-amples ; voici les offres que ces derniers ont fait au Roy, à condition qu'il ſe déclarera leur Protecteur, & qu'il leur donnera des Troupes.

Ils lui ont propoſé de lui donner douze de leurs Villes dont ils le laiſſent Maître de réunir le Domaine à celui de ſa Couronne, & de lui fournir 100 mille écus par mois pour les frais de la guerre ; s'engageans d'en payer 50 mille, & de faire payer les 50 mille autres par la Reine d'Angleterre. L'attente dans laquelle on eſt de l'arrivée de l'Ambaſſadeur de cette Princeſſe, fait que la Cour demeure en ſuſpens ſur ces offres. Cet Ambaſſadeur joint à la commiſſion d'inſtruire le Roy des intentions de la Reine ſur les affaires préſentes, celle d'apporter à ce Prince l'Ordre de la Jarretiere.

Le Roy ne veut plus traiter avec

ces Ambassadeurs que par écrit, jusqu'à ce que celui d'Angleterre soit arrivé; ils ne restent même pas à Paris; ils sont dans une petite Ville proche; c'est cependant au Trésor Royal que l'on prend l'argent qu'il faut pour faire leur dépense.

Dans le dernier Mémoire qu'ils ont fait présenter au Roy, ils lui proposent comme le moyen le plus sûr & le plus facile, pour chasser en moins d'un an les Espagnols des Pays-Bas, de défendre à ses sujets, aucun commerce avec eux, & de ne pas permettre le transport d'aucunes denrées hors de son Royaume; ils appuyent ce projet sur un raisonnement qui paroît assez sensible; ils disent, qu'étans les Maîtres de tous les Ports, ils sont assurés que de ce côté il n'arrivera à leurs [illegible] aucuns vivres; & que quoique la France leur soit ouverte aujourd'hui de tous les côtés, à peine en tirent-ils assez pour subsister; qu'il est donc évident, que s'ils n'en tiroient point du tout, la disette extrême dans laquelle ils seroient, les obligeroit de fuir, pour éviter les horreurs d'une famine certaine.

Cette conjoncture est si critique,

qu'il ne paroît pas facile de prévoir surement le parti que le Roy prendra. Il est seulement sensible que s'il conclud le Traité proposé, il s'attire une guerre qui sera longue, & dont toutes les suites ne paroissent pas également heureuses. La rébellion de ces Provinces appuyée & soutenue de son agrément & de ses forces, sera un exemple pour autoriser celle que quelques Seigneurs de son Royaume méditent depuis long-tems. D'ailleurs, ne coureroit-il pas les risques de devenir la fable de toute l'Europe, en prenant les armes pour des gens d'une religion différente de la sienne, qu'il haït, & qu'il ne tolere dans quelques-unes de ses Villes que malgré lui; si ces considérations ne lui paroissent d'aucun poids, il semble qu'il est très-difficile de concilier c[illegible] avec lui-même. Le sentiment de quelques-uns est, qu'il prendra un tempérament, qui sera de faire conclure le Traité au nom de la Reine sa mere, & de lui donner ses Troupes comme auxiliaires, mais on ne dit point à qui il en destine le Commandement. Le Roy de Navarre ou le Prince de Condé seroient très-propres pour ce

opérations, mais je ne pense pas que l'un & l'autre ayent assez de confiance dans le Roy pour vouloir en accepter la Commission ; ils ont trop à cœur la journée de la S. Barthelemy. (*a*)

On assure que ces deux Princes pour se lier plus fortement d'interêt, vont contracter une alliance ; que le Prince de Condé épousera la Princesse de Bourbon, sœur unique du Roy de Navarre, afin que si leurs ennemis trament quelques trahisons contre l'un d'eux, l'autre ait plus de droit pour en suivre la vengeance.

Toutes ces affaires sont dans une situation à ne pas nous en faire attendre le dénouement bien promptement.

(*b*) Les dernieres nouvelles des Pays-Bas annoncent la mort de M. de Selles dans sa prison en Zélande.

Cet Ed[illegible]fin tant attendu pour la reforme generale des abus dans toutes les parties du Gouvernement de ce

(*a*) Le massacre de la S. Barthelemy arriva le 24 Août 1572, six jours après la célébration des nôces d'Henry Roy de Navarre, avec Marguerite de Valois, sœur du Roy régnant pour lors, Charles IX.

(*b*) Busbec dit que l'Empereur avoit connu ce M. de Selles en Espagne. La Noue l'avoit fait prisonnier avec le Comte le Bossu.

Royaume, vient d'être mis au jour, mais il ne répond qu'en très-peu d'articles aux grandes idées que plusieurs personnes s'en étoient formées.

Je fais en commençant cette nouvelle année de nouveaux voeux au Ciel pour la santé de Votre Majesté, & je la supplie d'agréer les assurances de mon zèle, & de mon profond respect.

A Paris, ce 25 Janvier 1585.

XLV. LETTRE.

LE Roy a eu une conférence *incognito* avec les Ambaſſadeurs des Pays-Bas ; quoique je ne puiſſe pas rendre compte à Votre Majeſté préciſément des affaires qui y ont été traitées, je penſe que les circonſtances préſentes les lui feront facilement augurer. Le bruit eſt que le Roy a terminé la ſéance par les aſſurer qu'en bon voiſin, & en tout tems il les aideroit de ſes forces & de ſon Conſeil. Ces Ambaſſadeurs ſont au nombre de quinze, & ont ſoixante perſonnes de diſtinction à leur ſuite, parmi leſquelles eſt le Prince d'Epinois, (*a*) celui

(*a*) Pierre de Melun, Prince d'Epinois, Connétable & Sénéchal du Hainault, étoit pour lors dépouillé de ſes Etats & de ſes Charges ; la Cour d'Eſpagne en avoit revêtu le Marquis de Richebourg ſon frere ; il eſt aiſé de concevoir combien ce Seigneur avoit d'intérêt à négocier les ſecours que les Etats des Provinces-Unies ſollicitoient à la Cour ; en embraſſant leur révolte il avoit perdu ſes biens, & il ſentoit qu'il ne pouvoit les recouvrer que par la force des armes, & en chaſſant les Eſpagnols de toute la Flandres.

que Votre Majesté a vû autrefois avec son frere le Marquis de Richebourg à la Cour de feu l'Empereur Maximilien.

Les sollicitations pressantes & réiterées que les Etats de Hollande & de Zélande ont fait à cette Cour, ont décidé le Roy d'Espagne, le Pape, & le Duc de Savoye à envoyer à cette Cour des Ambassadeurs, pour tâcher de traverser les desseins de ceux de ces Provinces, & pour détourner le Roy de faire aucune alliance avec elles. Je ne pense pas que les Ambassadeurs du Savoyard & du Monarque Espagnol ayent un heureux succès dans leurs Négociations; l'austere dévotion du Roy me fait balancer sur les égards que ce Prince pourra avoir pour les représentations de celui du S. Pere.

L'Ambassadeur Anglois tant attendu, est enfin arrivé, suivi d'un grand & pompeux cortege. Il se nomme le Comte d'Herbey. Quelques gens de sa suite disent qu'il est allié de la Reine Elisabeth. Le Roy l'a reçû avec les marques d'une distinction singuliere. Ce Prince a envoyé ses Carosses & des Seigneurs de sa Cour au-devant de lui; il l'a logé proche du Louvre,

& a ordonné deux cens écus pour la dépense de sa maison chaque jour.

Le Roy a reçû le dernier jour du mois dernier, l'Ordre de la Jarretiere que cet Ambassadeur lui a apporté, la cérémonie s'est faite à quatre heures du soir dans l'Eglise des Peres Augustins. Tous les Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit y ont assisté, le Roy y a fait inviter aussi tous les Ambassadeurs des Cours Etrangeres, même ceux des Etats d'Hollande, ce qui a très-fort scandalisé celui du Roy d'Espagne.

Après cette cérémonie le Roy a déclaré que le lendemain il donneroit audience à l'Ambassadeur d'Angleterre & à ceux d'Hollande; les sentimens sur le résultat de cette négociation sont fort partagés; quant à moi je pense que si le Roy se prête à ce que les Hollandois demandent de lui, ce ne sera qu'avec une extrême répugnance, & qu'il cherchera dans la commission de leurs Ambassadeurs des prétextes, trouvant peut-être leurs pouvoirs trop peu étendus, pour éviter de consommer avec eux un Traité. Beaucoup de personnes pensent que la Reine mere, à qui toute la Nation

Espagnole est en horreur, fera des instances si fortes au Roy, qu'elle l'engagera de donner, au moins en secret, des secours aux Hollandois. Ce parti, à ce que j'imagine, n'abrégera pas le chemin à la paix. Quelques politiques prétendent que Don Antoine a beaucoup de part au parti que la France prend pour entretenir les troubles dans les Pays-Bas, & disent qu'il paroît probable que cette Cour donnera à ce Prince le Commandement des Troupes auxiliaires qu'elle envoyera aux Etats. Mais je crois qu'il n'y a de certain sur toutes ces affaires que les évenemens passés.

Tandis que cette Cour est agitée par une si grande varieté d'interêts, celle du Roy de Navarre ne demeure pas non plus dans l'inaction; un évenement singulier l'occupe aujourd'hui. Un Particulier ayant essayé en vain d'empoisonner le Roy, a eu recours à un moyen plus violent, & qui ne lui a pas cependant donné un plus heureux succès: voyant le Roy se promener seul dans une Galerie, il s'est approché de lui, & lui a tiré un coup de pistolet, ce Prince a été seulement blessé à l'épaule; on s'est saisi aussi-

tôt

tôt de l'assassin, & on l'a emprisonné.

Cette nouvelle a fort allarmé le Roy de France, & dès qu'on la lui a apprise, il a envoyé aussi-tôt au Roy de Navarre un Ambassadeur, le priant qu'il lui permit d'assister aux interrogatoires que l'on feroit à l'Assassin, afin qu'il pût lui rendre compte de toutes les circonstances de cet attentat, qu'il en apprit les Auteurs, & qu'il fut éclairci si ce misérable s'étoit porté à commettre ce crime de son propre mouvement, & par une haine personnelle.

A Paris, ce 6 Mars 1585.

XLVI. LETTRE.

ON écrit du Brabant comme une chose certaine que les Habitans de Bruxelles pressés par la famine avoient contraint la Garnison de mettre bas les armes, & que le Duc de Parme étoit entré dans cette Ville. On mande encore que les travaux du siége d'Anvers sont très avancés.

Ces nouvelles vont sans doute engager les Ambassadeurs des Pays-Bas qui sont à cette Cour de presser la résolution de leurs négociations. Ils sentent que la prise d'Anvers mettroit leurs affaires sur le penchant de leur ruine, & que le Prince de Parme la pressant aussi vivement qu'il fait, ils ont un besoin extrême de promts secours. Aussi leur fierté commence à se changer en crainte, & la confiance qu'ils affectoient d'avoir dans la fermeté & la résistance de leurs Villes, semble dégénerer en soupçons.

Il est cependant décidé que le Roy n'épousera pas ouvertement leur querelle, lui fissent-ils des offres plus avan-

tageuſes encore que celles qu'ils lui ont déja fait. Mais il eſt preſque certain que la Reine mere concluera un traité d'alliance avec eux, & pour lors le Roy fournira à cette Princeſſe de l'argent & quelques Troupes.

A Paris, ce 7 Mars 1585.

XLVII. LETTRE.

IL n'eſt point de fête que l'on n'ait fait à l'Ambaſſadeur d'Angleterre dans le ſéjour qu'il a fait à cette Cour, & d'honneurs qu'il n'ait reçû, & enfin après y avoir reſté environ un mois, il eſt parti chargé de préſens en vaiſſelle d'argent, eſtimés quatre mille écus. On en a fait auſſi à ſes premiers Officiers.

Peu de jours après le départ de cet Ambaſſadeur, ceux des Etats d'Hollande ont auſſi pris leur congé d'adieu; ceux-ci ont reçû pour preſent chacun une chaîne d'or du prix de deux cens écus. Il eſt à croire qu'ils s'en retournent fort mécontens, leurs négociations n'ayant eu aucun ſuccès; c'eſt au moins le bruit commun, ou le Traité qu'ils auroient conclu ſeroit bien caché; le Roy même pour retirer les doutes, leur a dit publiquement qu'il étoit réſolu de ne point rompre la paix qui regnoit entre le Roy d'Eſpagne & lui, & la Reine mere dans leur audience de congé qu'ils ont été

prendre d'elle, leur a marqué d'une maniere peu affectée, tous les regrets qu'elle avoit de ne pouvoir par elle-même les secourir, & elle les a assuré dans les termes les plus forts, qu'elle s'étoit servie de tous les moyens imaginables pour faire accepter leurs offres du Roy son fils, mais qu'elle l'avoit toujours trouvé inébranlable dans ses premieres résolutions.

Je n'ose cependant assurer à Votre Majesté que ces belles paroles ne soient pas un voile spécieux sous lequel il y ait quelques trahisons de cachées; si cela étoit, cette Cour joueroit son rôle avec beaucoup d'adresse, & les plus pénétrans pourroient y être trompés, d'autant plus que l'Ambassadeur d'Angleterre a paru décidé dès la premiere conférence qu'il a eu avec ceux des Pays-Bas à ne vouloir pas prendre à leur égard un parti différent de celui de cette Cour, & il est effectivement parti sans rien conclure avec eux.

Si on en croît quelques personnes, le Roy n'a fait aucun Traité avec ces Ambassadeurs, mais il leur a promis quelques legers secours, & il les a assuré que dès qu'il aura mis ordre

aux troubles dont l'intérieur de son Royaume semble être menacé, il leur en donnera de plus considérables.

Les augures effectivement de ces troubles ne sont pas douteux. Les Princes de G.... ne cessent de cabaler pour mettre dans leur parti tous les Grands du Royaume, & pour exciter des séditions dans le peuple: telles sont les raisons qu'ils alléguent du mécontentement qu'ils ont de ce Gouvernement. Le Roy, disent-ils, n'a nul égard aux grands services qu'eux & leurs ancêtres ont rendu à ce Royaume; aucuns de leur Maison n'entrent dans le Conseil; ils sont sans honneurs, sans distinction à la Cour; toutes les graces, toutes les Charges, les premieres dignités sont données aux Ducs de J.... & d'E.... qui n'ont d'autre titre pour y prétendre, que l'amitié aveugle du Roy, & d'autre mérite que l'orgueil & l'insolence. Ces raisons sont écoutées des Grands, & ayant même sujet de se plaindre, elles font sur leur esprit tout l'effet possible; celles-ci sont pour le peuple, ils exagerent avec un zèle affecté les risques que la religion

court, si le Roy ne nomme pas avant sa mort un Prince Catholique pour lui succeder ; ils rappellent le souvenir des anciens Traités de la Sainte Ligue, & généreusement ils offrent à ce peuple sans vûes, sans discernement, de sacrifier leur vie pour la religion, & pour soutenir les loix fondamentales du Royaume. Mais ce sont leurs interêts seuls qu'ils cherchent ; ils prévoyent que si le Roy de Navarre monte sur ce Thrône, ils seront contraints de sortir du Royaume, & de mener une vie errante sans espoir de secours & d'alliances ; c'est aussi pour prévenir ces malheurs, qu'ils tâchent d'inspirer au peuple autant d'horreur & de haine pour ce Prince que de mépris pour le Roy, parce qu'il semble être dans le dessein de l'appeller à la succession de sa Couronne ; enfin tout le monde murmure hautement, on n'entend que clameurs, que plaintes ; la populace plus par inquiétude d'esprit que par zèle pleure la destruction future de ses Autels, elle dit que le Roy de Navarre, à peine sera monté sur le Thrône, qu'il abolira les anciennes cérémonies de l'Eglise, qu'il détruira la véritable re-

ligion, & que les Catholiques seront traités avec plus de dureté sous son regne, que ne l'ont été les Huguenots sous celui des derniers Rois.

C'est-là l'effet qu'a produit jusqu'à ce jour la révolte naissante que les G.... ont excité ; le peuple paroissant disposé de plus en plus à les écouter & à leur obéir de préférence au Roy, ils peuvent se promettre de plus grands succès. Ils ont depuis peu augmenté leur parti du Cardinal de Bourbon.

Plusieurs personnes m'ont assuré que le Roy leur avoit écrit & fait dire, qu'il n'ignoroit aucuns de leurs desseins, & qu'ils devoient craindre de s'engager trop légerement dans des entreprises qu'il étoit résolu de punir avec la derniere sévérité ; ces mêmes personnes m'ont ajoûté qu'ils avoient répondu au Roi, qu'ils le supplioient de ne point ajoûter foi aux discours calomnieux dont on tâchoit de les noircir dans son esprit, qu'il étoit bien éloigné de leur pensée de vouloir faire la plus petite entreprise contre ses interêts, & qu'il fut bien persuadé que dans toutes les occasions ils lui donneroient des marques bien

sensibles

ſenſibles de leur obéiſſance & de leur fidélité.

Le bruit s'eſt cependant répandu depuis peu que ces Princes faiſoient venir de la Cavalerie d'Allemagne, qu'elle étoit prête d'entrer en Lorraine, & qu'en peu le Duc de G. . . . devoit ſe mettre à la tête de 20 mille hommes.

Votre Majeſté ſans doute demandera auſſi-tôt où ces Princes prendront de l'argent pour payer leurs Troupes, & pour fournir aux autres dépenſes de la guerre qu'ils vont faire ; j'aurai l'honneur de lui répondre qu'il n'y a perſonne ici qui ne diſe que le Pape & le Roi d'Eſpagne étans leurs amis, & d'intelligence avec eux, leur fourniront celui dont ils auront beſoin. Si on fait effectivement attention à la ſituation des choſes, il eſt conſtant que ces deux Princes ſont plus intereſſés que qui que ce ſoit dans les troubles qui agitent ce Royaume : n'eſt-il pas facile de voir que le Roi d'Eſpagne a également à appréhender, s'il n'entretenoit des diviſions qui occupent l'intérieur de ce Royaume, pour ces Provinces qui en ſont voiſines, & pour celles des Pays-Bas.

Le Roi de Navarre ſçait cette alliance, & il en prévoit toutes les ſuites; il leve des Troupes, il fait fortifier ſes frontieres, & brave comme il eſt, on doit s'attendre qu'il repouſſera la force par la force.

Comme ce Prince ſent que les G... ſont bien plus ſes ennemis qu'ils ne le ſont du Roi, & que c'eſt pour l'éloigner du Thrône qu'ils font tous ces mouvemens, il a propoſé au Roi de joindre ſes Troupes aux ſiennes, & de prendre le Commandement de l'armée. Mais le Roi lui a fait réponſe que dans ces circonſtances, la ſeule choſe qu'il eût à faire, étoit de mettre des Garniſons dans ces Villes, & de les bien fortifier, qu'il ne falloit rien précipiter, & qu'avec le tems il rameneroit les eſprits, & qu'il pacifieroit tout.

Je n'oſerois aſſurer à Votre Majeſté que ce Prince compta beaucoup ſur cette réponſe, d'autant plus que beaucoup de perſonnes aſſurent que c'eſt de l'aveu du Roi que les G.... font tous ces mouvemens, & que dans peu il paroîtra que c'eſt pour ſes interêts qu'ils prennent les armes. (*a*)

(*a*) Dans l'Edit de Némours du mois de

Ce n'eſt pas cependant que le Roi ait même une ſorte d'eſtime pour eux, mais la religion que profeſſe le Roi de Navarre, autant que le ſouvenir de ſes anciennes querelles avec ce Prince, le lui font plus haïr qu'il ne pourroit être indifférent pour les autres, & dans l'extrémité où il ſe trouve, il ſe tournera plûtôt de leur côté que de celui du Monarque Navarrois; je ne fais enfin aucun doute que s'il étoit libre au Roi de ſe choiſir un ſucceſſeur, il ne préferât tout autre à ce Prince; le Roi d'ailleurs s'eſt imaginé que ce Prince ne pourroit arriver à ſon Thrône qu'en renverſant tout le Royaume, que ſon regne ſeroit en même tems celui de la diſcorde, une ſource inépuiſable de malheurs pour tous ſes peuples, que ces favoris, ceux à qui il a pris plaiſir de faire des fortunes brillantes rentreroient dans le néant; hé! quel eſt l'homme qui n'auroit que la paſſion d'en accabler un autre pendant ſa vie, ſans avoir celle de déſirer d'emporter dans le

Juillet de cette année, le Roy approuve toutes les entrepriſes de la Ligue, & reconnoît que c'eſt pour ſon ſervice & pour le bien de l'Etat que les G.... ont pris les armes.

tombeau la certitude que ſon ennemi ne lui ſurvit que pour être plus malheureux. Telle eſt la ſituation du Roi, peut-il voir ſans regrets l'élévation future du Roi de Navarre, tandis qu'il n'a regné que pour l'abaiſſer ?

Il paroit cependant difficile de bien développer tant d'interêts, la ſource & le véritable principe de tous ces troubles; mais comme le tems les mettra dans un grand jour, je penſe qu'il ſeroit ſenſé d'attendre tous les évenemens qu'ils produiront avant de porter ſur eux aucun jugement.

La nouvelle s'eſt répandue il y a quelques jours, & ſe confirme de plus en plus, que l'on avoit formé depuis peu en Angleterre une conſpiration contre la vie de la Reine.

Les Habitans d'Hollande & de Zélande équipent actuellement une flotte pour venir au ſecours d'Anvers, & pour tâcher de rompre le Pont que le Duc de Parme a fait conſtruire au-deſſus de cette Ville. On aſſure que s'ils échouent dans ce projet, ils ſont réſolu de lâcher les écluſes qui ſont au-de-là de Bergue, & d'inonder tout le Pays, afin de pouvoir faire avancer leurs Vaiſſeaux juſques ſous les murs

d'Anvers. On ne peut apprécier la perte qu'un tel dessein, s'il s'exécute, causera aux peuples qui sont dans les environs de cette Ville ; mais seroit-elle encore plus grande, le nom Espagnol est tellement en horreur, que l'on n'y auroit aucun égard, & on caractérise de necessité tous les excès de haine ausquels on se porte.

A Paris, ce 26 Mars 1585.

XLVIII. LETTRE.

TOUT annonce ici la guerre; on appréhende qu'au moment qu'on y pensera le moins, elle ne s'allume aux quatre coins de ce Royaume, & qu'elle ne soit aussi longue que sanglante; le Roi sent maintenant combien il a eu tort de négliger les avis qu'il a reçû à ce sujet; il y a deux mois environ, que le Duc de Bouillon lui écrivit que les G.... faisoient des préparatifs de guerre, & qu'il étoit de sa prudence de prévenir leurs entreprises avant de leur donner le tems de fortifier leur parti.

C'est la force qu'il faut aujourd'hui leur opposer; les précautions, les moyens de pacification, seroient également inutiles; (*a*) ils ont persuadé au Cardinal de Bourbon que la religion,

(*a*) Busbec dans cet endroit répete ce qu'il a dit fort au long dans la précédente Lettre, j'ai crû devoir le supprimer. Ce sont les raisons que le Duc de G.... & tous les Princes de sa Maison avoient pour former la Ligue, & pour éloigner le Roy de Navarre de la succession d'Henry III

les Loix fondamentales du Royaume, en excluant du Thrône son neveu le Roi de Navarre, l'y appelloient; ce Prince aisé à gouverner, & flatté par l'appas brillant de la Couronne, a dans l'instant quitté l'habit Ecclésiastique, & a endossé la Cuirasse. Il prend la qualité d'héritier présomptif du Royaume, les G.... sans doute vont lui faire joüer le grand rôle de cette conjuration. La religion, l'honneur de la patrie, le bien public, la réunion de tous les corps, la sûreté de la Monarchie, la conservation des gens de biens, sont les prétextes ordinaires dont se servent les usurpateurs; ce sont aussi les motifs qui engagent ce Prince à se faire chef de la Ligue, & ce n'est que pour monter plus facilement sur le Thrône. Ses émissaires ont même semé dans le public que le Saint Pere avoit envoyé en France une Bulle, par laquelle il déclaroit le Roy de Navarre & le Prince de Condé hérétiques, & qu'en conséquence il les privoit de tous leurs Etats, & spécialement de leur droit de succession à la Couronne de France.

(*a*) Tous ces mouvemens échauf-

(*a*) Ici c'est une reflexion en parenthèse

ſent les eſprits, & les préparent à une ſédition, les partis ſe forment, la populace s'agite, on eſt menacé d'une tempête, & perſonne ne ſçait encore ſur qui elle fondera; la ſeule choſe que le Roy eût à craindre étoit la guerre, n'ayant ni Troupes ni argent; & ne prévoyant pas que toutes les démarches des G.... ſe terminoient à la lui faire, il n'a pris aucunes précautions pour l'éviter ou pour la ſoutenir. Il n'y a cependant aucun Seigneur Catholique qui ne ſoit dans leur parti, ou ſécretement ou à découvert. Toutes les Provinces mettent en délibération ſi elles ne ſecouëront pas le joug de l'obéiſſance. Les principales Villes ſe ſont déja déclarées pour la Ligue, d'autres refuſent de recevoir les Garniſons que le Roi veut leur envoyer; Orléans, Caën, ont ouvert leurs portes au Duc de G... le Duc d'Aumale s'eſt emparé de pluſieurs autres Places, Lanſac com-

aſſez longue, & peut-être déplacée, que j'ai ſupprimée. Busbec prétendoit que les troubles qui agitoient la France, pouvoient bien engager le Turc, ayant fait ſa paix avec le Sophi de Perſe, de former le deſſein de faire la conquête de l'Europe.

mande dans Blois, & tient Bordeaux en suspens, Brissac est dans Angers, & heureusement pour le Roi il s'est trouvé dans Marseille un homme de tête, & qui lui est assez fidele pour s'opposer à quelques traîtres qui avoient surpris cette Ville. La situation de ce Prince est fort critique, de tous côtés il se voit entouré d'ennemis, & le peu d'amis qui lui restent ne sont que des amis foibles. Mais de tous ceux qui ont pris les armes contre lui, aucun ne m'a plus surpris que le Duc de Mercoeur, frere de la Reine; comblé des graces du Roi, c'étoit au contraire celui qui devoit le premier se présenter pour le défendre; la proximité de leur alliance, & la reconnoissance auroient également dû l'y engager, mais il a été si picqué de la préférence que le Roi a donné au Duc de J.... en joignant à l'Amirauté des droits qui étoient attachés à son Gouvernement de Bretagne, qu'il a oublié ce qu'il devoit à son Prince, à son Bienfaiteur, pour ne servir que sa vengeance.

Le mauvais état dans lequel sont aujourd'hui les affaires du Roi, humilie ses favoris d'une maniere dont

tout le monde est surpris; le Duc d'E... étoit si orgueilleux qu'il se tenoit fort souvent couvert, tandis que des Princes lui parloient le chapeau à la main; présentement il se découvre devant de petites gens. Cet excès de politesse a donné lieu au public de dire en plaisantant, que jusques-là ce beau mignon avoit constamment ignoré où étoit son chapeau, mais qu'enfin il l'avoit appris.

Le Roi a député des gens de son Conseil à tous les Chefs de la Ligue, & dans les principales Villes de son Royaume, pour ramener les esprits, & pour engager les plus obstinés à un accommodement, mais la révolte est si enflammée, & les Conjurés se sentent si supérieurs, que ces négociations ont été jusqu'à ce jour sans succès, ils refusent tous, les moyens de pacification les plus doux. Ces nouvelles ont fort allarmé la Cour, & la Reine mere sentant combien les suites de ces troubles peuvent être dangereuses pour le Roi son fils, est partie pour avoir une entrevûe avec le Duc de G.... on assure que toutes les conférences qu'elle a eu jusqu'aujourd'hui avec ce Prince, se sont pour

ainsi dire passées à entendre & à discuter les reproches les plus injurieux qu'il lui a fait du Roi. Le Cardinal de Bourbon ayant appris la démarche de la Reine, s'est rendu au Congrés; on assure qu'avant l'arrivée de ce Prince, le Duc de G.... n'a point voulu entrer en discussion avec la Reine sur les affaires présentes, l'assurait qu'il n'avoit ni autorité ni pouvoir pour traiter, & que comme un autre particulier, seulement pour le bien de l'Etat, & pour les interêts de la religion, il avoit pris les armes sans autre motif.

Le Roi a donné des pouvoirs très-amples à l'Archevêque de Lyon, qui est allé joindre la Reine mere en qualité de son Ambassadeur.

Toute la France attend avec une impatience extrême l'issuë de ces conférences; on regarde l'accommodement que l'on y traite, comme le salut de l'Etat, & si au contraire il ne s'y en fait pas un, il n'est personne qui ne dise qu'en peu la guerre sera allumée aux quatre coins du Royaume. (*a*)

(*a*) Ce fut à Epernay où la Reine alla trouver le Duc de G.... Le Roy acquiesça

Beaucoup de perſonnes aſſurent que le Roi ne doit point eſperer de jouir de la paix, ſi pour préliminaire il ne rend Cambray au Roi d'Eſpagne. Les propos que les G... tiennent ont donné lieu à cette conjecture; ils ne font point de myſtere de dire qu'ils ont fait un Traité d'alliance avec ce Prince, avant de prendre les armes, & de s'engager dans cette guerre.

La Reine d'Angleterre qui ſe trouve très-intereſſée dans tous ces troubles, comme il eſt aiſé de le ſentir, offre au Roi de France de lever à ſes dépens ſix mille hommes de Cavalerie, ou Anglois ou Suiſſes au choix de ce Prince, & de les lui envoyer. Le Roi de Navarre perſiſte toujours à s'offrir, pour commander les Troupes du Roi, dont il dit qu'il augmentera conſidérablement le nombre; ce Prince ſent qu'il eſt le plus intereſſé dans la querelle, & il appréhende que l'orage enfin ne tombe ſur lui.

Votre Majeſté aura ſans doute appris que le Marquis de Richebourg, de

au Traité que cette Princeſſe y conclut avec les Chefs de la Ligue; tous les articles furent rapportés, & plus particulariſés dans le fameux Traité de Némours.

Billi & quelques autres gens de marque ont été tués ſur le Pont d'Anvers dans une ſortie que les Aſſiégés ont fait.

J'appréhende de n'avoir pas à l'avenir la liberté de faire tenir mes Lettres à Votre Majeſté, la route de Metz & de Nancy étant infeſtée de Soldats de l'un & de l'autre parti qui fouillent & qui volent tous les Voyageurs.

A Paris, ce 25 Avril 1585.

XLIX. LETTRE.

LE Duc de G.... a pris Verdun ; quelques-uns de ceux qui défendoient cette Place ont été tués dans l'affaire. On assure que la Ville de Lyon & celle de Nantes se sont déclarées pour la Ligue. (a)

Les dernieres nouvelles d'Angleterre, portent que l'on a découvert à Londres une nouvelle conspiration. Le Duc d'Arondel a été arrêté comme l'un des complices.

A Paris, ce 28 Avril 1585.

(a) La prise de Verdun & la révolte de Lyon & de Nantes étoient arrivées dès le commencement du mois de Mars, & Verdun fut laissé au Duc de G... pour Ville de sûreté, par le Traité qui fut conclu à Epernay dans les derniers jours du mois d'Avril suivant. Il paroît étonnant que Busbec rapporte la prise de cette Ville comme un évenement postérieur aux nouvelles dont il informe l'Empereur dans sa précédente Lettre. La faute vient peut-être ou de son Editeur ou de l'Imprimeur, qui auront transposée cette Lettre & les dattes.

L. LETTRE.

QUOIQUE la guerre s'enflamme de plus en plus, il n'eſt cependant arrivé depuis la derniere Lettre que j'ai écrite à Votre Majeſté aucun évenement remarquable.

On aſſure que le Clergé a fait un Traité particulier avec le Roi, par lequel il s'engage de lui fournir cent mille écus par mois pour les frais de la guerre, & que ce Prince s'eſt engagé de ſon côté à abreger le terme qu'il avoit donné aux Huguenots de ſortir de ſon Royaume par l'Edit que Votre Majeſté trouvera joint à cette Lettre. En examinant cependant la conduite que le Roi tient avec le parti Catholique, elle paroît dans des occaſions fort équivoque, & il ſeroit à croire qu'il n'agit pas dans la bonne foi; auſſi pluſieurs perſonnes ne ſe font point de ſcrupule de dire hautement, que lorſqu'il aura tiré d'eux autant d'argent qu'il aura pû, il leur tournera le dos, & que ce ſeront les premiers à qui il fera la guerre.

Quelques Soldats Huguenots au nombre de vingt se sont emparés de la Citadelle d'Angers, & ont fait un désordre épouvantable dans la Ville, dès qu'ils ont appris que le Prince de Condé avoit passé la Loire, & qu'il venoit à leur secours. Ce Prince étoit déja dans un des Fauxbourgs de cette Ville, lorsque le Duc de J.... le Duc d'E.... le Duc de Mayenne, & le Maréchal de Biron sont arrivés avec toutes les Troupes que chacun commandoit : pour lors ce Prince s'est retiré, & a repassé la Loire, de peur d'être pris par le grand nombre de Soldats dont il se voyoit enveloppé ; il a divisé son armée par pelotons, afin qu'ils pussent plus facilement se sauver ; & il est ainsi retourné à son camp, (*a*) Le bruit même s'étoit répandu qu'il avoit été fait prisonnier au pas-

(*a*) Suivant Mezeray & le Pere Daniel, le Prince de Condé faisoit le siége de Brouage, lorsqu'il apprit que Roche-Motte Capitaine Huguenot, avoit surpris Angers. Sur cette nouvelle, ils disent comme Busbec qu'il quitta son camp pour venir à Angers, mais Busbeç n'est pas d'accord avec eux sur sa retraite, il dit qu'il retourna dans son camp, & eux disent que pour éviter d'être pris par le Duc de Mayenne qui lui avoit bouché tous

sage

ſage d'une riviere, mais on a ſçû depuis peu, que cette nouvelle étoit fauſſe.

Peu de tems après cette expédition, le Roi a fait ſortir ſes Troupes de ces cantons, les pluies continuelles & la peſte qui y font de grands ravages, ont empêché que l'on ne fit aucune entrepriſe.

Les Habitans d'une Ville de Bourgogne que l'on appelle Auxonne, ont demandé au Roi un nouveau Gouverneur, parce que le leur les preſſoit vivement pour faire entrer des Troupes Eſpagnoles dans la Citadelle ; le Roi leur en a accordé un, & pour prévenir pareille trahiſon, on a démoli cette Citadelle ; les Habitans de Lyon ont auſſi raſé la leur depuis quelque tems, & on m'a aſſuré que le Roi avoit ordonné d'en faire de même de celle d'Angers. C'eſt ainſi que la ſuccéſſion des tems produit une ſi grande variété d'évenemens, tandis que l'on eſt occupé ici à détruire des fortifications, d'autres le

les paſſages, il avoit été obligé de s'enfuir en Normandie, & que de-là il avoit paſſé en Angleterre.

sont également ailleurs, à e[illegible] consterre.

Votre Majesté trouvera la Bulle du Pape renfermée dans ce pacquet, par laquelle Sa Sainteté déclare le Roi de Navarre & le Prince de Condé déchus de la succession à la Couronne de France. Dieu sçait de quel poids sera cette Bulle ; pour moi je pense qu'il est à craindre qu'elle n'ait d'autre effet que celui d'exciter de nouveaux troubles ; cependant on assure que le Roi a confisqué tous les biens qu'il a pû prendre au Roi de Navarre, & qu'il les a donné à titre de fideicommis au Cardinal de Vendôme.

L'Evêque de Paris est parti pour Rome avec la qualité d'Ambassadeur ; on croit que l'aliénation des biens Ecclésiastiques que le Roi a tant de fois sollicité, fait la partie la plus interessante de ses instructions.

Le Roi a envoyé aussi un nouvel Ambassadeur à Constantinople ; il n'est pas à croire que ce soit dans le dessein d'affermir la paix qui est entre l'Allemagne & la Porte. On craint ici la Cavalerie Allemande, & on est persuadé que sans elle on ne pour-

roit arrêter les conquêtes du Turc. (*a*) Je vois par la réponse qu'il a plû à Votre Majesté de me faire faire, qu'elle n'a point reçû mes dépêches du mois de May ; le pacquet sans doute s'est perdu, je l'avois envoyé par la route de Bruxelles, comptant que c'étoit la plus sûre ; je me sers cependant encore de cette voie pour celle-ci, mais avec plus de précaution : ainsi j'espere qu'elle aura un sort plus heureux, & que Votre Majesté la recevra, quoique tard.

A Paris, ce 15 Novembre 1585.

(*a*) On sçavoit à la Cour que le Roy de Navarre devoit recevoir, des Princes d'Allemagne Protestans, un Corps de Cavalerie de vingt mille hommes ; c'étoit sans doute pour brouiller la Porte avec l'Empire que le Roy envoya au Grand Seigneur un Ambassadeur, afin d'occuper l'Allemagne, & d'empêcher qu'elle ne donnât les secours dont elle étoit convenue au Roy de Navarre.

LI. LETTRE.

L'OCCASION favorable qui se présente, m'engage à écrire à Votre Majesté, quoique je n'aye rien d'interessant à lui mander.

Le Duc de Mayenne avec un corps de Troupes assez considérable, s'est avancé sur les frontieres de la Guienne, on sçaura dans peu s'il fait des conquêtes.

Le Roi est dans la plus ferme résolution de ne souffrir en France aucun Huguenot; ceux aussi qui ne veulent pas embrasser la religion Catholique sont obligés de sortir du Royaume, quelques Dames de distinction l'ont fait supplier il y a quelques jours de leur permettre de rester dans leurs Terres promettant qu'elles demeureroient tranquilles, & qu'elles vivroient de la maniere la plus retirée, il a refusé de leur accorder cette grace; & par considération seulement, il a promis qu'il empêcheroit qu'on ne leur fit aucune violence, en attendant qu'elle se disposassent à passer en An-

gleterre, & que pour le faire avec sûreté, il leur donneroit des Passeports.

Ce Prince ne s'occupe que des reglemens de ses Confréries. Il mene la vie d'un Solitaire, & il est si sédentaire & si appliqué à toutes ces pratiques de dévotion, que l'on appréhende que sa santé n'en soit alterée, ou qu'il ne tombe dans quelque superstition.

La Reine d'Angleterre a publié un Manifeste, par lequel elle déclare qu'elle prend la défense des Etats de Hollande, de Zélande, & des autres Villes rébelles. Il est facile de concevoir qu'elle peut leur donner de grands secours, elle peut équiper une flotte considérable, mais je ne la crois pas assez puissante, pour qu'elle puisse en même tems envoyer ceux qu'elle a promis au Roi de Navarre.

Cette nouvelle loin d'accélerer la paix dans les Pays-Bas, va y prolonger la guerre & les miseres, il est à craindre, les Ports n'étant plus libres, que quelqu'unes de ces Provinces ne périssent par la famine. Le tems nous développera tout ce qu'il y a d'incertain à ce sujet

A Paris, ce 6 Decembre 1585.

LII. LETTRE.

LA nouvelle de l'arrivée d'un corps de Cavalerie Allemande eſt publique.

Le Roi a donné ordre au Duc d'Epernon d'aller dans ſon Gouvernement de Metz, où il eſt arrivé un grand tumulte à l'occaſion de la nouvelle religion.

A Paris, ce 8 Decembre 1585.

Fin du III^e^ & dernier Volume.

AVERTISSEMENT.

IL y a dans l'édition ſur laquelle j'ai traduit les Ouvrages de Busbec, une Lettre de plus, que j'ai crû devoir totalement ſupprimer ; c'eſt la vingt-ſixiéme. Elle ne contient rien qui ait rapport ni aux précédentes, ni à celles qui la ſuivent ; il n'y a aucuns faits qui ayent quelque relation à l'Hiſtoire, même à ſon emploi d'Ambaſſadeur ; il y eſt uniquement queſtion de ſes Livres qu'il avoit acheté à Conſtantinople. Comme il en parle dans deux autres, j'ai crû que cette répétition

ne pouvant intereſſer le Lecteur, l'ennuyroit ; c'eſt la raiſon pour laquelle je ne l'ai point traduite.

TABLE
DES MATIERES
du Tome troisiéme.

PROJET DE GUERRE
CONTRE LES TURCS.

D

Difficultés applanies pour parvenir à reformer l'ancienne discipline Militaire, & les mauvais usages à cet égard, pages 25 & 62

E

Etat des Troupes d'Allemagne, dans les guerres qui avoient précede celles qui se firent du tems de Busbec, 17

Exposition des raisons de Busbec pour prouver la necessité dans laquelle

l'Allemagne étoit pour lors de déclarer la guerre aux Turcs, 29

M

Maniere pour bien discipliner le Soldat, 22 & 43. Quelle est celle dont se servent les Turcs, 63

Moyens que Busbec propose pour exécuter son projet de guerre contre les Turcs, 10

P

Projet de guerre contre les Turcs,

Q

Qualités que Busbec demande dans un homme pour devenir bon Soldat, 21, 45, 46, 47, 54, & celles que doivent avoir les Officiers Généraux, 23 & 5

R

Raisonnement politique que Busbec fait pour engager l'Allemagne à lever des Troupes, & à les bien discipliner, 76

Réfutation des raisons que Busbec suppose qu'on pourroit alléguer, pour anéantir ou differer l'exécution de son projet de guerre contre les Turcs, 16

LES LETTRES DE L'AUTEUR à l'Empereur Rodolphe II.

A

Allarmes de la Cour, au sujet de la fameuse conspiration d'Anvers, 145. *La relation de cet évenement,* 146, *& les différens raisonnemens que l'on fit en France sur la conduite du Duc d'Anjou dans cette occasion,* 154, & 160.

Aliénation de Biens Ecclesiastiques sollicitée à la Cour de Rome, & refusee., 220

Alost surprise par l'armée du Duc d'Anjou. L'histoire de cette Ville, 95

Ambassadeurs que les Flamans envoyent au Duc d'Anjou, 248. *Ils en envoyent aussi au Roy, leurs négociations sont sans succès,* 255

Ambassadeur qu'Henry III. envoye au Roy de Navarre Henry IV. Le sujet, 263 & 264
Ambassadeurs que les Hollandois envoyent à Henry III. pour l'engager à les prendre sous sa protection, 274, 293, & 296. *Ils négocient la protection de la Reine Mere; ils sont favorablement écoutés de cette Princesse,* 278
Anecdotes sur la révolution des Pays-Bas, sous le regne de Philippe II. Roy d'Espagne, 86 & 87
Arrangemens que le Roy prend pour chasser Montmorency de son Gouvernement de Languedoc, 249. *Le Roy abandonne quelque tems après, ce dessein,* 257
Arrivee de plusieurs Ambassadeurs Suisses à la Cour de France, la bonne réception que le Roy leur fit, 130
Arrivée d'un Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, 302. *Il apporte au Roy l'Ordre de la Jaretiere, la cérémonie se fait dans l'Eglise des Grands Augustins,* 303. *Son départ,* 308
Assemblée des Etats du Royaume à Saint Germain en Laye, 225. *Le Duc d'Anjou en retarde les opéra-*

tions, 226. Les reglemens que l'on y fait, 233, 234, & 243.
Assemblée des Etats des Pays-Bas à Midelbourg, ce qui y est agité, 227
Attentat sur la vie du Roy de Navarre Henry IV. 304

B

Balagny Gouverneur de Cambray, 232. Son histoire, 282 & 283.
Bataille que le Maréchal de Biron perdit proche Bergue contre le Prince de Parme, le Maréchal y fut blessé, 193
Biron (le Maréchal) a ordre du Roy d'aller au secours du Duc d'Anjou, 115
Broüillerie du Roy Henry III. avec la Reine son épouse: le sujet, 262
Bulle du Pape Sixte V. qui excommunie le Roy de Navarre Henry IV. & le Prince de Condé: le S. Pere les déclare déchus de la succession à la Couronne de France, 330

C

Capitulation de la Garnison d'Oudenarde, 100

Comparaiſon du ſupplice de Suffétius avec celui de Salcede, 120.
Conduite de la Cour de France après la conſpiration d'Anvers, 167
Conſpiration dans Gand, 237
Conſpiration en Angleterre contre la vie de la Reine Eliſabeth, 245
Création que le Roy fait de nouvelles Charges : le but qu'il ſe propoſe, 118

D

Défaite de l'armée navale de France dans l'Iſle de Tercere, qui combattoit pour Don Antoine de Bragance, 104 & 215
Départ de la Reine Mere pour Tours, le ſujet de ce voyage, 287
Départ du Roy pour Lyon, 102
Deüil extraordinaire que le Roy prend à la mort du Duc d'Anjou ſon frere, 263
Diſpute vive entre Henry III. & ſa ſœur la Reine de Navarre, 211. *Cette Princeſſe ſe retire de la Cour,* 212. *de Harlay ſon favori ſe ſauve en Allemagne,* 213
Le Duc d'Anjou refuſe de venir à la Cour, 229

E

Emportemens ausquels le Roy se laisse aller contre un Seigneur de sa Cour, 250
Etat dans lequel se trouvent les Etats des Pays-Bas, après avoir secoué le joug de l'Espagne. La deputation qu'ils font au Duc d'Anjou; le Traité conclu avec ce Prince, 92 & 93

G

Gand, Bruges & Ostende rentrent sous l'obeissance de l'Espagne, 261. *Conditions du Traité d'accommodement de Gand*, 288

H

Histoire du Prince d'Orange, premier Stathouder d'Hollande, 90
Histoire du Haynault, 96
Histoire & Genéalogie de Don Antoine de Bragance, Prieur de Crato, 105
Histoire du Maréchal de Biron, 109
Histoire du Brabant, 116
Histoire de Schomberg, 125
Histoire de la Noue, dit Bras-de-Fer, 126

Histoire de Saint-Luc, favori d'Henry III. 133
Histoire de l'Archevêque Electeur de Cologne, 139
Histoire de deux favoris d'Henry III. 175
Histoire des Flagellans, 179
Histoire d'Arnauld Ferrier, 186
Histoire de l'Inquisition, 194

I

Justification du Maréchal de Biron, que l'on avoit accuse d'avoir porte le Duc d'Anjou a faire son entreprise sur Anvers, 184

L

Lettres de Busbec, Ambassadeur de Rodolphe II. écrites de Paris à ce Prince, 85
Loi qui ne permet pas que les Huguenots restent en France; exemple de severite que le Roy Henry III. donne pour la faire observer, 332

M

Maladie du Duc d'Anjou à Château-

Thierry, 254. Il est crû mort, 259. Il meurt effectivement, 266. Les discours que l'on tient de ce Prince après sa mort, 267
Mariage du Prince d'Orange avec la veuve du Marquis de Teligny, 179
Mort du Baron de Viteau, tué dans un duel, 207
Mort du Cardinal de Birague, Chancelier de France, 236
Mort du Prince d'Orange; il est assassiné, 274
Motifs de la Ligue pour lever l'étendart de la révolte, 318 & 319

N

Nouvelles de France, 128
Nouvelles de Portugal, 131

O

Ostende refuse de se rendre au Prince de Parme, commandant l'armée Espagnole, 215

P

Peste dans Paris, 191, 223, & 225
Pompe funebre du Duc d'Anjou, 271

Préparatifs que la Cour de France fait pour equiper une seconde flotte pour mettre Don Antoine de Bragance sur le Thrône de Portugal, 119
Prise de la Ville d'Hendove par les Espagnols, Bonivet la defendoit, 185
Prise de Dunkerque par les Espagnols, 202, *de Nieuport, Saint-Winox, & de quelques autres petites Places,* 205
Propos désavantageux que les Flamans tiennent du Prince d'Orange, 218. *Ce Prince est obligé de sortir de Flandres,* 215
Propositions que les Hollandois font à Henry III. pour l'engager à les recevoir au nombre de ses sujets, 296. *Le peu de succès de cette négociation,* 308

R

Raisonnement politique que l'on faisoit en France sur la necessité mutuelle dans laquelle les Flamans & le Duc d'Anjou étoient de se réconcilier ensemble, après la conspiration d'Anvers, 170 & 171
Raisonnement que faisoient quelques politiques, pour prouver que le Roy devoit accepter les offres des Pays-

Bas, & déclarer la guerre a l'Espagne, 279, 280, & 281.
Raisons que les Princes & les Grands alleguent du mecontentement qu'ils ont de la Cour, sous Henry III. 310
Reception que le Roy de Navarre fait à son epouse, chassée de la Cour de France. Le Roy Henry III. envoye Bellievre faire des excuses à cette Princesse de sa part, 229. *Reponse du Roy de Navarre,* 230
Recherche & punition sévere que le Roy fait des Financiers, coupables de monopole, 285 & 286
Réconciliation du Duc d'Anjou avec le Roy Henry III. son frere, 247
Reflexion de Busbec sur l'adresse du Prince d'Orange à profiter des troubles des Pays-Bas, 189
Refus que le Roy fit de recevoir le Concile de Trente, 194. *Les raisons qu'il en donna au Nonce du Pape,* 195, 196, 197, & 198
Remarque sur le renouvellement de la Ligue sous Henry III. 182
Rencontre des deux armées du Duc d'Anjou & du Prince de Parme; elles se battent, le flegme du Duc d'Anjou dans cette occasion, 110 & 111

Représentations du Parlement de Paris au Roy, au sujet de quelques particuliers de cette Ville que son Prevôt de l'Hôtel avoit conduit en prison, 235. La conduite que le Roy tint en cette occasion, 236

Reproches que l'Ambassadeur d'Espagne fait au Roy, au sujet de la tête de Salcede, qu'il avoit fait planter sur une Tour d'Anvers. Réponse du Roy, 124

Retour de Don Antoine de Bragance des Isles Açores; pourquoi, 136

Retz (le Maréchal) est envoyé en Picardie. Ce qu'il y fait, 272

Revolte arrivee à Anvers, au sujet d'un accommodement que le Prince d'Orange proposoit aux Habitans de cette Ville avec le Duc d'Anjou, 173

S

Saint Aldégonde député au Duc d'Anjou par les Pays-Bas, 92, & 222

Salcede est arrêté & exécuté à Paris, étant convaincu de haute trahison, & autres crimes, 118

Siege d'Oudenarde par le Prince de Parme, 94

Siege de Diesthme, par le Prince de

Parme, 130. La reddition de cette Ville, 138
Siege de Cambray par le Prince de Parme, 190
Siege de la Ville de Quesnoy levé par le Duc d'Anjou, ses Troupes sont taillées en pieces dans sa retraite, 222
Siege d'Ypre par le Prince de Parme, 223
Siege de Cateau-Cambresis manque par le Maréchal de Biron; son armee est mise en deroute par le Prince de Parme, 226
Siege de Lillo par le Prince de Parme, 275. Il est oblige de le lever, & il va le mettre devant Ruremonde, 282
Sujet du voyage du Duc de J.... en Italie, 199

T

Traité d'alliance qu'Anvers fait avec la Hollande & la Zelande, 255
Traité secret des Princes mecontens, auteurs de la Ligue, avec le Pape & le Roy d'Espagne, 313
Tumulte arrivé à Cambray. Le sujet, 228, & 231

Fin de la Table.

ERRATA.

PAge 30. *ligne* 10. d'illusion, *lisez* illusion.
Page 56. *lig.* 17. on l'a totalement, *lis.* on les a, & *lig.* 23. auiquelles, *lis.* auxquelles.
Page 83. *lig.* 28. des Troupes. *lis.* de Troupes.
Page 86. *lig.* 22. qu'il envoyât, *lis.* qu'il n'envoyât.
Page 88. *lig.* 13. je l'assurai, *lis.* je l'ai assuré.
Page 104. *lig.* 12. & ailleurs acores, *lis.* açores.
Page 119. *lig.* 5. le Prince de Parme tire. *lis.* ne tire.
Page 163. *lig.* 28. Charles IV. *lis.* Charles IX.
Page 174. *lig.* 11. n'a pas lieu d'esperer. *lis.* d'en esperer.
Page 183. *lig.* 18. avoit renvoyé Fervaque, *lis.* l'on a renvoyé.
Page 209. *lig.* 15. tel fut aussi des Montales, *lis.* telle fut aussi celle des Montales.
Page 215. *lig.* 23. qu'ils sont, *lis.* qu'ils ont.
Page 222. *lig.* 2. des nobles Pays-Bas, *lis.* de nobles des Pays-Bas.
Page 255. *lig.* 18. plutôt de rentrer. *lis.* que de rentrer.
Page 307. *lig.* 2. fait. *lis.* faites.

CATALOGUE

Des Livres qui se trouvent chez les mêmes Libraires à Paris.

ABREGE' de l'Essai sur l'entendement humain, trad. de Locke, *in-12.* 2 l. 10 s.

—— Méthodique de la Jurisprudence des Eaux & Forêts, 1 *vol. in-16.* 2 l.

Alcoran de Mahomet, trad. par du Ryer, 2 *vol. in-12.* 5 l.

Arithmétique de le Gendre, avec le Traité du toisé & de l'arpentage, *in-12.* 2 liv. 10 s.

Arrêts de Loüet, avec les Additions de M. de la Combe, 2 *vol. in-fol.* 36 l.

Chef-d'œuvre d'un inconnu du Docteur Mathanasius, 1. *vol. in-12,* 4 liv.

Codes, Civil, Criminel, Commerce, Committimus, & Ordonnances de Louis XV. à 1 liv. 10 sols chaque,

Conduite Spirituelle dans les actions principales de la vie, &c. *in-18.* 1 l. 5 s.

Conférence des Ordonnances, par Bornier, 2. *vol. in-4°.* 16 liv.

—— De l'Ordonnance des Eaux & Forêts, 2. *vol. in-4°. sous presse,*

Coutume d'Arras, Bapaume &c. *in*-4°. 7 liv. 10 ſ.

—— D'Auxerre, *in*-4°. 8 liv.

—— De Saint-Omer, Aire &c. *in*-4°. 7 liv. 10 ſ.

—— De Paris, par de Ferriere, 4 *vol. in-fol.*

—— De Paris, par le Maître, *in-fol.* 15 liv.

Curſus Theologicus, par Soudier, *in*-4°. 8 l.

Deſcription du Brabant & de la Flandre Hollandoiſe, avec les Plans de Breda, Maſtricht, Bois-le-Duc, &c. *in*-12. 3 l.

—— Du Cap de Bonne Eſperance, avec l'Hiſtoire des Hottentots, 3. *vol. in*-12. *figures*, 7 liv. 10 ſ.

—— Des Tableaux du Palais Royal, avec la vie des Peintres, ſeconde édition, *in*-12. 3 l.

Devoirs de l'Homme & du Citoyen, traduction de Puffendorf par Barbeyrac, 2. *vol. in*-12. 5 liv.

Dictionnaire hiſtorique & critique de Bayle, 5. *vol. in-fol.* 100 liv.

—— Chronologique, Géographique, & de Juriſprudence des Maréchauſſées de France, par M. de Beauclas, Lieutenant General de la Connétablie & Maréchauſſée de France, 4. *vol. in*-40. avec armoiries. Le premier volume paroît actuellement, & ſe vend 12 liv.

Dictionnaire néologique par l'Abbé Desfontaines, *in*-12. 2 liv. 10 ſ.

Droit de la Guerre & de la Paix, trad. de Grotius, par Barbeyrac, avec des Notes, 2. *vol. in*-40. 15 liv.

Droit

Droit de la Nature & des Gens, par les mêmes, *3 vol. in-4°.* 25 liv.

Droit public de l'Empire d'Allemagne, *vol. in-4°.* 9 l.

Ecole parfaite des Officiers de Bouche, *in-12.* 2 l. 10 f.

Elite des bons Mots en Ana, *2. vol. in-12.* 4 liv. 10 f.

Elégies d'Ovide, traduit en François, le Latin à côté, avec des remarques critiques & historiques, par le P. Kervillars, de la Comp. de Jesus, *2 vol. in-12.* 5 l.

Etat de la France avec les Maisons de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine, *6 vol. in 12.* 15 l.

Extrait des Actes de Rimer, par Rapin Thoyras, *in-4°.* 7 l. 10 f.

Histoire Critique de la Philosophie, par M. Deslandes, *3. vol. in-12.* 7 l. 10 f.

—— D'Angleterre, de Rapin Thoyras, *nouv. édit.* continuée jusqu'aprésent, *15. vol. in-4°.* Proposée par souscription, paroîtra à la fin de l'année.

—— De Charles XII. par M. de Voltaire, *in-12.* 2 l. 10 f.

—— De Don Quichotte, trad. de Cervantes, *6. vol. in-12.* 15 liv.

—— *La même*, trad. de Benengeli, *6. vol. in-12.* 12 liv.

—— *La même*, trad. d'Avellaneda, *2. vol. in-12.* 5 liv.

—— De France, par le R. P. Daniel, *nouv. édit.* augmentée des Vies de Louis XIII. & de Louis XIV. & dans le Corps de l'Ouvrage, *14. vol. in-4°.* *sous presse.*

——— Abregé de *la même* Histoire, 12. *vol.* *in*-12. *sous presse*, paroîtra incessament.

——— Abregé de l'Histoire de France, par Mezerai, 4 *vol.* *in*-40. 30 l.

——— La même, 13. *vol.* *in*-12. 32 l. 10 f.

——— Abregé de l'Histoire de France, par M. de Brianville, *avec les portraits*, *in*-12. 3 liv.

——— Sacrée, par le même, avec les figures de le Clerc, 3. *vol.* *in*-12. *sous presse*.

——— De Hérodote, par du Ryer, 3 *vol.* *in*-12. 7 l. 10 f.

——— La même, par M. Bellanger, *sous presse*.

——— De l'Eglise, par M. l'Abbé Choisy, 11 *vol.* *in*-4. 55 liv.

——— La même, 11 *vol.* *in*-12. 27 l. 10 f.

——— De Polybe, trad. par Dom Vincent Thuillier, avec les Commentaires du Chevalier Folard, 6. *vol.* *in*-4°. *figures*, 60 liv.

——— De Thucidide, par d'Ablancourt, 3 *vol.* *in*-12. 7 l. 10 f.

——— De Marguerite de Valois, Reine de Navarre, 4. *vol.* *in*-12. 6 l.

——— Des deux Triumvirats, par M. de Larrey, 4. *vol.* *in*-12. 8 l.

——— Du Concile de Basle, par l'Enfant, 2. *vol.* *in*-4°. *fig.* 12 liv.

——— Du Concile de Pise, par *le même*, 2. *vol.* *in*-40. *fig.* 12 liv.

——— Du Prince Eugene, 5 *vol.* *in*-12. *fig.* 12 liv. 10 f.

——— Et Conquêtes des Portugais, par le P. l'Affiteau, 2. *vol.* *in*-4°. *fig.* 55 l.

—— La même, 4. *vol. in-12. fig.* 10 l.

—— Du Cardinal de Tournon, Ministre de France, sous quatre de nos Roys, *in-8°.* 3 l.

Abbregée de l'ancien Testament, avec des Réflexions, *in-12.* 2 l.

Instructions pour les Jardins fruitiers & potagers, par de la Quintinie, *2. vol. in-4°. fig.* 14 liv.

Journal des Audiences, 5. *vol. in-fol.* 120 liv.

—— Le sixiéme volume, *sous presse.*

Journal du Palais, 2. *vol. in-fol.* 40 liv.

Lettres Galantes de Madame Desnoyers, 6 *vol. in-12.* 15 l.

—— De Voiture, 2. *vol. in-12.* 4 liv.

—— Du Baron de Busbec, Ambassadeur à la Porte & à la Cour de France, trad. avec des Notes historiques & géographiques, par M. l'Abbé de Foy, 3. *vol. in-12.* 7 l. 10 s.

—— Persannes avec les Lettres Turques, *in-12.* 2 l. 10 s.

—— Et Mémoires du Baron de Polnits, 5 *vol. in-12.* 12 l.

Mémoires de M. de la Fare, pour servir à l'Histoire de Louis XIV. *in-12.* 2 l. 10 s.

—— De M. l'Abbé de Choisy, pour servir à la même Histoire, *in-12.* 2 l. 10 s.

—— De Mademoiselle de Montpensier, 8. *vol. in-12.* 14 l.

Mil & un Jour, Contes Persans, 5. *vol. in-12.* 10 liv.

—— Et une Nuit, Contes Arabes, 6. *vol. in-12.* 12 l.

——— Et un Quart-d'Heure, Contes Tartares, 3. *vol. in-12.* 6 liv.

Monde enchanté de Baltasar Becker, 5. *vol. in-12.* 15 l.

Nouveau Recueil de Fables Choisies, extraites des Fastes d'Ovide, trad. en François, le latin à côté, avec des Remarques critiques & historiques, par le Pere Kervillars, de la Compagnie de Jesus, *in-12.* 2 l.

Observations sur les Matieres Criminelles, par Bruneau, *in-4°. sous presse.*

Œuvres de Loyseau *in-fol. sous presse.*

——— De Moliere, 6. *vol. in-4°. fig.* 120 liv.

——— Les mêmes, 8. *vol. in-12.* 16 liv.

——— Les mêmes, 8. *vol. petit in-12. avec de nouv. fig.* 18 liv.

——— De Pierre & Thomas Corneille, 11. *vol. in-12.* nouvelle édition, dans laquelle on a refondu les œuvres diverses, 27 l. 10 f.

——— Le P. Corneille, 6. *vol. in-12. séparé.* 15 l.

——— De Racine, 2. *vol. in-12.* 6 liv.

——— Les mêmes, 2. *vol. petit in-12. sous presse.*

——— De Resmond de Saint Mart, 3. *vol. in-12.* 6 liv.

——— De Saint-Evremont, 10. *vol. in-12.* 24 liv.

——— Diverses de P. Bayle, 4. *vol in-fol.* 80 l.

——— Le 4e *vol.* séparé, 18 l.

Philosophus in Utramque partem auctore Duhan, in-12. 2 liv.

Physique occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire, par de Vallemont, 2. *vol. in-12. fig.* 4 l. 10 s.

Poësies de Madame de la Suze, *nouv. édit.* augmentée, *5. vol. in-12.* 10 liv.

Praticien François de Lange, *2. vol. in-4°.* 16 liv.

——— Universel de Couchot, revûe par M. de la Combe, *2. vol. in-4°.* 16 l.

——— Le même, *6. vol. in-12.* 15 l.

Réfléxions littérales, &c. sur chaque verset de la Religion, par le Pere Dogerdias, Benedictin, *in-12.* 2 l. 10 s.

— Instructions & Morales sur l'Apocalypse, par Genreau, Curé de Dijon, *in-12.* 2 l. 10 s.

— Sur les principales vérités de la Religion, tirées des Saints Peres, *in-12.* 2 l. 10 s.

Sermons de Tillotson, trad. de l'Anglois, *7. vol. in-12.* 15 liv.

Spectateur moderne, trad. de l'Anglois, *6. vol. in-12.* 12 l.

Stile Civil & Criminel, par Gauret, *2 vol. in-4°.* 12 l.

——— Le même, *2 vol. in-12.* 5 l.

Théatre des Grecs, trad. par le P. Brumoy, *3. vol. in-4°. gr. pap.* 48 liv.

——— Le même, *3. vol. in-4°. pap. ordin.* 36 liv.

——— Le même, *6 vol. in-12. sous presse*, paroîtra incessamment.

— *Theologia Moralis*, Antoine, *4. vol. in-12.* 8 liv.

——— *Ejusdem Theolog. Scholastica*, *7. vol.* in-12. 14 liv.

Traité des Donations entre-vifs & Tes-

tamentaires, par Ricard, 2. *vol. in-fol.* 26 l.
—— De la Communauté entre mari & femme, par le Brun, *in-fol.* 18 liv.
—— Des Successions, par *le même*, *in-fol.* 18 liv.
—— Philosophique de la foiblesse de l'esprit humain, par M. Huet, *in-12.* 2 l 10 s.
— De l'Aberration des Etoiles fixes, avec une histoire générale de l'Astronomie, par Fontaine des Crutes, *in-8°.* avec fig. 3 l.

Vie de Guzman d'Alpharache, 3. *vol. in-12. fig.* 6 l.
— Des Hommes Illustres de Plutarque, trad. par Dacier, 9. *vol. in-4°. gr. pap.* 180 l.
—— Les mêmes, *pap. ordin.* 60 liv.
—— Le neuviéme volume séparé, *grand & petit papier.*
—— Des Saints, recueillies par Baillet, 10. *vol. in-4°.* 70 liv.
— De Mahomet, 3. *vol. in-12.* 7 l.

Voyage aux Isles de l'Amérique, par le P. Labat, 8. *vol. in-12. fig.* 24 liv.
— De Bachaumont & Chapelle, *in-12.* 2 l. 10 s.
—— De Corneille le Bruyn au Levant &c. 5. *vol. in-4°. gr. pap. fig.* 45 liv.
—— Les mêmes, *pap. ordin.* 30 liv.
—— De Siam, par M. l'Abbé de Choisy, *in-12.* 2 liv. 10 s.
—— Du Chevalier des Marchais en Cayenne, Guynée &c. rédigés par le P. Labat, 4. *vol. in-12. fig.* 1? liv.

Zayde, Histoire Espagnole, par M. de Segrais, avec un Traité de l'origine des Romans, par M. Huet, 2. *vol. in-12.* 4 l.

Livres provenans du fonds de Librairie de Madame la veuve Ganeau.

L'antiquité expliquée, par le P. Montfaucon, avec le Supplément, 15 *vol. in-fol. gr. pap. fig.* 300 l.

—— Supplément audit Livre séparément, *gr. pap. fig.* 180 l.

—— La même, 15 *vol. in-fol. pap. ordin. fig.* 240 l.

—— Supplément audit Livre séparément, *pap. ordin. fig.* 150 l.

L'art de ne se point ennuyer, par M. Deslandes, *in*-12. 2 l.

Avantures du Chevalier de Beauchene, 2 *vol. in*-12. *fig.* 4 l. 10 s.

Avis d'une Mere à son Fils & à sa fille, par Me Lambert, *in*-12. 2 l.

Balinghem Loci communes Scripturæ sacræ, in-fol. 15 l.

Barelier Historia Plantarum, in-fol. cum figuris. 24 l.

—— Idem. *Carta magna.* 36 l.

Bibliotheque curieuse & instructive, par le P. Menestrier, *in*-12. 2 l.

—— Choisie, où l'on fait connoître les bons Livres & leur usage, 2 *vol. in*-12. 4 l.

—— Critique, par M. de Sainjore, 4 *vol. in*-12. 10 l.

Cabinet de M. de Servieres, *in*-4°. 12 l.

Caracteres d'Epictete, *in*-12. 1 l. 10 s.

Coutumier de Picardie & de Vermandois, 4 *vol. in-fol.* 45 l.

Critique de la Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, par M. Simon, 4 *vol. in-8°*, 12 l.

Description de la Livonie, *in-12*. 2. l.

Description historique & géographique de la Normandie, 2. *vol. in-4°. avec Cartes*, 15 l.

Devoirs & fonctions d'un Officier de Cavalerie, avec des réfléxions sur l'art Militaire, & sur les Comment. de Polybe, *in-12*. 2 l.

Dialogues d'Horatius Tubero, par la Mothe le Vayer, 2 *vol. in-12*. 8 l.

Dictionnaire Œconomique de Chomel, 4. *vol. in-fol.* 70 l.

—— Le Supplément séparément, 2 *vol. in-fol.* 33 l.

Dictionnaire Universel de Trévoux, 6. *vol. in-fol.* 150 l.

—— Supplément audit Livre, & pour les anciennes éditions, 2 *vol. in-fol. sous presse*,

Différence du Tems, & de l'Eternité, *in-12*. 2 l.

Divertissemens de Sceaux, 2 *vol. in-12*. 4 l.

—— Le second vol. séparément, 2 l.

Elémens de Géométrie dédiés à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par M. de Malézieux, *in-4°*. 10 l.

—— Les mêmes, *in-8°* 4 l.

Essais de Michel Seigneur de Montaigne, avec les Notes de Coste, 3 *vol. in-4°*. 24 l.

—— Les mêmes, 7. *vol. in-12*. 15 l.

Essais

Essais hebdomadaires sur plusieurs sujets interessans, par M. Dupuy, *in-12.*

Etat présent d'Espagne, & l'origine des Grands, *in-12.* 2 l.

Fables nouvelles mises en vers, par M. Richer, *in-8o.* 2 l.

Géométrie pratique, par M. Daudet, 3 *vol. in-12. fig.* 7 l. 10 s.

Guide des Chemins, *in-12.* 2 l.

Harmonie des deux Spheres, *in-12.* 2 l.

Hexameron rustique de la Mothe le Vayer, *in-12.* 2 l.

Histoire critique de la Monarchie Françoise dans les Gaules, par M. l'Abbé Dubos, 2 *vol. in-4°.* 18 l.

—— La même, 4 *vol. in-12.* 10 l.

Histoire Militaire de Charles XII. Roy de Suede, par Gustave Adelfeldt, 3 *vol. in-12.* fig. 7 l. 10 s.

—— De l'Expédition de l'Amiral Bynck, *in-12.* 1 l. 10 s.

—— De la Mere & du Fils, c'est-à-dire de Marie de Medicis, 2 *vol. in-12.* 5 l.

—— De la Musique, par M. Bonnet, *in-12.* 2 l.

—— De la Danse sacrée & profane, par le même, *in-12.* 2 l.

—— De la Navigation, trad. de l'Anglois, 2 *vol. in-12.* 4 l.

—— De la nouvelle France, ou du Canada, par le P. de Charlevoix, 3 *vol. in-4°.* fig. 30 l.

—— La même, 6 *vol. in-12.* 15 l.

—— De l'Isle de Ceylan, *in-12.* 2 l.

—— Secrette de Neron, ou le Festin de Trimalcion, trad. de Pétrone, *in-12.* 1 l. 10 s.

—— Des Avanturiers filibuſtiers, 4 vol. *in*-12. fig. 10 l.

—— Des Drogues, par M. Pomet, 2 *vol. in*-4o. fig. 18 l.

—— Des Révolutions d'Angleterre, par Burnet, 4 *vol. in*-12. fig. 10 l.

—— Les mêmes, par le P. Dorleans, *in*-4o. 12 l.

—— Les mêmes, 4. *vol. in*-12. fig. 10 l.

—— Du Japon, par le P. de Charlevoix, 2 *vol. in*-4°. 24 l.

—— La même, 9 *vol. in*-12. 22 l. 10 ſ.

—— Du Paraguay, par le même, *ſous preſſe.*

—— Secrette des Femmes Galantes de l'antiquité, 6 *vol. in*-12. 12 l.

—— Les tomes 4, 5 & 6 ſéparés,

Idée du Gouvernement de l'Egypte, par M. l'Abbé le Maſcrier, *in*-12. 1 l. 10 ſ.

Indécence aux hommes d'accoucher les femmes, *in*-12. 1 l. 10 ſ.

Lettres de M. Godeau, Evêque de Vence, *in*-12. 2 l.

Loix Civiles de Domat, avec le Legum Delectus, *in-fol.* 24 liv.

Mémoires du Maréchal de Baſſompiere, 4 *vol. petits in*-12. 8 l.

—— De M. de Gourville, 2 *vol. in*-12. 4 l.

—— De Montreſor, 2 *vol. petits in*-12. 4 l.

—— De P. le Grand, 5 *vol. in*-12. 12 l.

—— De Sully, 12 *vol. petits in*-12. 18 l.

—— De Villeroy, 7 *vol. petits in*-12. 10 l. 10 ſ.

—— Pour ſervir à l'Hiſt. de la Grande

Bretagne, faisant la suite des Révol. d'Angleterre, du Doct. Burnet, 3. *vol.* *in-12.* 6 l.

Ministre public, par M. de Franquenay, *in-12.* 1 l. 10 s.

Œuvres d'Etienne Pasquier, 2 *vol.* *in-fol.* 24 l.

——— Les mêmes, 2 *vol. in-fol. gr. pap.* 36 l.

——— De Madame la Marquise Lambert, 2 *vol. in-12.* 4 l. 10 s.

Les volumes se vendent séparés,

——— De Quevedo, 2 *vol. in-12.* 4 l.

——— Et Poësies de Regnier, 2 *vol.* *petits in-12.* 4 l.

Paraphrases sur les Actes des Apôtres, 2 *vol. in-12.* 3 l. 10 s.

Pensées diverses sur la Comete, par Bayle, 4 *vol. in-12.* 10 l.

Recueil de Phisique, par M. Deslandes, *in-12.* 1 l. 10 s.

——— Touchant l'affaire des Princes légitimés, 4 *vol. in-12.* 10 l.

Reflexions Morales de M. de la Roche-Foucaut, avec les Notes de M. Amelot de la Houssaye, *in-12.* 2 l.

——— Les mêmes, par M. l'Abbé de la Roche, *in-12.* 2 l.

Retraite de la Marquise de Gozanne, 2 *vol. in-12.* 4 l.

Science du Monde, par de Callieres, *in-12.* 1 l. 10 s.

Solitaire Anglois, ou Avantures merveilleuses de Philippe Quarll. trad. de l'Anglois, *in-12.* 2 l. 10 s.

Tablettes Géographiques, avec un Dictionnaire géographique, 1 l. 10 s.

Thesaurus Anecdotorum, *Aut.* *Martene*, 5 vol. in-fol. 36 l.

—— *Idem. Carta magna.* 48 l.

Traité de la Digestion, par M. Astruc, *in*-12. 1 l. 10 s.

—— De la Pénitence, par le Pelletier, *in*-12. 2 l.

Vie de Guzman d'Alpharache, purgée des moralités, par M. le Sage, *2 vol. in*-12. fig. 5 l.

Vies des Peintres & des Architectes, par Felibien, *6 vol. in*-12. 15 l.

Voyage autour du Monde, par Gemelli Careri, *6 vol. in*-12. fig. 18 l.

—— De Thomas Gage, *2 vol, in*-12. fig. 5 l.

—— D'Owington, *2 vol. in*-12. 4 l.

—— Litteraire de deux Benedictins, *2. vol. in*-4°. 10 l.

ASSORTIMENS.

Abregé de l'Histoire d'Angleterre de Rapin Thoyras, *3. vol. in*-4°.

—— Chronologique & Hist. des Troupes de France, *3. vol, in*-4°. avec Armoiries.

Annales de la Monarchie Françoise, par de Limiers, 3 *vol. in-fol.* fig.

Annales Typographici, *Maittaire*, 3 vol. in-4°.

Tomus tertius separatim.

Année Chrétienne de M. le Tourneux, 13 *vol. in*-12.

—— Du R. P. Croiset, 18 *vol. in*-12.

—— Du R. P. Griffet, 18 vol, *in-12.*

Anti-Lucretius Carmen, *Autore Card. de Polignac*, 2. vol. in-8°.

Art de bien parler François, par de la Touche, 2 *vol. in-12.*

Atlas portatif 285. *Cartes Amst.* 2 *vol. in-fol. obl.*

Avantures de Robinson, 3. *vol. in-12.*

—— De Telemaque, 2. *vol. in-12.*

Bible (la Sainte) avec le sens littéral & spirituel, par M. de Sacy, 32. *vol. in 8°.*

—— Le Nouveau Testament, 11. *vol. in-8°.* séparement.

—— *Le même*, toute Françoise, *in-fol.*

Catalogus Bibliothecæ Lugduno Batavæ, in-fol.

Catéchisme de Montpellier, 3. *vol. in-12.*

—— *Le même* en latin, 2. *vol. in-fol.*

Cave Historia Litteraria, Oxonii 1740, in-fol.

Causes Célebres & intéressantes, par M. Gayot de Pytaval, 20. *vol. in-12.*

Code Militaire de Briquet, 5. *vol. in-12.*

Comédies de Térence, par Madame Dacier, 3 *vol. in-12.*

Commentaire sur la Bible, par le R. P. Calmet, 9 *vol. in-fol.*

—— Le même, 26 *vol. in-4°.*

—— Sur les Epitres d'Ovide, par de Meziriac, 2 *vol. in-8°.*

Comptes faits de Barême, *in-12.*

Conquête du Mexique, 2. *vol. in-12.*

—— Du Perou, 2. *vol. in-12.*

Contes des Fées, 8. *vol. in-12.*

Corpus juris Canonici, *aut. Gibert*, 3. vol. in-fol.

Coutumier Général de Richebourg, 8. *vol. in-fol.*

Cuisinier Royal & Bourgeois, 3. *vol. in-12.*

Description de la France, par Piganiol de la Force, *8. vol. in-12.*

═ De Paris, *par le même*, 8. vol. in-12.

═ De Versailles, Marly &c. *par le même*, 2. vol. in-12.

═ Des Tableaux du Palais Royal, *in-12.*

De l'Isle des Hermaphrodites, *in-8o.*

Dictionnaire Chrétien, *in-4o.*

═ De Boudot, *in-8o.*

═ De Danet, françois-latin, & latin-françois, 2. *vol. in-4o.*

═ De l'Academie, 2. *vol. in-fol.*

═ De Joubert, *in-4o.*

═ Des Arts & des Sciences, 2. *vol. in-fol.*

═ De la Bible, par le P. Calmet, 4 *vol. in-fol.* fig.

═ De la Fable, par M. Chompré, *in-12.*

═ Géographique de la Martiniere, 6. *vol. in-fol.*

═ De Moreri, *avec le Supplém.* 8. vol. in-fol.

═ Nouveau Supplément, 2 *vol. in-fol.*

═ Des cas de conscience, par Pontas, 3. *vol. in-fol.*

═ De Pratique, par de Ferriere, 2. *vol. in-4o.*

═ Des Rimes, par Richelet, *in-8o.*

——— De la Langue Françoise, par Richelet, 3 *vol. in-fol.*

═ Espagnol, de Sobrino, 2 *vol. in-4o.*

— Du Tems ; pour l'intelligence des Nouvelles de la Guerre, *in-12.*

— Italien, Latin-François, par M. l'Abbé Antonini, 2 *vol.* *in-4°.*

Discipline de l'Eglise, par le P. Thomassin, 3. *vol.* *in-fol.*

Diurnale Romanum, in-24. & in-32.

Elemens de Cavalerie, par M. de la Gueriniere, 2. *vol.* *in-12.*

— De l'Histoire, par M. de Vallemont, 4. *vol.* *in-12.*

— De Mathématiques, par le P. Prestet, 2 *vol.* *in-40.*

Eloge de la Folie, traduit d'Erasme, par Gueudeville, *in-80.* fig.

Entretiens de Physique, par le P. Regnault, 4. *vol.* *in-12.*

Santi Ephraem Syri opera, Grace, Syriace & Latine. Romæ, in-fol. tom. 4 & 5. *separatim.*

Epitres & Evangiles avec Réflexions, *in-12.*

Espion dans les Cours des Princes Chrétiens, 6. *vol.* *in-12.*

Essais de Morale, par M. Nicole, 20. *vol.* *in-12.*

— De Théodissé sur la bonté de Dieu, 2 *vol.* *in-12.*

— Sur l'Entendement humain, par Locke, *in-40.*

— Sur les Monnoyes, par M. Dupré de Saint-Maur, *in-40.*

Expériences de Physique, par Polinieres, 2. *vol.* *in-12.*

Fables choisies de la Fontaine, 2. *vol.* *in-12.* *fig.*

— *Les mêmes*, sans figures, *in-12.*

Fontanini Historia Litteraria Aquileen. *Romæ* 1742, in-4°.

Frequente Communion, par M. Arnaud, *in-8°.*

Généalogies historiques des Maisons de l'Europe, 4. *vol. in-4°.*

Géographie dédiée à Mademoiselle de Crosat, *in-12.*

— De M. l'Abbé Lenglet Dufrenoy, 8. *vol. in-12.*

Glossarium ad scriptores Mediæ & infimæ Latinitatis, aut. Ducange, 6. vol. in-fol.

Grammaire Françoise de Restaut, *in-12.*

Grotius de veritate Religionis, cum notis Clerici, Amstelod. in-8°.

Histoire ancienne des Egyptiens, &c. par M. Rollin, 14. *vol. in-12.*

— De France, par demandes & réponses, par M. Ragois, *in-12.*

— De France, par M. Bossuet, 4. *vol. in-12.*

— ~~De Gilblas de Santillane, 4. vol. in-12.~~

— De Hyppolite, Comte de Duglas, *in-12.*

— De la Bible, par M. de Royaumont, *in-4°. fig.*

— La même, *in-12. sans fig.*

— La même. Amsterd. Mortier 1700. 2 *vol. in-fol. figures.*

— De la Maison d'Auvergne, par Baluse, 2 *vol. in-fol.*

— De l'Expedition de trois Vaisseaux aux Terres Australes. 2. *vol. in-12.*

— De Malte, par l'Abbé de Vertot, 4. *vol. in-4°.*

— La même, 7 *vol. in-12.*

Histoire de M. de Thou, 16. *vol. in-4°.*

— Des deux Roses d'Angleterre, *in*-

— Des grands Chemins de l'Empire Romain, par Bergier, 2. *vol. in*-4°.

— Des Guerres d'Italie, par Guicchardin, 3. *vol. in*-4°.

— Des Juifs, par M. Arnauld, 6. *vol. in*-12.

— Des Ordres Monastiques, par le P. Helyot, 8. *vol. in*-4°.

— Des Plantes, par Bauhin, 2. *vol. in*-12.

— Des Plantes Usuelles, par Chomel, 3 *vol. in*-12.

— Des Provinces-Unies, par le Clerc, 3 *vol. in-fol. fig.*

— Des Révolutions d'Espagne, par le P. d'Orléans, 5 *vol. in*-12.

— De Hongrie, 6 *vol. in*-12.

— De l'Empire de Maroc, *in*-12.

— Des Variations des Eglises Protestantes, par M. Bossuet, 4. *vol. in*-12.

— Du Cardinal Martinusius, *in*-12.

— Du Dannemarc, par Desroches, 9. *vol. in*-12.

— Du Monde, par Chevreau, 8. *vol. in*-12.

— Du Portugal, par M. de la Clede, 2. *vol. in*-4°.

— La même, 8 *vol. in*-12.

— Du Peuple de Dieu, par le P. Berruyer, 8 *vol. in*-4°.

— La même, 10 *vol. in*-12.

— Ecclesiastique, par M. l'Abbé Fleury, 36. *vol. in*-4°.

— La même, 36 *vol. in*-12.

— Générale d'Allemagne, par le P. Barre, 11 *vol. in*-4°.

— Ou Bibliotheque Littéraire, *la Haye*, tomes 14, 15, 16, 17, 18 & 19, *in-12*.
— Romaine, par les PP. Catrou & Rouillé, 20. *vol. in-4o*.
—— La même, 20 *vol. in-12*.
—— Par Laurent Echard, trad. par l'Abbé Desfontaines, 16. *vol. in-12*.
—— Par M. Rollin, 16. *vol. in-12*.
— Universelle, par M. Bossuet, 2. *vol. in-12*.

Historia Ecclesiæ Turonensis, autore Maan, in-fol.

L'Iliade & Odyssée d'Homere, trad. par Dacier, 8. *vol. in-12*.

Imitatio Christi, Leonard, *in-32*.

Institution au Droit Ecclésiastique, par M. Fleury, 2. *vol. in-12*.
— Au Droit François, par Argou, 2. *vol. in-12*.
— de Justinien, par Ferriere, 7. *vol. in 12*.

Interêt présent des Puissances de l'Europe, par Rousset, 3 *vol. in-4o*.
—— Les mêmes, 17 *vol. in-12*.
—— Le Supplément *in-4o*. & *in-12*.

Introduction à la Pratique, par de Ferriere, 2. *vol. in-12*.
— A l'Histoire de l'Univers, par le Baron de Puffendorf, 11. *vol. in-12*.

Journal des Saints, par Crozet, 3. *vol. in-12*.

Jullii Pollucis Onomasticum, Græce & Latine, 2. *vol. in-fol.*

Lettres de Bentivoglio, Ital. & Françoise, *in-12*.
—— De Bourfault, 3. *vol. in-12*.
— De Bussy Rabutin, 7. *vol. in-12*.
— De Pelisson, 3. *vol. in-12*.

— De Pline, 3. *vol. in-12.*
— Nouvelles de Patin, 2 *vol. in-12.*
Mabillonii Præfationes actis SS. Benedictinis, in-4o.

Maison Rustique, par Liger, 2. *vol. in-4o.*

Matiere Médicale de Geoffroy, 7. *vol. in-12.*

Médailles sur les principaux Evenemens du Regne de Louis XIV. *in-fol.*

Medecine des Pauvres, par M. Hecquet, 3. *vol. in-12.*

Mémoires d'Amelot la Houssaye, 3. *vol. in 12.*

— De Castelneau, par le Laboureur, 3. *vol. in-fol.*

— De Joly, 2. *vol. in-12.*

— De Maffei, 2. *vol. in-12.*

— De Némours, *in-12.*

— De Sully, 3. *vol. in-4o.*

— Les mêmes, 8. *vol. in-12.*

— Du Cardinal de Retz, 4. *vol. in-12.*

— Du Clergé de France, rec. par M. Lemaire, 11. *vol. in-fol.*

— Du Maréchal de Villars, 3. *vol. in-12.*

Mémorial de Paris, à l'usage des Etrangers, par M. l'Abbé Antonini, *in-12.*

Métamorphoses d'Ovide, par du Ryer, 4. *vol. in-12.*

— *Les mêmes*, par Banier, 2. *vol. in-fol. fig. de Picart.*

— Les mêmes, 3. *vol. in-12.*

Methode du Blason, par le P. Menestrier, *in-12.*

Muratori, scriptores rerum Italicar. in-fol. tom. 25, 26 & 27.

Œuvres de Bacquet, par de Ferriere, 2. *vol. in-fol.*

—— De Boileau, 2 *vol. in-fol. fig.*

—— Les mêmes, 5. *vol. in-8°. fig.*

—— Les mêmes, 2 *vol. in-12.*

—— De Brantome, *avec fig.* de Picart, 15. *vol. in-12.*

—— De Henrys, avec les Notes de Bretonnier, 4. *vol. in-fol.*

—— De Horace, par Dacier, 10 *vol. in-12.*

—— De Marot, 6. *vol. in-12.*

—— De Rabelais, 3 *vol. in-4°. fig. de Picart.*

—— De Racan, 2 *vol. in-12.*

—— De Rénusson, 4 *vol. in-4°.*

—— De Rousseau, 5 *vol. in-12.*

—— De Saci, *in-4°.*

—— De Saint Réal, 6 *vol. in-12.*

—— De Mde de Ville-Dieu, 12 *vol. in-12.*

—— Diverses du P. Brumoy, 4 *vol. in-12.*

Parfait Maréchal de Solleysel, *in-4°.*

—— Le même, par Garsaut, *in-4°.*

Pensées de Pascal, *in-12.*

Poësies de Mde Deshoulieres, 2. *vol. in-12.*

Principes du Dessein, par Hoët, *in-fol. fig.*

—— Par de Lairesse, *in-fol. fig.*

Recueil de Chansons, 7 *vol. in-12.*

—— Des Harangues du Clergé de France, qui peut servir de suite aux Mémoires du Clergé, *in-fol.*

Reflexions sur les Hommes morts en plaisantant, *in-12.*

République des Lettres. 40 *vol. in*-12.

Roland l'amoureux, 2. *vol. in*-12.

Satyre Menippée, 3 *vol. in*-8°.

Science de la Cour, des gens de Robe & d'Epée, par de Chevigny, 4 *vol. in*-12.

Secrets de Medecine, par Emery, 4. *vol. in*-12.

== Du petit Albert, *in*-12.

Semaines Saintes, *in*-12. *in*-16. & *in*-18.

Sermons de Bourdaloue, 15. *vol. in*-12.

== De Massillon, 5. *vol. in*-12.

== Les mêmes, 14 *vol. in*-12.

== Les mêmes, 12 *vol. in*-12. petits caracteres.

== Du P. de la Rue, 4. *vol. in*-8°.

== Les mêmes, 4 *vol. in*-12.

Temple des Muses, *in-fol.* fig. de Picart.

Theatre de Boursaut, 3. *vol. in*-12.

== De Campistron, 2 *vol. in*-12.

— De Crebillon, 2 *vol. in*-12.

— De Dancourt, 8 *vol. in*-12.

== De Destouches, 5. *vol. in*-12.

== De la Foire, ou de l'Opera Comique, 10. *vol. in*-12.

== De le Grand, 4. *vol. in*-12.

== De Regnard, 4. *vol. in*-12.

== François, 12. *vol. in*-12.

== Italien, [illegible] *vol. in*-12.

Théologie Morale de Grenoble, 8. [illegible] *in*-12.

Traité de l'Abus, par Fevret, 2. *vol. in-fol.*

— Des Etudes, par M. Rollin, 4. *vol. in*-12.

— Des Pétrifications, *in*-40. *fig.*

Vie de Cromvel, trad. de l'Italien de Lety, 2 *vol. in*-12.

— D'Elisabeth, trad. de l'Ital. de Lety, 2 *vol. in*-12.

— De Turenne, par M. de Ramsay, 2. *vol. in*-4o. *fig.*

Vies des Saints, recueillies par le R. P. Giry, 2 *vol. in-fol.*

— Les mêmes, 3 *vol. in-fol.*

Voyage au Levant, par Pitton Tournefort, 2 *vol. in*-4°.

— De Bernier, 2 *vol. in*-12.

— De Chardin, 10 *vol. in*-12.

— Le même, 4 *vol. in*-4°.

— De la Compagnie des Indes, 12 *vol. in*-12.

— De Pietro de la Vallée, 8 *vol. in*-12.

— Autour du Monde, par de Rouviere, *in*-12.

— De Thevenot, 5 *vol. in*-12.

— Du P. Labat, 36 *vol. in*-12.

Usage des Fiefs, par Salvaing, *in-fol.*

Utopie de Thomas Morus, ou idée d'une République heureuse, *in*-12.

Livres de Médecine & Chirurgie.

Abregée de l'histoire des Plantes usuelles, par M. Chomel, Docteur en Médecine, 3. *vol. in*-12. 6 l.

De la Doctrine de Paracelse, & de ses Archidoxes, &c. par M. Colonne, *in*-12. 3 l.

Anatomie raisonnée du Corps humain, par M. Deidier, Médecin de Montpellier, *in*-8o. 4 l.

— De Saint Hilaire, 3 *vol. in*-8o. 14 l.

Aphorismes d'Hyppocrate, expliqués

conformément au sens de l'auteur, à la pratique Médecinale, & à la méchanique du Corps humain, traduits sur la version latine de M. Hecquet, 2. *vol. in-12.* 5 l.

De Boerhaave, traduits, par la Métrie, *in-12.* 3 l.

Bibliographia Medica, 2. *vol. in-4o. sous presse.*

Bibliotheque choisie de Médecine, par M. Planque, Doct. en Med. 3. *vol. in-12.* avec figures, 10 l.

La même, *in-4o.* avec fig. 12 l.

La suite paroîtra incessamment.

Chirurgie Complette, par M. le Clerc, Conseiller-Médecin du Roy, nouv. édit. 1743. 2. *vol. in-12.* 5 l.

Complette, par M. de la Motte, 4. *vol. in-12.* 10 l.

Complette, suivant le systême des Modernes, 2. *vol. in-12.* 5 l.

Cours d'Opérations de Dionis, quatriéme édition, augmentée de remarques importantes, par M. de la Faye, Chirurgien-Juré à Paris, *in-8o. avec fig.* 8 l.

Dissertation Médecinale sur les Maladies Vénériennes, par M. Deidier, Médecin de Montpéllier, *in-12.* 2 l. 10 s.

Essais sur la Santé, par le Docteur Cheyne, augmentés des Traités de la Diette, & de la Fibre Motrice, du même Auteur, 2. *vol. in-12. sous presse.*

Et Observations de Médecine de l'Académie d'Edimbourg, trad. par M. Demours, 7. *vol. in-12.* 21 l.

Les volumes se vendent séparément, & les 6e & 7e vol. qui viennent de paroître se vendent 6 l.

Emménologie, ou Traité de l'évacuation ordinaire aux femmes, &c. trad. de l'Anglois de M. Freind, par M. Devaux, in-12.

Instituts de Médecine de Deidier, Med. de Montpellier, in-12. 2. l. 10 s.

Le même en Latin, in-12. 2 l. 10 s.

De Boerhaave, traduits en François par la Métrie, in-12. 2. vol. 5 l.

Médecine aisée de le Clerc, in-12. 2. l. 10 s.

—Raisonnée d'Hoffmann, trad. par M. Bruyer, 10 vol. in-12. 22 l. 10 s.

Miroir des Urines, par Davach de la Riviere, in-12. 2. l. 10 s.

Nouveau Recueil de Remedes pour toutes sortes de maladies, & celles des cheveaux & des bestiaux, 2. vol. in-12. 1745. 5 l.

Pharmacopée universelle, contenant toutes les compositions qui sont en usage dans la Médecine, par feu M. Lemery, in-4o. 20 l.

Universelle raisonnée, traduite de l'Anglois de Quincy, par M. Claustier, Doct. Med. in-4o. 1748.

Principes de la Nature, 2. vol. in-12. 4 l.

Observations sur la petite vérole, par Dubois, broch. 15 s.

Sur l'origine & la formation des pierres figurées, in-8o. avec fig. 2 l.

Sur les Accouchemens Naturels & Monstrueux, par Cosme Viardel, augmentées de Remarques importantes, in-8o. 1748. 4 l. 10 s.

Secrets de la Philosophie des Anciens, par

par Croſſet de la Haumerie, *in-12.* 2 l. 10 ſ.

Théorie chimique, *in-12.* 2 l. 10 ſ.

Traité des maladies des femmes groſſes, & de celles qui ſont accouchées, par M. Mauriceau, 2. *vol. in-40.* 24. l.

Le Tome premier ſéparé, 7 l.

Des Médicamens de Ludovicus, par Etmuller, 2. *vol. in-80.* 7 l.

De la matiere médicale, de M. Deidier, *in-12.* 2. l. 10 ſ.

Des Tumeurs contre nature, du mêmes, *in-12.* 2. l. 10 ſ.

Des Maladies aigues des enfans, traduit du latin de Gautier Harris, par Devaux, *in-12.* 2 l.

De la vertu des Médicamens de Boerhaave, trad. du latin par Devaux, *in 12.* 2 l. 10 ſ.

De la matiere Médicale de Boerhaave, *in-12.* 2. l. 10 ſ.

De la petite vérole, par la Métrie, *in-12.* 2 l.

Des Maladies Vénériennes, *in-12.* 2 l.

De quelques Maladies de la poitrine, avec leur diagnoſtic, prognoſtic & panſement, &c. par M. Crendal, Médecin de l'Hôpital Royal de Valenciennes, *in-12.* 2 l.

De Chimie Philoſophique & Hermétique, enrichi des Opérations les plus curieuſes de l'Art, par M. de Colonne, *in-12.* 2 l. 10 ſ.

Des Maladies Vénériennes, par Charles Muſitan, 2. *vol. in-12.* 4 l. 10 ſ.

L'on trouve chez les mêmes Libraires un assortiment général de Livres sur toutes sortes de matieres, vieux & nouveaux, tant de France que des Pays Etrangers.

00084072

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016